TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 009 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 24 JUIN 1980

Talbot et Ligier s'associent pour la formule 1

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; U.K., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie 600 L ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

LES DEUX CRISES D'ASIE CENTRALE

• AFGHANISTAN

A Venise, les Sept demandent le retrait total des troupes soviétiques

Une surprise

Si l'on en croit les explications données du côté soviétique, le retrait d'Afghanistan de « certaines unités » de l'armée rouge a été rendu possible par la « stabilisation » de la situation dans ce pays — on ne parle tout de même pas encore de « normalisation » — et par la défaite d'importantes unités « contre-révolutionnaires ». Ces motivations s'accordent mal avec les nouvelles recueillies sur le terrain depuis plusieurs semaines : presque toutes font état d'une recrudescence des combats et d'un durcissement de la résistance, qui est devenue celle de tout un peuple. En outre, si le contingent soviétique ne semble pas avoir augmenté depuis le début de l'année, tout indique que les pertes qu'il subit sont sévères et persistantes. Du point de vue militaire donc, le geste constitue une surprise.

Il l'est aussi sur le plan de la stratégie diplomatique adoptée jusqu'à présent par le Kremlin. Les propositions avancées par le régime de Kaboul le 14 mai et toutes les déclarations soviétiques qui les ont suivies affirmaient qu'un arrêt des ingérences extérieures, assorti de garanties fournies à cette fin par les Etats-Unis, étaient la condition « sine qua non » d'un règlement politique. Ce n'est qu'après ce règlement qu'un retrait des forces de l'U.R.S.S. pourrait « commencer ». Faut-il croire que les dirigeants de Moscou estiment aujourd'hui cette condition remplie ? Evidemment non. Même si l'aide fournie par l'Occident aux résistants afghans n'a pas sensiblement augmenté, elle n'a pas diminué non plus, et l'on est toujours aussi loin d'une reconnaissance du régime de M. Karmal par la communauté internationale, condition jugée pourtant nécessaire par le Kremlin avant l'ouverture d'une véritable négociation.

Il faut donc aller au-delà des seules motivations tactiques pour apprécier le geste de l'U.R.S.S. Sans doute a-t-elle réussi un joli « coup » en intervenant avec fracas dans le déroulement du sommet de Venise et en offrant à M. Giscard d'Estaing — confirmé dans son statut d'interlocuteur privilégié — une « récompense » pour sa rencontre à Varsovie avec M. Brejnev.

Mais le bénéfice est douteux sur ce plan, puisque les Sept — unanimes dans la condamnation morale à défaut de l'être sur les sanctions à appliquer — ont aussitôt adopté une déclaration particulièrement ferme sur l'Afghanistan. Le Kremlin n'avait guère été plus heureux lorsqu'il avait annoncé le retrait de vingt mille de ses militaires d'Allemagne de l'Est au moment où l'OTAN se préparait à accepter l'installation des nouveaux missiles américains : la décision n'en a pas moins été appliquée quelques semaines plus tard.

Rien n'interdit donc de penser que le geste restera sans lendemain : en ne donnant aucun chiffre sur le volume des unités retirées ni sur celui du contingent restant, en s'abstenant d'indiquer si ce retrait est provisoire ou définitif, Moscou donne d'amples arguments aux sceptiques. Il restera pourtant que l'U.R.S.S. a pris une décision qui cadre mal avec la situation sur le terrain et représente une concession par rapport à l'idée qu'elle se faisait antérieurement d'un éventuel règlement. Elle semble admettre aujourd'hui que la présence de ses troupes en Afghanistan constitue un sujet de préoccupation légitime dans le monde, qu'une négociation devra porter sur ce point et que des gestes unilatéraux de sa part seront nécessaires pour l'amorcer. Mais il faudra bien d'autres efforts de la résistance afghane et de la Communauté internationale pour consolider ce qui est encore bien loin de constituer un succès.

Une division regagnerait l'U.R.S.S.

Les sept chefs d'Etat ou de gouvernement des puissances industrielles réunis à Venise ont pris acte de la décision soviétique de retirer certaines unités d'Afghanistan. Mais ils estiment qu'une telle mesure est insuffisante. Ils demandent un retrait total de ces troupes afin que le peuple afghan puisse décider librement de son avenir.

L'annonce du rapatriement de troupes faite par M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing a été généralement accueillie avec scepticisme. Certains y voient un ballon d'essai pour montrer que le Kremlin est prêt à rechercher une solution politique : c'est par exemple, pour le gouvernement indien, « un pas dans la bonne direction ». La plupart estiment, toutefois, que le Kremlin a voulu, en prenant une initiative spectaculaire mais sans conséquence importante, exacerber à la veille de la conférence de Venise les contradictions entre les Etats-Unis et leurs alliés.

Selon un communiqué publié, lundi 23 juin, par le ministère de l'information à Kaboul, « une division soviétique et cent huit chars » ont été acheminés vers l'U.R.S.S. dans la matinée du même jour.

De notre envoyé spécial

Venise. — Décidément, tout est politique : les participants au sommet de Venise ont vite vérifié l'exactitude de la formule. Dès le samedi 21 juin, avant que ne s'ouvre la réunion des Sept, on baignait dans la politique avec la difficile explication Carter-Schmidt. Le dimanche matin, pratiquement plus personne ne parlait économie sur l'île de San-Maggero : l'unique sujet de conversation était l'Afghanistan.

Le Kremlin, il est vrai, avait tout fait pour qu'il en soit ainsi en envoyant vendredi dernier en fin d'après-midi son ambassadeur à l'Elysée pour « révéler » à M. Wahl, le secrétaire général de la présidence, qu'il ordonnait le retrait de certaines unités soviétiques d'Afghanistan.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

INDISPENSABLES ?

Le Kremlin a donc annoncé son intention de retirer d'Afghanistan certaines de ses unités « non indispensables à l'heure actuelle », sans préciser toutefois si les troupes en question étaient non indispensables à la poursuite de la paix ou à la poursuite de la guerre, ce qui laisse envisager deux types de retrait.

Dans un contexte de poursuite de la paix, les unités non indispensables actuellement devraient être logiquement et logistiquement les troupes de choc, les hélicoptères d'assaut et les blindés, dont les tentatives de fraternisation au napalm n'ont pas été jusqu'à présent concluantes.

Dans une perspective de poursuite de la guerre, en revanche, on ne voit guère parmi les unités non indispensables actuellement que les fanfares des régiments, dans la mesure où les Afghans, aux premières loges depuis six mois, connaissent désormais parfaitement la musique des gens indispensables.

BERNARD CHAPUIS.

• IRAN

Des militaires de haut rang sont arrêtés pour complot après l'enquête sur le raid américain

Au moins vingt-sept membres des forces armées iraniennes ont été arrêtés samedi 21 juin, « pour complot contre le gouvernement », a indiqué le chef du tribunal révolutionnaire de l'armée, l'hodjotelislam Reyshahri. Ces militaires sont accusés d'avoir conspiré avec deux cent cinquante autres soldats pour renverser le gouvernement.

Selon le chef du tribunal révolutionnaire de l'armée, une centaine de ces « comploteurs » ont été reconnus coupables ou attendent d'être jugés, tandis que cent cinquante autres sont encore recherchés.

Notre envoyé spécial à Téhéran croit savoir que le « complot » dénoncé serait lié à l'opération héliportée américaine de Tabas du 25 avril dernier dans laquelle seraient impliqués des membres de la haute hiérarchie des forces armées iraniennes.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Dix-sept mois après le renversement de la monarchie, les dirigeants de la République islamique ne maîtrisent toujours pas les instruments d'un pouvoir qu'ils avaient conquis de haute main. Pire, nombre d'indices indiquent que l'appareil de l'Etat, dans ses diverses composantes, demeure méfiant, réfractaire ou insidieusement hostile au nouveau régime.

Les forces armées, qui, normalement, auraient dû constituer le principal rempart de la République, inquiètent au plus haut point les responsables. Tout avait été pourtant mis en œuvre pour en faire une « arme au service du peuple ». Les attaches avec le Pentagone avaient été rompues, les milliers de conseillers militaires américains expulsés... L'épuration paraissait draconienne : des centaines d'officiers supérieurs avaient été mis à la retraite, arrêtés ou exécutés. Sous-officiers et soldats ont constitué des « comités populaires », sorte de soviets élus directement par la base, qui continuent d'ailleurs à faire la loi dans de nombreuses unités, qui vont parfois jusqu'à démettre ou désigner leurs propres officiers. Diverses formations politiques islamiques ou marxistes ont profité de l'« anarchie » ambiante des premiers mois pour organiser des cellules secrètes de leurs partisans.

L'armée du chah n'a pas été pour autant entièrement détruite. Le nouveau régime ne dispose pas de cadres supérieurs qui seraient tout à la fois dévoués à l'« islam » et compétents. Les postes de commande ont été dès lors confiés à des officiers issus de l'armée impériale, ralliés de la dernière heure ou qui avaient été écartés autrefois pour des raisons autres que politiques.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 6.)

POINT

« Vos papiers ! »

Samedi 21 juin, juste avant l'adoption du projet « sécurité et liberté », le garde des sceaux a encouragé l'adoption de quatre articles additionnels, d'origine R.P.R., mais inspirés par lui, légalisant les contrôles d'identité quels qu'ils soient.

C'est une liberté ignorée : pour l'instant les policiers ne sont pas autorisés à procéder à de tels contrôles, sauf en cas de flagrant délit et de recherche judiciaire. Le voyageur du métro à qui l'on demande ses papiers a le droit de refuser.

Dans des cas spécifiques, les tribunaux condamnent les récalcitrants, mais on a vu, à Dole, des policiers poursuivis pour avoir outrepassé leurs droits, avant de bénéficier d'un non-lieu. Les inculpations avaient provoqué une grève des contrôles d'identité de certains policiers et suscité l'émotion des membres de la majorité, qui sont à l'origine des articles votés samedi.

Les contrôles d'identité, quelle que soit leur nature, seront donc bientôt, si le Sénat l'accepte, légaux. Ceux qui les refuseront seront passibles d'une peine de dix jours à trois mois d'emprisonnement et d'une amende de 1 200 à 2 000 francs. L'étourdi qui aura oublié ses papiers chez lui pourra être « retenu » — le texte ne dit pas où — le temps de procéder aux vérifications nécessaires.

Le Conseil constitutionnel a annulé, il y a quelques mois, un article de la « loi Bonnet » très voisin. Cet article autorisait la détention, sans garantie, des étrangers en instance d'expulsion. On voit mal comment les nouvelles dispositions échapperaient, si les députés de la majorité persistent dans leur égarement, à une telle sanction.

Inconnue aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, la carte d'identité redevient, de fait, obligatoire, comme elle l'était sous le régime de Vichy, à moins de pouvoir exhiber un passeport ou un permis de conduire. On ne tardera pas à nous assurer que cela n'a rien à voir avec la décision de créer un fichier central des cartes d'identité, qui seront désormais infalsifiables et informatisées. Mais l'orientation est claire.

(Lire pages 10 et 11.)

Travailler autrement

Face à la crise et souvent loin des discours, d'innombrables citoyens cherchent à se tirer d'affaire. Système « D », autogestion... leurs idées sont très nombreuses, leurs méthodes disparates. Bref, ils créent des alternatives. Mais nul, pour le moment, ne peut revendiquer l'Alternative avec un grand « A ». Tenter de le faire serait en réduire prématurément le champ et les potentialités.

On découvre ces alternatives par petites touches, en écornant les façades de la vie sociale. Quelques expériences ressortent. Le voyage, ici, commence à Berlin.

I. — A Berlin, fais ce qu'il te plaît

par DANIELLE ROUARD

Sur le sol jonché de gravats et de branches brisées se dresse le tronc déchiré d'un pin. La machine broyeuse s'arrête. Les lumières s'éteignent. Le « happening » de l'exposition contre la destruction de l'environnement, organisé par la Galerie 70 — une galerie « autogérée », — est terminé. Avant de partir, les invités — des jeunes et quelques aînés dont les pardessus tranchent sur la mosaïque de robes rétro, salopettes, tennis et colliers multicolores — échangent les derniers potins de la « scène alternative ».

Ainsi l'opinion allemande qualifie-t-elle cette société de jeunes poussée en marge, insaisissable et protéiforme, qui habite, travaille, mange et aime dans ses propres paradis. La « scène alternative », celle possible d'une autre vie, se joue dans les arrière-cours d'usines désaffectées, sous les lambris passés des appartements de maître en voie de désagrégation, à l'ombre des parcs qui trouent l'architecture désolée de Berlin. Pour les cent mille personnes qui composent, selon le magazine *Der Spiegel*, la « scène alternative », comment vivre autrement dans cette ville qui n'est plus une capitale, que traverse un mur, où pointent les tanks, où guettent, à quelques centaines de mètres les uns des autres, les soldats venus d'U.R.S.S., des U.S.A., de Grande-Bretagne et de France, où tourne, inlassable, un métro venu de l'Est sans passager ?

Dans une société allemande figée, dont Berlin est l'œil de Cyclope, les jeunes qui se sentent exclus sont nombreux. Adolescents désabusés par l'école et le chômage, anciens militants de l'opposition extra-parlementaire (APO) lancée en 1966, salariés frappés ces trois dernières années d'interdiction professionnelle pour avoir été soupçonnés de sympathie pour le groupe de Baader, intellectuels déçus par une fonction qui ne leur laisse pas le temps de vivre, tous se mêlent dans l'attroupement alternatif. Ils y entrent, ou en sortent. Y vivant à plein temps. Ou à temps partiel : nombreux sont ceux qui exercent un métier classique mais habitent en communauté.

(Lire la suite page 45.)

CULTURES NOIRES AU HAVRE

Les musiciens de la diaspora

La pluie tombait en rafales. La foule du Havre, trempée jusqu'aux os, dansait quand même, oubliant le déluge dans la folie sonore des *sambas, des batucadas, des maculeles*. Les jeunes (qui s'étaient maquillés), les moins jeunes (hésitants) avec leurs enfants, les vieux mêmes, la foule énorme, venue parce que c'était dimanche, est restée quand le ciel a changé puis quand il s'est déversé, la foule est demeurée fascinée par les musiciens, les danseurs, les diables, tout ce délire lamé, pailleté, baroque, sur le podium, ce mélange d'or et de boîtes de conserve, de petits tambours en fer. Un carnaval comme on n'en voit plus au Brésil, le « *carnaval des pauvres, des bidonvilles* », dit Célestino, artiste plasticien brésilien qui a été, pendant quatre ans, décorateur dans les écoles de samba des favelas.

Le « carnaval brésilien » conçu par Célestino, avec des musiciens de Sacy Perere, s'est terminé comme à Rio, c'est-à-dire que personne ne voulait plus s'arrêter. On « traînait » autour des cars qui devaient remmener les Brésiliens, on échangeait des bonnets de laine et des poignées de main. Un dimanche étonnant que ce 22 juin consacré aux « expressions noires brésiliennes ». La foule a également été envoûtée par les démonstrations de capoeiras, cette lutte en forme de danse, très populaire au Brésil, et dont les mouvements sont rythmés par les berimbaus, instruments à cordes.

La Maison de la culture du Havre propose, depuis le début du mois de juin, sous le titre « Cultures noires, mythes et recherches d'identités ? » (titre qui fut plusieurs fois controversé), une vaste confrontation des différentes cultures noires dispersées (on sait comment, déportées !) dans le monde et que l'on retrouve aujourd'hui (étrange retour de l'histoire) exilées, ensemble, dans de grandes métropoles comme Paris ou Londres, coupées de leurs communautés, soumises à de nouvelles épreuves, dont les plus graves, peut-être, sont les tentatives de détournement.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 19.)

• **INDE : M. Sanjay Gandhi se tue dans un accident d'avion.**

(Lire page 48.)

• **JAPON : le parti gouvernemental obtient la majorité absolue à la Chambre basse.**

(Lire page 48.)

• **SOMALIE : le problème des réfugiés prend des dimensions dramatiques.**

(Lire page 7.)

idées

GAULLISME 40, GAULLISME 80

Les incidents qui ont marqué le quarantième anniversaire du 18 juin ont fait rebondir le vieux débat sur le gaullisme, sur sa raison d'être comme sur son actuel aboutissement. Pour un résistant comme Claude Chevallier-Appert, la seule question qui vaille, c'est de savoir si la France serait la même s'il n'y avait pas eu de Gaulle. Mais Robert de Montvalon rêve de ce que cette France, avec de Gaulle, aurait pu être. Le colonel Trinquier ne pardonne toujours pas au général d'avoir menti aux officiers d'Algérie et M. de Rougé s'amuse à identifier les origines gaullistes de l'O.A.S.

La seule question qui vaille

par CLAUDE CHEVALLIER-APPERT (*)

QUARANTE ans après juin 1940, il se trouve encore, selon le récent sondage d'un magazine (1), 66 % de Français pour comprendre, sinon justifier, Philippe Pétain. Ce que certains traduisent par : « La France devait avoir deux cordes à son arc. De Gaulle fut le glaive, Pétain le bouclier. »

Parlons d'abord du « bouclier ». C'est en son nom qu'un maréchal de France alla serrer la main, à Montoire, de cet Adolf Hitler qui n'avait pourtant rien caché ni de ses intentions conquérantes ni de sa volonté d'extermination du peuple juif, avant même sa prise de pouvoir, dans *Mein Kampf*. Serrer la main et mettre l'immense prestige de son nom au service d'une collaboration avec l'Allemagne nazie, qu'il prônait. Dans le même temps où Franco, chef de l'Espagne fasciste, qui devait, en partie, son pouvoir aux nazis, leur refusait le passage sur son territoire pour prendre à revers Gibraltar, plate-forme nécessaire pour la conquête de l'Afrique du Nord. C'est au nom de ce « bouclier » que furent instaurées, dès le mois d'août 1940, avec l'approbation de Philippe Pétain, des « Sections spéciales » qui condamnèrent à la peine capitale, comme otages, des détenus déjà jugés pour des délits mineurs. Forfaiture judiciaire qui surprit les Allemands eux-mêmes, pourtant maîtres en la matière. En son nom que furent édictées, dans les pays des droits de l'homme, qui apprit la liberté à l'Europe en 1789, des lois raciales plus drastiques que celles en vigueur dans l'Allemagne nazie. En son nom que furent livrés à la Gestapo les républicains espagnols qui bénéficiaient, en France, du droit d'asile et dont beaucoup devaient finir dans les crématoires de Mauthausen, après les avoir construits sous la schlague. En son nom que furent livrés, eux aussi, les juifs d'Allemagne et d'Europe centrale, réfugiés en France après les premières persécutions raciales du début du nazisme. En son nom que furent collés au poteau d'exécution de Châteaubriant une « sélection » d'otages communistes. En son nom que la police française, non contente de prêter son concours pour la grande rafle des juifs parqués au Vel'd'Hiv', fit du zèle en incluant les enfants, pourtant non prévus dans les ordres de la Gestapo. En son nom que Laval, informé de ce surcroît de forfaiture, décida qu'ils suivraient le sort de leurs parents. On sait lequel. En son nom que fut constituée la Milice qui contribua à l'extermination des résistants du plateau des Glières, avec le concours des SS. En son nom que fut institué le S.T.O., qui envoya en Allemagne, pour renforcer la machine de guerre des nazis, des travailleurs français. Etrange bouclier, éclaboussé non du sang de l'ennemi qu'il aurait dû combattre, mais de celui, innocent, de tant d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards — juifs ou non — qu'il était supposé protéger.

On peut avancer que, sans ce « bouclier », c'eût été pire encore et, en se référant à la seule vérité des chiffres, que le tribut français — notamment en ce qui concerne les juifs — a été beaucoup moins lourd que celui de la Hollande. Mais au prix de quelles compromissions, de quelles souillures ! *« On ne peut régner innocemment »*, disait Saint-Just. On ne pouvait collaborer sans taches indélébiles sur les mains. Sur l'honneur, et cela ne saurait se mesurer sur la même balance de l'histoire. Dans le même temps où l'unité nationale des Pays-Bas était fermement maintenue par l'indomptable reine Wilhelmine — *« seul homme d'Etat en Europe »* selon Churchill, — s'exilant volontairement pour cinq ans *« en emportant la patrie à la semelle de ses souliers »*.

Face à ce « bouclier », qu'a représenté l'épée brisée que Charles de Gaulle a ramassée un certain 18 juin 1940 ? Avec la poignée de proscrits qui l'ont rejoint ou sont restés à ses côtés. Combien, des rescapés de l'armée de Dunkerque, sont-ils demeurés en Angleterre après son appel ? Combien ont accepté d'être séparés des leurs, de subir l'opprobre d'une condamnation à mort pour rébellion et trahison ? Avec cette poignée d'hommes, face aux quarante millions de pétainistes dont parle Henri Amouroux, qu'a apporté cette épée ? Koufra, Bir-Hakeim, le Garigliano, Alençon, Paris, Strasbourg, Berchtesgaden. Ces victoires, dont les premières furent remportées avec des moyens dérisoires, n'ont rien changé au sort des armes alliées. Ni même, sans doute, raccourci la durée de la guerre. Mais qu'aurait ressenti l'âme de la nation si Paris, Strasbourg et Colmar avaient été libérées par les seules forces anglo-américaines ?...

S'il y avait quarante millions de pétainistes en 1940, il n'est pas surprenant que, quarante ans après, se dégage encore une majorité pour justifier le rôle de Philippe Pétain pendant la guerre. Charles de Gaulle ne s'y trompait pas quand, un jour d'abattement, il lança cette boutade : *« Les Français sont des veaux. »* Il ne s'abusait pas non plus en répondant à quelqu'un qui s'étonnait de son entourage londonien fortement enjuivé : *« Est-ce ma faute ? J'espérais des cathédrales, ce sont des synagogues que j'ai eues. »* La vérité n'est ni dans l'image d'Epinal d'une France résistante rassemblée derrière Charles de Gaulle ni dans le portrait tracé à l'extrême, dans l'autre sens, du *Chagrin et la pitié*, d'une nation entièrement acquise à la collaboration, ne pensant qu'à son ravitaillement, à son confort, à sa sécurité. Ce qui peut apparaître comme la vérité, après quatre décennies, c'est qu'ayant subi la plus grande défaite militaire de leur histoire une immense majorité de Français ont accueilli avec soulagement l'armistice. Et son corollaire, la politique de renoncement, d'acceptation de ce qui leur était présenté par le vainqueur de Verdun comme le prix du rachat de leurs fautes passées. Il ne s'est trouvé que quelques hommes pour répondre à l'appel de Charles de Gaulle, préférant *« mourir debout plutôt que vivre à genoux »*. Démontrant ainsi une fois de plus que le destin des nations dépendait souvent d'un tout petit nombre d'hommes.

« L'honneur d'un peuple, celui d'un homme »

Les conséquences de l'appel du 18 juin ne sont pas calculables. L'honneur d'un peuple, comme celui d'un seul homme, ne se mesure pas plus qu'on ne peut en estimer le prix. On voudra bien m'excuser de citer, pour finir, ce que j'écrivais dans *le Monde*, en novembre 1977, pour le trentième anniversaire de la mort du général Leclerc : *« Ce n'est pas assez dire qu'il a été l'honneur de la France. Il a été aussi sa fortune. Lui et ce millier d'hommes en qui Charles de Gaulle avait reconnu ses compagnons de la Libération et dont quelque cinq cents sont morts. Ces chevaliers de la Table ronde de l'aventure gaulliste — une des grandes aventures humaines — quêtant obstinément, au prix de tant de sang, de souffrances et de morts, au fond de l'Afrique, dans les déserts de la Cyrénaïque ou au cœur du pays occupé, ce Graal qu'était pour eux la liberté. »* Et *« là où ils mouraient renaissait la patrie »*. Ce sont eux, et ceux qui le suivirent dans la France libre ou la résistance intérieure, qui apportent une réponse à ce débat non encore clos et qui — sans doute — ne le sera jamais complètement, sur le rôle respectif du bouclier et du glaive.

Et c'est à chacun de nous de se poser la question : la France serait-elle aujourd'hui exactement la même — on aura compris qu'il s'agit de son âme et non de son P.N.B. — s'il n'y avait eu Honoré d'Estienne d'Orves, Jean Moulin et Pierre Brossolette, Guy Mocquet et Gabriel Péri, les quatre mille cinq cents fusillés du Mont-Valérien, les soldats proscrits, morts anonymes dans les déserts africains, les fusillés de l'aube dans les prisons françaises ou nazies, celui d'Amiens au sourire inoubliable ? Si, par une série de victoires sur l'interminable route de Koufra à Berchtesgaden, elle n'avait retrouvé l'honneur de ses armes ? Si de Lattre n'avait pas participé à la capitulation du Reich à Berlin ? Si Leclerc n'avait pas co-signé avec MacArthur celle du Japon ?

Et tout cela, qui n'a rien changé et qui a tout changé, aurait-il été possible sans Charles de Gaulle et son appel du 18 juin ? C'est la seule question qui vaille.

(1) *Le Figaro magazine* du 17 mai.

(*) Editeur.

Le rêve de Jacques Bonhomme

par ROBERT DE MONTVALON

JACQUES BONHOMME, Français de père en fils, de père en fils combattant de multiples batailles, héritier comme tout Français, de César et de Vercingétorix, de Charles V et d'Etienne Marcel, de Richelieu et des assiégés de La Rochelle, de Bossuet et de Fénelon, de la Déclaration des droits de l'homme et de Napoléon empereur, des Versaillais et de la Commune, de la V[e] République et de mai 68, se coucha, ce soir du 18 juin 1980, dans la rumeur d'une bataille.

Il s'agissait, lui dit-on, de savoir si l'appel du 18 juin avait manifesté l'essence de la France, de décider où était, dans cette affaire, la substance, où était l'accident, où commençait le fond, où finissait la forme. Les religionnaires se querellaient par « l'opine » et « *sed contra* ». Les bonnets carrés volaient. Mais que signifie exactement cet appel du 18 juin, se demanda Jacques Bonhomme ?

Jacques Bonhomme s'endormit. Il revit le printemps de 1940. La France avait perdu une bataille, ce qui était gravissime vu que le vainqueur se nommait Hitler. Elle était blessée en tout, sauf dans son honneur, car chacun sait que la fortune des armes est aveugle de sorte que rien n'est plus fou que de lui confier l'honneur. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, il fallait relever le gant. Comme les Français de caractère sont nombreux, plusieurs Français le relevèrent. Comme les temps étaient durs, ils se reconnurent un chef. Comme la France n'est pas de ces insectes que les oiseaux avalent presque sans y penser, la France survécut à la guerre et les Français surent reconnaître les mérites de ceux qui avaient agi les premiers. Ils le firent d'autant plus volontiers que ceux-ci, conscients d'avoir servi une cause qui les dépassait, répugnaient à se mettre en avant.

La paix revenue, les nouveaux pouvoirs avaient eu le temps de réfléchir. A un pays corseté depuis des siècles, ils décidèrent de donner de l'air. Ils savaient qu'il ne sert à rien de refaire l'Etat si l'on ne refait pas le peuple. Connaissant leur peuple pour un peuple de vieille culture, ils auraient d'ailleurs trouvé ridicule de la traiter de haut et de le tenir à l'écart des affaires publiques. Ils s'employèrent à faire savoir en même temps qu'à écouter. Le développement de la télévision leur parut être une chance : chacun pouvait communiquer avec chacun. Ils refusèrent donc avec un grand rire la suggestion des esprits attardés qui voulaient que l'outil fût mis en boîte, comme un cadavre. Comprenant que le monde était en train de devenir tout petit, ils n'attendirent pas de prévisibles échecs pour entreprendre une décolonisation décidée, qu'ils conduisirent avec l'heureuse efficacité des convaincus. Bref, ils avaient compris très tôt que ce demi-vingtième siècle serait celui des droits de tous les hommes, ou celui de la contrainte et de la fermeture, du dessèchement et de l'asphyxie.

Là-dessus Jacques Bonhomme s'éveilla, comprit, lui, qu'il avait rêvé : les choses ne s'étaient pas passées ainsi. L'Histoire n'est jamais que ce que les vainqueurs en font. N'empêche, se dit Jacques Bonhomme, que serait l'Histoire sans nous qui la portons ? Il récrivit, pour son propre usage, un mot de Bernanos qui l'avait frappé naguère : *« Ce n'est pas l'Histoire qui nous garde, c'est nous qui gardons l'Histoire. »* Il remit l'Histoire sur son dos comme un escargot et repartit vers un avenir qui lui semblait libre parce qu'aucun vainqueur n'avait encore eu le pouvoir de lui en imposer la définition.

Le plus grand reproche

par ROGER TRINQUIER (*)

LE plus grand reproche que l'on puisse faire à de Gaulle, un reproche impardonnable, c'est de nous avoir menti. On ne ment pas à des officiers engagés corps et âme dans l'œuvre profonde et humaine de la pacification, comme il nous l'avait lui-même demandé. Si, dès son arrivée au pouvoir, son intention était d'abandonner l'Algérie, il se devait de nous expliquer et de nous faire comprendre les raisons de sa politique.

Les officiers français ne sont pas des robots et de Gaulle était bien placé pour le savoir. Ce mensonge portait en lui le sentiment profond de révolte qui s'est élevé contre lui ; il était inévitable.

Ce que j'ai toujours reproché aux gaullistes, c'est leur soumission béate, inconditionnelle à un homme, certes, de valeur exceptionnelle, mais cependant un homme et comme tel susceptible parfois de se tromper.

Je n'ai jamais été ni gaulliste ni anti-gaulliste. Je ne croirai jamais à un homme, quel qu'il soit, les yeux fermés. Je crois en Dieu, c'est suffisant. J'étais en Chine pendant la guerre, et, comme tous mes camarades que le sort avait placés en Extrême-Orient, sans nous embarrasser de formules sectaires, nous nous sommes efforcés, dans des circonstances difficiles, de défendre de notre mieux les intérêts de notre pays. Et j'ai constaté combien l'esprit partisan et sectaire de certains gaullistes avait pratiquement réduit à néant les efforts que nous avions faits.

Sans hésiter

Je suis revenu dans une armée divisée. Mais l'Indochine et la guerre que nous avons faite pendant neuf ans lui ont reforgé une âme sur des bases solides où les expressions gaulliste, anti-gaulliste ou autres eurent vite disparu. L'armée sans de Gaulle était redevenue celle de la France, ses soldats servant sous un même drapeau.

En 1958, bien que non gaulliste, j'ai pensé comme beaucoup de Français que de Gaulle, le premier d'entre nous, pouvait seul sauver l'Algérie et la France, qu'un régime décadent menait à sa perte.

Le 13 mai, dans l'après-midi, lorsque le général Massu a sollicité mon accord pour demander le retour du général de Gaulle, je l'ai suivi sans hésiter ; mon adhésion a été totale. Et c'est mon régiment qui a expulsé les gendarmes du gouvernement général et qui l'a occupé.

Et pendant les premières heures, puis les premiers jours, où nous risquions, avec Massu, d'être fusillés en cas d'échec, la réussite de l'opération est due seulement à la fermeté de mon régiment, qui finalement a entraîné tous les autres.

C'est pendant ce laps de temps que j'ai vu beaucoup d'officiers qui se disaient gaullistes et qui arboraient fièrement l'insigne F.F.L. se défiler en refusant de prendre aucune responsabilité. Puis lorsque le retour de de Gaulle a été pleinement assuré, je les ai vus se précipiter au-devant de la victoire et on les a couverts d'étoiles.

J'ai refusé, comme il me l'a été proposé quelque part en France, de me présenter à la députation. J'ai continué de mon mieux mon métier de soldat. J'étais colonel et commandeur de la Légion d'honneur (au titre de l'Indochine) au moment de ces événements. Je suis resté colonel avec ma cravate. Je ne dois absolument rien au nouveau système.

Mais je dois dire que sans le général Massu, et moi-même dans une large mesure, la plupart des députés qui entourent aujourd'hui M. Messmer, et dont je connais quelques-uns, seraient restés dans l'ombre. Or beaucoup d'entre eux ont été les grands profiteurs d'un système qu'ils n'ont rien fait pour établir.

Le régime actuel est fragile. Comme ses prédécesseurs, enfermés dans le système et en tirant profit, M. Messmer ne voit pas les failles qui le lézardent. Des attitudes comme la sienne, trop souvent répétées, le feront crouler. Alors si on veut le sauver, un peu plus de bon sens et de dignité.

(*) Colonel honoraire.

CORRESPONDANCE

Une agitation savoureuse

M. Hubert de Rougé, de Ville-d'Avray, nous écrit :

Combien savoureuse est toute cette agitation gaulliste autour du « cas » Dominati ! Les Français ont la mémoire courte...

Les véritables fondateurs de l'O.A.S. sont Michel Debré et le général de Gaulle.

Le premier écrivait : « Que les Algériens sachent surtout que l'abandon de la souveraineté française en Algérie est un acte illégitime, c'est-à-dire qu'il met ceux qui le commettent ou s'en rendent complices hors la loi, et ceux qui s'y opposent, quel que soit le moyen employé, en état légal de légitime défense. » (*Le Courrier de la colère*, 20-12-1957).

Le général de Gaulle disait, à Alger, le 4 juin 1958 : « L'armée française a été sur cette terre le ferment, le témoin, et elle est le garant du mouvement qui s'y est développé », et à Bône, le 5 juin 1958 : « Je dis à Bône comme je l'ai dit hier à Alger et tout à l'heure à Constantine que je considère l'armée française, avec sa loyauté, son honnêteté et sa discipline comme la garante que la parole de la France sera tenue. »

Pourquoi, pour avoir tenu ces engagements, Salan et Jouhaud (« quel que soit le moyen employé ») ont-ils été condamnés à mort alors que d'autres qui les ont trahis ont été couverts d'honneurs ?

Massu : « Le 13 mai, c'est l'union totale de l'armée et des populations d'Alger... C'est l'engagement solennel que l'armée a pris de maintenir l'Algérie terre française envers et contre tous ceux qui ont intérêt à la séparation » (Alger, 13 mai 1959).

Général Gambiez, commandant le C.A. d'Oran, 26 novembre 1959 : « L'armée aidera de toutes ses forces ceux qui veulent l'Algérie française », et encore : « Je vous conjure de garder votre calme et votre confiance à l'armée, garante de l'Algérie française. »

Général Ollé, commandant le C.A. de Constantine, le 13 février 1960 : « Cette Algérie qui demeurera ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, une Algérie française au sein d'une seule patrie que nous connaissions : la France. »

Tous ces députés R.P.R. qui s'offusquent de la présence de M. Dominati à Toulon ont eux aussi la mémoire courte. Pour la plupart, ils siégeaient sur les bancs de l'U.N.R., dont la déclaration statutaire indiquait :

« L'Union pour la Nouvelle République a été fondée pour :
» 7[e] paragraphe : maintenir l'Algérie dans le cadre de la souveraineté française et promouvoir son évolution économique et sociale selon la ligne définie par le discours de Constantine ;
» 10[e] paragraphe : la présente déclaration constitue la charte statutaire de l'U.N.R. et engage tous ceux qui y adhèrent. »

Peut-être est-ce pour trahir avec meilleure conscience cet engagement qu'ils ont changé, tels des caméléons, l'U.N.R. en U.D.R. puis en R.P.R.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	311 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE-TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LE SOMMET DE VENISE ET LE RETRAIT DE TROUPES SOVIÉTIQUES D'AFGHANISTAN

Dans les grandes capitales asiatiques, l'annonce de la décision soviétique de retirer certaines unités d'Afghanistan a été diversement accueillie.

● A NEW-DELHI, on y voit « un pas dans la bonne direction », selon les termes du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Sathe. Les milieux proches du gouvernement parlent de « bonne surprise ». « Surprise », parce que, deux semaines plus tôt, les dirigeants soviétiques avaient déclaré au ministre indien des affaires étrangères, M. Narasimha Rao, en visite officielle à Moscou, qu'ils ne pourraient pas envisager un retrait de leurs forces d'Afghanistan tant que des garanties complètes et sûres ne leur seraient pas fournies à propos des interférences étrangères dans ce pays. « Bonne », parce que l'Inde est engagée depuis cinq mois dans une tentative de médiation à propos de cette affaire — tentative que tout geste soviétique peut favoriser.

● A PEKIN, en revanche, on y voit, en l'absence, jusqu'à ce lundi matin, de toute réaction officielle, une « ruse », encore qualifiée d'« espièglerie ». L'agence Chine nouvelle se contente de rapporter des réactions, fort sceptiques, d'officiels américains et de dirigeants de la résistance afghane. A Paris, où il s'est entretenu le 21 juin avec son homologue français, M. Jean François-Poncet, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a déclaré n'avoir pas eu connaissance des informations relatives au retrait partiel soviétique. Mais, a ajouté M. Huang Hua, tous ceux qui discutent avec Moscou « ont le même avis : l'U.R.S.S. n'a pas retiré ses troupes d'Afghanistan. C'est maintenant plutôt au chantage politique que les Soviétiques se livrent ».

Dans les deux capitales proches du conflit, Téhéran et Islamabad, l'annonce soviétique est étudiée attentivement. M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères iranien, de passage à Paris le dimanche 22 juin, a déclaré que « la récente réunion en Suisse de la commission tripartite islamique sur l'Afghanistan avait certainement eu un effet positif de nature à entraîner un éventuel fléchissement de la position soviétique ». A Islamabad, on indique, au ministère des affaires étrangères, que le Pakistan serait évidemment intéressé par un « retrait pratique » des troupes soviétiques.

Les réactions des pays européens autres que ceux engagés au sommet de Venise étaient encore rares ce lundi matin. A Madrid, cependant, le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, a qualifié la décision de Moscou de « pas positif » vers la solution du conflit afghan.

Enfin, M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré dimanche, à Ankara, qu'il n'était pas très optimiste au sujet de la récente déclaration de Moscou. « Les Soviétiques n'ont fait qu'augmenter le nombre de leurs troupes en Afghanistan depuis décembre dernier », a-t-il indiqué, estimant qu'il était, dès lors, trop tôt pour savoir s'il s'agissait « d'une rotation ou d'un retrait ».

● A BELGRADE, l'agence yougoslave Tanyoug estimait dimanche qu'il était encore trop tôt pour considérer le geste de Moscou « comme le premier pas vers un retrait définitif ».

● A BUDAPEST, la radio hongroise a déclaré que la balle était désormais dans le camp occidental.

LA DÉCLARATION DES SEPT

« Ce retrait devra être permanent et poursuivi jusqu'à l'évacuation complète »

Voici le texte de la déclaration politique adoptée dimanche soir 22 juin par les Sept à Venise :

« En cherchant à définir, ici, à Venise, une stratégie économique globale et en manifestant notre volonté commune de la mettre en œuvre, nous avons conscience d'assumer la responsabilité qu'ont les trois grandes régions industrialisées du monde — l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon - et de contribuer à créer les conditions d'une croissance économique harmonieuse et soutenue, mais nous ne pouvons le faire seuls : d'autres aussi ont un rôle à jouer. Les circonstances actuelles nous imposent cependant de souligner aujourd'hui que nos efforts ne porteront leurs fruits que si, parallèlement, nous savons préserver un monde où le droit soit universellement observé, l'indépendance des peuples respectée, la paix internationale maintenue.

» Nous invitons tous les pays à se joindre à nous dans cette tâche et nous nous félicitons de la disposition des pays non alignés et des groupes régionaux à prendre des responsabilités à cet égard.

» C'est pourquoi nous voulons réaffirmer que l'occupation militaire soviétique de l'Afghanistan est inacceptable et que nous sommes déterminés à ne l'accepter ni maintenant ni plus tard. Elle est incompatible avec la volonté d'indépendance nationale du peuple afghan comme l'atteste sa courageuse résistance, et avec la sécurité des Etats de la région. Elle est également incompatible avec les principes de la charte des Nations unies et avec les efforts pour maintenir une détente authentique. Elle met en cause les fondements mêmes de la paix dans cette région et dans le monde.

» Nous nous sentons à cet égard en plein accord avec le sentiment de l'immense majorité de la communauté internationale, tel qu'il s'est exprimé à l'assemblée générale des Nations unies, dans la résolution nº ES-6.2, du 14 janvier 1980, et au cours des deux sessions récentes de la Conférence islamique.

» L'Afghanistan devrait pouvoir recouvrer sa souveraineté, son intégrité territoriale, son indépendance politique et son caractère traditionnel de pays non aligné.

» Nous déclarons en conséquence que les troupes soviétiques doivent se retirer et que la possibilité doit être rendue au peuple afghan de déterminer librement son avenir. Ce n'est qu'ainsi que pourra être restaurée une situation conforme aux exigences du droit et de la paix et, par là, aux intérêts de tous.

» Nous avons pris note de l'annonce faite aujourd'hui du retrait de certaines unités militaires soviétiques d'Afghanistan. Pour contribuer utilement à la solution de la crise afghane, ce retrait, s'il est confirmé, devra être permanent et être poursuivi jusqu'au retrait complet des forces soviétiques. Nous sommes résolus à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour atteindre ces objectifs. Nous sommes prêts également à seconder des initiatives dans ce sens telles que celle qui a été décidée par la Conférence islamique. Nous appuierons aussi tous les efforts contribuant à l'indépendance politique et à la sécurité des Etats de la région.

» Les gouvernements représentés à la présente réunion qui ont pris position contre la participation aux Jeux olympiques réaffirment leur position. »

Les Sept ont également adopté, dimanche soir, trois brèves déclarations :

1) SUR LES REFUGIES : les Sept citent les exodes en provenance de la péninsule indochinoise, de Cuba, d'Afghanistan et d'Afrique, et déclarent :

« Les pays représentés à ce sommet ont déjà répondu substantiellement aux appels à l'aide et à l'accueil des réfugiés. Ils continueront de faire ainsi, mais leurs ressources ne sont pas illimitées. Ils en appellent aux autres pays pour les aider à alléger la souffrance des réfugiés. Mais aussi grand que soit l'effort de la communauté internationale, il sera difficile de poursuivre cet effort indéfiniment. Le problème des réfugiés doit être résolu à sa source. »

En conclusion, les Sept lancent *« un vigoureux appel aux gouvernements responsables pour qu'ils suppriment les causes de cette vaste tragédie humaine et n'appliquent plus de politique qui conduise hors de leur pays un grand nombre de leurs concitoyens »*.

2) SUR LA PRISE D'OTAGES DIPLOMATIQUES : les Sept affirment leur *« détermination de prévenir et de combattre de tels actes contraires aux normes élémentaires de la loi et de la pratique internationales »*. Ils estiment nécessaires que tous les gouvernements adoptent une politique qui permettra d'atteindre ce but et qui déniera aux terroristes tout bénéfice qu'ils pourraient retirer de tels actes criminels.

Les Sept décident également de s'accorder entre eux le soutien de leurs missions diplomatiques et consulaires, dans des situations impliquant l'occupation des bâtiments diplomatiques et consulaires ou la prise en otages de diplomates.

Ils rappellent en conclusion que chaque Etat a le devoir de s'abstenir d'organiser, d'inciter, d'aider ou de participer à tout acte terroriste dans un autre Etat ou d'approuver les activités, sur son propre territoire, destinées à commettre de tels actes.

3) SUR LES DETOURNEMENTS D'AVIONS : les Sept expriment leur satisfaction devant le large soutien accordé par la communauté internationale aux principes mis au point par la déclaration de Bonn de juillet 1978. Le respect croissant de ce texte et des autres conventions internationales sur l'aviation civile montre — disent les Sept — que ces principes sont largement acceptés aujourd'hui. Ils ajoutent qu'il ne doit pas y avoir un relâchement des efforts pour combattre cette menace.

UN PROGRAMME CHARGÉ

Le sommet des pays industrialisés devait s'achever ce lundi après-midi 23 juin, à Venise, un peu plus tôt que prévu, la dernière séance de travail ayant été supprimée. Mais pendant la première partie de cette conférence, les sept ont eu un programme très chargé.

SAMEDI 21 JUIN

Début de soirée : rencontre d'une heure et demie entre le président Carter et le chancelier Schmidt.

DIMANCHE 22 JUIN

8 h. 30 : petit déjeuner de travail des sept, suivi d'une séance de travail consacrée aux problèmes économiques.

Fin de matinée : rencontre Giscard d'Estaing - Schmidt d'une quarantaine de minutes. Sujets abordés : l'Afghanistan et le voyage du chancelier à Moscou.

Déjeuner de travail des sept consacré à l'Afghanistan et au cours duquel M. Giscard d'Estaing révèle le contenu du message oral que lui a fait parvenir M. Brejnev.

Après-midi : séance de travail des sept entièrement consacrée à l'Afghanistan.

Fin d'après-midi : rencontre d'une heure entre le président Carter et M. Giscard d'Estaing, à la demande du président américain.

Dîner offert par M. Cossiga.

L'U.R.S.S. a surtout cherché à améliorer ses positions diplomatiques

Moscou. — Si un journal soviétique reprochait récemment aux Etats-Unis d'« afghaniser » la politique mondiale, c'est-à-dire de regarder à travers le prisme de l'Afghanistan tous les problèmes internationaux, les dirigeants de Moscou ont réussi à « afghaniser » la première journée au moins du sommet des Sept à Venise.

De notre correspondant

Dimanche matin, la *Pravda* publiait une « *information de Kaboul* » diffusée également par l'agence Tass : « *D'après les nouvelles provenant du commandement des troupes soviétiques se trouvant en Afghanistan, on procède, ces jours-ci, en accord avec le gouvernement afghan, au retrait vers l'U.R.S.S. de certaines unités militaires dont le séjour en Afghanistan n'est pas nécessaire à l'heure actuelle.* »

La *Pravda*, seul journal paraissant le lundi à Moscou, montre une photo de militaires soviétiques conversant avec leurs collègues afghans, sous un reportage dépeignant le premier départ, à Heiran, dans le nord de Kaboul. « *Les officiers afghans ont remercié l'Union soviétique qui avait accédé aux demandes répétées du gouvernement afghan*, écrit de son côté Tass. *Les soldats des deux pays ont noué des relations vraiment confraternelles, une belle amitié combattante. (...) Le peuple travailleur afghan comprend de mieux en mieux le vrai caractère de cette aide désintéressée.* » La télévision a montré quelques images et l'interview d'un colonel affirmant que les troupes soviétiques étaient venues aider le peuple afghan contre les actions de l'extérieur et qu'elles avaient rempli leur devoir.

Citant d'autre part, sous le titre « Un pas important », les diverses réactions favorables à l'initiative soviétique — dont celle de M. Jean-François Poncet, ministre français des affaires étrangères, — le journal du P.C. laisse entendre que cette mesure a été rendue possible par la stabilisation de la situation en Afghanistan, la défaite d'importantes formations armées contre-révolutionnaires, le soutien populaire accordé au gouvernement de Kaboul. Il revient maintenant aux Etats-Unis de prendre une initiative pacifique pour montrer leur désir d'établir la paix au Proche et au Moyen-Orient, en réduisant notamment leurs forces dans le golfe Persique et dans l'océan Indien, poursuit la *Pravda* en se référant au journal libanais *Al Shaab*.

Le choix de ces citations montre déjà le parti politique que l'U.R.S.S. veut tirer de son initiative. Mais l'imprécision et l'ambiguïté de l'information sont telles qu'il est très difficile de déceler les intentions réelles du Kremlin. Rien n'est dit sur la nature, la composition, le nombre des unités qui doivent être retirées. Les Soviétiques ont toujours maintenu le flou sur leurs effectifs en Afghanistan. Parler du retrait de « *certaines unités* » prélevées sur un « *contingent limité* » n'est pas contribuer à la clarté. Les Soviétiques n'ont jamais cité officiellement de chiffres, mais ceux qu'ils donnaient en privé étaient deux fois *moins* importants que les estimations occidentales.

Le précédent est-allemand

Le précédent du retrait de troupes soviétiques d'Allemagne de l'Est, annoncé par M. Leonid Brejnev le 6 octobre dernier, n'est pas très encourageant pour les Occidentaux. Si l'U.R.S.S. a effectivement retiré vingt mille hommes et mille chars de R.D.A., il semble bien, selon des informations de source américaine, qu'elle a renforcé dans le même temps ses autres unités.

Depuis quelques semaines, on savait que les Soviétiques étaient en train de restructurer leurs divisions qui étaient entrées en Afghanistan au mois de décembre et de janvier « *avec armes et bagages* », c'est-à-dire avec tout leur équipement, même celui qui n'était nullement adapté à la lutte anti-guérilla. Dans ces conditions, il est possible que Moscou retire des chars et des missiles sol-sol sans affaiblir son contingent, et présente comme un geste politique ce qui ne serait finalement qu'une opération technique.

L'argument avancé pour justifier ce retrait est plus surprenant. Tout indique en effet que, au cours des dernières semaines, la situation des forces soviétiques s'est aggravée face aux rebelles musulmans. Même si l'*Etoile rouge*, journal de l'armée, dénonçait récemment les « *mensonges* » de la propagande occidentale à propos de l'Afghanistan, il paraît certain que la situation militaire n'est guère favorable à un retrait massif de troupes. De l'avis de tous les observateurs à Kaboul, sans le soutien des forces soviétiques le régime de Babrak Karmal s'effondrerait immédiatement.

Toutes ces considérations laissent à penser que « l'information de Kaboul », publiée dimanche matin, a d'abord une fonction tactique. On peut considérer quatre objectifs immédiats :

1) L'U.R.S.S. a cherché à consolider sa position diplomatique, qui s'est sensiblement améliorée au cours des dernières semaines. Le dialogue avec les pays occidentaux a repris. Le lien avec les non-alignés a été maintenu, notamment par l'intermédiaire de l'Inde. L'opposition des pays islamiques eux-mêmes a diminué. Le bilan n'est pas mauvais. Mais après que sa proposition de « *solution politique* » transmise le 14 mai dernier par le gouvernement de Kaboul, à la veille des rencontres de Vienne, n'eut provoqué qu'un silence poli, le Kremlin se devait de garder l'initiative.

2) *Les dirigeants soviétiques ont* essayé de troubler le sommet de Venise en accentuant les contradictions et les divisions dans le camp occidental. Avant la rencontre, la presse de Moscou avait mis l'accent sur les intérêts opposés entre l'Europe et le Japon d'un côté, les Etats-Unis de l'autre, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans les rapports avec l'U.R.S.S. « *La ligne aventuriste dirigée contre la détente aggrave non seulement la confrontation entre l'Est et l'Ouest*, écrivait la *Pravda* de dimanche, *mais encore les divergences entre les Etats-Unis et ses alliés.* » L'initiative soviétique vise à approfondir ces divergences, à accroître le trouble et la *confusion*.

La voie à suivre

Pour donner plus de poids à son intervention dans le sommet *des sept, M. Brejnev avait choisi* de s'adresser directement au président Giscard d'Estaing pour bien montrer aux yeux des autres Occidentaux ce que voulait dire l'« *esprit de Varsovie* » et pour montrer aussi au chancelier Schmidt, attendu la semaine prochaine à Moscou, la voie à suivre.

L'opération s'est soldée par un échec, au moins partiel, puisque les Sept se sont mis d'accord sur un texte assez dur pour Moscou. Après la déclaration de l'Europe des Neuf sur l'Afghanistan, les Soviétiques auraient voulu éviter une nouvelle condamnation. L'incapacité des grands pays industrialisés à *s'entendre aurait* témoigné du refus des « petits partenaires » de suivre les Etats-Unis. Nul doute que Moscou va dénoncer la « *pression* », voire le « *chantage* » auquel ils ont été soumis de la part de Washington, mais il n'en demeure pas moins que les Européens, les Japonais et les Américains demandent d'une même voix le « *retrait permanent et complet* » des troupes soviétiques d'Afghanistan.

3) L'initiative annoncée dimanche est aussi un signal en direction des non-alignés, et notamment des pays islamique, alors que le Kremlin a dénoncé la réunion, en Suisse, du comité spécial comme une « *nouvelle provocation anti-afghane* ». L'U.R.S.S. accroît sa pression diplomatique sur le Pakistan et manifeste une animosité croissante à l'égard de l'Iran, accusé de servir de base aux ingérences de l'impérialisme américain. Elle rejette toute solution qui ne passerait pas par la reconnaissance du gouvernement de Kaboul, mais elle montre sa « bonne volonté » et place ainsi le « engagés ».

4) Le dernier objectif est d'ordre intérieur. Ce lundi se réunit à Moscou un plénum du comité central, le premier depuis le « coup de Kaboul » et qui sera suivi mardi par une session du Soviet suprême. Même si la politique étrangère n'est pas un sujet soumis à la discussion publique, les dirigeants soviétiques pourront faire valoir aux responsables du parti et aux députés qu'ils entreprennent tout pour sauvegarder la détente et la paix, que les Etats-Unis sont entièrement responsables de la tension internationale et, par conséquent, des difficultés économiques traversées actuellement par l'U.R.S.S.

Au-delà de ces considérations tactiques, l'initiative de Moscou annonce-t-elle un changement de politique ? On ne peut exclure totalement que le Kremlin ait voulu lancer un signal, qu'il était prêt véritablement à rechercher une solution politique en Afghanistan comprenant un calendrier de retrait de ses troupes, parallèlement à des négociations sur la cessation des ingérences extérieures. Il pourrait être disposé à des compromis à condition que les voisins de l'Afghanistan et les Occidentaux acceptent les bases de négociations proposées le 14 mai dernier, c'est-à-dire la fin des ingérences en provenance du Pakistan et de l'Iran et la reconnaissance du régime pro-soviétique installé à Kaboul. La grande majorité des observateurs occidentaux à Moscou sont sceptiques. Mais même si cette initiative n'est qu'un artifice tactique, le Kremlin a tout intérêt à laisser croire le contraire.

DANIEL VERNET.

LE SOMMET DE VENISE ET LE RETRAIT

Les Sept veulent réduire sensiblement leur dépendance à l'égard du pétrole

Les délibérations économiques des Sept ont porté principalement sur la stratégie à mettre en œuvre, tant au sein des pays industrialisés qu'à l'égard du tiers-monde, pour pallier les conséquences de la crise de l'énergie. « Les hausses répétées du prix du pétrole risquent de nous conduire à une récession mondiale... Il est important que puisse sortir de ce sommet un message clair pour rappeler à la responsabilité les pays concernés, et en particulier ceux de l'OPEP », a déclaré M. Cossiga, premier ministre italien, qui préside les travaux, en commentant, dimanche soir 22 juin, les premiers résultats des entretiens.

Un communiqué a été préparé avant le sommet par les représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement — il s'agit, pour la France, de M. Bernard Clappier, ancien gouverneur de la Banque de France, — où sont retrouvés les différents thèmes qui ont été abordés dans les interventions. Il est possible de distinguer les principales rubriques suivantes : la politique énergétique à suivre par les pays industrialisés, les relations avec les pays de l'OPEP, l'aide au tiers-monde, les améliorations à apporter au mécanisme de financement de l'économie internationale.

Venise. — Les Sept vont mettre l'accent sur la nécessité de rompre le lien entre l'augmentation de la consommation de pétrole et la croissance économique. C'est un point sur lequel a particulièrement insisté M. Giscard d'Estaing.

Les Sept privilégient le développement des énergies alternatives. L'horizon fixé est 1990. Il conviendrait alors, lit-on dans le projet de communiqué, que la production de ressources de substitution au pétrole se situe entre 15 et 20 millions de barils-jour d'équivalent pétrole. Il s'agit d'un chiffre considérable : 20 millions de barils-jour égalent en effet environ 1 milliard de tonnes par an, le double de la production de pétrole de l'Arabie Saoudite.

La moitié de cette énergie hors pétrole viendrait du charbon, le tiers du nucléaire, le reste des énergies de synthèse et des énergies nouvelles. M. Giscard d'Estaing, très favorable à cette orientation, a suggéré que les pays industrialisés créent un groupe d'observation, qui surveillerait la mise en œuvre de ce programme d'indépendance.

Des efforts jusqu'ici infructueux entrepris par le président des Etats-Unis pour relever le prix du pétrole dans son pays, il n'a été apparemment guère question. M. Carter a indiqué toutefois que l'opinion publique américaine était en train d'évoluer et

De notre envoyé spécial

de mieux comprendre la nécessité de discipliner sa consommation d'énergie. La référence dans ce communiqué à la nécessité pour les prix intérieurs de correspondre aux cours mondiaux n'était pas en tout cas acquise.

Le président Carter a, quant à lui, vivement critiqué l'irresponsabilité de l'OPEP. Cet avis est largement partagé par les autres responsables du monde industrialisé. Cependant, M. Giscard d'Estaing et Mme Thatcher ont fait valoir que toute condamnation devrait être nuancée afin de ne pas décourager les éléments les plus modérés parmi les pays producteurs.

Un sommet Nord-Sud

Critiques et condamnation ne signifient pas rupture : les Sept, au contraire, se disent ouverts à l'idée d'engager un dialogue avec les pays producteurs de pétrole. Reprenant une idée du rapport de la « commission Brandt », MM. Schmidt, Trudeau et Okita sont favorables à la préparation d'un sommet Nord-Sud auquel participeraient, en nombre limité, les représentants des pays industrialisés, des pays producteurs de pétrole, des pays en voie de développement et éventuellement des pays de l'Est.

Les pays en voie de développement figurent parmi les principales victimes de la crise, et, comme l'a souligné le chancelier Schmidt, le niveau atteint par leur endettement est devenu extrêmement préoccupant. Certains, dont M. Giscard d'Estaing, ont insisté sur la nécessité d'un meilleur partage de la charge de l'aide. Aujourd'hui, celle-ci incombe surtout aux pays industrialisés occidentaux. L'effort des pays de l'OPEP et surtout des pays communistes — ces derniers ne faisant pratiquement rien — devrait s'accroître. Il conviendrait aussi d'entreprendre un effort important pour aider les pays en voie de développement à accroître leur propre production d'énergie. Un programme spécifique de la Banque mondiale pourrait être conçu à cette fin.

Enfin, et peut-être surtout, il convient de mieux adapter les mécanismes de financement internationaux privés et publics. Evoquant leur rôle à l'intérieur même du monde industrialisé, le chancelier Schmidt a manifesté de l'inquiétude devant le danger considérable que pouvait représenter, pour la stabilité de l'économie, la masse des eurodollars en circulation. Le chancelier a suggéré la création d'un système de sécurité pour garantir les banques privées contre un possible dérèglement du dispositif susceptible de provoquer des faillites en chaîne.

PHILIPPE LEMAITRE.

Pour une évacuation totale

(Suite de la première page.)

M. Leonid Brejnev supposait sans doute jouer sur du velours. La nouvelle allait prendre les Sept (qui sont huit en fait puisque M. Jenkins, président de la Commission de la C.E.E., est admis dans le cercle des industrialisés) par surprise, semer la confusion, voire accentuer les divisions. C'était oublier une donnée : si les sujets de divergences ne manquent pas dans le trio Europe-Etats-Unis-Japon, l'Afghanistan n'est pas du nombre. On avait pu s'en rendre compte le vendredi 13 juin, lors du sommet européen à l'issue duquel les Neuf adoptèrent une déclaration très ferme sur ce sujet. On s'en est encore rendu compte dimanche. Et, pour que la chose soit bien claire, les Sept n'ont pas hésité à rompre avec la tradition et à publier au soir du premier jour de leurs travaux une déclaration politique qui constitue, elle aussi, une réponse sans concession à l'initiative soviétique.

Ce texte reprend pour l'essentiel la déclaration des Neuf : l'invasion de l'Afghanistan est jugée *« inacceptable »*, *« incompatible avec la volonté d'indépendance nationale du peuple afghan »* et mettant en cause *« les fondements mêmes de la paix dans cette région et dans le monde »*. Quant au retrait d'unités soviétiques annoncé le matin même par l'agence Tass, il devra *« s'il est confirmé, être permanent et être poursuivi jusqu'au retrait complet des forces soviétiques »*.

Comme le disait un membre de la délégation américaine, *« Brejnev nous a fait un beau cadeau en imposant son ordre du jour à Venise. Il nous a aidés à éclipser les malentendus transatlantiques. »* Un peu plus tard, un haut fonctionnaire américain — qu'il est impossible d'identifier plus précisément, mais qui est aisément reconnaissable — expliquait avec une grande satisfaction que, grâce à l'U.R.S.S., les Sept avaient reconnu le caractère *« global et non pas seulement local »* de la crise afghane, et l'inadmissibilité d'un retrait partiel des troupes soviétiques. La même personnalité ne s'en déclarait pas moins disposée à étudier de près l'initiative de Moscou ; pour elle, ce n'est que dans quelque temps qu'il sera possible de dire si M. Brejnev s'est livré à une simple manœuvre dilatoire, ou si l'annonce d'un premier retrait constitue l'indice de la lassitude soviétique. En attendant, a ajouté ce responsable, la pression de l'Occident doit s'appliquer sur tous les fronts, pour que l'Afghanistan (*« qui ne doit pas être une répétition de la Tchécoslovaquie »*), retrouve un statut de non-aligné. La prudence de la réaction de ce haut fonctionnaire — pourtant peu suspect de sympathie pour l'U.R.S.S. — indique un certain intérêt américain pour l'initiative soviétique.

Autre indice de cet intérêt : les déclarations publiques de M. Brzezinski qui, dans une interview télévisée enregistrée dimanche également, a affirmé : *« Nous devons étudier la proposition soviétique très sérieusement pour savoir si on est en présence d'un redéploiement tactique des troupes, d'une simple rotation ou d'un signal plus significatif. »* Le conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité a d'autre part évalué à *« au moins quatre-vingt-cinq mille »* les effectifs soviétiques stationnés en Afghanistan, auxquels s'ajoutent quarante mille militaires basés à la frontière et *« engagés occasionnellement dans des opérations à l'intérieur de l'Afghanistan »*. Ces déclarations sont à rapprocher d'informations en provenance de la délégation française, et selon lesquelles le contingent soviétique en Afghanistan n'aurait pas été sensiblement renforcé au cours des dernières semaines.

Malgré ces analyses convergentes, le fait que M. Giscard d'Estaing ait été averti trente-six heures à l'avance du retrait de certaines unités soviétiques n'a pas été forcément bien accueilli ici. Mais il est vrai que le président de la République française bénéficie d'une indulgence, en particulier du côté américain ; c'est un traitement qu'on ne songe nullement à accorder, par exemple, au chancelier Schmidt. M. Giscard d'Estaing a pu maintenir en tout cas un certain suspense pendant toute la matinée de dimanche, ne révélant à ses collègues le contenu du message oral de M. Brejnev qu'au cours du premier déjeuner de travail du sommet. Il n'a pas manqué, bien sûr, d'établir un lien entre ce contact privilégié avec Moscou et sa rencontre avec M. Brejnev à Varsovie.

En fin d'après-midi M. Giscard d'Estaing s'est expliqué avec le président Carter, à la demande de ce dernier, sur un certain nombre de problèmes : outre l'Afghanistan, l'Iran et le Proche-Orient, les deux hommes ont parlé du manque de consultation entre alliés. Ce dernier sujet était, il faut le reconnaître, de circonstance, mais le dossier est si épais que les deux présidents sont tombés d'accord pour admettre qu'on ne pouvait le traiter au cours d'une rencontre aussi brève.

Explications germano-américaines

La soirée de samedi avait été consacrée également à des consultations entre alliés. Il s'agissait cette fois des relations germano-américaines, qui n'ont pas cessé de se détériorer depuis quelques mois. Le tête-à-tête Carter-Schmidt, qui avait été annoncé à l'avance, a eu lieu à l'hôtel Cipriani, la résidence du chef de la Maison Blanche ; il a duré environ quatre-vingt-dix minutes.

A s'en tenir aux explications fournies à l'issue de l'entretien par les deux intéressés, tout s'est très bien passé et tous les malentendus ont été dissipés. Les deux hommes, comme a tenu à le faire remarquer M. Carter, *« se sont toujours aimés »*. Reste pourtant cette fameuse lettre de M. Carter au chancelier Schmidt, une lettre qui a fort *« étonné »* le chancelier, pour reprendre l'expression de son porte-parole, M. Bolling. Reste encore cette interview, accordée à la fin de la semaine dernière, au *Washington Post*, et dans laquelle le chancelier ne cachait pas son irritation à l'égard de M. Carter. Restent enfin les confidences de la délégation allemande : les malentendus ont peut-être été dissipés, mais le climat de méfiance, qui empoisonne les relations entre Bonn et Washington, demeure.

En fait, du côté ouest-allemand, on a l'impression d'avoir été victime de la part, sinon de M. Carter, du moins de M. Brzezinski, d'un procès d'intention. Les ouvertures faites en direction de l'U.R.S.S. s'inscrivaient, selon cette thèse, dans les suites logiques de la décision prise le 12 décembre dernier par l'OTAN de renforcer la panoplie nucléaire de l'alliance, grâce aux Pershing-2 et aux missiles de croisière. Cette décision comprenait en effet, font remarquer les Allemands, une offre de négociation à l'U.R.S.S. Le chancelier n'a fait que s'en tenir à ce document en proposant de profiter du délai avant lequel les Pershing et les missiles de croisière ne pourront pas être installés pour ouvrir avec les Soviétiques des négociations, à condition qu'ils suspendent non pas la production des SS-20, mais le déploiement de ces missiles dans la partie occidentale de l'U.R.S.S. Jamais, ajoutent les Allemands, ils n'ont entendu se soustraire à l'engagement souscrit à Bruxelles d'accepter sur leur sol les Pershing-2.

Ces explications ne sont pas jugées entièrement satisfaisantes du côté américain. Dimanche soir, on reconnaissait dans l'entourage de M. Carter que la discussion avec le chancelier Schmidt avait confirmé l'existence de divergences. *« L'Allemagne fédérale doit choisir entre rester l'Allemagne d'Adenauer ou redevenir celle de Bismarck. Nous craignons que le chancelier Schmidt, en voulant donner à son pays un poids politique égal à son poids économique, ne s'engage sur la voie de Bismarck »*, nous disait crûment un membre de la délégation.

A propos des euromissiles, on récuse les explications du chancelier Schmidt en faisant remarquer que la décision de les installer a été prise par l'alliance et non pas par un seul pays. La façon de faire du chancelier, ajoute-t-on, ne peut qu'ouvrir une brèche parmi les pays de l'OTAN et encourager, dans leur hésitation, des pays comme la Hollande et la Belgique, qui n'ont pas encore dit définitivement oui à l'implantation sur leur territoire des Pershing et des missiles de croisière.

Pour autant qu'on le sache, le chancelier Schmidt n'aurait pas été entièrement convaincu par cette argumentation et serait toujours prêt à sonder les Soviétiques pour voir quel accueil ils réservent à sa proposition. D'où l'inquiétude américaine qui persiste, en dépit des déclarations officielles : le problème n'est pas que le chancelier aille ou non à Moscou, c'est ce qu'il y dira.

La conversation Carter-Schmidt a été bien moins tendue à propos de l'Afghanistan, la R.F.A. ayant manifesté concrètement sa condamnation de l'invasion en boycottant les Jeux olympiques. Le chancelier n'a pas manqué, d'ailleurs, de rappeler ce dernier point à M. Carter, pour prouver sa loyauté. Bien que la déclaration sur l'Afghanistan, publiée dimanche soir, ne le mentionne pas, il est entendu que M. Schmidt exposera à M. Brejnev les vues des Occidentaux sur la question. Il n'agira pas cependant en porte-parole dûment mandaté de ces derniers.

JACQUES AMALRIC.

LES RÉACTIONS

M. LECANUET : geste tactique ou politique ?

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a commenté dimanche en ces termes (au cours de la Fête de la liberté organisée au Bourget par la formation qu'il dirige) l'annonce d'un retrait partiel des troupes soviétiques d'Afghanistan : « Il reste à connaître l'ampleur de ce retrait. Il reste à savoir si ce geste est simplement tactique et d'apparence ou s'il ouvre — comme nous voulons l'espérer — de nouvelles perspectives politiques.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a souligné, dimanche 22 juin à Saint-Pourçain-sur-Rioule (Allier) *« la très grande publicité donnée au message de M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing, pour montrer sans doute que le président de la République, après son voyage à Varsovie, était en rapport constant et étroit avec le gouvernement soviétique. Ce voyage à Varsovie ne se justifierait que si le président de la République était allé là-bas pour dire à M. Brejnev : « Cela suffit ! » Mais aller à Varsovie, comme le président de la République nous l'a explique lui-même, pour poursuivre une discussion, cela nous paraît dérisoire, dangereux, puisque, en définitive, il a cautionné l'action des Soviétiques. »*

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du parti socialiste, a indiqué, dimanche 22 juin à Mialet, près d'Alès (Gard), à l'issue d'une fête de la fédération socialiste : *« Nous pensons que l'U.R.S.S. doit retirer ses troupes. La mesure annoncée est un bon début. Il faut que cela continue dans l'intérêt de la détente internationale. »*

M. Chevènement a cependant ajouté : *« Il faut rester extrêmement prudent, car nous ne connaissons pas le contenu précis de la lettre de M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing, sinon par la propagande que l'Elysée orchestre. »*

M. FITERMAN : un geste de bonne volonté.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., estime que l'annonce du retrait partiel des troupes soviétiques engagées en Afghanistan représente *« un geste de bonne volonté »* de la part de l'U.R.S.S. *« Ce geste*, a-t-il déclaré dimanche 22 juin à Marseille, *porte un coup très dur à toute cette campagne développée dans les pays occidentaux et qui tente de présenter la situation en Afghanistan comme catastrophique et la présence des troupes soviétiques comme une sorte de colonisation. Cette décision confirme bien que la présence soviétique répondait à une demande d'aide face à des ingérences extérieures venant soutenir la réaction intérieure. »*

Dans la presse parisienne

L'HUMANITÉ : la situation n'est pas aussi apocalyptique que l'assurent les chroniqueurs.

» Ce qui paraît certain, c'est que le gouvernement soviétique n'opérerait pas un retrait de ses troupes, fût-il partiel, si la situation en Afghanistan était aussi apocalyptique que l'assuraient les chroniqueurs, en érigeant le conditionnel en méthode d'information, en rapportant pieusement n'importe quel ragot, en présentant comme « digne de foi » *la rumeur la plus stupide. »*

(RENÉ ANDRIEU.)

LE MATIN DE PARIS : il ne peut y avoir de demi-mesure.

« Ou bien c'est un « coup de bluff », ou bien l'U.R.S.S. se prépare réellement, et à moyen terme, à retirer ses troupes de l'Afghanistan. Si la première hypothèse se vérifiait, le chef de l'Etat français, qui est visiblement devenu l'interlocuteur préférentiel du leader soviétique, apparaîtrait comme le diviseur du front occidental, mais aussi comme le coursier de Leonid Brejnev. Le 19 mai, à Varsovie, M. Valéry Giscard d'Estaing a donc fait un pari qui pourrait être lourd de conséquences désastreuses. A l'inverse, un rappel des troupes d'occupation couronnerait la détermination du président français à vouloir se tenir à égale distance de Washington et de Moscou, à être la « mouche du coche » des deux superpuissances. Si l'on tient compte du communiqué du dernier sommet franco-allemand, seul le retrait total de l'armée rouge signifierait une victoire diplomatique de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il va de soi, en effet, que dans ce domaine, il n'y a pas de demi-mesure. »

L'AURORE : une histoire cousue de fil rouge.

« La belle histoire, en vérité, cousue d'un fil rouge trop apparent et lancée dans le dessein d'apporter des arguments « concrets » *à ses* « amis » *européens, soumis aux critiques de M. Jimmy Carter et de ses conseillers.*

» Qui croira une seconde, en effet, que l'état-major soviétique serait prêt à évacuer l'Afghanistan ? Contre quoi ? Et pourquoi ?

» Qui ne saisira pas qu'il s'agit, avant tout, d'accentuer les divisions entre alliés ?

» Que, de même que les régiments soviétiques qui ont quitté la R.D.A. stationnent désormais en Tchécoslovaquie et qui se sont trouvés, comme par enchantement, remplacés par des unités fraîches, venues directement d'U.R.S.S., ceux qui abandonneraient éventuellement l'Afghanistan seraient automatiquement relevés par des forces équivalentes ou supérieures, débarquées nuitamment sur l'aéroport de Kaboul ou d'ailleurs. »

(JACQUES GUILLEMÉ-BRULON.)

« LA LETTRE DE LA NATION » : M. Giscard d'Estaing risque de faire figure de comparse.

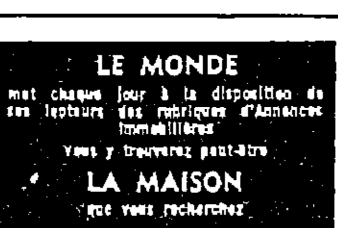
« Leonid Brejnev a-t-il fait à Valéry Giscard d'Estaing une bonne manière ou un cadeau empoisonné en lui réservant la primeur d'un retrait partiel des forces soviétiques d'Afghanistan ?

» La réponse dépend de l'exactitude de la nouvelle, ou plus exactement de l'importance et de la nature du retrait annoncé. Aussi le porte-parole de l'Elysée a-t-il été plutôt imprudent en soulignant tout de suite le lien entre la rencontre de Varsovie et le traitement d'interlocuteur privilégié accordé au président français.

» En effet, s'il apparaît que l'annonce de ce retrait à la veille du sommet de Venise n'était qu'une manœuvre pour créer un peu plus de confusion au sein du camp occidental, Valéry Giscard d'Estaing risque de faire figure de compère ou, au mieux, de comparse dans une opération soviétique d'intoxication ou de « désinformation », comme on dit maintenant. »

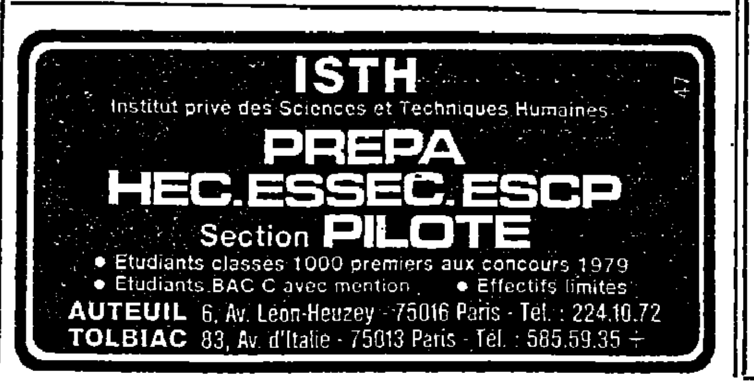
(PIERRE CHARPY.)











DE TROUPES SOVIÉTIQUES D'AFGHANISTAN

BONN : M. Schmidt espère obtenir lui aussi « quelque chose à Moscou »

De notre correspondant

Bonn. — On considère naturellement à Bonn que l'initiative de M. Brejnev *vise également* à mettre en valeur le rôle que le Kremlin accorde à la France sur l'échiquier *diplomatique. Mais* si on s'efforce de dissimuler toute amertume, on est quelque peu embarrassé que les dirigeants de l'U.R.S.S. aient choisi de faire un tel geste une semaine seulement avant le voyage du chancelier Schmidt à Moscou.

Encore croit-on voir un peu plus clair *désormais dans la stratégie* diplomatique du Kremlin. Le président Giscard d'Estaing a *été privilégié dans* la *mesure* où c'est à lui qu'a été adressé le message de M. Brejnev. En même temps, il paraît de plus en plus probable que M. Schmidt obtiendra *« quelque chose »* à Moscou en ce qui concerne la négociation sur le contrôle des armements. Personne ne doute en effet — certains Soviétiques le disent d'ailleurs très ouvertement — que le Kremlin souhaite la victoire du chancelier aux élections fédérales du 5 octobre. Il importe donc qu'il ne revienne pas de Moscou les *mains vides*. Ainsi *s'explique* d'ailleurs que l'Union soviétique n'ait guère réagi contre le boycottage ouest-allemand des Jeux olympiques et que la situation à Berlin soit plus calme que jamais.

Il n'est donc pas trop surprenant que Washington continue d'envisager avec un peu d'*inquiétude* un éventuel accord Schmidt-Brejnev touchant une négociation *sur les fusées eurostratégiques*. Cette affaire ne peut d'ailleurs que dérouter le public. Dans un premier temps, les porte-parole officiels de Bonn avaient expliqué qu'il n'y aurait aucune divergence à ce sujet entre la R.F.A. et les Etats-Unis. La lettre du président Carter au chancelier Schmidt aurait simplement rappelé la décision prise par l'OTAN, en décembre dernier, de moderniser l'armement nucléaire de l'alliance, tout en proposant à l'U.R.S.S. des négociations sur ce sujet.

Samedi pourtant, dans une interview au *Washington Post*, le chancelier lui-même a dit que le message du chef de la Maison Blanche était *« étonnant »*. La presse ouest-allemande n'hésite pas, pour sa part, à soutenir qu'en cette occasion M. Schmidt serait resté fidèle à sa réputation de « grande gueule ». Celui-ci reproche, en effet, *« à certains qui sont venus sur la scène après moi de ne pas connaître l'arrière-plan historique de la controverse entre l'Est et l'Ouest »*. Allusion qui ne saurait s'adresser qu'au président Carter et à son conseiller, M. Brzezinski.

Après cette controverse, les premiers comptes rendus de Venise *donnent l'impression* au public ouest-allemand que tous les différends avec les Etats-Unis *auraient* leur *origine* dans de simples malentendus : l'harmonie serait complète entre Bonn et Washington, lorsqu'il s'agit du voyage de M. Schmidt à Moscou.

Pour les spécialistes cependant, bien des problèmes ne sont pas résolus. Dans son interview au *Washington Post*, le chancelier se déclare résolu à maintenir *« des relations normales »* avec l'Union soviétique, alors que le président Carter voudrait *« punir »* le Kremlin pour son invasion de l'Afghanistan. Du côté américain, on continue de se demander si M. Schmidt ne voudrait pas s'engager dans une négociation touchant l'installation sur le sol européen de fusées à moyenne portée. L'OTAN a de toute manière besoin d'un délai de trois ans pour produire les Pershing-2 et les missiles de croisière — même si entre-temps l'U.R.S.S. continue de produire chaque semaine une nouvelle fusée SS-20.

JEAN WETZ.





EN PRÉSENCE DE JOURNALISTES

Plusieurs unités de l'armée rouge ont quitté Kaboul

Radio-Kaboul a diffusé le communiqué de Moscou annonçant le retrait de certaines unités soviétiques à un moment où de graves affrontements ont lieu au sein du régime Karmal. Ainsi, la radio officielle a-t-elle annoncé que le numéro 2 de l'équipe dirigeante, M. Assadullah Sarwari, était allé suivre un traitement à Moscou quelques jours après le départ en U.R.S.S., pour les mêmes raisons, du général Abdoul Qader, numéro 3 du régime. Selon les réfugiés afghans les deux hommes auraient pu être blessés dans des attentats. Lundi matin 23 juin le ministre afghan de l'information a fait état du départ pour l'U.R.S.S. d'une division soviétique

De son côté, l'agence soviétique Tass a indiqué, dimanche 22 juin, *qu'une « cérémonie* d'adieux », à l'occasion du départ d'Afghanistan de l'une des unités soviétiques, *s'était tenue* dans la matinée à Kaboul, « en présence des journalistes afghans et étrangers ». Un régiment de blindés soviétiques T-62, ainsi qu'une unité d'artillerie légère ont été évacués, écrit l'envoyé spécial de *l'Humanité* dans la capitale afghane, Jacques Coubard. Il précise que l'opération s'est déroulée en présence du chef d'état-major de l'armée afghane, le général Gholaka. *« Les contre-révolutionnaires n'ont pu constituer des forces armées importantes ; ils ont reculé partout »*, a déclaré celui-ci en français au journaliste. Il a ajouté : *« Cela, nous avons pu l'obtenir grâce à l'aide de nos camarades soviétiques et nous les en remercions vivement ».*

L'envoyé spécial de l'Humanité s'est d'autre part rendu à Hérat, à l'ouest du pays, où il a visité une école servant à des cours d'al*phabétisation*, incendiée par les résistants. Un membre du comité central du Parti démocratique et populaire lui a déclaré : *« Jamais les rebelles n'ont été maîtres de la ville, comme le décrivaient les radios occidentales. »*

L'envoyé spécial de *l'Humanité* écrit cependant : *« La ville sort à peine du cauchemar. Depuis février, les attaques des rebelles, les exécutions sommaires auxquelles ils se sont livrés ont fait trois cent cinquante morts dans la population. Cent six membres du Parti démocratique ont été tués au cours des combats ou assassinés avec une cruauté médiévale.*

» Les premiers chocs avec les contre-révolutionnaires remontent à deux ans, aux débuts du nouveau régime.

» Mais c'est après le renversement du gouvernement Amin, dont les exactions avaient traumatisé la population et décimé les rangs du Parti démocratique, que les commandos terroristes se sont lancés dans des opérations à l'intérieur de la ville, équipés cette fois d'armes modernes.

» Ces précisions m'ont été fournies par le ministre des travaux publics, Mohamed Nazar, membre du comité central du Parti démocratique, dans son P.C. de l'hôtel Hérat, d'où il dirige la remise en marche de la ville. »

M. Mohamed Nazon a aussi déclaré : *« Les rebelles, avec l'appui de maoïstes, avaient réussi à tromper une partie de la population. Ils imposaient leurs prix aux commerçants. Ils faisaient fermer les boutiques. Ils brûlaient des écoles, incendiaient les récoltes des paysans, qui refusaient de se ranger à leur côté.*

» Depuis deux mois, trente femmes de nos camarades ont été enlevées par les rebelles, et nous savons de quelles violences ils sont capables à leur égard. Ils prennent parfois des otages. Ainsi une famille de treize personnes a été kidnappée pour être échangée contre un terroriste prisonnier. »

Samedi 21 juin, la nouvelle grève déclenchée à Kaboul était largement suivie, affirment les organes de presse, notamment l'A.F.P., dont un représentant se trouve actuellement à Kaboul. La plupart des échoppes demeuraient fermées. Le mouvement semblait moins suivi dans d'autres secteurs d'activités, l'administration et les transports notamment fonctionnaient normalement. Des chars et des blindés transporteurs de troupes sillonnaient la ville, tandis que des hélicoptères armés effectuaient des passages à faible altitude. Des étudiants ont néanmoins défilé sans incidents.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé, le 22 juin, la signature de nouveaux contrats, accords et protocoles sur la coopération économique et technique entre les deux pays. L'U.R.S.S. apportera son appui pour la réalisation en Afghanistan de divers projets : combinat minier intéressant le cuivre, raffinerie de pétrole d'une capacité de 500 000 tonnes par an, transport d'électricité. L'agence soviétique rappelle que l'U.R.S.S. met en valeur avec l'Afghanistan *« d'importantes réserves de gaz naturel »* et notamment un *« nouveau gisement à Djarkoudouk »*. Ce gaz est livré à l'U.R.S.S ainsi que des engrais.

UNE LETTRE D'ENSEIGNANTS FRANÇAIS

Nous avons reçu la lettre suivante :

A la suite des articles publiés dans *le Monde* des 23 janvier, 22 mai et 6 juin, et des déclarations et motivations anonymes rendues publiques laissant entendre, par leur anonymat même, que la presque totalité des enseignants français travaillant à Kaboul les soutenait, les professeurs soussignés, en poste en Afghanistan, tiennent à attirer votre attention sur les points suivants :

1) pour la majorité d'entre eux, ils n'ont été, en aucune manière, informés de ces pétitions ayant circulé dans certains milieux restreints de Kaboul ;

2) ils n'ont jamais été signataires de la motion de soutien à la pétition pour l'*« union dans les luttes »* parue dans *le Monde* du 22 mai dont l'amalgame avec la déclaration du 23 janvier leur semble hors de propos et tout à fait déplacée.

Patrice Bruyand, professeur au C.P.F.A. ; Jean-Claude Damamme, professeur au lycée Esteqlal ; Amsalé Damamme, professeur au lycée Malalaï ; Colette Dedieu, professeur au lycée Esteqlal ; Georges Dedieu, directeur du C.P.F.A. ; Jean Perol, *directeur de la mission d'enseignement secondaire* ; Germaine Rogier, Hélène Tournie, Claude Tournie, Patrice Mallard, Serge de Laugier de Beaurecueil, professeurs au lycée Esteqlal.

Les représentants de la résistance ne sont pas satisfaits des conclusions de la conférence islamique en faveur d'un règlement négocié

De notre envoyée spéciale

Mont-Pèlerin. — L'information selon laquelle les Soviétiques s'apprêteraient à retirer des troupes d'Afghanistan a été accueillie avec satisfaction par M. Habib Chati, secrétaire général de la Conférence islamique, qui a joué un rôle de médiateur durant les deux jours des travaux du *Comité ad hoc* chargé de trouver une solution au problème afghan (*le Monde* des 20 et 22-23 juin). Il nous a néanmoins déclaré que les Soviétiques devraient fixer dans les délais les plus brefs le calendrier et les modalités de ce retrait. Pour leur part, les délégués afghans, déjà déçus par le peu de résultats de la réunion, ont fait montre d'un scepticisme total, les uns se demandant par quelle sorte de bataillons allaient être remplacés ceux qui seraient retirés *« parce qu'ils ne servaient plus à rien »*, les autres déclarant que, à leur sens, il ne s'agissait que d'*« une grossière manœuvre au moment où les sept Grands se réunissent à Venise, destinée à jeter de la poudre aux yeux »*.

Si la rencontre de la petite station vaudoise de montagne de Mont-Pèlerin a tout de même permis à la résistance afghane d'être un partenaire à part entière de l'Iran et du Pakistan, ses neuf dirigeants n'ont pu présenter un programme politique structuré. Mais, ce qui est, à leurs yeux, essentiel, ils ont présenté des revendications communes.

Opposés à toute *« négociation directe ou indirecte avec le soi-disant gouvernement de Kaboul »* et à toute *« négociation directe avec le gouvernement agresseur d'Union soviétique »*, convaincus d'autre part que *« le seul langage que l'ennemi comprenne passe par le canon de nos fusils »*, les résistants n'en font pas moins *« confiance aux armes de la logique et de l'entendement »*.

C'est au nom d'un *« front unifié de moudjahidin »* qu'ils ont fait une déclaration où ils affirment *« une voie réellement indépendante et authentiquement islamisante »*. Vient ensuite une réfutation des arguments des Soviétiques pour justifier leur intervention. La partie la plus importante de la déclaration comporte des vœux adressés au comité, à la Conférence islamique et à l'ONU. Il y est demandé aux Etats membres de la Conférence islamique de rompre *« toutes relations avec l'U.R.S.S. »*. Les motifs invoqués à l'appui de cette requête sont non seulement l'occupation de l'Afghanistan, mais aussi le *refus du Kremlin de participer* à la réunion du Mont-Pèlerin. Les Etats islamiques devraient, d'autre part, reconnaître le mouvement de résistance comme le *« seul représentant légitime du peuple de l'Afghanistan »*, ce qui ne serait que la *« conséquence logique »* de la non-reconnaissance du *« gouvernement illégal de Kaboul »* et devrait se concrétiser lors de la prochaine réunion des ministres islamiques des *affaires étrangères* à New-York, où le problème *« devrait être discuté en priorité »*.

Laisser aux Soviétiques une « porte de sortie »

Les résistants souhaitent que le Conseil de sécurité des Nations unies soit saisi de la situation et qu'une conférence spéciale de l'ONU soit convoquée pour susciter l'aide aux réfugiés et au *« peuple opprimé de l'Afghanistan luttant pour sa libération »*. L'aide devrait notamment être fournie grâce à un fonds spécial alimenté par les membres de l'OPEP, les pays musulmans et d'autres pays amis. Le dirigeant de l'un des mouvements de libération Hez-e Islami, M. Hekmatyar Gulbouddin, nous a précisé que la résistance ne faisait pas appel dans le cadre du comité à une aide militaire parce qu'il était clair que celui-ci n'était pas en mesure de jouer un rôle dans ce domaine.

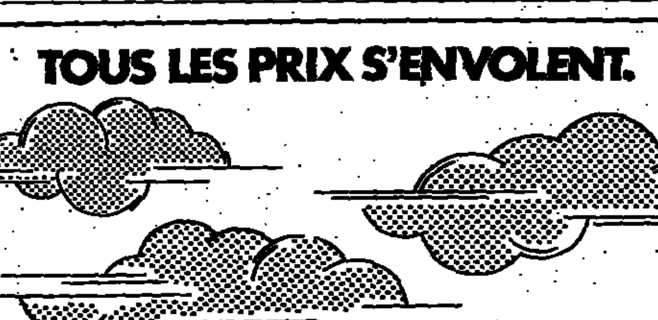
Le mouvement de résistance désirerait enfin ouvrir des bureaux à New-York, à Genève, et dans les capitales islamiques. A ce propos, M. Abdoul Sayaaf, qui dirigeait la représentation afghane, déclare que la presse ne devrait *« pas désigner les combattants de ce mouvement sous le terme de « rebelles »* comme le fait souvent la presse occidentale, ce qui peut donner à supposer qu'ils s'insurgent contre un gouvernement légal, *« alors que ce sont des libérateurs qui vont renverser un gouvernement fantoche représentant à peine 1 % de la nation »*. Selon M. Sayaaf, la résistance *« compte cent quatre-vingt mille combattants en armes, alors que l'armée de Karmal n'est plus composée que de vingt mille hommes »*.

Le comité tripartite a d'autre part publié un communiqué qui semble avoir laissé les Afghans sur leur faim. De laborieuses heures de pourparlers entrecoupées de pauses pour la prière ont pourtant *permis aux moudjahidin* de se faire entendre.

Le comité est conscient des *souffrances* du peuple afghan et de la nécessité de lui venir en aide sur le plan humanitaire. Le texte met l'accent sur les pénuries *« de plus en plus graves »* de vivres, médicaments et vêtements, dues notamment à *« la destruction générale de villages entiers et des récoltes et à l'empoisonnement de l'eau potable et d'autres exactions perpétrées par les forces armées étrangères »*. Il y est question des *« droits nationaux inaliénables du peuple afghan à déterminer sa propre forme de gouvernement et à choisir le système économique, politique et social qui lui convient loin de toute intervention ou pression étrangère »*. Pour atteindre cet objectif, les négociations demeurent la seule voie que le communiqué envisage. MM. Chatti et Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères iranien, ont souligné que, pour pouvoir négocier, les Afghans devraient former une *organisation*. M. Chatti nous a précisé qu'il faut laisser aux Soviétiques une *« porte de sortie »* afin que des contacts puissent avoir lieu ; les délégués afghans insistent pour leur part sur l'importance de la lutte armée.

M. Ghotbzadeh nous a déclaré qu'aider la cause afghane permet de montrer que *« le monde compte désormais deux ennemis, car l'impérialisme américain n'est plus le seul à sévir. Il ne fait pas de doute que les Afghans luttent contre un ennemi puissant aux ressources illimitées. Il faut les aider afin qu'ils puissent résister. »* A la question de savoir si cette aide pourrait aller jusqu'à la fourniture d'armes, il a répondu : *« Nous attendons... Dans mon pays, des hommes voulaient s'engager pour l'Afghanistan, mais ils en ont été empêchés... »*

ISABELLE VICHNIAC.







DIPLOMATIE

Le président Carter va être le premier chef d'État étranger reçu en Yougoslavie depuis la mort de Tito

De notre correspondant

Belgrade. — Le président Carter va faire une visite officielle à Belgrade les 24 et 25 juin. Le chef de la Maison Blanche désire établir un premier contact personnel avec la nouvelle direction, notamment avec son président, M. Miatovitch, afin de témoigner de l'intérêt porté par les Etats-Unis à la Yougoslavie à un moment difficile de la situation internationale.

Depuis plusieurs années, il n'y a aucune difficulté majeure dans les relations américano-yougoslaves. Un climat de collaboration et de confiance s'est instauré progressivement grâce aux contacts incessants entre les membres des deux gouvernements, les parlementaires et les représentants de la vie culturelle, scientifique et sportive, grâce aussi aux liens noués entre les hommes d'affaires.

Les échanges économiques, notamment, ont fait des progrès rapides.

Des échanges déséquilibrés

En 1979, ils ont atteint le niveau record de 1 400 millions de dollars, plaçant les Etats-Unis parmi les tout premiers partenaires du commerce extérieur yougoslave. Mais, comme c'est le cas avec presque tous les autres grands pays occidentaux, ces échanges sont handicapés par le déficit permanent de la balance commerciale yougoslave. L'année dernière, ce déficit a été de près de 1 milliard de dollars, et, en 1980, la tendance s'est aggravée.

Pour y remédier, Washington et Belgrade ont conclu plusieurs accords ou conventions économiques et financières et, tout récemment, cinq cents hommes d'affaires yougoslaves et américains ont étudié à Dubrovnik les possibilités d'un accroissement des exportations vers le marché américain. Ils ont suggéré, en outre, des formes nouvelles de coopération industrielle, domaine insuffisamment exploité et qui offre pourtant de nombreuses perspectives d'élargissement des échanges. Les Etats-Unis, premier fournisseur en technologie de pointe et en licences, ont, par exemple, fourni les installations pour la première centrale nucléaire yougoslave à Krsko et pour un gigantesque ensemble pétro-chimique édifié dans l'île de Krk, face au port de Rijeka.

Clients intéressants pour un pays manquant de devises, les touristes américains sont chaque année toujours plus nombreux. Une convention signée à Washington fin 1979 a autorisé la compagnie aérienne yougoslave à établir quatre vols hebdomadaires et des vols charters entre les grands centres touristiques et économiques américains et yougoslaves.

Une collaboration militaire existe également entre les deux pays, mais on fait preuve à son sujet d'une grande discrétion, conformément à la règle qui veut qu'un strict silence soit observé sur tout ce qui touche à la défense. Néanmoins les milieux informés précisent que cette collaboration ne diffère pas de celle établie avec d'autres pays aussi bien de l'Est que de l'Ouest et que les fournitures de matériel militaire américain ont un caractère strictement commercial.

Seule l'activité de l' « émigration hostile » yougoslave aux Etats-Unis suscite parfois un malaise à Belgrade. On se félicite ici des mesures prises ces derniers mois par les autorités américaines pour empêcher cette activité et surtout des promesses faites dans ce sens par M. Carter. Mais un incident comme le dynamitage le mois dernier de la résidence du conseiller de l'ambassade yougoslave à Washington prouve, selon les autorités, l'inefficacité et le caractère partiel de ces mesures.

Des convergences

M. Carter et son hôte, M. Miatovitch, procéderont au traditionnel tour d'horizon de la situation internationale. Le gouvernement de Belgrade estime celle-ci *« explosive »* au Proche-Orient. Les accords de Camp David n'ayant donné aucun des résultats escomptés, les officiels et les organes de presse réaffirment la nécessité urgente de la reconnaissance de l'O.L.P. et du droit des Palestiniens à un Etat national. Si sur ce point les deux pays restent divisés, on ne peut en dire autant en ce qui concerne l'Afghanistan. Tout en refusant de prendre part sous quelque forme que ce soit aux rivalités entre les grandes puissances et les blocs, la Yougoslavie a condamné l'intervention soviétique d'autant plus énergiquement que la victime en est un pays indépendant et de surcroît non aligné.

A propos de l'Iran, la Yougoslavie s'est prononcée contre la prise des otages américains à Téhéran, *« acte contraire à l'une des normes fondamentales »* régissant les rapports internationaux. En revanche, la tentative militaire américaine avortée en vue de leur libération a été désapprouvée, parce que considérée comme une atteinte à l'intégrité territoriale de la République islamique.

La Yougoslavie ne participe pas à la polémique entre l'Est et l'Ouest à propos de l'installation de nouvelles fusées américaines en Europe. Elle rappelle cependant que tout renforcement du potentiel nucléaire sur notre continent constitue un danger supplémentaire pour la paix et que, plus généralement, il n'y a pas d'arme nucléaire « salvatrice ». C'est une des raisons pour lesquelles la Yougoslavie a constamment insisté pour que la réunion à Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ait lieu à la date prévue. Sans se faire d'illusions sur les difficultés auxquelles celle-ci devra faire face, les autorités yougoslaves sont persuadées que la poursuite du dialogue est le seul moyen pour éviter le pire.

M. Carter sera le premier chef d'Etat étranger à se rendre en Yougoslavie depuis la mort de Tito. L'importante publicité donnée à sa visite indique qu'un accueil chaleureux lui sera réservé. Il pourra vérifier, relèvent les commentateurs, la volonté des nouveaux dirigeants yougoslaves de poursuivre la politique d'indépendance et de non-alignement qui est celle de leur pays depuis trois décennies.

PAUL YANKOVITCH.

LA GRÈCE ET L'OTAN

Les dirigeants d'Athènes s'inquiètent de l'aide militaire massive accordée à la Turquie

De notre correspondant

Athènes. — En mission d'information, M. Nimetz, sous-secrétaire américain chargé des affaires de la Grèce et de la Turquie, s'est arrêté à Athènes ce lundi 23 juin. Il a pu constater à quel point le gouvernement hellénique a durci sa position en ce qui concerne l'accord de défense avec les Etats-Unis et les relations avec l'OTAN.

Les dirigeants politiques et les chefs militaires grecs, qui viennent de se livrer à un examen très poussé de la situation, estiment que l'aide militaire massive accordée à la Turquie par les Etats-Unis, l'OTAN et la R.F.A. bouleverse l'équilibre des forces au détriment de la Grèce. D'autre part, l'accord de défense américano-turc contiendrait des clauses secrètes affectant les intérêts grecs.

Dans ces conditions, il est peu probable qu'à Ankara, où l'OTAN se réunit les 25 et 26 juin, Muskie parvienne à convaincre son homologue grec que la signature (assortie d'une substantielle aide économique) de l'accord de défense, simplement paraphé depuis 1978, facilite la réintégration de la Grèce dans le commandement militaire de l'OTAN. Le gouvernement grec considère que des négociations complémentaires doivent être engagées, en fonction des faits nouveaux intervenus ces derniers mois.

En attendant que le nouvel accord fixe clairement le statut des bases américaines, leur fonctionnement contribuera à provoquer des accrochages d'ordre juridique et administratif entre les autorités militaires grecques et américaines.

Les relations entre Athènes et Washingtion ont peu évolué depuis la visite de M. Christopher, en octobre 1978. Elles sont maussades et peu conformes à la tradition d'amitié entre les deux capitales. Les forces de gauche ont sensibilisé l'opinion grecque, notamment le parti communiste, qui dénonce l'existence des *« bases de mort »* et réclame le retrait total de la Grèce de l'OTAN. De son côté, le parti socialiste Pasok qualifie les bases américaines et celles de l'OTAN de *« nids d'espions »* et exprime la crainte de voir la Grèce entraînée dans des aventures militaires.

Le gouvernement doit faire preuve de la plus grande prudence. D'un côté, il subit les pressions des alliés atlantiques de la Grèce, de l'autre, il doit tenir compte des réactions d'une opinion déroutée par l'importance de l'appui accordé à la Turquie par les Anglo-Saxons.

MARC MARCEAU.

PROCHE-ORIENT

Iran

Des militaires de haut rang sont arrêtés pour complot

(Suite de la première page.)

L'expérience ne s'est pas révélée concluante, à en juger par la *« valse des généraux »* qui n'a cessé de se dérouler depuis l'instauration de la République. Les titulaires de poste de la haute hiérarchie ont tour à tour démissionné ou ont été démis de leurs fonctions pour avoir été incapables de rétablir un semblant de discipline ou pour avoir manifesté des velléités de contestation ou d'insubordination.

On avait cru que le limogeage, ces derniers jours, des commandants en chef des trois armes relevait du même phénomène. Cependant, des informations non confirmées de source officielle indiquent que les *« démissions »* annoncées sont en rapport avec une conjuration qui visait à renverser le régime.

Les autorités observent la plus grande discrétion à ce propos. Mais les *« vives inquiétudes »* exprimées récemment par l'imam Khomeiny concernent l'avenir de la République islamique, les mises en garde répétées du président Bani Sadr quant au danger d'un coup d'Etat, ne seraient pas étrangères à un complot qui aurait avorté en raison de l'échec, le 25 avril dernier, de l'expédition militaire américaine destinée, selon Washington, à libérer les otages de l'ambassade des Etats-Unis.

Les dirigeants divisés

L'opération héliportée de Tabas, à en croire certains de nos informateurs, aurait eu deux volets complémentaires et indissociables : tandis que les militaires américains auraient procédé au sauvetage de leurs compatriotes détenus, des commandos iraniens de l'opposition devaient prendre d'assaut des positions stratégiques de la capitale — dont les bâtiments de la radiotélévision — ainsi que les principales casernes, à travers le pays, les Pasdarans (les milices islamiques) étant neutralisées, entre autres, à l'aide de gaz paralysants.

Les principaux dirigeants du clergé — l'imam Khomeiny en tête, — du parti communiste Toudeh et, dit-on encore, des Moudjahidin du peuple, dont les domiciles avaient été repérés et répertoriés, devaient être arrêtés ou exécutés. Les contours de la conjuration paraissent encore flous. On sait seulement qu'elle n'aurait pas pris la forme d'un coup d'Etat classique, compte tenu du caractère hétéroclite des forces armées, et de la loyauté d'une bonne partie de la « base » musulmane ou de gauche au système républicain. Le complot aurait eu des ramifications dans divers milieux civils ou militaires, royalistes, nationalistes ou libéraux, dont les objectifs communs auraient été l'élimination de l'imam Khomeiny et la normalisation des relations avec les Etats-Unis, rendue possible par la libération des otages.

En tout cas, des membres de la haute hiérarchie des forces armées seraient impliqués. Certains d'entre eux sont accusés de complaisance, d'autres de complicité. « Démissionnaire », le général Bahman Bagheri, le commandant en chef de l'aviation, aurait été arrêté On lui reproche notamment d'avoir fait pilonner et incendier les hélicoptères américains abandonnés à Tabas vingt-quatre heures après l'échec de l'opération, détruisant ainsi des documents qui auraient pu être compromettants pour les conjurés iraniens. Naguère aide de camp de l'ex-chah et instructeur privé du prince héritier, le général Bagheri s'était « rallié » à l'imam Khomeiny peu après l'effondrement de la monarchie.

Le cas du général Hadi Shadmehr, le chef de l'état-major général, est moins clair. Homme intègre, ne pouvant supporter la corruption qui régnait sous l'ancien régime, il avait démissionné de l'armée impériale il y a environ cinq ans. On lui avait confié ces hautes fonctions malgré son idéologie conservatrice et peut-être même ses convictions royalistes. A-t-il participé lui aussi au complot ? Certains l'accusent de s'être livré à des activités subversives en procédant au regroupement d'officiers réfractaires à la République islamique. Les avis à son égard sont manifestement partagés, puisque le président Bani Sadr vient de le nommer comme son principal conseiller militaire, poste sans doute honorifique mais néanmoins estimable. Ironie du sort : il a été remplacé à la tête de l'état-major des forces armées par le général Valiollah Fallahi, qui avait été arrêté au lendemain de l'instauration de la République comme « contre-révolutionnaire » avant son ralliement et sa réhabilitation.

Reste à savoir pourquoi le Conseil de la révolution a choisi de maquiller une purge politique du haut commandement en un remaniement de nature technique, pourquoi encore a-t-il attendu près de deux mois pour sévir contre ceux qui sont soupçonnés, à tort ou à raison, d'avoir trempé dans le complot de Tabas. La principale raison invoquée paraît être les profondes divergences qui opposent les membres de l'équipe dirigeante. Certains parmi ces derniers ont estimé que les documents et les témoignages en leur possession étaient insuffisamment incriminants. La plupart ont jugé qu'il valait mieux, dans l'intérêt du moral de la population, ne pas faire éclater un scandale qui n'aurait pas manqué d'éclabousser nombre de personnalités qui avaient désigné les suspects à leurs postes avant d'obtenir la caution de l'imam Khomeiny en sa qualité de chef suprême des forces armées.

En revanche, des mesures draconiennes sont prises pour prévenir de nouvelles séditions. Les arrestations se multiplient parmi les militaires, surtout dans des unités stationnées au Kurdistan, où des officiers ont pu établir des relations avec des groupes d'opposition liés à l'ex-chah ou à M. Chapour Bakhtiar, lesquels auraient implanté sur la frontière irano-irakienne des bases opérationnelles. Deux stations de radio, établies vraisemblablement sur le territoire irakien, émettent depuis peu des programmes quotidiens appelant la population à se soulever: contre la *« République des ayatollahs »*. L'une d'elles, qui est manifestement royaliste, diffuse des messages codés à l'intention des groupes de commandos militaires ou civils, réels ou imaginaires. L'autre, plus *« politique »*, est l'organe de M. Bakhtiar, dont les discours et les manifestes enregistrés sur bandes magnétiques sont souvent diffusés Les deux radios sont largement écoutées par la population, en proie à des difficultés économiques et sociales croissantes.

Climat d'espionnite

Tandis que plusieurs enquêtes ou procès intentés à ces officiers félons sont engagés, l'imam Khomeiny vient de reprendre en main la responsabilité des forces de l'ordre sans décharger formellement le président Bani Sadr des pouvoirs qu'il lui avait délégués il y a quelques semaines. Le guide de la révolution a créé en quelque sorte une organisation parallèle chargée de veiller à la docilité des principaux instruments du pouvoir. Il a nommé des « représentants personnels », le plus souvent des membres du clergé en qui il peut avoir entière confiance, dans les unités des forces armées, de la gendarmerie (également impliquée dans le complot de Tabas), de la police et des Pasdarans (milices islamiques). Ces réseaux de surveillance sont chargés de lui présenter personnellement des rapports hebdomadaires sur la loyauté et la compétence des diverses formations armées.

Le vent d'épuration que l'imam a baptisé *« révolution cuturelle »* soufflera sous peu dans les corps de l'Etat, à l'Université — où trois cent quatre-vingt-neuf professeurs et employés sont sur le point d'être licenciés — et dans l'administration, notamment. Des comités d'épuration ont été désignés dans tous les ministères, dans les divers départements, dans les entreprises para-étatiques (comme la Société nationale iranienne de pétrole). L'objectif assigné est de purger le pays des *taghoutis* (partisan de l'ancien régime) et des *« agents de l'impérialisme américain »*. Rares sont ceux qui doutent que l'aile droite du clergé en profitera pour éliminer surtout les *« libéraux occidentalisés »*, les progressistes musulmans (tels les moudjahiddin du peuple), les marxistes, ainsi que les partisans du président Bani Sadr considéré comme l'*« allié objectif »* de ces catégories non conformistes.

On craint par-dessus tout des provocations que l'on susciterait à la faveur des vives tensions, du climat d'espionnite qui prédominent depuis l'opération manquée de Tabas. Malgré la condamnation des violences auxquelles se sont livrés les *hezbollahis* (les partisans de Dieu) par les plus hautes autorités de l'Etat, notamment par le ministre de l'intérieur, par M Ahmed Khomeiny au nom de son père l'imam, par M. Bani Sadr, les troupes de choc de l'extrême droite ont attaqué il y a trois jours une réunion de moudjahiddin à Kazeroun, dans la province de Fars, faisant plus de soixante blessés. D'autres tentent de susciter le fanatisme religieux d'une population pourtant traditionnellement tolérante, au nom de la lutte « anti-impérialiste ».

Ainsi, par exemple, l'ayatollah Sadoughi s'est-il livré, vendredi, au cours d'un sermon prononcé à Yazd, à un véritable réquisitoire contre les Bahaïs, considérés comme des « renégats » de l'Islam. Après avoir proclamé qu'il détenait des documents prouvant que les membres de cette communauté religieuse *« complotaient dans toutes les villes d'Iran »* (sans doute pour le compte des Etats-Unis, d'Israël et du chah, comme l'affirmaient certains organes de presse il y a quelques mois), le vénérable ayatollah a invité la foule des fidèles à *« chasser les Bahaïs que vous connaissez de toutes les administrations et les livrer au parquet révolutionnaire »*. La peur s'est emparée de la communauté bahaï (environ cinquante mille personnes), et pour cause. Les propos de l'ayatollah Sadoughi ont été reproduits dans le quotidien *Inguilab Islami* (organe du président Bani Sadr), leur donnant ainsi une dangereuse publicité. Une vague d'arrestations de Bahaïs a commencé à déferler dans deux villes : à Yazd et à Chiraz.

Dimanche 22 juin, *Etelaat* publie un communiqué de l'Association islamique des fonctionnaires de l'Etat exigeant entre autres le renvoi de tous les employés des confessions bahaïs en leur interdisant désormais d'exercer toutes activités rémunérées. Les dirigeants de la communauté ont adressé des télégrammes à l'imam Khomeiny, au président Bani Sadr, au Conseil de la révolution, au ministre de l'intérieur, implorant leur protection.

ÉRIC ROULEAU.

Liban

Amorce de rapprochement entre Moscou et les dirigeants de la droite chrétienne

De notre correspondant

Beyrouth. — L'ambassadeur soviétique à Beyrouth, M. Soldatov, a reçu récemment le chef du front libanais, M. Camille Chamoun, et le commandant des forces militaires libanaises, M. Bechir Gemayel. Avec M. Chamoun, l'ambassadeur a eu un entretien suivi d'un déjeuner; avec M. Gemayel, trois rencontres : deux chez un ami commun et la troisième au domicile du commandant des milices, suivie d'un déjeuner « amical ». Le tout à Beyrouth-Est (secteur chrétien), entre le début de mai et la mi-juin.

Ces rencontres n'ont rien de fortuit et vont se poursuivre. Si Moscou a envoyé à quatre reprises son ambassadeur chez les chefs des partis chrétiens, cela indique une intention bien arrêtée de se rapprocher d'une des principales forces politiques du pays, et ce au moment où les Etats-Unis flirtent (ils le font d'ailleurs depuis un long moment) avec les modérés du Mouvement national libanais, notamment M. Walid Joumblatt, dans le but sans doute de préparer la voie à une solution centriste au Liban. Les Soviétiques eux-mêmes viennent d'ailleurs de recevoir à Moscou deux de ces modérés, MM. Joumblatt et Samir Frangié.

« Mes entretiens avec l'ambassadeur de l'U.R.S.S. ont été certainement utiles », nous a déclaré M. Béchir Gemayel. Déçus par l'Occident en général et en particulier par les Etats-Unis et la France qui, depuis fort longtemps, ont pris leurs distances à leur égard, les partis chrétiens cherchent à ne pas se retrouver trop isolés. Ils ont eu l'occasion de mesurer les aléas de l'alliance unique, en l'occurrence avec Israël. Au nom de la *Realpolitik*, ils ont décidé d'établir des contacts avec l'U.R.S.S., eux qui se considéraient il y a un an encore comme un rempart de l'Occident contre le *« déferlement communiste »*.

Cet important développement intervient alors que les incidents se multiplient au Liban.

Leur caractéristique générale étant qu'ils sont l'expression de la partition *de facto* du pays, on ne se bat plus d'un secteur à l'autre, mais à l'intérieur de chaque secteur. L'adversaire auquel on dispute le pouvoir n'est plus situé en face, mais au sein de chaque camp. En secteur chrétien, un parti dominant, les Phalanges, se heurte à tous ceux qui prétendent lui disputer l'autorité, notamment à ses alliés du P.N.L. En secteur islamo-progressiste, une myriade de groupuscules libanais cherchent à s'assurer une place au soleil sans toutefois oublier qu'ils sont sous la tutelle à la fois des Syriens et de Palestiniens.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

- POUR LA PREMIERE FOIS EN CHINE, les ouvriers d'une usine de Pékin ont élu leur direction, a annoncé, samedi 21 juin, l'agence Chine nouvelle. Cette élection a eu lieu dans une briqueterie de la banlieue nord-est de la capitale. Elle s'inscrit dans l'effort de la Chine pour réformer le système de sélection de l'encadrement. Jusqu'à présent, les élections étaient limitées aux chefs d'équipes et d'ateliers. Le vote s'est déroulé à bulletin secret. — *(A.F.P.)*

- TROIS HOMMES D'UNE VINGTAINE D'ANNEES, dont le fils d'un haut fonctionnaire du parti, ont été exécutés pour avoir commis des viols collectifs et d'autres crimes sexuels, rapporte la revue *Nouvelles de la jeunesse chinoise*. La publication précise que quatre-vingt-douze jeunes femmes avaient eu à subir les violences d'une bande de sept hommes, dans la ville industrielle de Changchum. Les autres accusés ont été condamnés, l'un à la peine capitale avec sursis, et les autres à des peines de prison. — *(Reuter.)*

Corée du Nord

- PYONGYANG a démenti, dimanche 22 juin, qu'un navire-espion nord-coréen ait été coulé samedi par les forces sud-coréennes, comme l'a annoncé le gouvernement de Séoul (*le Monde* daté 21-22 juin). Le ministère sud-coréen de la défense avait affirmé que le navire-espion avait été détruit par un patrouilleur et que huit membres de l'équipage avaient été tués. Selon le journal nord-coréen *Rodong Shinmun*, que cite la radio de Pyongyang, captée à Tokyo, il s'agit *« de pures inventions de dirigeants sud-coréens dans un but de propagande anti-communiste »*. Le journal ajoute que ces dirigeants avaient déjà inventé de tels incidents les 23 et 25 mars *« afin de détourner l'attention du peuple sud-coréen »*. — *(A.F.P.)*

Kenya

- L'UNION NATIONALE AFRICAINE DU KENYA (KANU), parti au pouvoir, a demandé, dimanche 22 juin, le retrait immédiat des forces tanzaniennes d'Ouganda, où elles se trouvent depuis plus d'un an, après en avoir chassé Idi Amin. La KANU déclare : *« La démocratie ne reviendra pas si toutes les troupes étrangères en Ouganda ne sont pas immédiatement retirées et remplacées par des forces neutres, que ce soit de l'O.U.A., du Commonwealth ou de l'ONU, pour assurer des élections libres et équitables. La KANU ne pense pas que la Tanzanie ait la volonté ou la capacité de l'assurer. »*

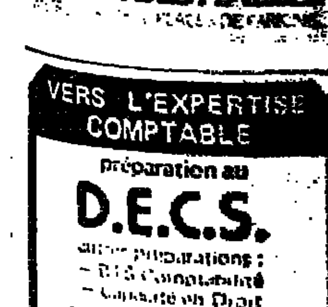
Turquie

- M. BULENT EMIR, président de la section de Beyoglu (arrondissement d'Istanbul) du parti républicain du peuple (social-démocrate), a été assassiné le 23 juin dans une rue d'Istanbul.

Trois autres personnes ont été blessées au cours de l'attentat qui, selon des témoins, a été commis par trois ou quatre hommes. Les meurtriers ont réussi à prendre la fuite après avoir tiré plusieurs coups de feu sur M. Emir.

Vietnam

- L'AMBASSADE DE CHINE A HANOI a fermement protesté, dimanche 22 juin, auprès du ministère vietnamien des affaires étrangères contre l'incident de la veille au cours duquel seize Vietnamiens réfugiés dans l'ambassade ont été, selon elle, évacués de force par les autorités. Dans un premier temps, il avait été dit que les diplomates chinois avaient « livré » de leur plein gré les réfugiés au gouvernement de Hanoï (*le Monde* daté 22-23 juin). Selon l'agence Chine nouvelle, l'ambassade chinoise a demandé aux Vietnamiens une réunion pour discuter de l'affaire *« aussitôt que possible »*. — *(A.F.P.)*







En Somalie, un habitant sur quatre est un réfugié

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — « Pourquoi parle-t-on du Cambodge en Europe et si peu de la Somalie ? », nous demande l'un des *plus proches collaborateurs* du général Syad Barre, chef de l'Etat somalien. En effet, c'est sans doute actuellement un record absolu dans le monde : un habitant sur quatre est un réfugié. Les statistiques officielles *qui circulent le plus généralement* à Mogadiscio font état de 3 600 000 habitants pour la Somalie et de l'afflux de 1 200 000 *réfugiés dans l'ensemble* du pays. Parmi ces derniers, 689 858 résident dans des camps, affirme le recensement que les *autorités somaliennes* ont rendu public le 17 mai dernier, et que diffuse l'antenne locale du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). *D'autre* part, plus d'un demi-million de personnes auraient trouvé refuge en territoire somalien, à l'extérieur *des camps*, soit chez des parents, soit chez des amis.

Deux facteurs essentiels expliquent l'affluence des réfugiés en Somalie : l'intensification de la guerre en Ogaden et le retour de la sécheresse dans cette région. Le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) et le Front de libération Somali Abo (F.L.S.A.), appuyés l'un et l'autre par le gouvernement de Mogadiscio, ont récemment repris leurs actions de guérilla, provoquant de sévères représailles de la part des forces armées éthiopiennes. Il semble que les combattants des deux principaux fronts, ainsi que ceux du Front de libération Oromo (F.L.O), reçoivent non seulement des armes et des munitions de l'armée somalienne, mais *qu'ils soient même directement soutenus*, au moins logistiquement, par celle-ci. De leur côté, les Ethiopiens *bénéficient d'un soutien direct* important de la part des Cubains et des Soviétiques, notamment sur le front septentrional, *où ils viennent de transférer* deux divisions prélevées en Erythrée.

On dénombre actuellement vingt-cinq camps de réfugiés, concentrés dans quatre zones qui sont en majorité limitrophes de l'Ogaden : le Nord-Ouest, où huit camps sont concentrés à proximité d'Hargeisa ; l'Hiran, qui compte sept camps ; le Bas-Schebelle, avec les camps de Koryolleh, et le Gedo, où sont concentrés neuf camps. La situation géographique de ces installations s'explique par les difficultés de transport dues au mauvais état général des pistes et au manque de véhicules. Elle répond aussi à des considérations politiques, les dirigeants étant soucieux de laisser aux *exilés la possibilité de regagner éventuellement* leur pays et donc de ne pas *leur donner* l'impression qu'ils *ont trouvé dans* les camps un refuge définitif.

La recrudescence des bombardements aériens, dispersant nomades et troupeaux après la destruction des campements, l'empoisonnement systématique des puits et divers points d'eau, l'emploi du napalm et des bombes à fragmentation, accélèrent et aggravent le mouvement d'exode. Les pluies insuffisantes, notamment depuis octobre dernier, ont entraîné l'anéantissement du cheptel dans plusieurs districts de l'Ogaden et contraint certaines tribus à un exode massif. On souligne, d'ailleurs, dans les milieux du H.C.R., qu'il est fréquemment impossible de distinguer entre les victimes de la guerre et celles de la sécheresse, tous les réfugiés récemment arrivés en territoire somalien se trouvant dans un état de dénuement et de sous-alimentation extrêmes.

Une faible pourcentage d'adultes mâles

Le nombre des non-Somalis est en croissance rapide dans les rangs des réfugiés, où l'on compte de nombreux Gallas et Oromos. En revanche, le pourcentage des hommes adultes ne cesse de décroître. Il est de 55 323 sur 689 358 réfugiés, soit presque quatre fois inférieur à celui des femmes adultes (210 575) et plus de quatre fois inférieur à celui des enfants jusqu'à six ans (225 879). Cette situation *s'explique* par le *fait que tous* ceux qui sont en état de porter les armes restent dans les zones de combat ou bien y sont ramenés, parfois autoritairement, par l'armée somalienne. Ne restent, en principe, dans les camps que les réfugiés démunis de toutes ressources personnelles, privés de toute famille et ne possédant aucune qualification particulière.

Arrêté au 31 décembre 1980, le budget annuel du H.C.R. pour les vingt-cinq camps somaliens est de 41 991 000 dollars. S'y ajoutent divers programmes d'aide alimentaire *(80 millions de dollars)*, d'assistance sanitaire (5 263 000 dollars) ou d'approvisionnement en eau *(4 284 000 dollars)*. En *réalité*, ce sont 121 991 000 dollars que le Haut Commissariat aux réfugiés va dépenser *au cours* des prochains *mois* en Somalie.

La grande misère des camps

Golfe d'Aden — Djibouti — Ethiopie — Somalie — Kenya — Océan Indien — Mogadiscio — Région du Nord-Ouest — Région du Gedo — Région de l'Hiran — Région du Bas Schebelle

Camp de réfugiés — Camp de transit — Région affectée par la sécheresse — 0 kilomètres 300

Hargeisa. — A dix ans d'intervalle, ce sont les enfants du Biafra que l'on retrouve sous cette toile de tente de réfugiés de Saba'ad, à moins d'une heure de *voiture* de la *grande garnison* d'Hargeisa. Veillés par des mères au visage résigné et triste, une vingtaine d'enfants dont le délabrement physique a effacé l'âge agonisent *sur* des nattes d'alfa. Yeux immenses tournés vers le ciel, comme révulsés, cage thoracique décharnée, jambes si amaigries qu'elles ne peuvent plus porter des corps pourtant décharnés, muets et prostrés, ils semblent indifférents à tout ce qui les environne et notamment à ces essaims de grosses mouches vertes que la chaleur attire. Quelques-uns d'entre eux sont alimentés par perfusion et portent une sonde dans les narines. D'autres reçoivent des mains de leur mère du lait en poudre mélangé avec de la farine et des vitamines.

Sous un deuxième abri, plus spacieux et disposant de literies sommaires, des enfants et des femmes vident le contenu de boîtes de conserves *importées* de Hollande par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et contenant du poulet ou de la dinde en gelée.

C'est l'heure de distribution des rations alimentaires nouvellement arrivées d'Hargeisa et les boîtes de beurre fondu envoyées par le gouvernement irakien aux réfugiés somaliens circulent de main en main. Ni bousculade ni impatience, pas un cri, chacun attend son tour dans le calme. Quatre policiers ont la charge de maintenir l'ordre dans ce camp ouvert en novembre 1979, *qui* abrite 64 235 personnes, et qui n'accueille plus aujourd'hui de nouveaux réfugiés.

Fuir les Ethiopiens

« *Tous ceux qui sont ici ont fui la colonie éthiopienne de l'Ogaden* », explique l'un des fonctionnaires civils responsables de l'administration du camp, « *subdivisé*, dit-il, *en dix-sept quartiers.* » Une *équipe* médicale anglaise de six personnes appartenant à l'organisation humanitaire OXFAM et sept médecins somaliens veillent sur la santé de cette population qui a tout abandonné sur place avant de fuir l'armée éthiopienne.

On manque d'instituteurs, et, sur plus de vingt mille enfants scolarisables, seul un millier bénéficient d'un enseignement régulier. Les intempéries et notamment les pluies sporadiques mais diluviennes ne permettent pas de stocker les vivres ou les médicaments en plein air. Deux jeunes Français appartenant à l'association des Volontaires du progrès ont commencé ici la construction de *magasins rudimentaires*, avant de dresser quelques salles de classe en branchages. Issus tous les deux d'un milieu rural, ils ont apporté des semences et s'efforceront de mettre en place de petits projets de culture et surtout de jardinage. « *Pour l'instant*, nous dit l'un d'eux, *l'un des problèmes les plus urgents est celui de l'ombre. La cuisson des aliments exige beaucoup de bois de chauffe, et il faut dresser des abris qui protègent les réfugiés des ardeurs du soleil.* »

Les infirmières somaliennes qui travaillent *sur place* indiquent que naissances et décès sont actuellement stabilisés respectivement à sept et six par jour, la vie commençant à l'emporter sur la mort. *Pas plus à Saba'ad que* dans aucun des sept autres camps de la région du Nord-Ouest ne séjourne un représentant du H.C.R. « *Ils passent ici tous les quinze jours, venant d'Hargeisa* », nous dit-on.

Comme à Saba'ad, il faut, à Dam, à la sortie même d'Hargeisa, non loin des batteries *anti-aériennes qui protègent* la ville, entrer dans les abris ou sous les toiles de tente pour mesurer l'étendue de la misère. Seuls ceux qui sont bien portants *se pressent au-devant du* visiteur. Ceux que la faim fait trop souffrir ou que la maladie diminue physiquement restent cachés. « *Venez, mon fils est très malade* », *implore pourtant* une jeune femme, pour qui tout étranger de passage est nécessairement un médecin ou un infirmier.

Comme partout ailleurs dans la région et à travers toute la Somalie, ces deshérités sont soit des enfants en bas âge, soit des femmes. Les hommes sont morts en Ethiopie ou y poursuivent la lutte. C'est ce que nous explique *les membres de l'équipe médicale* de la République fédérale d'Allemagne, qui attend la visite d'une mission parlementaire venue de Bonn.

Près d'une grande mare dans laquelle on se baigne, mais dont on boit également l'eau, deux plantations de papayers emploient déjà 180 réfugiés. Des champs d'oignons, de tomates, de melons d'eau, témoignent d'une *volonté* commune de contribuer à l'effort de survie générale. Ici, le nombre des décès quotidiens est dix fois inférieur à celui des naissances. Cela est-il la cause ou la conséquence de cette foi en un avenir meilleur ?

Dans la province du Bas-Schebelle, au sud-ouest de Mogadiscio, Koryolleh est le camp de réfugiés le plus *proche* de la capitale somalienne. C'est aussi le plus ancien. Pour y accéder, on traverse une riche zone agricole, dont les Italiens avaient *commencé* la *mise* en valeur lorsque la Somalie relevait de leur tutelle *coloniale. Même* ce vendredi, jour chômé à Mogadiscio où la foule afflue dans les mosquées, les paysans travaillent dans les bananeraies et dans les plantations de pamplemousses, soignent les champs de maïs et de tomates. L'opération de sédentarisation des nomades poursuivie par le gouvernement dans cette région a réussi. De beaux bovins errent sur les pâtures, témoignant de ce que le cheptel décimé par les *sécheresses* des années antérieures a bien été reconstitué.

Les trois camps de réfugiés de Koryolleh abritent actuellement, selon le H.C.R., 56 947 personnes. Il n'y a pas eu de nouveaux arrivants depuis l'année dernière, et tous ceux qui se trouvent ici ont été amenés par camions militaires des camps de transit installés sur la frontière éthiopienne.

« *Les Nations unies fournissent des secours pour 50 000 réfugiés. Le gouvernement somalien s'occupe des autres* », nous indique un des nombreux bureaucrates responsables de l'encadrement des camps. *Dans les vergers* situés à proximité immédiate, femmes et enfants binent et sarclent, arrachent les mauvaises herbes. Plus loin, des porteuses d'eau, l'amphore de terre élégamment posée sur le crâne, regagnent leurs cases en riant. La houe sur l'épaule, des gamins vont rejoindre leurs aînés aux champs.

Qu'est-ce qui différencie donc Koryolleh d'un village traditionnel ? Les arceaux de végétaux qui composent les *habitations* sont identiques à ceux de tous les campements de la région. Les abords des logements sont propres. Les jardinets qui les entourent permettent la *culture* de quelques légumes destinés à améliorer les rations de céréales et de lait en poudre distribuées par les organismes humanitaires.

Cependant, contrairement aux campements somalis, Koryolleh ne possède pas de bétail, pas même de ces moutons blancs à tête noire qui font partie du *paysage* des campagnes somaliennes depuis des siècles. Seuls quelques poulets et quelques chèvres vivent à côté des femmes et des enfants.

Avant qu'il ne soit trop tard

Trois hôpitaux, six dispensaires, trois médecins somaliens, une *équipe sanitaire italienne*, trente écoles coraniques, soixante-six instituteurs, trois mille deux cent trois élèves dans les classes primaires, Koryolleh donne l'image d'un *camp bien géré*. Le fait que beaucoup de réfugiés aient pu trouver une occupation ajoute à cette impression de réussite. « *Un camp modèle à usage des visiteurs étrangers* », nous avaient dit avec sarcasme certains expatriés de Mogadiscio. Plus simplement un thème d'espérance pour les réfugiés implantés ailleurs.

« *L'équipe médicale française à laquelle nous venons de succéder est repartie après huit mois de travail sur le terrain sans avoir reçu le matériel qui lui était destiné* », nous dit la doctoresse sarde, spécialiste de pathologie cardiologique et pulmonaire, qui dirige l'équipe médicale italienne installée à Jalalqsi.

Dans la province d'Hiran, à un peu plus de deux heures de route de la capitale somalienne, sept camps de réfugiés sont pris par le H.C.R. Selon les dernières statistiques officielles, ces camps comptent 164 578 personnes démunies de toutes ressources. Les camps de Jalalqsi sont situés à 220 kilomètres de Belet-Uen, que l'aviation éthiopienne a récemment bombardé à plusieurs reprises. Traumatisés par les attaques aériennes, les réfugiés vivent dans la hantise de voir réapparaître dans le ciel les engins à réaction qui sèment la *mort* et la destruction.

« *Nous avons choisi cet emplacement parce que, éloigné de la frontière, il est moins exposé aux attaques aériennes* », nous explique précisément le préfet de Jalalqsi, qu'accompagne un petit *groupe de bureaucrates* exerçant un double rôle d'organisation et d'encadrement politique.

Sous un bouquet d'épineux, un groupe de femmes et de très jeunes *enfants sont assis sur* le sol. Le sourire des gamins contraste avec l'air prostré des adultes qui tressent des branches d'arbre pour confectionner l'abri *traditionnel*, le *tokoul*, *composé* d'arceaux végétaux couverts de feuillages. « *Ce sont de nouveaux arrivés de Belet-Uen par camions, il y a trois jours* », nous dit-on.

Si le *problème* de logement est relativement vite résolu, celui de la nourriture est plus délicat. La saison des pluies est commencée et la médiocrité des pistes *ravinées par un ruissellement intensif* gêne l'acheminement du ravitaillement. Il est arrivé de plus en plus fréquemment que, momentanément coupés du monde *extérieur*, les *camps* de *Jalalqsi* se trouvent en rupture de stocks alimentaires.

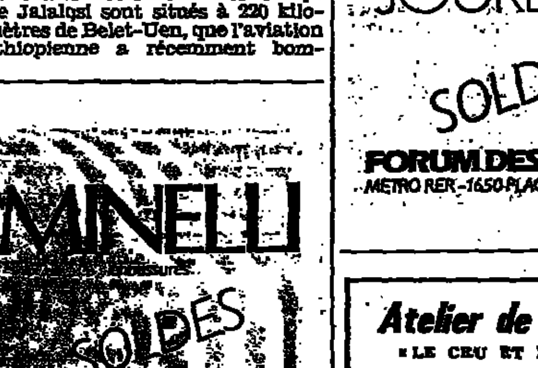
Mais les difficultés les plus sérieuses tiennent au manque *d'hygiène et* au *mauvais état* de santé. Ayant reçu les informations utiles à leur travail de leurs prédécesseurs de l'organisation Médecins sans frontières, les *infirmières* et *médecins* italiens indiquent : « *Il faut avant tout construire des latrines et établir des points de distribution d'eau potable...* » Une infirmière lombarde, *qui* travaillait il y a encore quelques jours dans un hôpital de la banlieue de Rome, nous dit : « *On trouve ici tous les types de tuberculose. Beaucoup des patients que nous visitons sont parvenus au stade ultime d'évolution de cette maladie, car ils sont habitués à vivre dans un état de pauvreté extrême et présentent une résistance exceptionnelle à la douleur. Il est souvent trop tard pour envisager un traitement valable...* » Au demeurant, comme l'indique une autre infirmière : « *Comment soigner la tuberculose ou toute autre affection analogue chez des sujets dont la sous-alimentation permanente a si profondément ébranlé l'équilibre général ?* »

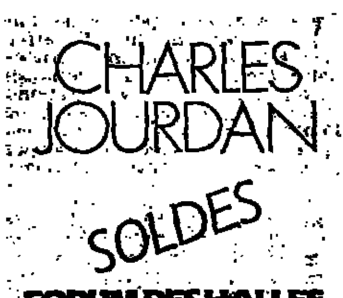
Restent les nourrissons et les enfants en bas âge. Ils vont être vaccinés. On attend pour cela une équipe de médecins suédois qui apportera les doses de vaccins nécessaires. Avant qu'il ne soit trop tard, espèrent les expatriés de Jalalqsi. Quant aux réfugiés, ils n'espèrent rien, car ils n'attendent rien.

PHILIPPE DECRAËNE.









AFRIQUE

Afrique du Sud

L'agitation sociale s'étend à travers le pays

L'agitation sociale qui a pris la relève des violences raciales en Afrique du Sud continue de s'étendre, alors que seize usines sont désormais en grève dans l'Est de la province du Cap. Ce mouvement revendicatif, qui a commencé avec l'arrêt de travail des ouvriers métis et noirs de Volkswagen à Uitenhage, près de Port-Elizabeth (*le Monde* daté 22-23 juin) pour demander une forte hausse des salaires, affecte environ dix mille ouvriers à Uitenhage et Port-Elizabeth, notamment ceux de la firme américaine Goodyear et de la société suédoise S.K.F.

Ces grèves, les plus importantes depuis celles de 1973, s'ajoutent à celle des ouvriers métis et noirs de l'industrie de la viande au Cap, qui entre dans sa sixième semaine. La police a arrêté, vendredi, deux syndicalistes noirs de cette ville, portant à six le nombre d'arrestations liées à la grève, qui a également entraîné un boycottage de la viande rouge parmi les métis et Africains de la région du Cap.

Deux incendies criminels ont, d'autre part, été signalés dans les cités métisses du Cap où se sont déroulées au début de la semaine de violentes émeutes faisant officiellement trente-deux morts — jusqu'à soixante selon d'autres sources. Les émeutes ont entraîné des dégâts qui se chiffrent en millions de dollars.

Enfin, un nombre encore inconnu de personnes a été arrête et commence à comparaître devant les tribunaux pour violence publique. Des peines allant jusqu'à douze mois de prison ont jusqu'ici été prononcées.

A Johannesburg, plus de cent cinquante avocats, avoués, professeurs de droit, d'universités, ont fondé, samedi, une association multiraciale de « juristes pour les droits de l'homme ». Cette association s'est donné pour but de dénoncer les violations des droits de l'homme en Afrique du Sud, de publier des analyses critiques de la législation sud-africaine permettant les détentions sans procès, et de permettre l'accès de tout individu à une défense légale.

A Paris, le Quai d'Orsay a publié un communiqué affirmant : « *A la suite des tragiques événements de ces derniers jours, la France entend réaffirmer sa condamnation de l'apartheid et sa conviction que le maintien de ce système ne saurait assurer à l'Afrique du Sud la justice et la paix... C'est pourquoi, elle lance un nouvel appel au gouvernement sud-africain pour qu'il accepte d'ouvrir le dialogue avec ceux qui dans son pays demandent la reconnaissance de leurs droits.* »

● *La LICRA* s'élève avec véhémence contre les crimes commis en Afrique du Sud par la minorité, au nom de la suprématie blanche, sur une majorité de population noire et métisse, qui lutte légitimement pour le droit à la dignité humaine. La LICRA demande que l'Afrique du Sud soit mise au ban des nations. M. Pierre-Bloch a déposé cette motion à l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris.

LE CONLIT SAHARIEN

Le Maroc affirme avoir infligé de lourdes pertes au Front polisario à Guelta Zemmour

Le Maroc a annoncé dimanche soir 22 juin, que ses troupes ont tué ou blessé six cents militaires sahraouis au cours de deux engagements à Guelta Zemmour, à 50 kilomètres de la frontière mauritanienne, sur la piste venant de Tindouf et remontant vers El Aïoun. L'armée marocaine aurait eu seize morts et quinze blessés.

Entamée à 5 heures du matin, selon les Marocains, la bataille s'est prolongée jusqu'à 15 heures, le Front Polisario ayant attaqué par vagues successives avec des effectifs très importants et cinq cents véhicules. Les Sahraouis auraient eu deux cent cinquante morts ou blessés, et trente-cinq véhicules détruits. Au cours de leur retrait, l'aviation marocaine les a attaqués dans le passage obligé de Chalkhat al-Lbane, détruisant soixante camions et faisant trois cent cinquante morts et blessés. D'après Rabat, les Sahraouis seraient venus du nord de la Mauritanie, après avoir franchi la frontière à Aïn Bentili, le 19 juin.

Dans un communiqué publié dimanche à Alger, le « ministère » sahraoui de l'information donne une version différente, affirmant que de nombreux militaires marocains ont été tués, blessés et faits prisonniers, et un important lot de matériel saisi et détruit. Le texte précise que les détails de cette bataille seront fournis ultérieurement. Il indique aussi que le Front Polisario a attaqué entre le 14 et le 18 juin les garnisons marocaines de Ouenet el Halfa, M'Zeiriga et Rous Sabti.

Par ailleurs, l'ambassadeur du Portugal à Alger, M. Cordeiro, poursuit dans la région de Tindouf ses négociations avec les dirigeants sahraouis en vue de la libération de quinze marins portugais. Les entretiens paraissent difficiles.

Enfin, l'Iran qui avait reconnu la République arabe sahraouie démocratique, le 27 février dernier, a décidé d'établir avec elle des relations diplomatiques

Libéria

L'AMBASSADEUR DE FRANCE SE TROUVE TOUJOURS A MONROVIA

Malgré la note officielle reçue, mercredi dernier, du gouvernement libérien lui enjoignant de quitter le pays dans les quarante-huit heures à la suite de l'arrestation du fils de l'ancien président Tolbert par des soldats en armes dans les locaux de l'ambassade, le 14 juin, M. Dollot, l'ambassadeur de France au Libéria, se trouve toujours à Monrovia.

Une intense activité diplomatique s'est déclenchée autour de cette affaire, les principaux protagonistes étant, outre les gouvernements français et libérien, la Côte-d'Ivoire et la Guinée, voisins francophones du Libéria.

M. Dollot, doyen du corps diplomatique, a été vu récemment se rendant au ministère des affaires étrangères. Mais la plus grande discrétion est de règle à Monrovia, tant du côté français que du côté libérien.

Le Parlement européen a voté à l'unanimité, vendredi dernier, à Strasbourg (*le Monde* daté 22-23 juin) un texte dur dans lequel il invite notamment les Neuf à « *revoir les relations de la Communauté avec le gouvernement libérien en tant que signataire de la convention de Lomé* ». Cette réaction consterne les milieux libériens informés. En effet, la C.E.E. est le premier partenaire économique du Libéria en ce qui concerne les exportations. Premier exportateur africain de minerai de fer, le Libéria est également intéressé au premier chef par la convention de Lomé, et le pays a reçu au début de cette année, conformément à l'accord Stabex, plus de 10 millions de dollars pour la compensation des pertes occasionnées par la crise de la sidérurgie.

A Freetown, où il participe à la conférence des ministres de l'O.U.A., M. Bacchus Matthews, ministre libérien des affaires étrangères, a affirmé, samedi, que les récents incidents à l'ambassade de France ne devraient pas affecter la poursuite des relations diplomatiques entre la France et le Libéria. M. Matthews a cependant qualifié l'attitude du gouvernement français d'« *incorrecte* », compte tenu des bonnes relations existant entre les deux pays, exprimant le souhait que ces événements ne portent pas préjudice aux relations existantes. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zimbabwe

● *Au Zimbabwe*, un commando d'une vingtaine de maquisards a tenté d'assassiner le révérend Sithole, a indiqué, lundi 23 juin, la police. Les maquisards ont attaqué vendredi soir au fusil d'assaut et à la grenade la maison où se trouvait le dirigeant nationaliste, dans la région de Chipinga, à proximité de la frontière mozambicaine. Le révérend Sithole a pu s'enfuir mais un homme a été tué dans l'attaque, a précisé la police.

Le révérend Sithole, qui avait constitué la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) en 1963, avait ensuite perdu le contrôle de la majorité de cette organisation au profit de M. Robert Mugabe, actuel premier ministre. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

Un « faux Watergate » jette le trouble dans le parti républicain

De notre envoyé spécial

Washington. — Un nouveau Watergate ? le *Washington Post*, qui dénonça en 1972 la tentative d'écoute téléphonique visant le parti démocrate (alors dans l'opposition) et provoqua la chute du président Nixon (républicain), a consacré, le dimanche 22 juin, trois pages à cette nouvelle affaire, pourtant moins sensationnelle.

En avril, Mme Mary Crisp, vice-présidente du parti républicain, entendit des bruits bizarres (bip, bip) dans le téléphone de son appartement et, plus récemment, dans celui de son bureau au siège du parti, près du Capitole.

Elle fit appel à un expert de Baltimore, M. Govignon (un vétéran du Vietnam, décoré pour ses services dans le contre-espionnage). Celui-ci ne trouva rien dans l'appartement mais, mercredi 18 juin, découvrit dans le faux plafond du bureau de M. Crisp une prise de courant au bout d'un fil suspect. Il découvrit aussi un champ magnétique inexpliqué, centré juste au-dessus de la table de travail. « *alors* — dit Mme Crisp — *que je m'asseois toujours dessus, tout le monde le sait, pour discuter* ». Un assistant de M. Govignon s'étant approché de la fenêtre aperçut en face un homme « *en chemise blanche* » qui s'esquiva aussitôt, en même temps que disparaissait le champ magnétique...

Cette découverte a suscité une certaine confusion au sein du parti républicain. Son président, M. William Brock ne l'apprit que vendredi soir par des journalistes. Il fit appel à une autre firme de détectives privés, sans savoir que la police avait déjà été alertée et avait découvert que le fil non connecté appartenait à un système de « musique d'ambiance ». Quant aux sources du champ magnétique, elles pullulent dans le quartier et pourraient simplement se situer... dans le métro.

La police, qui a publié dimanche soir une mise au point, continuera tout de même son enquête — sait-on jamais ? Mais un de ses dirigeants a attribué toute l'affaire aux « réactions paranoïaques du parti républicain ».

Le plus piquant est que personne n'a proféré la moindre accusation contre le gouvernement ou le parti démocrate. Tous les soupçons se sont portés sur l'aile conservatrice du parti républicain, qui soutient la candidature de M. Reagan. Mme Crisp fait, en effet, figure de libérale ; elle soutient les réformes féministes et passe, bien qu'elle s'en défende, pour avoir soutenu la candidature de M. Anderson, rival de M. Reagan, aujourd'hui républicain dissident et candidat indépendant à la présidence.

MAURICE DELARUE.

Venezuela

COMPROMIS DANS UNE AFFAIRE DE CORRUPTION

L'ancien président Carlos Andres Perez est lavé de tout soupçon par la justice

Caracas (*A.P.*). — Le point final va probablement être mis au plus grand scandale politique de l'histoire du Venezuela, après la décision controversée, cette semaine, du ministre de la justice de laver de tout soupçon l'ancien président Carlos Andres Perez, dans l'achat à une compagnie suisse d'un cargo frigorifique norvégien. M. Carlos Andres Perez a cependant été condamné le mois dernier par le Congrès, qui l'a jugé « *politiquement responsable* » de l'achat du *Ragni-Berg*, mais le Congrès lui a, du même coup, ôté toute responsabilité « morale ou administrative » dans cette affaire.

Le vote du Congrès de Caracas a la valeur d'une motion de censure, qui, appliquée à un ministre ou à toute haute personnalité officielle, aurait signifié un limogeage. Mais M. Carlos Andres Perez a quitté la présidence en mars 1979, à l'issue de son mandat de cinq ans. Il est le premier président démocratiquement élu à avoir été soumis à une procédure politique par le Congrès, depuis le soulèvement populaire qui devait chasser la dictature de Perez Jimenez en janvier 1958.

En juin 1977, une entreprise d'Etat avait acheté le navire à une société suisse pour la somme de 20 millions de dollars. La société suisse avait elle-même acheté le navire, le même jour, à un chantier naval norvégien pour la somme de 11,8 millions de dollars. Lors du débat au Congrès, l'ancien président a admis que cet achat avait été une erreur, mais a affirmé qu'il n'était pour rien dans les circonstances obscures qui avaient entouré le paiement d'un navire qui, depuis son achat, n'a servi que deux fois.

Le débat public sur le rôle de M. C. A. Perez a porté atteinte à sa popularité, mais le dénouement pourrait aussi renforcer son emprise sur son parti, l'Action démocratique.

Cuba

UNE MISE AU POINT DE M. HUBER MATOS

A la suite de notre compte rendu de la conférence de presse donnée à Paris par M. Huber Matos, ancien commandant de l'armée révolutionnaire cubaine, condamné en 1959 à vingt ans de prison (*le Monde* du 21 juin), celui-ci nous a adressé une mise au point. Libéré le 21 octobre 1979 après avoir purgé la totalité de sa peine, M. Matos s'indigne d'apprendre « *qu'il s'était réfugié dans son quartier général en compagnie d'un groupe d'officiers après avoir publiquement critiqué les nouvelles lois de la réforme agraire* ».

Cette version des faits, déclare M. Huber Matos, « *sous-entend une action séditieuse, une volonté de rébellion ou de conjuration qui est la thèse de la propagande castriste selon la méthode de falsification des faits couramment utilisée dans tous les pays « socialistes »*.

En réalité, M. Matos avait adressé à M. Fidel Castro « *une lettre personnelle lui faisant part de sa décision de renoncer à son grade de « comandante » ainsi qu'à sa fonction de gouverneur de la province de Camaguey et de retourner à sa profession d'enseignant. Celanon par critique de la loi de réforme agraire, mais par opposition à une double orientation imposée à la révolution dont il ne voulait pas être complice : l'institutionnalisation d'une direction personnelle et autoritaire* (« Auant je conçois que la lutte armée ait un chef, *écrivait-il*, autant, maintenant qu'il s'agit de gouverner une nation, d'administrer ses intérêts et ceux de son peuple, il me semble qu'une direction collective soit nécessaire ») *et, d'autre part, le fait que « certains postes importants, certaines responsabilités passaient progressivement entre les mains d'éléments marxistes-léninistes.* »

A la suite de cette lettre, M. Huber Matos attendit dans son Q. G., avec ses officiers, qu'on vienne le relever.

El Salvador

TRENTE-SIX PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES EN VINGT-QUATRE HEURES

San-Salvador (Reuter, U.P.I.). — Au moins trente-six personnes ont été tuées au Salvador en vingt-quatre heures, a déclaré la police le samedi 21 juin. Dix-sept des victimes ont été tuées à Chalatenango, à 95 kilomètres au nord de la capitale, au cours d'incidents déclenchés par les guérilleros des Forces populaires de libération. A San-Miguel, situé à 140 kilomètres à l'est de San-Salvador, on a découvert les corps de treize personnes assassinées d'une balle dans la tête par les « escadrons de la mort » (« le Monde » daté 22-23 juin). D'autre part, un des chefs des Forces populaires de libération, le commandant Julian Otero Espinoza, âgé de vingt-neuf ans, récemment capturé, aurait, durant un interrogatoire enregistré, donné les noms de ses camarades de combats, ainsi que ceux de sympathisants dans les milieux d'affaires et parmi les enseignants. Il a également indiqué que l'ambassadeur d'Afrique du Sud, M. Archibald Dunn, enlevé l'année dernière par les guérilleros, était toujours sous leur garde dans un lieu qu'il n'a pu préciser.

Guatemala

● *Vingt-cinq dirigeants de la Centrale nationale du Guatemala (C.N.T.)* ont été enlevés samedi 21 juin par des inconnus, selon un communiqué de l'organisation syndicale diffusé dimanche 22 juin. Parmi les disparus figurent Mmes Sara Cabrera, Hilda Perez et Florencia Gomez et MM. Manuel Sanchez, Gonzalo Vasquez et Orlando Perez. D'autre part, M. Edgar René Aldama Pellecer, représentant syndical à l'usine de mise en bouteilles de Coca Cola de Guatemala, a été assassiné. — *(A.F.P., UPI.)*

EUROPE

Espagne

UNE NOUVELLE « GUERRE DES VACANCES »

Le gouvernement refuse de céder aux exigences de l'ETA

De notre correspondant

Madrid. — L'organisation séparatiste basque ETA a déclaré, à partir de ce lundi 23 juin, une nouvelle « guerre des vacances » un an après celle de 1979 qui s'était soldée par la mort de sept personnes, au cours de trois attentats à la bombe à Madrid.

L'aile politico-militaire de l'ETA a annoncé cette opération lors d'une conférence de presse clandestine qui a eu lieu samedi 21 juin « *quelque part en Euskadi* ». Masqués, les dirigeants de l'ETA ont affirmé avoir posé, « *dans toutes les zones touristiques espagnoles* », des bombes qui exploseront si leur exigences ne sont pas satisfaites.

Ils demandent, avant lundi soir, la libération de dix-huit détenus basques dont Mme Françoise Marhuenda, une Française accusée d'avoir participé à l'enlèvement du député centriste Javier Ruperez en décembre 1979.

Ils ne précisent pas le lieu de détention de ces dix-huit personnes, mais exigent également le limogeage du directeur de la prison de Soria, en Castille, où sont incarcérés un certain nombre de Basques soupçonnés d'appartenir à l'ETA. En 1979, l'ETA exigeait que des gardiens de la prison de Soria soient retirés et que les détenus basques soient transférés dans les provinces du Nord. L'ETA demande encore que soit annoncée, avant deux mois, la date du référendum par lequel la province de Navarre décidera si elle veut ou non s'incorporer au Pays basque.

Comme en 1979, le gouvernement a adopté une attitude de fermeté. « *Les mesures de sécurité vont être renforcées au maximum et nous ne céderons pas* », a déclaré M. Josep Melia, porte-parole du gouvernement.

Les autorités ont déjà prévu la présence d'artificiers dans les stations balnéaires. Il y a quelques semaines, la police avait affirmé avoir démantelé un commando préparant une série d'attentats à la bombe. L'ETA, de son côté, indique que « *ses bombes sont munies de cinq dispositifs de sécurité* » et que les avertissements seront lancés avant chaque explosion, afin d'éviter des victimes parmi les touristes.

Deux bombes ont déjà été découvertes près de Malaga et deux autres ont explosé, blessant trois enfants. L'ETA a indiqué que l'une des bombes n'ayant pas explosé lui appartenait. Les autres n'ont pas été revendiquées. Il reste à savoir si les touristes se satisferont des assurances de l'ETA. Le tourisme, qui avait déjà décliné l'an passé, est de nouveau en baisse cette année, et le conflit entre agriculteurs français et camionneurs espagnols n'a pas arrangé les choses. Résumant les craintes de tous, M. Carlos Garaicoechea, président du gouvernement basque, a dit : « *Je crois exprimer le sentiment de l'immense majorité du peuple basque en demandant à l'ETA, de tout mon cœur, de renoncer à ses desseins et de ne pas aggraver la situation.* »

(Intérim.)

Portugal

CENT MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ CONTRE LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — A l'approche des élections législatives, la tension monte entre le gouvernement et l'opposition. Convoquées par la Confédération générale des travailleurs portugais, centrale syndicale influencée par le parti communiste, des manifestations ont eu lieu le samedi 21 juin dans les principales villes du pays. Leur but : réclamer le départ immédiat du gouvernement de M. Sá Carneiro, accusé d'aggraver les conditions de vie des travailleurs, de détruire la réforme agraire et de contrôler les organes d'information. A Lisbonne, cent mille personnes se sont rassemblées sur la vaste place du Commerce. Dans ce climat d'effervescence, où chacun cherche à mesurer ses forces, la dernière séance du Parlement sera marquée le vendredi 27 juin par la discussion d'une motion de censure déposée par le parti communiste.

Les formations politiques mettent au point leur stratégie électorale. Sociaux-démocrates, centristes et monarchistes préparent des listes communes, afin de renouveler leur victoire de décembre dernier. Le P.C., qui vient d'organiser à Porto une conférence nationale pour définir les orientations à court terme du parti, s'est prononcé en faveur de la constitution d'un Front démocratique capable de « *battre la réaction* ». Le même objectif a été avancé par l'Union démocratique populaire, organisation d'extrême gauche représentée au Parlement par un seul député.

République fédérale d'Allemagne

Malgré ses divisions le « parti vert » participera aux élections législatives

De notre correspondant

Bonn. — Au cours de son congrès de Dortmund, le dimanche 22 juin, le nouveau « parti vert » (écologiste), n'a pas réussi à surmonter ses profondes divisions. La décision de participer aux élections législatives du 5 octobre n'a en effet été prise qu'à la majorité des deux tiers.

Cette majorité, rassemblant surtout des groupements d'extrême gauche, a certes tenté de présenter un programme acceptable aussi par les écologistes « purs ». Le manifeste du parti se prononce contre la croissance, condamne le système économique et social capitaliste, ainsi que « *les formes existantes du socialisme* », mais s'élève contre les propagandes qui mettraient toutes les formes de communisme « *dans le même sac* ».

C'est cependant lors des élections au comité directeur du parti que l'affrontement le plus sérieux a eu lieu. L'un des trois co-présidents du parti ayant démissionné, il s'agissait de procéder à son remplacement. M. Herber Grühl, le député au Bundestag qui a quitté la C.D.U. pour se consacrer entièrement à la cause écologique, a été battu lors de ce scrutin, par M. Dieter Burgmann, représentant une gauche considérée comme beaucoup plus rouge que verte.

A la suite de ce vote, plusieurs militants écologistes parmi les plus connus se sont réunis pour protester contre l'attitude du congrès. Parmi eux se trouvaient le militant syndicaliste Heinz Brandt, le paysan écologiste Baldur Springmann, bien connu pour la blouse verte qu'il arbore en toute occasion, et l'ensemble de la fédération du parti de Brême. Ils ont dénoncé l'attitude « *sectaire* » de la majorité qui, selon eux, a fait la preuve qu'elle n'est pas essentiellement intéressée à l'écologie. — J. W.

Italie

UN MAGISTRAT DU PARQUET ASSASSINÉ A ROME

Rome (*A.F.P.*). — Le substitut du procureur de la République à Rome, M. Mario Amato, a été assassiné lundi 23 juin en début de matinée par deux jeunes gens qui circulaient à moto. Il était l'un des magistrats les plus connus pour son action depuis deux ans contre les mouvements subversifs de droite, tels que le « mouvement révolutionnaire populaire » ou les « noyaux armés révolutionnaires ». Il dirigeait les enquêtes ouvertes après les attentats commis ces derniers mois contre la prison Regina Coeli, à Rome, contre le ministère des affaires étrangères et contre le siège du conseil supérieur de la magistrature.

Union soviétique

● *Le Père Dimitri Doudko, prêtre orthodoxe contestataire, a été libéré* le samedi 21 juin, après plus de six mois de détention. Le Père Doudko avait fait la veille une déclaration à la télévision dans laquelle il reniait toutes ses activités dissidentes passées (*le Monde* daté 22-23 juin). Les charges qui pesaient sur lui, notamment ses « *contacts criminels avec des représentants d'organisations antisoviétiques étrangères* », font toujours l'objet d'une enquête, selon les *Izvestia*. — *(A.F.P.)*

● *L'académicien André Sakharov*, exilé depuis janvier dernier à Gorki, a lancé un appel aux chefs d'Etat du monde entier pour qu'ils interviennent en faveur de l'écrivain dissident Victor Nekipelov, récemment condamné à sept ans de camp et cinq ans d'assignation à résidence (*le Monde* du 13 juin 1980). Cet appel a été transmis aux journalistes occidentaux, le samedi 21 juin, par l'épouse de M. André Sakharov, Mme Elena Bonner. — *(A.F.P.)*

l'opposition au régi



Cambodge

L'opposition au régime persiste au sein de l'administration de Phnom-Penh

La récente condamnation de seize « traîtres Sereika » à Phnom-Penh (*le Monde* du 10 juin) confirme la persistance de l'opposition anticommuniste au régime. Certes les « comploteurs » — qui avaient commencé à agir dès janvier 1979 et qui auraient fondé un « gouvernement » le 24 avril 1979 au cours d'une réunion dans une usine de la capitale — ont été arrêtés l'été dernier. Mais le fait que le procès ait lieu maintenant et qu'il soit largement public semble confirmer la poursuite de cette résistance, y compris dans l'administration mise en place depuis la chute des Khmers rouges. Enfin, la relative clémence du verdict — de trois à vingt ans de prison, — montre que le nouveau régime n'a pas renoncé à l'espoir d'un ralliement des nationalistes.

Il est difficile de croire que ce complot ait pu menacer la stabilité d'un régime soutenu par une présence vietnamienne massive. D'autant que les condamnés apparaissent comme des comparses. C'est d'ailleurs le principal argument invoqué par une « défense » commise d'office et qui avait — selon Radio-Phnom-Penh, — conclu sa plaidoirie par ces mots : *« Je ne puis trouver le moindre argument à opposer au réquisitoire de l'accusation. »*

Le groupe avait cependant réussi à la fois à s'infiltrer dans le régime, mais aussi à établir des relations avec le mouvement nationaliste de l'ancien premier ministre Son Sann, le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) basé à la frontière khméro-thaïlandaise. Il était dirigé par MM. Hem Kroesna et Uo Bosaphon. Le premier est un ancien journaliste qui fut sergent-chef dans l'armée de Lon Nol ; le second a été joueur de football à l'époque du prince Sihanouk, puis sergent-major de police sous le régime républicain. C'est en se rendant vers la frontière thaïlandaise après que ces activités eurent été découvertes que, selon l'accusation, M. Hem Kroesna a été arrêté.

Parmi les seize membres de l'organisation, on trouve onze fonctionnaires du régime Heng Samrin. Parmi eux, il y avait trois cadres du ministère des affaires étrangères, dont un travaillant au service d'information et le responsable de la logistique. Ce dernier, M. Neou Long, a, selon les termes de l'accusation, *« utilisé sa position dans la révolution pour pénétrer les ministères et départements de l'administration révolutionnaire, afin de se livrer à des activités contre-révolutionnaires »*. M. Mich Sivong, *« chargé du service des voitures de tourisme de l'hôtel Samaki »* (ex-Royal, ex-Phnom) s'est *« servi de véhicules de son administration pour transporter des messagers spéciaux ou des collègues qui se livraient à des activités contre-révolutionnaires, a caché ces messagers, a permis à ses amis d'utiliser les machines à écrire du ministère pour taper leurs bulletins d'information »* ; M. Mich Sivong, selon Radio-Phnom-Penh, *« a refusé d'avouer pendant l'interrogatoire »*.

Un autre accusé était sous-chef de district et chef du comité militaire de Ponhea-Loe, dans la province de Kandal, qui entoure Phnom-Penh ; il a *« fourni des informations militaires »* et *« préparé un plan pour s'emparer du pouvoir dans le district »*. Un autre était le responsable de la propagande, de l'information et de la culture du comité révolutionnaire de la capitale. Un autre était directeur de deux usines de Phnom-Penh — T-1 et C-1 — qu'il avait utilisées pour cacher du matériel et des gens, et pour organiser des réunions.

Ces activités montrent les difficultés auxquelles est confronté le régime provietnamien qui, par manque de militants et de partisans, a été contraint après son arrivée au pouvoir de se montrer peu regardant sur le recrutement. Ces nouvelles recrues, au moins pour un certain nombre, et en dépit de cours de formation politique, ne semblent pas avoir été convaincues, puisque plusieurs ont comploté tandis que d'autres s'enfuyaient en Thaïlande ou ne cachaient guère leur hostilité envers les Vietnamiens ou leur désir de s'en aller. Il apparaît à travers le compte rendu du procès que les comploteurs ont rencontré une certaine audience, puisque leurs *« manœuvres criminelles et illégales »*, *« extrêmement perfides, trompeuses et sombres »*, ont *« miné l'unité du peuple à travers tout le pays »* ; *« ils ont tenté de détruire la solidarité militante, la coopération et l'amitié entre notre pays et le Vietnam, créant ainsi l'insécurité parmi la population »* et une *« perte de confiance »* envers le régime.

Les condamnés ont enfin été accusés d'avoir tenté d'entrer en contact avec M. Mok, le bras droit militaire de M. Pol Pot, ce qu'a reconnu M. Hem Kroesna, qui avait pourtant pâti du régime khmer rouge. Toutefois, il a affirmé que *« le but du groupe était de s'opposer au Comité révolutionnaire populaire* [régime de M. Heng Samrin] *et d'empêcher le retour au pouvoir de la clique de génocide de Pol Pot-Ieng Sary »*.

Le procès du groupe Sereika intervient à un moment où la résistance armée au régime s'est intensifiée et où s'amorce à Phnom-Penh une reprise en main à laquelle le chef de l'Etat, M. Heng Samrin lui-même, n'a pas échappé. Il vient en effet de passer plusieurs semaines au Vietnam pour être *« rééduqué »* (*le Monde* du 29 mai). Un certain nombre de responsables qui ont été en relation avec des étrangers, l'an dernier ou au début de cette année, ont eux aussi été envoyés en *« rééducation »*, ont changé d'affectation.

Retour aux sources « indochinoises »

Il n'est pas étonnant qu'en cette période, sans doute la plus difficile que les Vietnamiens et leurs protégés de Phnom-Penh aient eu à connaître depuis qu'ils se sont emparés du pouvoir il y a un an et demi, l'accent soit mis encore plus — si c'est possible — sur l'étroitesse des liens qui lient les deux régimes. Ainsi, M. Heng Samrin a annoncé, le 4 juin, que le 19 juin serait désormais fêté l'anniversaire de la fondation des Forces armées révolutionnaires populaires. Cette date correspond, affirme-t-il, à la création, en 1951, par le mouvement khmer Issarak — issu de l'éclatement du parti communiste indochinois en trois entités nationales à l'initiative de Ho Chi Minh — de ses premières unités militaires pour lutter, aux côtés du Vietminh et sous sa supervision, contre l'armée française : l'événement aurait eu lieu à Kompong-Tramung, district de Sre-Umbel, province de Kampot.

Par cette opération d'écriture, qui ressemble à celle entreprise il y a trois ans par le régime Pol Pot transférant de 1951 à 1960 la naissance du mouvement communiste cambodgien, Hanoï et Phnom-Penh renforcent encore plus le caractère « indochinois » du nouveau régime khmer. Ainsi, la période khmère rouge n'apparaît plus que comme une parenthèse aberrante dans l'histoire d'un mouvement révolutionnaire khmer « authentique », c'est-à-dire dans la ligne de Hanoï.

De la même manière, M. Heng Samrin dit que la résistance anti-américaine au Cambodge n'a pas commencé, comme on l'a toujours dit, après le coup d'Etat pro-américain du 16 mars 1970, qui renversa le prince Sihanouk, et la formation du FUNK (Front uni national, regroupant sihanoukistes, Khmers rouges et pro-Vietnamiens). Elle aurait débuté deux mois plus tôt à Veunsai, dans la province de Ratanakiri, frontalière du Vietnam et par laquelle passait la piste Ho Chi Minh, avec la fondation d'une armée révolutionnaire du Kampuchéa, le 17 janvier.

Enfin, l'aggravation de la situation militaire au Cambodge préoccupe les autorités provinciales vietnamiennes. Ainsi, celles de Song-Be, qui fut l'un des bastions du G.R.P., et qui jouxte le Cambodge, viennent, selon Radio-Hanoï du 10 juin, de renforcer les mesures de sécurité non seulement pour *« contrôler les activités des contre-révolutionnaires »* mais aussi pour *« défendre la frontière »* et pour réprimer la *« contrebande »* et les *« activités commerciales illicites »* (avec la Thaïlande et à travers le Cambodge). Ces mesures confirment la présence, du côté khmer de la frontière, de groupes de résistance ; mais la radio ne précise pas s'il s'agit de Khmers rouges ou de nationalistes.

PATRICE DE BEER.

A L'ASSEMBLÉE

Le projet de loi « sécurité et liberté » est adopté par 265 voix

Le projet de loi « renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes » a été adopté, samedi 21 juin, par l'Assemblée nationale, par 265 voix contre 205 sur 474 votants et 470 suffrages exprimés. Dix-sept députés du R.P.R. ont tenu à manifester leur méfiance — ou leur hostilité — à ce texte. Parmi eux, MM. Chirac et Pons, respectivement président et secrétaire général du R.P.R. A l'U.D.F., seuls MM. Stasi et Zeller n'ont pas jugé utile d'apporter leur soutien au texte du garde des sceaux. Au terme du débat, M. Hautecœur, au nom du groupe socialiste, s'est élevé une nouvelle fois contre la procédure du vote bloqué, choisie par le gouvernement pour supprimer le débat contradictoire conduit au début de la discussion par le groupe socialiste. M. Hautecœur a, d'autre part, rappelé les différents motifs sur lesquels pourrait se fonder, à l'issue de l'adoption définitive du projet, un recours socialiste devant le Conseil constitutionnel. Le Sénat devrait, pour sa part, commencer l'examen du texte lors de la session parlementaire d'automne, qui commence le 2 octobre.

M. Peyrefitte n'a pas été long à savourer ce qu'il s'est plu à qualifier de « *victoire* ». Dès samedi soir, dans les couloirs du Palais-Bourbon, le garde des sceaux, comparant sa stratégie à celle de Napoléon Ier, a indiqué : « Le vainqueur, c'est celui qui couche sur le champ de bataille. » Entraîné par son succès, M. Peyrefitte n'a pas craint, dimanche 22 juin, sur France-Inter, d'afficher un mépris souverain pour ceux — députés, magistrats et avocats — qui avaient manifesté leur opposition au projet, et d'énoncer un certain nombre de contre-vérités flagrantes.

Ainsi, pour le garde des sceaux, « l'éternel problème de l'opposition », c'est d'être « entre le microcosme et la France profonde ». « Des groupuscules de magistrats étaient contre [le projet], a-t-il ajouté, mais la magistrature profonde n'était pas contre. » De même pour les avocats. Relevant que jamais depuis les débuts de la Ve République on n'avait assisté à une « telle obstruction par quelques membres d'un groupe de l'opposition », M. Peyrefitte a jugé la chose « très amusante ».

Il reste que réduire l'hostilité de tout le groupe socialiste à celle de « quelques membres » est une déformation pure et simple de la vérité.

Relatant ensuite l'attitude adoptée par les socialistes au cours du débat, M. Peyrefitte a affirmé que chaque scrutin public demandait un quart d'heure, ajoutant que, à un tel rythme, « on y était pour jusqu'au 15 août ». Deux inexactitudes : chaque scrutin public demande entre quatre et cinq minutes, et, si tous les amendements avaient dû être mis aux voix par cette procédure, huit jours supplémentaires de débat auraient été suffisants. Le garde des sceaux a, d'autre part, affirmé que « les deux groupes de la majorité » avaient demandé au gouvernement d'utiliser le vote bloqué. Faux. Seul M. Labbé l'a fait. M. Hamel,

Samedi 21 juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion du projet de loi « renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes ».

● **Peines de substitution.**

A l'initiative de M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, l'Assemblée adopte un article additionnel visant à interdire aux tribunaux de prononcer des peines de substitution à l'égard des auteurs de certaines infractions et violences.

● **Sursis.**

Sur proposition de MM. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes) et LONGUET (U.D.F., Meuse), l'Assemblée décide que les auteurs de certaines infractions et violences ne pourront bénéficier du sursis lorsque la peine prononcée est supérieure à trois ans d'emprisonnement. Le texte initial fixait ce seuil à deux ans. L'amendement adopté a pour objet de permettre aux tribunaux d'accorder le sursis aux auteurs de crimes passionnels et d'euthanasie, notamment. Le rapporteur, M. PIOT (R.P.R.), fait adopter un amendement prévoyant que le sursis avec mise à l'épreuve, c'est-à-dire assorti de certaines obligations, ne pourra être accordé si le prévenu a déjà été condamné dans les cinq ans précédant les faits. Le texte initial stipulait que ce sursis ne pouvait être ordonné lorsque le prévenu avait été « antérieurement condamné. A l'initiative du garde des sceaux, l'Assemblée précise que le délai de cinq ans s'applique « compte non tenu du temps passé en détention ». Elle repousse un amendement de M. Longuet tendant à permettre aux tribunaux d'accorder le sursis avec mise à l'épreuve aux prévenus condamnés antérieurement à une peine ferme de moins d'un an. Elle précise que les nouvelles dispositions sur les sursis ne sont pas applicables aux mineurs.

● **Association de malfaiteurs.**

A la demande de M. MARTIN (R.P.R., Paris), les députés adoptent un article additionnel visant à réprimer plus sévèrement les actes préparatoires à certaines infractions graves, notamment les hold-up, lorsque celles-ci sont le fait d'une « association de malfaiteurs ».

● **Travail pénitentiaire.**

A la demande du gouvernement, faisant valoir qu'il est difficile de trouver du travail aux détenus, M. PETIT (U.D.F., Val-d'Oise) retire son amendement, qui, en proposant un article additionnel, tendait à assortir certaines peines de prison d'une obligation de travail manuel.

● **Exécution des peines.**

Après avoir adopté l'article 18 relatif à l'exécution de certaines peines, l'Assemblée adopte une disposition précisant que le procureur de la République peut former un recours devant le garde des sceaux contre les décisions du juge de l'application des peines en matière de semi-liberté, libération conditionnelle, réduction, fractionnement et suspension de peine : le parquet pourra aussi faire appel des décisions du juge de la commission de l'application des peines en matière de permission de sortir. Le texte initial prévoyait que les décisions de la commission en cette matière devaient être prises à l'unanimité.

● **Mandats de dépôt.**

L'Assemblée supprime l'article 22 du projet permettant aux juges d'instruction de ne pas motiver les mandats de dépôt qu'ils décernent lorsque la peine encourue est de cinq ans au plus. D'autre part, elle adopte un article additionnel visant à préciser que la mise en liberté ne peut être refusée lorsqu'elle peut avoir pour effet de faire pression sur les victimes. Enfin, les députés repoussent un amendement proscrivant l'utilisation de formulaires imprimés pour le placement en détention provisoire.

● **Pouvoirs des premiers présidents.**

A la demande du gouvernement, les députés adoptent une modification de l'article 511 du code de procédure pénale, modification visant à faire fixer par les premiers présidents des cours d'appel le nombre des audiences correctionnelles qui doivent avoir lieu au cours de l'année judiciaire.

● **Protection des témoins.**

Sur proposition de M. FOYER, il est précisé que l'interdiction faite à la presse de révéler l'identité et le domicile des témoins vaut jusqu'à leur comparution devant la juridiction de jugement. Les députés suppriment la peine d'emprisonnement prévue dans le texte initial à l'encontre des journalistes qui enfreindraient cette disposition. D'autre part, a la demande de M. KRIEG (R.P.R., Paris), ils adoptent un article additionnel qui donne la faculté aux présidents de juridiction d'autoriser « *les prises de vues quand les débats ne sont pas commencés, et à la condition que ne s'y opposent ni les parties, ni le ministère public, ni les personnes dont l'image serait fixée ou transmise* ».

● **Saisine directe du tribunal correctionnel.**

L'Assemblée adopte l'article 32 sur la saisine directe du tribunal correctionnel dans les termes souhaités par la commission (*le Monde* du 11 juin). Sur proposition de M. SERGHERAERT (N.I., Nord), elle adopte un amendement visant à autoriser le juge qui a délivré le mandat de dépôt, à faire partie de la juridiction de jugement.

● **L'instruction criminelle.**

L'Assemblée adopte l'article 36 qui permet, en cas de crime, de saisir directement la chambre d'accusation sans passer par le juge d'instruction dans les termes souhaités par la commission des lois (*le Monde* du 11 juin). D'autre part, sur proposition du rapporteur, M. PIOT (R.P.R., Yonne) et de M. SEGUIN (R.P.R., Vosges), les députés adoptent un amendement créant un nouvel article dans le code de procédure pénale), qui dispose : « *Lorsqu'il existe dans une cour d'appel plusieurs chambres d'accusation, le premier président ou, en cas d'empêchement, le magistrat qui le remplace désigne pour chaque affaire la chambre d'accusation qui en sera chargée.* » L'Assemblée adopte ensuite un article additionnel du gouvernement visant à dispenser des fonctions de juré « *les personnes âgées de plus de soixante-dix ans ou n'ayant pas leur résidence principale dans le département, siège de la cour d'appel, lorsqu'elles en font la demande* ». Enfin, il est décidé que si le domicile personnel des jurés n'est pas rendu public, il est cependant communiqué aux avocats des accusés.

● **Les étrangers en instance d'expulsion.**

A l'article 45, qui prévoit que la détention des étrangers en instance d'expulsion ne peut être ordonnée que par le président du tribunal, l'Assemblée décide que : « *il sera statué par ordonnance sur toute nouvelle prolongation de cette détention, et que celle-ci ne pourra excéder cinq jours* ».

● **Les criminels malades mentaux.**

En réponse à M. BAS (R.P.R. Paris), auteur de plusieurs amendements relatifs à la surveillance des criminels malades mentaux, M. PEYREFITTE s'engage à réunir, en concertation avec le ministre de la santé, une commission d'étude sur ce problème.

● **Peine de mort.**

Par 252 voix contre 102, sur 363 votants et 354 suffrages exprimés, l'Assemblée repousse un amendement du groupe communiste visant à abolir la peine de mort (M. Bas avait présenté un amendement identique). Auparavant, les députés avaient repoussé un amendement communiste tendant à supprimer la Cour de sûreté de l'Etat.

● **Protection des victimes.**

Avec l'accord du gouvernement, l'Assemblée adopte un amendement de M. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes) visant à faire bénéficier d'une remise de peine, le cas échéant, les prévenus qui auront indemnisé leurs victimes. Le tribunal devra aprpécier les « facultés contributives » (ressources) de chaque prévenu. Le texte initial prévoyait que l'inculpé ayant indemnisé sa victime n'encourait que la moitié du maximum de la peine. L'Assemblée supprime l'article 58, qui prévoyait notamment que les condamnés qui ont indemnisé leur victime peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle lorsqu'ils ont accompli le tiers de leur peine. Enfin, ainsi que M. Peyrefitte l'avait annoncé au début de la discussion générale, le gouvernement accepte que les victimes d'un vol, d'une escroquerie ou d'un abus de confiance qui ne peuvent obtenir réparation soient indemnisées par l'Etat lorsque leurs ressources ne dépassent pas « le plafond prévu pour bénéficier de l'aide judiciaire », c'est-à-1 620 F par mois, plus 185 F pour le conjoint ainsi que pour chaque enfant.

● **Les contrôles d'identité.**

Avec l'accord du gouvernement, Mme de HAUTECLOCQUE, MM. MARTIN et LANCIEN (R.P.R. Paris), ainsi que M. FREDERIC-DUPONT (app. R.P.R., Paris), font adopter un article additionnel légalisant les contrôles d'identité dits de police administrative. Cet article précise : « *Toute personne dont il apparait nécessaire de contrôler sur place l'identité doit justifier de celle-ci à la demande des officiers de police judiciaire ou, sur ordre de ceux-ci, des agents de police judiciaire et agents de police adjoints, visés aux articles 20 et 21-1° du code de procédure pénale agissant dans le cadre d'une mission de police judiciaire ou administrative.* »

Des articles du code de procédure pénale visés à cet article, il ressort que seuls les gardes-champêtres ne sont pas autorisés à procéder à ces contrôles.

Un autre amendement des quatre députés R.P.R. précise : « *Aucune personne ne peut être retenue en vue d'une vérification de son identité, sauf dans le cas de recherches judiciaires ou si elle ne peut justifier de son identité. La vérification d'identité ne peut être faite que par un officier de police judiciaire devant qui la personne concernée est immédiatement conduite. La rétention doit être limitée au temps strictement nécessaire aux opérations de vérification de l'identité. En cas de difficultés, l'officier de police judiciaire en réfère au procureur de la République. Ce magistrat peut, par ailleurs, à tout moment, contrôler l'exécution des opérations de vérification.* »

Les sanctions prévues sont les suivantes : « *Seront punis d'un emprisonnement de dix jours à trois mois, et d'une amende de 1 200 F à 2 000 F, ceux qui auront refusé de se prêter aux opérations de contrôle et de vérification d'identité. La peine sera portée au double pour toute personne qui aura empêché, ou tenté d'empêcher, les officiers de police judiciaire, les agents de police judiciaire et les agents de police judiciaire adjoints, visés aux articles 20 et 21-1° du code de procédure pénale, d'accomplir leurs missions.* »

Dans les explications de vote, M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) déclare que le projet a été adopté « *dans des conditions inaccep-*

Le « microcosme » et la « France profonde »

L'Assemblée est finalement venue à bout des quatre cent quatre-vingt-dix-sept amendements qui lui étaient soumis. Quatre-vingt-douze ont été acceptés par le gouvernement, dont cinquante-trois, a souligné, non sans ironie, M. Peyrefitte, ont été inspirés par les socialistes à la commission des lois. Est-ce à dire que l'opposition a eu voix au chapitre ? Evidemment non, même si le garde des sceaux s'est félicité, le dimanche 22 juin, sur France-Inter, que les communistes aient « *très bien joué le jeu* », sinon le texte serait sorti autrement altéré de la discussion.

La liste des amendements écartés est impressionnante et parfois déconcertante. On y trouve une proposition communiste de suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, un amendement socialiste annulant les dispositions sur le ticket modérateur d'ordre public, une demande d'amnistie des manifestants condamnés après les incidents du 23 mars 1979 à Paris, et dix-sept amendements, socialistes eux aussi, réclamant la suppression de la peine de mort dans des termes pratiquement identiques.

Il n'est pas certain que ces amendements aient eu d'autre objet que de prolonger les débats, mais la peine capitale vaut bien qu'on s'y arrête, autant que le tir aux pigeons vivants que M. Joël Le Tac (R.P.R. Paris) a fait interdire au terme d'un vibrant plaidoyer.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., s'est félicité des « *excellentes méthodes de travail* » de l'Assemblée, comme si le recours au vote bloqué, la procédure d'urgence invoquée par le gouvernement (une seule lecture par les députés et les sénateurs) et le désir de voir la commission des lois aboutir en six jours — à quoi elle se refusa — pouvaient faire douter du contraire.

Selon une formule maintenant rodée, M. Peyrefitte a affirmé que son texte n'a pas été « *dénaturé* », ce qui est exact. Les dispositions qui ont suscité les critiques les plus vigoureuses sont maintenues presque intactes : la limitation du sursis et des circonstances atténuantes, l'extension des peines incompressibles et la méfiance que ce projet manifeste à l'égard des juges du siège et des possibilités de réinsertion.

Les articles sur la saisine directe du tribunal correctionnel subsistent, à peine retouchés, ainsi que les risques de généralisation des flagrants délits, dont les communistes ont réclamé en vain la suppression effective. Mince concession, le juge d'instruction n'est plus écarté des affaires criminelles « élucidées », mais il pourra être désaisi du dossier au bout de trois mois, à la demande — déterminante — du parquet. Au total, l'Assemblée n'a guère été au-delà des aménagements que la commission des lois avait réclamés et que le gouvernement était prêt à lui concéder (*le Monde* du 11 juin).

A aucun moment, le garde des sceaux n'a transigé sur les principes, pas même lorsque M. Gérard Longuet (U.D.F. Meuse) a réclamé pour les tribunaux la possibilité d'accorder aux auteurs de violences, condamnés dans les cinq ans précédents à une peine d'emprisonnement de moins d'une année, le bénéfice du sursis avec mise à l'épreuve.

La plupart des députés favorables à une répression accrue, ont, en revanche, trouvé auprès de M. Peyrefitte une oreille attentive. Ainsi, M. Jean Foyer (R.P.R. Maine-et-Loire), auteur d'un amendement interdisant aux tribunaux de prononcer des peines de substitution (le retrait du permis de conduire, par exemple) en cas de menaces ou de violences. Ainsi encore, ces quatre députés R.P.R. et apparentés de Paris, qu'il faut citer, Mme Nicole de Hauteclocque, MM. Edouard Frédéric-Dupont, Yves Lancien et Claude Martin, à qui l'on doit, avec la bénédiction de M. Peyrefitte, l'interdiction prochaine de se promener sans papiers.

Le R.P.R., à l'exception notable de MM. Jacques Chirac, Bernard Pons et d'une quinzaine de leurs amis, a voté avec discipline, donnant, comme dans l'affaire Dominati, la mesure de sa marge de manœuvre. L'U.D.F. a fait corps, hormis M. Bernard Stasi, à qui l'on doit cette formule : « *La démocratie s'affaiblit lorsqu'elle se crispe en autoritarisme.* » Depuis plusieurs jours déjà, M. Peyrefitte avait la partie gagnée. Il suffisait d'entendre certains de ses amis politiques, comme M. Robert André-Vivien (R.P.R. Val-de-Marne), qui avait laissé sur son pupitre la consigne de voter en faveur de tous les amendements durcissant le texte.

L' « intelligentsia »

L'insécurité est un thème qui paie, y compris auprès de l'électorat communiste, comme en témoigne cette déclaration de M. Georges Marchais il y a un mois : « *La lutte contre la délinquance et la criminalité est l'une des préoccupations des Françaises et des Français. Ils exigent de vivre en sécurité (...). C'est une condition de leur liberté.* » On connaît l'opposition du P.C.F. au projet, mais on ne peut tenir le langage de M. Peyrefitte et espérer le combattre efficacement. Outre que la défense des libertés est un thème abstrait, il n'est pas besoin de chercher ailleurs l'échec de la mobilisation « populaire » que les magistrats et avocats de gauche, conscients de leur relative impuissance, appelaient de leurs vœux. Faut-il rappeler que la manifestation organisée le 18 juin devant le palais de justice de Paris par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, notamment, n'a rassemblé que trois cents personnes ?

Précipitation

M. Peyrefitte a su exploiter à merveille ce thème de l'insécurité. Pour réussir néanmoins, l'opération devait prendre de court ceux qu'il qualifie d' « *intelligentsia engagée à gauche* ». D'où sa précipitation à saisir l'Assemblée et les efforts déployés pour déconsidérer les adversaires du projet, accusés de « *corporatisme* » et qualifiés, dimanche à France-Inter, de « *groupuscules* » (des groupuscules qui lui ont coûté son poste après mai 1968). Appliqué aux magistrats et aux avocats, ce terme est inexact. Il laisse perplexe quand il vise nommément les socialistes, coupables d'avoir usé d'un règlement dont le garde des sceaux semble regretter le « *libéralisme* ».

L'absence de concertation initiale, cette volonté de discréditer les opposants et le recours au vote bloqué ont pour résultat, sinon pour objet, de court-circuiter les corps intermédiaires. Le discours, l'index pointé vers le téléspectateur, comme à TF 1, le 28 mai, n'a pas d'autre but. Ce discours sur la sécurité, s'adresse moins à la raison qu'à l'émotion, moins au « *microcosme* », dirait M. Peyrefitte, qu'à la « *France profonde* ». Il a porté. Quel député de la majorité aurait le front d'en tenir un autre le vendredi soir, de retour dans sa circonscription, malgré les propos réservés, distillés le reste de la semaine dans les couloirs de l'Assemblée à l'usage de l' « *intelligentsia* » ?

Comme M. Peyrefitte le souhaitait, comme il est de règle, le dernier mot est revenu au Parlement, même si on peut redouter que la démocratie, comme dirait M. Stasi, n'en sorte affaiblie.

BERTRAND LE GENDRE.

M. Peyrefitte : le groupuscule socialiste

Interrogé, le dimanche 22 juin, à France-Inter, M. Alain Peyrefitte a notamment déclaré : « *C'est une victoire pour le gouvernement et une victoire pour la majorité. La majorité s'est retrouvée massivement autour du gouvernement pour soutenir ce texte qui avait été très combattu et en fait combattu pour des raisons qui n'étaient pas bonnes, la discussion l'a montré. (...) C'est l'éternel problème de l'opposition entre le microcosme et la France profonde. La France profonde souhaitait un texte qui permette de donner à la justice pénale à la fois plus de fermeté et plus de rapidité et qui permette aussi de renforcer les libertés. Et puis le microcosme s'est agité. (...) D'ailleurs ce que je dis pour le microcosme et pour la France profonde il faudrait le dire aussi pour la magistrature et pour les avocats. Il y a des groupuscules de magistrats qui étaient contre mais la magistrature profonde n'était pas contre. Il y a des groupuscules d'avocats qui étaient contre mais le barreau profond n'était pas contre.* »

Le garde des sceaux a ajouté : « *Depuis vingt-deux ans que la Ve République a été mise en place, on n'avait jamais vu ça. Nous avons assisté à une tentative d'obstruction par un groupe, quelques membres d'un groupe de l'opposition, qui ont essayé de faire échec à la discussion en s'appuyant sur toutes les ressources du règlement. C'est une chose très amusante, parce qu'on n'avait jamais vu ça.*

» *C'est en face de cela que la majorité, par la bouche, d'abord, de Claude Labbé — et ensuite les deux groupes de la majorité l'ont demandé — a fait appel au gouvernement pour que celui-ci n'hésite pas à se servir du vote bloqué. (...) Cela aussi c'est une grande première. (...) Le vote bloqué est une arme constitutionnelle qui est très impopulaire parmi les députés, parce qu'elle consiste d'ordinaire à forcer une majorité récalcitrante à adopter un texte du gouvernement dont la majorité ne voudrait pas, alors que, cette fois-ci, il s'agissait au contraire, pour la majorité, de demander au gouvernement de faire appel à cette arme de manière à imposer la volonté de la majorité. (...)*

» *Ce vote bloqué (...), on ne s'en est pas servi. Je me suis contenté d'avoir recours à cette procédure à propos de deux amendements. (...) Ensuite, l'arme de dissuasion a joué. (...) Le groupe qui avait fait obstruction a cessé. (...) Il y a donc eu un vote totalement libre sur chacun des amendements.* »

M. Peyrefitte a ensuite estimé que l' « *obstruction* » n'avait été le fait que d' « *une partie de l'opposition* », les socialistes, qu'il a qualifiés de « *groupuscule* ». Il s'est enfin félicité que le groupe communiste ait « *très bien joué le jeu* ».

NATIONALE

contre 205

L'analyse du scru

Dans la presse parisi

NATIONALE

contre 205

au nom du groupe U.D.F., s'est contenté d'essayer de faire revenir les socialistes sur leur attitude, en invoquant l'« image » du Parlement. Enfin, M. Peyrefitte a affirmé que l'Assemblée nationale s'était prononcée par « un vote pluraliste où chacun Le garde des sceaux oublie de rappeler que, avant ce vote Le garde des sceaux oublie de rappeler que, avant ce texte, l'article 44 de la Constitution avait eu pour effet de réduire à néant tout débat contradictoire et que si les socialistes ont cessé de présenter des amendements, c'est précisément parce que le gouvernement avait utilisé le vote bloqué. « Il a suffi d'agiter l'épouvantail », a noté M. Peyrefitte.

M. Peyrefitte a le droit de ne pas avoir le triomphe modeste. Le ministre de la justice, en revanche, sort quelque peu du devoir de réserve qu'impose sa charge en affichant un tel dédain pour la représentation nationale.

LAURENT ZECCHINI.

tables ». Selon lui, il n'est pas destiné *« à assurer la sécurité des personnes, mais à renforcer les moyens juridiques permettant de réduire au silence ceux qui luttent contre les conséquences de la politique giscardienne de régression sociale et de déclin de la France ».* Il ajoute : *« Au lieu de mettre fin à cette parodie de justice que constituait la procédure de flagrant délit, il l'étend sous un vocable différent à toutes les infractions correctionnelles. »* Enfin, indique M. Rigout, le débat *« a révélé le mépris du gouvernement pour la démocratie parlementaires ».*

M. HAUTECŒUR (P.S., Var) estime que *« le texte est inconstitutionnel, parce qu'il méconnait la déclaration des droits de l'homme, selon laquelle la peine doit être strictement nécessaire, parce qu'il porte atteinte au principe de l'égalité des citoyens devant la loi, parce qu'il confère des pouvoirs exorbitants au parquet, parce qu'il réduit les droits de la défense ».* Il ajoute : *« Le Conseil constitutionnel nous départagera. »* Le député socialiste souligne l'attitude de l'U.D.F., *« qui s'agenouille en pleurant de joie dès que le grand seigneur daigne jeter un regard attendri sur son existence »* et qualifie M. Labbé (président du groupe R.P.R.) de *« gribouille récidiviste qui a réinventé l'art du masochisme mais auquel on n'a pas encore expliqué la dynamique du boomerang. »*

[M. Hautecœur fait ici allusion à l'emploi de l'article 44 de la Constitution.]

Cette procédure, ajoute-t-il, *« était destinée à faire taire les socialistes ».* S'adressant à la majorité, il affirme : *« Vous n'avez pas débattu de ce texte, vous l'avez évacué sans panache, en catimini, dans la précipitation d'un début de week-end ! »*

M. CHINAUD (U.D.F., Paris) note que la *« concertation préalable »* à la discussion du projet n'a pas été suffisante mais observe que le *« tollé »* qu'a suscité ce texte *« a frappé par son caractère déraisonnable ».* Selon le président du groupe U.D.F., le gouvernement a permis à la majorité *« de travailler efficacement à l'amélioration »* du projet. Il ajoute : *« Nous soucis principaux ont trouvé des réponses. »*

M. KRIEG (R.P.R., Paris) déclare notamment : *« Pour la première fois depuis les débuts de la Ve République, nous avons assisté à une tentative de sabotage de nos délibérations (...). la majorité et le gouvernement solidaires ont montré qu'ils pouvaient venir à bout d'une telle tentative, il y a là une leçon à retenir pour l'avenir, car pareille situation pourra se reproduire. »*

A la majorité de 265 voix contre 205 *sur* 474 votants et 470 suffrages exprimés, l'ensemble du projet est adopté.

La séance est levée à 19 h. 15.

L. Z. et B. L. G.

L'analyse du scrutin

Voici le détail du scrutin sur l'ensemble du projet de loi *« renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes » :*

265 DEPUTES ONT VOTE POUR :

135 R.P.R. (sur 154) ;
118 U.D.F. (sur 121) ;
12 députés non inscrits (sur 16), MM. Audinot, Beaumont, Branger, Delprat, Edgar Faure, Fontaine, Mme d'Harcourt, MM. Hunault, Malaud, Plantegenest, Royer, Sergheraert.

205 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

4 R.P.R. : MM. Bas, Bechter, Narquin, Noir ;
113 socialistes (sur 114) ;
86 communistes (sur 86) ;
2 non-inscrits : MM. Robert Fabre et Pidjot.

4 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

2 R.P.R. : MM. Bord et Haby ;
1 U.D.F. : M. Stasi ;
1 non-inscrit : M. Bamana.

14 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

12 R.P.R. : MM. César, Chaban-Delmas (président de l'Assemblée), Chirac, Druon, Gorse, Inchauspé, Lepercq, Pasty, Pons, de Préaumont, Séguin, Tomasini ;
1 U.D.F. : M. Zeller ;
1 socialiste : M. Dubecourt.

3 DEPUTES ETAIENT EXCUSES :

1 R.P.R. : M. Neuwirth ;
1 U.D.F. : M. Briane ;
1 non-inscrit : M. Baridon.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : des réticences subsistent.

« Sans doute les procédures d'obstruction utilisées par le parti socialiste pour retarder le vote du projet sont-elles critiquables et risquaient-elles de donner des arguments à l'antiparlementarisme sans d'ailleurs empêcher l'adoption de la loi. Mais cet excès même n'a peut-être pas été tout à fait inutile en ce sens qu'il a amené le gouvernement à se montrer plus attentif aux craintes exprimées non seulement par l'opposition mais aussi par une partie de la majorité. Des réticences subsistent au sein de celle-ci, certaines d'ordre politique, d'autres d'ordre moral. Ce n'est en réalité qu'après le vote définitif du projet que l'on pourra vraiment se faire une idée de la portée des nouvelles dispositions, mais dès à présent il semble que plusieurs des objections majeures qui avaient été mises en avant soient désormais sans objet.

» C'est déjà beaucoup. Ce serait encore mieux si cela avait appris au gouvernement à faire un peu plus souvent confiance à sa majorité au lieu d'exiger de celle-ci une confiance unilatérale et sans murmures. »

(PIERRE THIBON.)

L'HUMANITE : profondément rétrograde.

« Ce texte, que Marcel Rigout, au nom du groupe communiste, a qualifié de « super-loi scélérate, profondément rétrograde, qui crée un Etat policier *», était présenté par le garde des sceaux comme destiné à assurer une meilleure sécurité des citoyens. En réalité, il s'agit avant tout de la mise sur pied d'un arsenal répressif, visant principalement le mouvement démocratique et populaire. Sur sa lancée, M. Peyrefitte a fait légaliser les contrôles d'identité, nés sous le régime de Vichy en 1940 ! »*

LIBERATION : à rebours des promesses d'« habeas corpus ».

« Finalement, samedi, les députés R.P.R. ont assuré une large majorité au projet Peyrefitte (sécurité et liberté », monstre juridique qui, pour être amputé de ses atteintes à la procédure d'instruction, n'en constitue pas moins le plus grand tour de vis pénal qu'on puisse imaginer en régime libéral-autoritaire.

» Fallait-il absolument que certains de ces députés R.P.R. en rajoutent encore en proposant un amendement qui légalise la pratique policière des contrôles d'identité ? Exactement à rebours des promesses d'habeas corpus, la légalisation des « opérations coups de poings *» tous azimuts et des contrôles quotidiens non-justifiés, fonde légalement le nouveau régime de suspicion généralisée. »*

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une parodie de débat.

« Une quinzaine de députés étaient alors en représentation dans l'hémicycle pour entendre, de la bouche du garde des sceaux, ces mots ultimes d'autosatisfaction : « Le texte a été voté dans de bonnes conditions. *» Cela valait d'être précisé. A voir les couloirs déserts du Palais-Bourbon, à constater la stupéfaction des huissiers auxquels on avait promis de longues heures de présence, à entendre le président de la séance égrener précipitamment le chapelet des articles du texte face à un auditoire en rupture de synchronisation, on croyait plutôt à une parodie de débat joué à la sauvette par des acteurs pressés d'en finir. »*

(CATHERINE PEGARD.)

LA FÊTE DE LA LIBERTÉ ORGANISÉE PAR L'U.D.F.

M. Lecanuet appelle les giscardiens à se mobiliser pour la « grande bataille » de 1981

On ne saura sans doute jamais combien de personnes se sont rendues, les samedi 21 et dimanche 22 juin, à la Fête de la liberté organisée par l'U.D.F. sur l'aéroport du Bourget. Les organisateurs ont annoncé dès la fin de la *première journée que le chiffre* de 50 000 entrées (qu'ils s'étaient fixé comme objectif) était dépassé. Puis on entendit des chiffres de plus en plus importants. Pour finir, la direction de l'U.D.F. faisait état de 230 000 entrées pour les deux journées, *total invérifiable mais qui paraît tout de même* fort exagéré.

L'assistance était nombreuse, certes, mais à aucun moment ce ne fut la *bousculade* ou l'impression d'écrasement entre les stands. En outre, les dirigeants giscardiens auraient mauvaise grâce à tirer bénéfice du succès qu'ils revendiquent *dans* la mesure où, d'une part, ils s'étaient appliqués dans la période antérieure, à ne pas présenter cette fête comme un événement politique et où d'autre part, l'affiche artistique avait attiré *nombre* de jeunes pour qui l'U.D.F. était une préoccupation mineure.

Pour le prix modique de 30 francs il était en effet possible de voir et d'entendre, au cours de ces journées et de cette soirée : Johnny Hallyday, Diane Dufresne, Santana, Thierry Le Luron, l'Orchestre de Paris, Rudolf Noureev, *etc.* Sans parler des démonstrations de tennis, d'accrobatie à moto, des expositions de machines volantes... De nombreux stands commerciaux voisinaient avec les éventaires dressés par les fédérations régionales de l'U.D.F. et ceux de pays comme l'Argentine et l'Iran.

Le débat politique était centré autour du thème de la liberté. Le projet de la Sécurité et Liberté et la situation dans les pays de l'Est ont été longuement évoqués au cours des forums qui ont d'ailleurs attiré de nombreux militants. Le projet *de loi présenté* par M. Alain Peyrefitte a été vivement critiqué, samedi par M. Didier Bariani, président du parti radical, alors que M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, déclarait : *« Le reproche que je ferai à toutes les corporations est qu'elles ne font pas assez confiance au Parlement pour rendre un texte acceptable. »* M. Bariani a aussi regretté la procédure du vote bloqué, adoptée pour certains amendements et M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a fait remarquer que ce vote n'intervenait qu'après une longue discussion qui avait, selon lui, *amélioré le texte.*

La situation dans les pays où la liberté est menacée a donné l'occasion d'échanges avec des dissidents et des exilés, notamment M. Leonid Pliouchtch, le prince laotien Souvanna Phouma, M. Hubert Matos, ancien compagnon d'armes de Fidel Castro, M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre d'Iran était attendu *mais,* selon les organisateurs, il lui a été finalement déconseillé de venir, pour des raisons de sécurité.

Des représentants de la résistance afghane ont apportée leurs témoignages, et l'un d'eux a qualifié de *« mensonge »* l'annonce du retrait partiel des troupes soviétiques de son pays : *« Ce que les Russes retirent, ce sont leurs morts et leurs blessés »,* a-t-il dit. *Au cours de ces débats,* on a pu noter que des interventions critiques à l'égard de la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing étaient saluées par des applaudissements, notamment quand un intervenant a stigmatisé l'attitude du chef de l'Etat à l'égard de l'U.R.S.S.

Cette fête, annoncée comme non politique, est donc devenue *de plus en plus politique* et de plus en plus giscardienne — dans les propos des organisateurs — à mesure qu'il se confirmait qu'elle n'était pas un échec. M. Jean Lecanuet a *déclaré* dimanche : *« Nous sommes enfin sortis des petits cénacles. Nous avons gagné un défi. »* (...) Le président de l'U.D.F. a appelé les giscardiens à se mobiliser *« dès la fête terminée, pour la grande bataille de l'an prochain »* (l'élection présidentielle). — N.-J. B.

Le « latin rock » de Santana

Comme toujours dans ces kermesses politiques, des programmes de variétés *ont contribué au succès* de la *Fête de la liberté* avec, notamment, Nicole Croisille, Dave, Diane Dufresne, Johnny Hallyday, Jacques Martin, Thierry Le Luron, Annie Cordy, Rudolf Noureev et le groupe Santana qui, pur hasard des engagements, participait déjà, l'année dernière, au gala des jeunes giscardiens, au Palais des sports.

Quelques dizaines de milliers de spectateurs ont ainsi écouté Santana affirmer dimanche après-midi, avec toujours la même vivacité, la voie originale du « latin rock » avec une musique riche, dense, colorée et un travail imaginatif et éblouissant de Carlos Santana à la guitare.

L'exploitation de ceux qui, parfois, chantent la vie par ceux qui prétendent la diriger ne date pas d'hier. Le racolage a pris néanmoins, ces dernières années, une dimension excep*tionnelle : l'adoption comme slogan,* il y a quelques années, *par le parti socialiste de la volonté de changer la vie forte*ment exprimée par les chanteurs folk et rock des années 60, l'empour la Fête de *l'Humanité* du R.P.R. d'un des chantres de la majorité silencieuse (Philippe Clay), le ratissage tous azimuts pour la fête de *l'Humanité* du parti communiste, enrôlant aussi bien Mireille Mathieu, les Pink Floyd, les Who, Joan Baez et son *pacifisme militant* et proposant en vain *au manager de Bob Dylan une petite fortune pour que celui-ci daigne* aussi venir.

On se plaît à rêver d'un accroc, d'un dérapage, d'un artiste, un Coluche ou un Ferré, qui, brusquement, à une de ces fêtes quitterait le ton convenu et se lancerait dans l'insolence et la provocation...

CLAUDE FLÉOUTER.

POLITIQUE

« L'Après-Socialisme », d'Alain Touraine

Le socialisme est mort, vive le socialisme?

En proclamant la mort du socialisme, Alain Touraine hâte-t-il ou retarde-t-il la victoire d'une gauche qui est, selon lui, largement majoritaire dans le pays ? Telle est l'une des questions que l'on peut se poser après avoir lu le dernier ouvrage d'un sociologue, qui voudrait être l'auteur d'une pensée politique adaptée aux mutations sociales de cette fin du vingtième siècle.

« Le socialisme est mort. Le mot figure partout (...) mais il est vide de sens. Sauf quand il désigne une vaste famille d'Etats autoritaires. » Dans les trois phrases qui ouvrent *l'Après-Socialisme*, l'essentiel est dit, et le ton est donné, dans un style polémique qui en accentue le caractère iconoclaste.

Déjà, en 1979, Alain Touraine avait cru pouvoir constater *« la mort d'une gauche »*, de cette gauche qui s'est brisée, définitivement selon lui, en septembre 1977. Déjà, cet échec lui avait paru illustrer ce qui est, à ses yeux, le plus grave des travers de la vie politique française : la tendance des partis de gauche à parler le langage de l'Etat plutôt que celui des citoyens. Il s'était alors attaché à démontrer qu'il y avait dissociation entre les stratégies politiques de ces formations et les revendications sociales, avant d'appeler de ses vœux l'émergence d'une gauche moderne, capable d'unir la revendication sociale et la responsabilité politique.

Cette fois, il tire toutes les conséquences de ce constat, en même temps qu'il en élucide les causes profondes. S'il juge que le socialisme est, après le programme commun de la gauche, forclos, c'est parce que celui-ci est né de la société industrielle. Or celle-ci disparaît sous nos yeux pour faire face à la *« société programmée »*. Dès lors, nous entrons dans *« l'après-socialisme »*.

L'essentiel de l'ouvrage d'Alain Touraine est précisément consacré à l'analyse de ce lent remplacement d'une société par une autre. La société programmée, explique-t-il, peut être créée par n'importe quel mode de développement, qu'il soit capitaliste ou socialiste. Aussi, assure-t-il, *« ceux qui résistent à l'idée de société programmée et post-industrielle, parce qu'elle leur semble un moyen de masquer le caractère capitaliste de notre économie, perdent leur temps »*.

De cette transformation naît une nouvelle définition de l'exploitation. De nouvelles formes de misère apparaissent. Celles-ci ont nom désormais la domination technocratique, la perte d'identité du fait du poids de l' *« idéologie de la normalité »*, l'éloignement des centres de décision. La constatation que de nouveaux rapports de domination se mettent en place en même temps qu'un nouveau champ culturel — *« nous vivons dans un réseau de normes aux mailles de plus en plus fines »*, écrit-il — conduit Alain Touraine à rechercher, pour le comprendre et pour en hâter le développement, le mouvement par lequel vont se constituer de nouvelles forces d'opposition, de nouveaux mouvements sociaux.

Cette formation d'un mouvement social *« est au travail »*, essentiellement dans trois domaines : le mouvement des femmes, celui de la contestation régionaliste et celui des luttes antinucléaires.

Une attaque contre le personnel politique de la gauche

Le reproche essentiel qu'Alain Touraine adresse aux partis de gauche, et plus particulièrement au P.S., est précisément de se replier sur une idéologie qui fait écran et qui empêche de découvrir l'ampleur des mutations en cours, l'importance de ces *« nouveaux mouvements sociaux »*. Dans ces conditions, il lui apparaît que le modèle politique de la gauche française ne correspond plus qu' *« aux intérêts de quelques appareils »*. Le *« projet socialiste »* est jugé *« proprement scandaleux »*, parce qu'il place les socialistes *« du côté du peuple, dans les combats que celui-ci a menés il y a un siècle, et du côté d'un Etat dont ils aspirent à devenir les maîtres dans les luttes d'aujourd'hui »*. Dès lors, il invite les électeurs de gauche à rompre les liens qui les unissent *« aux politiciens usés et aux jeunes technocrates avides de remplacer la vieille bourgeoisie »*.

Cette attaque en règle contre le personnel politique de la gauche, et plus précisément contre l'équipe dirigeante actuelle du P.S., ainsi que cette hostilité à la technocratie, contient peut-être en elle-même une explication de la démarche du sociologue : Alain Touraine appartient à une intelligentsia de gauche aujourd'hui quasi marginalisée, ou du moins en voie de l'être.

Il est logique que celle-ci cherche un appui chez d'autres marginaux. Mais peut-on réduire la force sociale nouvelle de la société programmée au rassemblement de ces courants marginaux ? On touche, là, la limite principale de l'ouvrage : les contours de *« l'après-socialisme »* restent incertains. La portée politique de ce passage vers un monde nouveau paraît d'autant plus limitée qu'elle semble devoir se réduire à la transformation du P.S. en un *« parti démocrate »*, qui s'opposerait à un *« parti républicain »*.

Or Alain Touraine ne fait pas mystère de ses sympathies « rocardiennes ». En se posant ainsi en aile marchante et pensante du courant animé par le député des Yvelines, l'auteur de *l'Après-Socialisme* prend le risque de réduire ce courant à ses propres options, et à l'enfermer dans un schéma qui n'est pas de nature à élargir son audience.

Ses mérites sont pourtant réels, qu'il s'agisse de la remise en cause des idées reçues de la gauche, de la condamnation d'un certain « intégrisme socialiste » ou de la mise en lumière de nouvelles formes de lutte qui montrent bien que la contestation n'est plus aujourd'hui, et ne peut plus être, exclusivement dirigée contre le capitalisme ; elle vise également le caractère productiviste et étatiste de la société.

Mais il reste une critique à laquelle Alain Touraine prête le flanc : ne proclame-t-il pas la mort du socialisme avant même que celui-ci se soit installé en France ?

Ne participe-t-il pas, lui aussi, de cette illusion qu'entretient le pouvoir giscardien et qui consiste à faire comme si la France venait de vivre trente ans de socialisme suédois ? Il est vrai qu'Alain Touraine concède que *« nous aurons à lutter longtemps encore pour des réformes qui limiteront la domination qui pèse sur les travailleurs de l'industrie »*.

Nul doute, en tout cas, que ses détracteurs lui feront grief d'avoir annoncé la mort du socialisme sans proclamer aussitôt : *« Vive le socialisme ! »*

Parmi ces derniers se trouveront sans doute les auteurs d'un ouvrage qui constitue en quelque sorte l'antithèse de celui d'Alain Touraine. Alain Bihr et Jean-Marie Heinrich, tous deux philosophes de formation, qui enseignent respectivement la philosophie et les sciences économiques, suggèrent que le capitalisme a besoin, pour s'adapter et survivre, d'établir une *« néo-social-démocratie »* qui ne serait autre qu'un *« capitalisme autogéré »*. Ce projet néo-social-démocrate est, selon ces auteurs, celui de la *« nouvelle gauche »*, celle qui parle d'expérimentation sociale, qui privilégie les *« nouveaux mouvements sociaux »* et qui veut réhabiliter la *« société civile »* face à l'Etat. Mais, expliquent-ils, dans la mesure où *« la grande œuvre des Etats capitalistes centraux sera de réaliser une désétatisation »*, la nouvelle gauche ouvre la voie au renouvellement de la domination étatique et *« par suite, à la reproduction du pouvoir de la classe dominante »*.

Nul doute qu'Alain Bihr et Jean-Marie Heinrich illustrent cette volonté de repli sur l'idéologie traditionnelle et marxisante de la gauche que dénonce Alain Touraine.

On retrouve un écho de cette querelle dans la quatrième partie d'un ouvrage collectif traitant du *Nouvel Ordre intérieur*, celle-ci étant consacrée aux *« contre-stratégies »*. Les trois premières parties de ce livre, que préface Claude Julien, sont en revanche d'une tonalité plus unanimiste. Les représentants de la gauche, tous courants confondus, qui s'étaient réunis à l'université de Vincennes en 1979, s'attachent en effet à décrire les ressorts de ce nouvel ordre intérieur que le libéralisme met en place en Occident pour faire face à la crise.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

★ *L'Après-Socialisme*, par Alain Touraine. Grasset, 283 pages.
★ *La Néo-Social-Démocratie, ou le Capitalisme autogéré*, par Alain Bihr et Jean-Marie Heinrich. Le Sycomore, 287 pages.
★ *Le Nouvel Ordre intérieur*, université de Vincennes, Alain Moreau, 391 pages.

LE DÉBAT SUR L'« EUROGAUCHE »

Deux documents éclairent les positions du mouvement communiste et du parti travailliste

La revue *Politique aujourd'hui* publie, dans son numéro de mai-juin, l'exposé introductif fait par M. Janos Berecz, responsable de la section internationale du comité central du parti ouvrier socialiste (P.C.) hongrois, à la réunion des P.C. européens qui s'était tenue à Tihany (Hongrie) du 11 au 13 décembre dernier (*le Monde* du 19 décembre). Cette réunion avait pour thème les relations entre les partis communistes et les partis sociaux-démocrates.

M. Berecz analyse longuement l'évolution de la social-démocratie dans les années 70, pour conclure *« que les possibilités de coopération entre communistes et sociaux-démocrates sont réelles et qu'il existe aussi des facteurs propres qui la rendent difficile »*. Examinant ces relations, en premier lieu dans le *« cadre national »*, M. Berecz souligne qu'elles constituent *« une affaire interne à chaque parti frère »*. *« Mais en même temps*, ajoute-t-il, *chaque parti communiste doit avoir conscience de ce que ses rapports avec les masses social-démocrates ou la direction, et éventuellement ses relations officiellement établies avec tout le parti social-démocrate, non seulement ont une influence sur la vie politique interne du pays donné, mais revêtent aussi une signification internationale. »*

L'importance de la social-démocratie

M. Berecz déclare ensuite que les partis communistes doivent *« construire »* des relations multilatérales avec les partis sociaux-démocrates. *« Les différentes actions communes*, dit-il, *les initiatives, discussions, accords, etc., peuvent se réaliser, entre autres, au sein des syndicats, des mouvements coopératifs, des organisations pour la paix, etc. A notre avis, il existe aussi une possibilité d'établir, dans le cadre du Comité international pour la sécurité et la coopération de Bruxelles, une coopération de plus en plus active et plus large entre les communistes et les sociaux-démocrates. De son côté, la social-démocratie nous encourage à collaborer aux activités de la commission Nord-Sud, créée par Brandt, ce que nous devons étudier avec prudence et précaution. »*

M. Berecz indique que son parti *« apprécie hautement la forme spéciale, mais très importante, de relations multilatérales* [qui] *s'est établie grâce au développement d'un échange d'idées constructif entre les dirigeants du parti communiste de l'Union soviétique et le groupe de travail sur le désarmement de l'Internationale socialiste »*, relations marquées notamment par la rencontre de ce groupe de travail avec M. Brejnev, à Moscou, en septembre 1979 (*le Monde* du 3 octobre).

M. Berecz conclut : *« Parmi les objectifs possibles de l'action commune des communistes et des sociaux-démocrates, freiner la course aux armements et empêcher l'accroissement ultérieur de la tension militaire est particulièrement d'actualité (...). La conviction que nous avons des intérêts communs sur ces questions, et que, sur la base de ces intérêts, il existe une possibilité de rapprochement de nos positions, est à notre avis particulièrement positive. Cela se confirme aussi par le fait que, dans les différents pays capitalistes, c'est la social-démocratie — en dehors des communistes — qui est le plus disposée à une solution des problèmes militaires par la voie des négociations. Cela revêt une importance singulière, du fait que les partis sociaux-démocrates peuvent exercer une influence — due à leur situation — sur les décisions politico-militaires de l'administration gouvernementale des Etats-Unis et de l'organisation du traité de l'Atlantique nord. »*

Politique aujourd'hui publie, d'autre part, un texte de M. Eric Heffer, député travailliste de Liverpool, texte approuvé par le comité exécutif national du parti travailliste et portant sur l'eurocommunisme. *« Si les partis communistes*, écrit M. Heffer, *acceptent le processus démocratique, s'ils affirment une indépendance, même limitée, à l'égard de l'Union soviétique, s'ils sont prêts à accepter le pluralisme, alors, à condition qu'ils aient une base de masse, il est évident qu'il faut discuter et, si nécessaire, conclure des accords (...).*

» Il est essentiel, si des discussions ont lieu, qu'elles se centrent sur les questions idéologiques et sur celles de l'organisation. On peut envisager qu'à partir de là, dans certains pays, un mouvement nouveau, régénéré, puisse surgir. Personnellement, j'accepte la position de Santiago Carrillo écrivant dans l'Eurocommunisme et l'Etat *qu'« il n'y a aucune raison pour ne pas cicatriser la plaie... et arriver à une convergence sur la base du socialisme scientifique et de la démocratie ». Cela, cependant, peut-être atteint seulement sur la base d'objectifs communs et d'une politique commune, choisis librement. La meilleure façon d'arriver à un accord est, là où cela est nécessaire, l'accord électoral. »*

★ *Politique aujourd'hui*, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

Un sort meilleur que celui de l'eurocommunisme ?

La revue Projet publie dans son numéro du mois de juin, deux études consacrées à la gauche européenne. Dans la première, M. Hugues Portelli, professeur de sciences politiques à l'université de Nanterre - Paris-X, estime que *« l'activisme international »* que le P.C.F. et le P.S. ont déployé dans la période récente a pour principale caractéristique de *« renforcer l'opposition entre les deux partis »*. Faisant l'inventaire et l'analyse des initiatives du P.S. tant au niveau de l'Internationale socialiste qu'au niveau des rencontres bilatérales avec le S.P.D., le P.C.I., ou le P.C.E., l'auteur rappelle que si les bénéfices de politique intérieure *« ne sont pas négligeables »*, l'objectif demeure de *« contraindre les deux superpuissances à reculer et à revenir aux rapports internationaux des années 70 »*. Après avoir analysé *« le réalignement complet du P.C.F. sur l'U.R.S.S. »*, M. Portelli écrit :

« En quelque sorte, trois positions s'affrontent aujourd'hui : les uns, autour du S.P.D. et du P.C.I., défendent une stratégie autonome de retour à la coexistence pacifique, et même de dépassement de la coupure Est-Ouest. D'autres poussent à un retour à la situation des années 50 : c'est le cas de l'aile droite de la social-démocratie et surtout des communistes intransigeants qui, à l'instar du P.C.F., prônent l'isolement et une tactique du type « mouvement de la paix ». L'Union soviétique soutient officiellement ses partisans inconditionnels, mais sa stratégie européenne semble intermédiaire, car il ne s'agit pas pour elle de liquider, en rompant totalement les ponts avec l'I.S. et l'eurocommunisme, toute possibilité de contact avec les forces qui peuvent un jour défendre une solution neutraliste en Europe. (...) Il reste qu'en contribuant à accélérer les contacts au sein de l'« eurogauche », le P.S. joue la seule carte encore disponible. Puisque le sectarisme du P.C.F. lui barre la route du pouvoir, il n'a d'autre stratégie que de pousser à la constitution d'une union de la gauche de la C.E.E., face au bloc conservateur qui domine le Parlement européen. Pour François Mitterrand, cette eurogauche serait ainsi le pendant politique de la Confédération européenne des syndicats et permettrait de placer le P.C.F. le dos au mur au même titre que la C.G.T. : accepter une coordination de la gauche européenne — et indirectement revenir à une stratégie d'union de la gauche en France — ou se marginaliser définitivement. »

« Des bases assez bien établies »

De son côté Mme Annie Kriegel, également professeur à Paris-X, souligne que, contrairement à ce que l'on pouvait attendre, l'union des socialistes à l'échelle européenne fonctionne convenablement, tandis que les partis communistes fonctionnent mal, ou ne fontionnent guère. Après avoir retracé brièvement l'histoire de l'I.S., l'élaboration d'un programme des partis socialistes européens et l'adaptation des partis socialistes à l'Assemblée des Communautés européennes, Mme Kriegel estime que *« l'on aurait tort de sous-estimer l'importance de cet effort assez obscur et prolongé qui a permis de faire la preuve de la viabilité d'une politique socialiste communautaire »*. Elle ajoute : *« L'eurogauche est en passe de prendre un poids, un relief, une stabilité, qui compensent le papillonnage tactique quand ce n'est pas le dévergondage idéologique auxquels se laissent aller les partis socialistes nationaux »*.

Mme Kriegel pose, pour conclure, la question essentielle de savoir si l'eurogauche peut avoir plus d'avenir que l'eurocommunisme. Elle écrit que les bases politiques de l'eurogauche sont d'ores et déjà *« assez bien établies »*, mais elle recense également plusieurs facteurs qui doivent inciter à la prudence.

★ *Projet*, 15, rue R.-Marcheron, 92170 Vanves.

M. MARCHAIS DANS LE NORD-PAS-[...]
le P.S. est en accord sur l'essentiel avec [...]
affirme le secrétaire général du [...]
De notre correspondant

À LA FÉDÉRATION DE PARIS D[...]
M. Michel Férignac soutient [...] de M. Henri Fiszbin

Le conseil de rédaction de « Révolu[tion] » proteste contre le manque de contr[...] dans l'hebdomadaire communist[e]

M. MARCHAIS DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Le P.S. est en accord sur l'essentiel avec le pouvoir

affirme le secrétaire général du P.C.F.

De notre correspondant

Lille. — Le voyage qu'a effectué M. Georges Marchais dans la région Nord - Pas-de-Calais du 19 au 21 juillet l'a conduit de Calais à Roubaix, en passant par Boulogne-sur-Mer, Lille et Denain. Le secrétaire général du P.C.F., qui était accompagné notamment par M. Gustave Ansart, député du Nord, membre du bureau politique, et MM. Alain Bocquet, député du Nord, et Rémi Auchedé, respectivement secrétaires des fédérations du Nord et du Pas-de-Calais, a, en de multiples interventions, présenté les richesses du Nord comme un atout essentiel pour le développement national. Il a affirmé que le charbon, le textile et l'acier n'appartenaient pas au passé, *mais* à l'avenir.

M. Marchais a dressé un réquisitoire contre la politique « *de gâchis et de démantèlement du gouvernement* » ; contre la politique d'« *abandon* » au profit de l'Europe. « *Depuis vingt années, au nom de l'Europe, on casse le Nord-Pas-de-Calais* », a-t-il dit ; enfin, contre la complicité du parti socialiste avec le pouvoir, avec qui, a-t-il dit, le P.S. est « *clairement en accord sur l'essentiel* ».

A Denain comme à Calais, s'exprimant devant des publics de plusieurs milliers de personnes, M. Marchais a plaidé une fois de plus pour le maintien de la sidérurgie sur place, alors que la société Usinor annonce l'arrêt de la production d'acier pour la fin de ce mois de juillet. « *L'industrie de l'acier n'a pas perdu de sa compétitivité*, a affirmé M. Marchais. *Elle reste même à la pointe en ce qui concerne certains aciers spéciaux, que seule l'unité de Denain peut produire (...). La C.G.T. vient de décider de mettre l'outil de travail sous sa sauvegarde. Nous lutterons aussi pour cela, pour empêcher le sabotage de notre industrie.* »

A Aulnoye-Aymeries, où il a été accueilli par la municipalité communiste, M. Marchais, visitant une maternité, a insisté sur la nécessité d'obtenir un congé de longue maladie de six mois et des horaires de travail allégés pour les femmes enceintes.

M. Marchais a développé plus longuement la question du rôle de la femme dans la société à Roubaix, à partir, notamment, de la situation des ouvrières du textile : « *Nous sommes*, a-t-il proclamé, *le parti de la libération des femmes.* »

Au cours de ce voyage, M. Marchais a évoqué à plusieurs reprises les événements d'Afghanistan : « *L'OTAN a décidé d'augmenter massivement les budgets militaires. Le Sénat américain n'a pas ratifié les accords SALT 2. Les Etats-Unis ont fait le pas décisif pour la production de la bombe à neutrons et décidé l'installation en Europe de centaines de nouvelles fusées ; certains penseront peut-être : tout cela c'est à cause de l'Afghanistan. C'est un mensonge de plus* », a déclaré le secrétaire général du P.C.F.

A LA FÉDÉRATION DE PARIS DU P.C.

M. Michel Férignac soutient l'action de M. Henri Fiszbin

M. Michel Férignac (P.C.) conseiller de Paris, a adressé, vendredi 20 juin, une lettre à M. Georges Marchais pour protester contre l'attitude du secrétaire général du P.C.F. à l'égard de M. Henri Fiszbin à la suite de l'entretien que ce dernier avait accordé au *Monde* le 12 juin. M. Férignac, qui soutient l'action de l'ancien responsable de la fédération communiste de la capitale, a cependant conservé ses attributions au sein du groupe communiste du conseil de Paris, alors que M. Fiszbin avait dû quitter la présidence de ce groupe.

M. Férignac écrit : « *J'ai lu dans le* Monde *du 20 juin 1980 un fort intéressant article de notre camarade Marcel Paul. Je me suis réjoui de voir ce dernier y défendre, avec toute l'autorité et la compétence que chacun lui reconnaît, la légitimité de l'action des personnels d'E.D.F.-G.D.F. et le droit de grève.*

» *Mais j'ai été stupéfait de retrouver dans* l'Humanité *du lendemain la reprise intégrale de cet article sans la moindre référence quant à son origine.*

» *Je ne m'attendais pas à ce que la direction du parti et son quotidien se contredisent aussi rapidement et aussi ouvertement. J'ai, en effet, encore en mémoire que lors de l'émission de France-Inter « Face au public » du 11 juin 1980* (Humanité *du 12 juin) tu as refusé de répondre aux questions qui t'étaient posées à la suite de l'entretien accordé par Henri Fiszbin au* Monde, *en arguant du fait qu'il avait pris comme intermédiaire « un journal bourgeois » ...ce journal de droite dont chacun sait que la tâche prioritaire est à la fois d'affaiblir le parti communiste français et d'apporter son appui à M. Giscard d'Estaing.* »

» *J'avais été personnellement choqué que tu utilises un tel argument. La reprise par l'*Humanité *de la « Libre opinion » de Marcel Paul prouve que ce n'était qu'un mauvais prétexte pour fuir le débat. Tu as récemment opposé un refus à la proposition d'Henri Fiszbin d'ouvrir une discussion à l'intérieur du parti et une tribune dans sa presse avant la conférence nationale d'octobre convoquée pour préparer les élections présidentielles de 1981. Ayant ainsi privé les communistes de la possibilité de faire entendre leur opinion par l'intermédiaire de leur parti, tu reproches à ceux d'entre eux qui éprouvent néanmoins le besoin de s'exprimer de le faire dans la presse non communiste. C'est en fait nier leur liberté d'expression. Ce qui me paraît compter en définitive c'est le contenu de ce qui est dit, et qui doit être débattu, non le lieu où c'est publié. Toute idée sans exception doit être discutée, le parti ne devrait pas refuser de l'accepter.*

» *J'ai considéré de mon devoir et de mon droit de militant d'exprimer mon émotion à propos de l'attitude que tu as cru devoir prendre sur ce point.* »

Le conseil de rédaction de « Révolution » proteste contre le manque de confrontation dans l'hebdomadaire communiste

Le conseil de rédaction de l'hebdomadaire communiste *Révolution* s'est réuni, samedi 21 juin, pour la quatrième fois depuis sa constitution, au mois d'octobre 1979. Une trentaine de personnes, soit la moitié du conseil, participaient à cette réunion, qui a été consacrée aux problèmes posés par la démission de M. François Hincker, l'un des cinq rédacteurs en chef adjoints, à la suite du refus de la direction de publier un article dans lequel il critiquait les positions précédemment exposées dans l'hebdomadaire par M. Lucien Marest, collaborateur de la section culturelle du comité central du P.C.F. (*le Monde* du 20 juin).

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *Révolution*, a tenté de minimiser la gravité des motifs qui avaient amené M. Hincker à donner sa démission. M. Hermier, qui est responsable de la section « intellectuels, culture, enseignement » du comité central et dont M. Marest est, par conséquent, le collaborateur, a expliqué que les propos de celui-ci (publiés dans les numéros datés 9-15 mai et 6-12 juin) n'avaient pas un caractère officiel et qu'il avait proposé à M. Hincker d'y faire une réponse moins polémique.

M. Hermier a indiqué que *Révolution* publiera, dans son prochain numéro, la lettre de démission de M. Hincker et la réponse du directeur de l'hebdomadaire, et qu'un débat sera ouvert, dans les colonnes de l'hebdomadaire, sur les questions culturelles.

Une autre démission a été annoncée au cours de la réunion, celle de M. Serge Goffard, collaborateur de l'hebdomadaire. Dans la lettre annonçant sa démission, M. Goffard constate l'absence de « *confrontation dans le journal, alors qu'elle était prévue* » et le manque de « *volonté politique* » pour surmonter les difficultés apparues au sein de l'hebdomadaire.

La plupart des intervenants ont critiqué le fait que la confrontation ne soit pas admise dans les colonnes de *Révolution*, alors qu'elle était inscrite dans la définition du journal donnée lors de la réunion du comité central du P.C.F., qui, en juin 1979, avait décidé la parution de cet hebdomadaire. Ces critiques ont été formulées notamment par MM. Claude Frioux, Daniel Karlin, Paul Seban, Maurice Goldring et Bernard Noël. Les positions exprimées par M. Marest ont également été dénoncées, certains les qualifiant de jdanoviennes et estimant qu'elles rompent avec la politique du P.C.F. en matière culturelle, telle qu'elle avait été orientée par les travaux du comité central réuni à Argenteuil en mars 1966. MM. Claude Mazauric et Jack Ralite, membres du comité central, ont contesté cette analyse et affirmé que les propos de M. Marest ne procédaient pas d'une remise en cause de la politique culturelle du parti communiste.

MM. Hermier et Jean Burles, rédacteur en chef, sont apparus isolés puisque les rédacteurs en chef adjoints, et les journalistes présents n'ont pas pris la parole au cours de la réunion. M. Hermier s'est engagé à tenir compte de cette discussion dans sa réponse à la lettre de démission de M. Hincker.

Avant la conférence de presse de M. Mitterrand

MM. Rocard et Jospin insistent sur la nécessité de préserver l'indépendance de la France

MM. Michel Rocard et Lionel Jospin ont évoqué dimanche 22 juin, le premier au micro de R.T.L., le second au « Club de la presse » d'Europe 1, les questions internationales. Le député des Yvelines a axé son intervention sur la critique de la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing, en dénonçant « les courbettes symétriques » ; il a plaidé pour « une grande politique d'appui au tiers-monde ».

C'est précisément pour associer le tiers-monde à l'établissement d'un équilibre mondial que M. Jospin, chargé au sein du secrétariat national du P.S. des questions internationales, a souligné la nécessité d'une « démarche plus collective » par opposition à l'idée d'un « condominium de quelques puissances de l'Est et de l'Ouest ».

MM. Rocard et Jospin ont tous deux insisté sur la nécessité, pour la France, de préserver son indépendance.

Le débat qui se déroule au P.S. sur l'éventualité de la fabrication de l'arme neutronique a été évoquée par M. Jospin. Ce dernier a laissé prévoir que les socialistes adopteront une position qui réserve l'avenir.

Dans ce domaine, M. François Mitterrand devrait apporter des précisions mardi après-midi 24 juin lors d'une conférence de presse. A cette occasion, le premier secrétaire du P.S. devrait être également amené à traiter des questions de politique intérieure.

M. Rocard : l'indépendance n'est pas faite de « courbettes symétriques »

M. Michel Rocard a estimé que l' « *affirmation vraie* » de l'indépendance nationale de la France « *n'a jamais été aussi nécessaire* ». Critiquant l'entrevue de MM. Giscard d'Estaing et Brejnev à Varsovie, qualifiée de « *courbette inutile* », le député des Yvelines a plaidé pour une politique « *de dialogue, de clarté et de fermeté* ». « *L'indépendance de la France n'est pas faite de courbettes symétriques* », a-t-il indiqué.

Prenant l'exemple du Proche-Orient, il a précisé : « *J'ai regretté non seulement qu'on attende douze ans pour affirmer l'évidence, à savoir qu'il n'y aura la paix dans cette région que si le peuple palestinien voit reconnaître son droit à exister en tant que nation. Moi, j'ai dit cela voilà plus de douze ans et quand le pétrole coûtait 3 dollars le baril. Ma position là-dessus ne sent pas le pétrole. J'ai regretté qu'on le dise si tard, quand cela sent le pétrole, et qu'on le dise à Koweït. Parce que, quand on le dit à Koweït, il y a de quoi faire peur aux Israéliens. Car ma position à moi, c'est de dire cela avec une très nette fermeté vis-à-vis d'Israël, au risque de mettre des amitiés en cause, mais de dire également à nos amis arabes, aux Palestiniens, que jamais la France ne laissera se faire une solution qui mettrait en cause le droit inaliénable d'Israël à exister en tant qu'Etat.* »

M. Rocard a également affirmé qu'il « *n'aime pas ces voyages, ces sommets, ces bavardages de chefs d'Etat sur des dossiers mal explorés.* » Il a estimé que l'équilibre du monde va se jouer dans le tiers-monde. « *Il faut que nous soyons capables de trouver des formes d'aide et de coopération qui ne soient pas du profit capitaliste espéré sur le dos des pays du tiers-monde*, a-t-il indiqué ; *C'est un champ immense de responsabilité pour l'Europe, et tout spécialement pour la France, que de savoir faire cette politique-là, et c'est celle-là qui sera la marque du non-alignement de la France. C'est celle-là qui est difficile à faire comprendre aux Américains et très nécessaire à faire. Et celle-là, M. Giscard d'Estaing ne peut pas la faire. Du coup, son non-alignement à lui est inutile, irritant, mesquin, et pèse là où cela n'est pas important.* »

Après avoir estimé que l'image de la France aux Etats-Unis est celle d'un pays « *irritant parce qu'on ne sait pas très bien où il va* », tandis qu'au Mexique ou au Nicaragua « *on se plaint d'une grande indifférence de la France* », M. Rocard a conclu : « *Il y a une grande politique d'appui au tiers-monde à faire, et je gage que le premier des pays développés qui le fera contribuera énormément, puissamment à la paix du monde, et c'est un des engagements que j'aimerais qu'une France socialiste sache prendre. En tout cas, je m'y prépare.* »

M. Jospin : Moscou est sensible aux « préoccupations internes » de Paris

M. Lionel Jospin a indiqué, dimanche soir 22 juin, à Bordeaux, qu' « *il ne faut pas traiter par le mépris et l'arrogance* » le retrait de troupes soviétiques d'Afghanistan. Il a ajouté : « *Reste à savoir dans quelle mesure cela interfère avec le sommet de Venise. Je constate en tout cas que Brejnev reste sensible aux préoccupations internes de Valéry Giscard d'Estaing. C'est sans doute la prime de Varsovie.* »

Auparavant le numéro 2 du P.S. avait évoqué, au Club de la presse d'Europe 1, la réunion de Venise, en soulignant que « *c'est par une démarche beaucoup plus collective que l'on doit désormais régler les affaires du monde* », notamment « *en faisant fonctionner les institutions internationales* ». M. Jospin avait précisé : « *Nous ne sommes plus à une époque où quelques puissances européennes, et même maintenant quelques puissances occidentales, ou encore un condominium qui comporterait quelques puissances de l'Est et de l'Ouest, peuvent régler ces problèmes. Il faut découvrir de nouvelles méthodes pour régler les problèmes de l'humanité. Cela me paraît absolument nécessaire dans les années qui viennent. La politique du parti socialiste ne peut pas être celle d'un directoire à quelques-uns.* »

En ce qui concerne la possibilité, pour la France, de se doter de l'arme neutronique, M. Jospin avait indiqué : « *Ce qui est sûr, en tout état de cause, c'est que pour nous, même ceux qui envisagent que cette arme puisse être éventuellement produite, ils ne l'envisagent qu'en petites quantités et qu'avec une décision d'emploi qui dépende de la plus haute autorité et ne puisse donc être décentralisée. C'est-à-dire que nous n'envisageons pas l'hypothèse que tel ou tel chef de corps d'armée ou même que tel ou tel sous-lieutenant, comme disait l'inventeur de cette arme, Cohen, puisse prendre la décision de tirer. Nous estimons que la décision devrait être prise par le chef de l'Etat et par ceux qui l'entourent.* »

M. Jospin a également fait part de son « *intuition* » que les deux superpuissances retrouveraient « *les moyens d'un arrangement global* ». Dans ces conditions, la politique de la France et des Européens devrait être, selon lui, de traverser « *la période provisoire* » de remise en cause de la détente « *sans dommage et en facilitant le retour à cette détente* ».

Contestant l'idée d'une « *politique globale du camp soviétique* », le secrétaire national du P.S. affirme : « *Nous considérons que nous sommes dans l'alliance atlantique et que, par conséquent, nous devons en assumer un certain nombre de responsabilités. Nous tenons par-dessus tout à notre autonomie de décision, aussi bien politique que militaire. Nous ne sommes donc pas prêts à nous engager dans une politique globale de l'alliance qui nous serait imposée.* »

Les responsables socialistes multiplient les déclarations unitaires

La plupart des responsables socialistes qui se sont exprimés pendant le week-end ont insisté sur la nécessité pour le P.S. de serrer les rangs autour du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981. C'est ainsi que M. François Mitterrand a déclaré dimanche 22 juin à Tulle, à l'occasion de la fête de la rose de la fédération de la Corrèse : « *Le pouvoir politique peut être encore gagné si le peuple de France en prend conscience et si l'union se fait autour du parti socialiste.* »

De son côté, M. Michel Rocard a affirmé dimanche au micro de R.T.L. qu'il n'ouvrira pas de conflit contre M. Mitterrand. Evoquant l'idée d'une réforme des statuts du P.S. lancée par le premier secrétaire (*le Monde* du 17 juin), le député des Yvelines a précisé : « *L'idée que le parti socialiste a un peu trop payé le prix de sa diversité, ou plutôt de l'organisation de cette diversité en factions, c'est une idée très juste et je suis content de la voir enfin à l'expression publique au sommet...* »

Quant à M. Lionel Jospin, il a assuré, le même jour, au micro d'Europe 1, qu'il soutiendrait M. Rocard « *avec force et ferveur* » si celui-ci était désigné comme candidat du P.S. au scrutin de 1981.

M. Pons : le R.P.R. dressera le bilan du septennat

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré dimanche 22 juin à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier) devant les militants R.P.R. de ce département : « *Nous entendons bien être présents au deuxième tour de l'élection présidentielle. Nous participerons directement à cette élection, non pour témoigner mais pour gagner. Nous allons lancer dès la rentrée du mois de septembre une grande campagne nationale au cours de laquelle sera fait le bilan du septennat — ce bilan sera fait sans passion, sans rancœur, mais en toute objectivité, et, dans cette campagne présidentielle qui se déroulera à partir de l'automne prochain, nous serons une formation politique vigilante et présente, qui ne fera aucun cadeau à personne...* »

M. Pons a ensuite dit son « inquiétude » devant « *l'attitude du président de la République, le flou de sa politique, son double langage, son indécision et ses hésitations permanentes* ».

La fédération du Val-d'Oise du R.P.R. s'est prononcée, dimanche 22 juin, en faveur de la candidature de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle. M. Bernard Leclerc, conseiller général, président de l'association départementale des élus gaullistes, a notamment déclaré : « *L'U.D.F. est un véritable fourre-tout, un groupe incohérent prêt à nous porter l'estocade.* » M. Jacques Mabileau, secrétaire de la cinquième circonscription, a ajouté :

« *Il est grand temps que ce septennat s'achève, avant que ne meure l'espoir, la confiance d'un peuple dans son avenir. (...) La démocratie française, est-ce cette image d'une République si peu vertueuse où chaque semaine apporte son lot divers d'accusations et où la loi est si peu la même pour tous ?* » Il a ensuite dénoncé « *cet étalage du népotisme mal venu qui conduit un homme en charge des responsabilités suprêmes à accorder avantages et honneurs aux parents et familiers qui se pressent, impatients, de plus en plus nombreux aux portes du palais* ».

M. Jacques Chirac, accompagné de MM. Maurice Schumann, de l'Académie française, sénateur du Nord, et de Jean-Pierre Delalande, député de la deuxième circonscription du Val-d'Oise, a visité dans l'après-midi la « fête de l'espoir » organisée par la fédération R.P.R.

● *L'Union des jeunes pour le progrès* (jeunes gaullistes) a annoncé, mercredi 18 juin, qu'elle est « *favorable à la candidature de l'amiral Philippe de Gaulle à l'élection présidentielle de 1981, et elle invite les Français à manifester le désir d'en finir avec les jeux stériles de la politique en soutenant une telle candidature* ».

A l'occasion du quinzième anniversaire de la fondation de l'U.J.P. (*le Monde* du 14 juin), son président, M. Fournier, nous prie de préciser qu'« *en aucun cas les jeunes gaullistes ne cautionnent par leur présence une opération réalisée au profit de la majorité ou de l'opposition* ». Au cours de la conférence de presse qu'il avait donnée le 12 juin, M. Fournier avait salué la présence de M. Jean Charbonnel, représentant officiel du R.P.R.

● *M. Philippe Malaud*, président du Centre national des indépendants et paysans, annonce dans l'éditorial du journal de sa formation (numéro du 23 juin) que son parti présentera un candidat à l'élection présidentielle. Il écrit : « *Le CNIP a des positions autrement originales à exprimer que celles des représentants des « quatres » et des quelques autres candidats crédibles. Ces options répondent en fait aux préoccupations essentielles de la majorité silencieuse et de la majorité de la majorité, complètement désemparées par les billevesées du programme commun, du projet socialiste et plus encore par les sottises de ceux qui veulent les vider de leur substance en les faisant réaliser par la majorité.* »

● *Dans le témoignage* de Jean Marin « L'Angleterre de Dunkerque du 18 juin » (*le Monde* du 20 juin), deux erreurs sont à rectifier. Le titre de l'article du correspondant militaire du *Times* sur de Gaulle, le 7 juin 1940, était « Un théoricien militaire » et non « un politicien ». D'autre part, Jean Marin rapportait les propos tenus par Roosevelt en 1939, qui disait : « ... *Les boys le plus tôt possible* », et non « le plus tard ».

POLITIQUE

AUX ETATS GENERAUX DE TOULOUSE

Durcissement des rapatriés à l'approche de l'élection présidentielle

De notre correspondant régional

Toulouse. — « Les rapatriés ne veulent pas être les victimes de la querelle des deux fractions de la majorité présidentielle dans l'affaire Dominati », *ont déclaré les orateurs qui ont pris la parole samedi 21 juin aux états généraux des rapatriés devant plusieurs centaines de délégués venus de la région Midi-Pyrénées, du Sud-Ouest et de la Corse, à l'appel des dirigeants du RANFRAN, du RECOURS, du Comité de coordination et de réflexion regroupant neuf associations de Français musulmans, de l'Union des Français d'Afrique du Nord et des comités de défense des agriculteurs français d'Algérie.*

L'incident de Toulon, où M. Dominati, secrétaire d'Etat avait inauguré un monument célébrant l'œuvre française en Algérie, continue de provoquer de nombreuses réactions parmi les rapatriés et dans les formations politiques.

M. Pierre Laffont, ancien député d'Oran, coordonateur du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), ouvrant les débats, a reproché à M. Jacques Dominati, ministre de tutelle des rapatriés, de traiter les problèmes de ses ressortissants à travers le prisme déformant de l'administation. Il a notamment rappelé que la prochaine session parlementaire d'automne, la dernière du septennat, se devait de donner aux spoliés de la décolonisation les garanties qu'ils sont en droit d'attendre du gouvernement. « *Après, il sera trop tard !* », a-t-il conclu.

Tous les orateurs, en particulier MM. Laquière, pour les comités de défense des agriculteurs ; Mᵉ Vaysse-Tempé, Mᵉ Dubruel et Costes pour le RANFRAN ; Kabersali et Laradji pour les Français musulmans ; Roseau, porte-parole du RECOURS, ont été d'une extrême sévérité pour le secrétaire d'Etat aux rapatriés qui ne cesse d'affirmer que tous leurs problèmes ont été réglés alors, ont-il dit, que l'évocation de faits précis, documents à l'appui, prouve que l'arbitraire remplace trop souvent la justice. A propos des incidents qui, à Toulon, ont marqué la présence de M. Dominati lors de l'inauguration de la stèle à la mémoire des martyrs de l'Algérie française, M. Guy Forzy a voulu apporter son témoignage : il a vu M. Dominati à côté du général Jouhaud lorsque ce dernier a évoqué la mémoire des fusillés. Dans la salle, des personnes qui avaient assisté aux cérémonies se sont alors levées pour confirmer ce témoignage.

Ces états généraux avaient été organisés à Toulouse, métropole d'accueil des pieds noirs dès 1962, pour rendre concrète une union longtemps désirée, jamais réalisée, et définir l'action à mener pour régler définitivement le contentieux des spoliés d'outre-mer. Aujourd'hui encore ni le Front national des rapatriés (F.N.R.) ni l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord (ANFANOMA) n'avaient envoyé de délégué à Toulouse. La situation des pieds-noirs installés en Corse, déjà victimes de la spoliation de leurs biens outre-mer, maintenant visés par des attentas organisés par les mouvements autonomistes insulaires, a été évoquée par la voix de M. Pierre Chamboulive, plastiqué la semaine dernière, qui est venu dire que beaucoup de ses compatriotes découragés voulaient quitter l'île, mais qu'ils entendaient recevoir des garanties du gouvernement pour cette seconde dépossession.

Pour les Musulmans français d'Algérie, ceux que l'on appelle trop communément les harkis, M. Kabersali, parlant du sort misérable de ces « sous-émigrés », a déclaré : « *Si nous n'avons pas de pétrole, nous avons des bulletins de vote et nous saurons nous en servir contre un gouvernement qui nous a bercé d'illusions.* »

LEO PALACIO.

EN BREF

● *Le Cercle algérianiste* a affirmé, vendredi 20 juin, qu'aucune attaque personnelle contre le général de Gaulle n'a été prononcée au cours du VIIᵉ congrès national de ce mouvement, qui s'est tenu à Toulon les 14 et 15 juin dernier. Le Cercle algérianiste a souhaité « *ne pas être utilisé comme bouc émissaire dans une querelle politique à laquelle il est totalement étranger* ». M. Barre avait indiqué, le 19 juin à la tribune de l'Assemblée nationale, qu' « *on avait rapporté que, au cours du congrès du Cercle algérianiste, certains orateurs s'étaient livrés à des attaques personnelles contre le général de Gaulle et au panégyrique d'anciens membres de l'O.A.S.* ».

● *M. Jacques Ribs*, rapporteur spécial du parti socialiste pour les rapatriés, a déclaré vendredi 20 juin : « *L'affaire Dominati est la plus navrante illustration de l'électoralisme forcené qui semble être devenu la règle d'action du pouvoir giscardien, cette fois au regard des rapatriés. La majorité offre l'image de la politique politicienne là où il faudrait dépasser, avec pudeur et dignité, une des pages les plus douloureuses, pour tous les Français, de l'histoire de notre pays.* »

● *M. Jacques Dominati*, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, a déclaré, samedi 21 juin, à Soultzmatt (Haut-Rhin), devant le Front national des rapatriés français de confession islamique (F.N.R.F.C.I.), qu'il est « *le ministre de tous ceux qui ont souffert du drame algérien* ». Il a précisé que le problème de la libre circulation entre la France et l'Algérie « *aura d'autant plus de chances d'aboutir que les discussions seront menées dans le calme et la discrétion* ». Il a annoncé que les émissions de radio et de télévision demandées par les Français musulmans débuteront en octobre et que le premier pèlerinage à La Mecque aura lieu également en octobre, « *avec l'aide des pouvoirs publics* ».

● *Evoquant l'entretien* que M. Barre a accordé, mardi 17 juin, à MM. Messmer, Foyer et Labbé à propos de la présence de M. Dominati à Toulon, Yvan Levaï écrit dans *le Journal du dimanche* du 22 juin que le premier ministre leur a déclaré : « *Que voulez-vous, Jacques Dominati ne m'a pas demandé de permission pour aller participer à la manifestation des rapatriés de Toulon. Que voulez-vous, mon secrétaire d'Etat bénéficie des plus hautes protections !* »

● *M. Philippe Séguin*, député R.P.R. des Vosges, a évoqué, dimanche 22 juin, devant l'assemblée générale de l'ANFANOMA des Vosges, à Epinal, l'affaire Dominati. « *Elle traduit*, a-t-il dit, *une profonde méconnaissance des rapatriés. Les rapatriés, en effet, se déterminent et se détermineront toujours en fonction de ce qu'ils estimeront être l'intérêt national et non en regard des cajoleries qui leur sont faites.* »

● *Les dirigeants du Conseil national de réflexion et de coordination* des associations de Français musulmans, de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et du mouvement du RECOURS ont décidé « *d'étudier dans les plus brefs délais la mise en place d'une structure de coordination nationale unitaire* ». Ce travail a été confié à un secrétariat national provisoire composé de MM. Ahmed Karberseli, Claude Laquière, Saïd Leffad et Jacques Roseau.

● *M. Marc Lauriol*, député des Yvelines, ancien député d'Alger, demande au premier ministre de revenir sur « *la décision qu'aurait prise le gouvernement français de transférer aux autorités algériennes les archives françaises de la période coloniale* ». Selon lui, « *ce projet pourrait mettre en cause la sécurité des Français demeurés en Algérie ou rapatriés. D'autre part, il priverait nos archives nationales de documents précieux concernant l'œuvre de cent trente années de présence française en Afrique du Nord* ».

Les élections cantonales...

AIN : canton de Brénod (1ᵉʳ tour).

Inscr., 3 373 ; vot., 1 558 ; suffr. expr., 1 518. MM. Charles Millon, U.D.F., dép., maire de Belley, 597 voix ; Octave Tardy, M.R.G., sout. P.S., maire de Brénod, 334 ; Pierre Pillard, act. loc., 265 ; Mme Jeannine Cordaillat, P.C., 167 ; René Faillard, R.P.R., maire de Brion, 155. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Michel Carrier, indépendant, qui, conseiller général depuis vingt-deux ans, s'était démis de son mandat pour raisons de santé, le 23 mai dernier. M. Carrier avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 745 voix contre 585 à M. Pin (P.S.) et 475 à M. Pillard (act. loc.) sur 1 805 suffrages exprimés, 1 823 votants et 2 420 inscrits. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 400 ; vot., 1 682 ; suffr. expr., 1 650 ; MM. Carrier, 603 ; Pillard, 461 ; Pin, 430 ; Billion (P.C.), 156.

Malgré la candidature du maire de Brion (R.P.R.), M. Millon réalise un meilleur score que M. Carrier, qui lui a apporté son soutien lors du premier tour de mars 1976 : 39,32 % contre 36,54 %. Si la représentante du P.C. gagne plus d'un point et demi de pourcentage (11 % contre 9,45 %), en revanche le candidat radical de gauche, soutenu par le P.S., fait moins bien que le candidat socialiste de 1976 : 22 % contre 26,06 %.

Candidat d'action locale, M. Pillard subit un net recul : 17,45 % contre 27,93 % en 1976.]

ARDENNES : canton de Château-Porcien (1ᵉʳ tour).

Inscr., 2 854 ; vot., 1 930 ; suffr. expr., 1 884. MM. Marcel Cheyere, cand. U.D.F. et R.P.R., 806 voix ; James Champenois, P.S., 463 ; Pierre Cochart, div. g., 299 ; Marcellin Briquet, P.C., 218 ; Pierre Cotret, sans étiq., 98. *Il y a ballotage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean Dion (U.D.F.-P.R.), récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1976, avec 1 399 voix contre 555 à M. Dupuy (P.C.) sur 2 793 inscrits, 2 063 votants et 1 954 suffrages exprimés.

Alors que Jean Dion l'avait emporté en mars 1976 avec 71,59 % des suffrages exprimés, cette fois le candidat investi par l'U.D.F. et le R.P.R. n'en recueille que 42,78 %. Absent lors de la précédente consultation, le P.S. en obtient 24,57 %. Quant au P.C., dont le représentant était le seul adversaire de Jean Dion en 1976, et qui avait eu 28,40 % des voix, il totalise 11,57 % des suffrages.

Le second tour qui dépendra notamment du vote des électeurs de M. Cochart (div. g.), revêt une certaine importance dans la mesure où le renouvellement du conseil général des Ardennes intervenu en mars 1979 avait laissé majorité et opposition à égalité avec dix-huit sièges chacune. Actuellement, le président de l'assemblée départementale, désigné en mars 1979 au bénéfice de l'âge, est M. Gabriel Sacrez (mod. maj.).

Le siège que Jean Dion détenait au conseil municipal du chef-lieu de canton est revenu à son fils Thierry, à l'occasion d'une élection partielle organisée le 1ᵉʳ juin 1980 (« le Monde » du 3 juin). Le nouveau maire qui succède à Jean Dion est M. Gilbert Masia (sans étiq.)]

SEINE-ET-MARNE : canton de Donnemarie-Dontilly (1ᵉʳ tour).

Insc., 5 241 ; vot., 3 522 ; suffr. expr., 3 449. MM. Marc Fromion, P.S., 1 576 voix ; Jacques Ballot, mod. maj., m. de Donnemarie-Dontilly, 1 183 ; Michel Corneille, R.P.R., 502 ; Robert Laugier, écol., 147 ; Denys Bello, F.N., 41. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège vacant depuis la décision du Conseil d'Etat d'annuler le scrutin de mars 1979, dont le second tour avait donné un avantage de 21 voix sur 4 167 suffrages exprimés à M. Marc Fromion (P.S.) sur M. Etienne Dailly (U.D.F.-rad.), sénateur et alors président du conseil général de Seine-et-Marne.

M. Dailly s'était présenté en mars 1979 dans ce canton le Donnemarie-Dontilly, renonçant ainsi à solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général qu'il détenait depuis dix-huit ans à Nemours, où il avait été battu aux élections municipales de mars 1977. Pour cette élection partielle, le vice-président du Sénat n'a pas fait acte de candidature (« le Monde » du 21 mai).

Au premier tour des élections cantonales de mars 1979, les résultats avaient été les suivants : MM. Dailly, 1 750 voix ; Fromion, 1 214 ; Vitter, P.C., 756.

Pour cette élection partielle, le parti communiste avait décidé de ne pas présenter de candidat. Si le représentant du P.S. arrive en tête avec 45,69 % des suffrages exprimés, il n'atteint pas les 52,95 % obtenus par les deux candidats de gauche au premier tour de mars 1979. Quant aux deux candidats de la majorité, le total de leurs voix représente 48,85 % des suffrages exprimés et est légèrement supérieur aux 47,04 % obtenus par M. Dailly en mars 1979. L'U.D.F. avait indiqué qu'« en raison du caractère particulier de ce canton [elle n'avait] pas pris position pour le premier tour ».]

... et municipales

ARDENNES : Bogny-sur-Meuse (1ᵉʳ tour).

Inscr., 3 902 ; vot., 1 770 ; suffr. expr., 1 518. Liste d'union de la gauche, entre 1 320 et 1 204 voix, 6 sièges (2 P.C et 4 P.S.).

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Abel Decopons (P.C.), survenu le 3 mai dernier. Cinq autres sièges étaient vacants du fait d'un autre décès et de quatre démissions pour raisons personnelles ou professionnelles. En mars 1977, la liste d'union de la gauche avait battu, dès le premier tour, la liste de défense des intérêts locaux que présentait la municipalité sortante.]

MEUSE : Haudainville (1ᵉʳ tour).

Inscr., 538 ; vot., 379 ; suffr. expr., 358. Liste sans nom, entre 208 et 132 voix : deux ELUS. Liste d'intérêt communal, entre 181 et 110 voix : deux ELUS.

Il y a ballottage pour quatre sièges.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de huit conseillers municipaux, dont le maire, qui avaient donné leur démission en raison d'un désaccord portant sur la délivrance d'un permis de construire pour un bâtiment agricole. Aucun des démissionnaires ne sollicitait le renouvellement de son mandat.]

BAS-RHIN : Rothau, 1ᵉʳ tour.

Inscr., 1 320 ; vot., 572 ; suff. expr. 495.

Les candidats de la liste unique, de la municipalité sortante, conduite par M. Guy Schweitzer (mod. maj.), obtiennent entre 467 et 485 voix. 17 ELUS.

[Il s'agissait de réélire un conseil municipal démissionnaire à la suite d'un conflit né de la restructuration des services de santé, décidée par l'administration, qui avait entraîné la fermeture des services de radiologie de Rothau. Lors des précédents scrutins organisés les 20 et 27 janvier, ainsi que le 15 juin dernier, aucun candidat ne s'était déclaré. Le préfet ayant annoncé que la fermeture du service de radiologie serait compensée par l'ouverture d'un hôpital de jour pour enfants handicapés légers, une liste unique a été constituée avec treize membres de l'ancienne équipe municipale et quatre nouveaux candidats.]

SEINE-ET-MARNE : Nanteuil-lès-Meaux (1ᵉʳ tour).

Inscr., 1 955 ; vot., 678 ; suffr. expr., 525. Liste d'action communale (P.S.), de 431 à 511 voix. Six ELUS. Il y a *ballottage* pour le septième siège à pourvoir.

[Il s'agit de pourvoir sept sièges laissés vacants à cause de décès ou de départs pour des raisons professionnelles. Une seule liste, socialiste comme la municipalité en place, s'était déclarée.]

VAUCLUSE : Vedène, 2ᵉ tour.

Inscr., 3 634 ; vot. 2 209 ; suff. expr. 2 163.

Union de la gauche : MM. Daniel Cartieri (P.S.), 1 132 voix ; René BERBEZIER (P.C.), 1 121 voix. ELUS. Défense des intérêts communaux : MM. André Berny, 1 025 voix ; Christian Garcin, 1 006 voix.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges laissés vacants par la démission du maire, M. Jacques Gontard, et d'un conseiller municipal, le docteur Dupont, tous deux sans étiquette, proches de la majorité.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 3 634 ; vot., 1 939 ; suffr. expr., 1 880. Défense des intérêts communaux, 759 et 755 voix ; P.C., 640 et 639 voix ; P.S., 499 et 467 voix.

A Aubusson

L'ÉLECTION D'UN MAIRE SOCIALISTE FIDÈLE A L'UNION DE LA GAUCHE PROVOQUE LA DÉMISSION DE SIX CONSEILLERS

M. Robert Petit (P.S.) a été élu maire d'Aubusson (Creuse), en remplacement de Victor Pakomoff (P.S.), décédé. L'élection de trois nouveaux adjoints par le conseil municipal, MM. Mothe, P.S., Ronteix, div. g., et Guille, P.C., a toutefois entraîné la démission de six conseillers municipaux, dont les trois adjoints du précédent maire : MM. Chirac, Covin et Bessette (div. g.).

M. Robert Petit a déploré ces démissions en expliquant que la présence d'un adjoint communiste était le signe de sa fidélité à l'alliance qui avait conduit en 1977 à l'élection d'une liste d'union de la gauche. La liste conduite par M. Pakomoff (5 P.C., 8 P.S., 10 div. g.) restant seule en lice avait alors été élue en totalité au second tour.

Le 15 juin dernier, une élection municipale partielle avait eu lieu à Aubusson pour compléter le conseil après le décès de Victor Pakomoff et d'un conseiller communiste, André Bourdery. Deux candidats d'union de la gauche, Mme Léonard, P.S., et M. Grente, P.C., avaient été élus avec respectivement 968 et 922 voix sur 1 838 suffrages exprimés.

● *Les électeurs de Grosne* (treize inscrits), dans le Territoire de Belfort, ont désigné, dimanche 22 juin, leur nouveau conseil municipal, pour remplacer l'ancien, qui a été dissous le 21 mai dernier par le conseil des ministres. Les neuf candidats de la liste présentée par le maire sortant, M. Albert Reiniche (R.P.R.),

LA SITUATION AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

Le gouvernement de Port-Vila envisage de proclamer unilatéralement l'indépendance de l'archipel

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — Irrité d'être tenu à l'écart des échanges de vues en cours entre Londres et Paris, le gouvernement néo-hébridais a brusquement durci ses positions dimanche 22 juin en exprimant trois refus. Dans une déclaration remise à la presse, M. Walter Lini, premier ministre, refuse tout d'abord d'envisager un report de la date de la proclamation de l'indépendance de l'archipel, qui reste officiellement fixée au mercredi 30 juillet.

M. Lini indique également que son gouvernement rejetterait les propositions « de nature constitutionnelle ou politique » qui pourraient lui être présentées par les deux puissances de tutelle, afin de mettre un terme à la sécession dans l'île d'Espiritu-Santo. Il souligne à ce sujet que la responsabilité de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi dans le Condominium incombe toujours aux deux puissances de tutelle.

Ces deux refus traduisent la crainte du gouvernement néo-hébridais de voir Paris et Londres s'opposer conjointement à la proclamation de l'indépendance tant qu'il n'acceptera pas les modifications constitutionnelles qui pourraient permettre, d'une part, de satisfaire les aspirations autonomistes des insurgés d'Espiritu-Santo ; d'autre part, de garantir aux minoritaires francophones une participation à la direction des affaires du pays. M. John Beasant, porte-parole du premier ministre, a estimé dimanche que les dirigeants français et britanniques paraissaient en l'occurrence plus motivés par des considérations de politique intérieure que par le souci d'assumer leurs responsabilités aux Nouvelles-Hébrides. « *Nous sommes désolés si le président de la République française est préoccupé par sa réélection et si Mme Thatcher a des problèmes avec le Marché commun, mais nous ne pouvons pas accepter, en ce qui nous concerne, de faire les frais des problèmes des autres gouvernements*, a-t-il déclaré. *Nous avons notre propre problème et il appartient aux deux Etats qui dirigent ce pays depuis soixante-quatorze ans de le résoudre.* »

Enfin, M. Lini souligne clairement que le gouvernement néo-hébridais n'entend pas négocier avec les insurgés d'Espiritu-Santo, « *qui ne représentent rien d'autre qu'eux-mêmes* ». « *Il n'existe aucune convention qui oblige un gouvernement à négocier avec des gens qui ont commis des actes criminels et qui ont fomenté une rébellion contre un gouvernement légalement élu*, dit-il. *Toute tentative pour obliger un gouvernement à faire cela équivaudrait à remettre en cause son mandat et sa légitimité.* » M. Lini réaffirme que le gouvernement exige le retour à Luganville des représentants de son autorité et qu'il en fait une question de principe parce que le fait de renoncer à cette exigence constituerait « *une abdication de ses devoirs et de sa responsabilité à l'égard du peuple des Nouvelles-Hébrides* ».

Commentant ces trois prises de position, le porte-parole du premier ministre a conclu en soulignant que « *la possibilité d'une déclaration unilatérale d'indépendance est désormais sérieusement examinée par le conseil des ministres* ». Ce qui revient à dire que le gouvernement néo-hébridais n'exclut pas, semble-t-il, d'engager une épreuve de force avec les deux puissances de tutelle. Dans l'entourage de M. Lini on laisse entendre que, après avoir déclaré unilatéralement l'indépendance de l'archipel, le gouvernement néo-hébridais pourrait faire appel à une force armée extérieure pour mater les insurgés de Santo et ses opposants de l'île de Tanna, avec le soutien notamment des principaux voisins, l'Australie, les îles Salomon, les Fidji et la Nouvelle-Guinée-Papouasie.

ALAIN ROLLAT.



Le Monde

société

La plainte d'un journaliste chilien pour vol coups et blessures et séquestration

« Police du métro »

M. Omar Saavedra, trente-six ans, journaliste au Chili jusqu'en 1974, réside aujourd'hui en France, où il est maquettiste. Le 10 juin, après une journée de travail, il pénètre dans la station de métro Denfert-Rochereau, à Paris, où il attend un ami. Il est environ 19 heures. A quelques pas des composteurs de billets, M. Saavedra patiente et remarque alors qu'une porte, devant laquelle il passe tous les jours *et qui est habituellement fermée*, est entrouverte. Curieux de nature — et de métier, — désœuvré *dans* l'attente de son ami, il pousse celle-ci de quelques centimètres.

Voilà un geste de trop. Un agent de la R.A.T.P. sort, en effet, du local et exige immédiatement : *« Tes papiers ! »... « Tu es en contravention. »* M. Saavedra, homme prudent, exhibe sa carte orange. Le préposé n'est pas satisfait : *« On va appeler la police. »* C'est alors qu'un deuxième agent de la R.A.T.P. intervient. Bras bloqué par une prise dans le dos, M. Saavedra, son attaché-case à la main, est poussé dans le local que les deux hommes ferment à clé.

Commence, dès lors, une fouille complète, selon M. Saavedra. On se saisit de sa carte de séjour pour relever son identité. Enfin, on le frappe. La « séance », d'après son récit, dure dix minutes. Puis, l'un des deux agents lui notifie une *« atteinte contre les immeubles de la R.A.T.P. »*. On le congédie sur ces mots : *« C'est pour t'apprendre à ne pas te mêler de la police du métro. »* Le lendemain 11 juin, le docteur Philippe Sopena constatera de multiples *« lésions traumatiques »*, et conclut : *« Son état impose un traitement et une incapacité de travail de douze jours. »*

Quand il sort de la station, encore un peu hébété, M. Saavedra croise son employeur. Il lui raconte sa mésaventure. Les deux hommes reviennent vers la porte : trop tard, elle est fermée. M. Saavedra s'aperçoit alors qu'il a perdu 1 250 F, sa carte de réfugié politique et les clés de son appartement.

Le 17 juin, la R.A.T.P. adresse un pli à cet usager du métropolitain : *« Nous vous rappelons que le 10 juin 1980 une infraction aux règlements a été relevée à votre charge. En vue du règlement amiable de cet incident, nous vous invitons à nous faire parvenir, sous huitaine, la somme de 100 francs (...) »* La R.A.T.P. ne précise pas la nature de l'*« incident »*. Elle indique, en revanche, que le dossier, en cas de non-règlement de la somme demandée, sera transmis au tribunal compétent.

Sensibilisé par son expérience politique au problème des polices privées, M. Saavedra a décidé de réagir. Me Colette Auger a déposé, en son nom, le 19 juin, une plainte contre X... pour vol, coups et blessures volontaires, et séquestration arbitraire.

LAURENT GREILSAMER.

[La R.A.T.P. dément la version des faits de M. Saavedra. Selon elle, il n'y a pas eu échange de coups. M. Saavedra aurait été interpellé alors qu'il « avisait les voyageurs qu'un contrôle des titres de transport avait lieu » une fois les composteurs franchis. On précise à la R.A.T.P. que ce dossier est étudié avec soin.]

JUSTICE

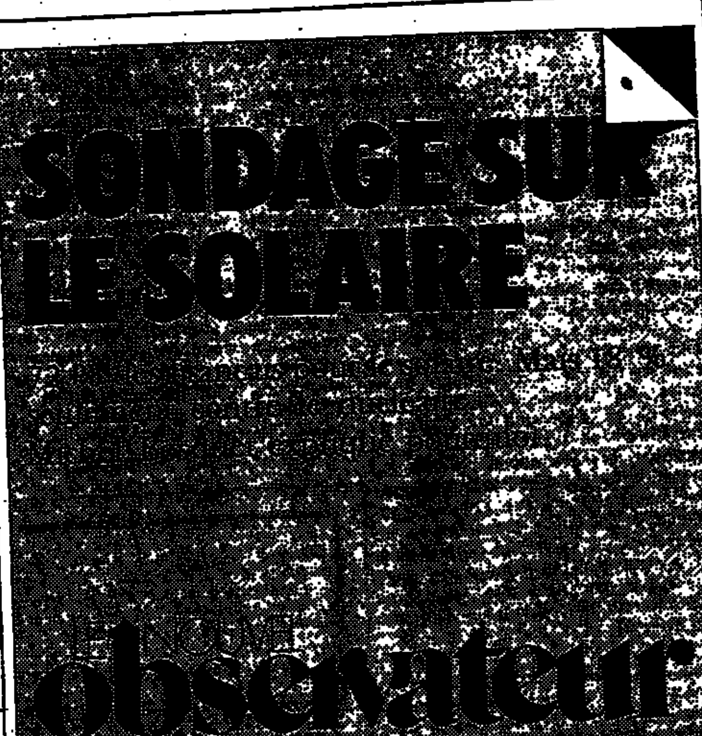
Une information judiciaire est ouverte neuf mois après la mort de Jean Seberg

Neuf mois après la mort de l'actrice Jean Seberg, le parquet de Paris vient d'ordonner l'ouverture d'une information contre X, pour *non-assistance à personne en danger*. M. Guy Joly a été chargé d'instruire l'affaire. Le 8 septembre 1979, le corps de l'actrice avait été découvert dans sa voiture, garée non loin de son domicile, rue du Général-Appert, dans le seizième arrondissement de Paris. La mort remontait à une huitaine de jours (*le Monde* du 11 septembre 1979).

Les docteurs André Deponge, médecin légiste et Juliette Garat, expert toxicologue, ont constaté, lors de l'autopsie, que la mort était due, d'une part, à des troubles neuro-végétatifs résultant d'une imprégnation barbiturique de 20 milligrammes par litre de sang et, d'autre part, à une intoxication éthylique aiguë, le sang de la victime présentant une teneur en alcool de 7,94 grammes par litre, alors que le seuil du coma éthylique se situe vers 4 grammes.

Dans un tel état, il est impossible, selon les experts, qu'une personne puisse marcher et, *a fortiori*, conduire un véhicule. Or, les enquêteurs ne devaient retrouver sur les lieux aucune bouteille.

La disparition de Jean Seberg avait été signalée à la police dans les derniers jours du mois d'août 1979 par son ami, M. Ahmed Hasni, que les enquêteurs n'ont pu réussir à joindre depuis maintenant plusieurs mois.



ADMISSIONS A L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Liste d'admission au premier concours d'accès par ordre de mérite :

Mmes, Mlles et MM. Bernard Mongin, Philippe Prudhomme, Christine Morice, Nicole Jarno, Jean-Luc Cabanssel, Christian Ponsard, Isabelle Hadengue, Hélène Chateau, Christian Mercuri, Jean-Yves David, Marie-Christine René, Catherine Sapène, Marie-Catherine Schneider, Gérard Schamber, Laurent Bebon, Jean-Paul Valat, Katell Cavellat, Françoise Lucat, Régis Vanhasbrouck, Françoise Leliévre, Nicole Bancarel, Catherine Rosnel, Frédérique Bozzi, Patrice Baud, Jean-Pierre Sryzs, Vincent Lesclous, Jean-Luc Pauiet, Michel Debacq, Edwige Roux, Fabienne Bonnemaison, Dominique Joigneau, Michèle Picard, Dominique Durand, Benoît de Charry, Dominique Marro, Myriam Laloubère, Madeleine Héraud, Jean-Daniel Monphous, Bruno Charve, Bernard Taillebot, Frédérique Hugelin, Claire Thiney, Jean-Marie Beney, Bernard Jacob, Catherine Leques, Françoise Dupuis, Luc Fontaine, Michel Mollin, Dominique Bertrand, Agnès Rongières, Marie-Claude Hervé, Christian Pauque, François Khelimi, Claudine Royer, Claire Tardivel, Gille Maguin, Denis Couhe, Olivier Hussenet, Jean-Baptiste Avel, Christine Gatounes, Michèle Guilbot, Eric Veyssière, Marie-Agnès Bina, Michel Coural, Jean-Yves Frouin, Anne-Marie Chassagne, Hélène Ollivier, André Pacalin, Sylvie Leman, Jean Quintard, Philippe Thil, Thierry Baranger, Patrick Vernudachi, Patricia Lafarie, Patrick Ramael, Michèle Cassignol, Anne-Marie Hebrard, Jean-Pierre Bourlioux, Catherine Hornecker, Marie-Caroline Celevron, Véronique Malbec, Robert Genix, Hélène Bauline, Damien Mulliez, Martine Auriol.

● *Le directeur du parc des expositions de Bourg-en-Bresse (Ain)*, M. Pierre Boennec, a été inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance et écroué, pour avoir encaissé à son profit une série de chèques, d'un montant de près de 900 000 francs, libellés au nom de la société gérante du parc et par lesquels divers utilisateurs de stands acquittaient le prix de leur location.

Il semble que M. Boennec, qui avait adressé à ses employeurs une lettre qui révélait ses malversations, ait agi pour acquitter des dettes de jeu. Depuis la mort, en 1979, d'un de ses enfants, il s'était mis à fréquenter les casinos de la région, où il avait perdu des sommes importantes.

LA MOITIÉ DES MAGISTRATS SE SERAIENT ABSTENUS AU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Selon le Syndicat de la magistrature, 48,80 % des cinq mille quatre cents magistrats français se sont abstenus de participer — du 24 mai au 2 juin — au premier tour des élections professionnelles qui doivent aboutir à la désignation des représentants des magistrats à la commission d'avancement. Un second tour est prévu à partir du 28 juin. Seul ce syndicat avait donné des consignes de boycottage.

« L'Union syndicale des magistrats, à ce premier stade, avait décidé de participer au vote, indique son président, M. Jean-Marie Desjardins, se *réservant l'été pour prendre une décision à propos du deuxième vote en septembre. »* Ce vote doit désigner la liste des magistrats parmi lesquels le ministre choisira les membres de la commission.

A la cour d'appel de Paris, où le Syndicat de la magistrature n'a pas une influence prépondérante, moins de 50 % des magistrats ont participé au vote. Dijon a eu, avec 62 %, le record des abstentions. A la chancellerie, on indique que le résultat officiel du premier tour n'est pas encore connu sur le plan national, mais que, à Paris, sur mille vingt-cinq électeurs, quatre cent quatre-vingt-dix-huit ont voté.

Déjà, en 1977, le Syndicat de la magistrature avait donné des consignes de boycottage, mais les abstentions étaient restées inférieures à 40 % (*le Monde* du 17 juin 1977). *« M. Peyrefitte, depuis qu'il est garde des sceaux, manifeste sa défiance à l'égard des juges*, déclare le syndicat. *Il persiste à refuser le scrutin proportionnel, le seul qui soit démocratique, pour la désignation des magistrats (...). Il écarte les organisations professionnelles de toute concertation préalable sur les projets de loi importants, propose des réformes dont le but est de renforcer la mainmise de l'exécutif sur le judiciaire et d'accroître la répression. »*





SOCIÉTÉ

BIBLIOGRAPHIE

Un livre de Gérard Monate et Maurice Grimaud

Police et bonne volonté

Rien n'a vraiment changé en dix ans. Violences, ratonades, provocations, bavures... en 1980, la police fait parler d'elle dans les mêmes termes qu'aux plus sombres jours de l'après-68. Le sang neuf des dizaines de milliers de jeunes fonctionnaires engagés depuis lors n'a pas apporté la moindre rémission à ce corps gangrené. L'état d'esprit, les méthodes, les habitudes restent foncièrement les mêmes, et la police de M. Bonnet n'a rien à envier, en matière de brutalité et d'arbitraire, à celle de M. Marcellin. Aussi, paraissant sous le règne du premier, le petit livre de deux hommes, qui ont bien connu le second n'a rien d'anachronique. Intéressante confrontation — convergence devrait-on dire — de deux personnages, *a priori* forts différents, bien que de sensibilités proches, et qui ont joué chacun un rôle à des niveaux fort éloignés de l'échiquier : M. Gérard Monate, ancien gardien de la paix, syndicaliste de choc, et M. Maurice Grimaud, le préfet de police de mai 68.

Non, rien n'a changé en dix ans, mais, à vrai dire, bien peu de choses ont changé en un demi-siècle dans cette police, sinon toujours dans le sens d'un renforcement de la répression *sous* toutes ses formes et dans le façonnement d'un policier, qui ressemble de plus en plus à un « flic » et de moins en moins à un « gardien de la paix ». En une carrière, expliquent les auteurs, un policier peut avoir connu le Front populaire, l'occupation, l'épuration, les guerres d'Indochine, d'Algérie et mai 68. De chasse aux résistants en chasse aux « collabos », de grèves « insurrectionnelles » en complots des pigeons, du bazooka ou des généraux, de révoltes d'agriculteurs en manifestations d'étudiants, il est là pour sonner à coups de matraque, le glas des illusions perdues, des grands projets évanouis, des sociétés libérales qui n'avancent pas pour tout le monde. Il est là pour faire payer le prix des erreurs, des échecs ou des trahisons des gouvernants.

Aux moments les plus cruciaux de l'histoire, le policier reçoit une délégation de pouvoir pour se couvrir d'opprobe au lieu et place d'hommes d'État trop occupés à se refaire une virginité. 1968 l'a encore bien montré : au milieu d'une classe politique en pleine débandade, ou étonnamment inconsciente, il n'y eut guère, pour raison garder, explique l'ancien syndicaliste, que Georges Pompidou, Maurice Grimaud et la police. Et tandis que — seconde nature ? — bien des gaullistes, terrés dans leurs provinces ou leurs ministères, appelaient de leurs vœux l'intervention de l'armée, il se trouvait un dirigeant syndical — C.R.S. de surcroît, Gilbert François — pour monter sur la scène de l'Odéon et raisonner les « insurgés ». La police, dernier rempart des libertés et de la paix civile, comme le prétend avec emphase la propagande officielle ? Allons donc, parlons plutôt du policier comme éboueur de la société et de l'État.

Mauvais usage

C'est à cette tâche, en tout cas, que le fonctionnaire est conditionné. Recrutement, formation, encadrement, hiérarchie, tout tend à y concourir. Gérard Monate cite à ce propos quelques faits exemplaires, comme l'entraînement au combat de rue, du plus haut comique, dispensé à l'école des gardiens de la paix de la préfecture de police à Vincennes : la moitié des élèves habillés en « martiens », l'autre moitié en manifestants ; et à la mi-temps, on change de camp. Comment veut-on, après cela, que des policiers éprouvent quelque scrupule à jouer les autonomes ? Comme l'écrit Gérard Monate : *« Le « policier idéal » n'existera pas aussi longtemps que l'on usera mal de la police. »*

Comme lui, Maurice Grimaud redoute que ce moment n'arrive pas de sitôt. A la fougue, à l'indignation souvent virulente du vieux syndicaliste, il oppose le regard froid du haut fonctionnaire. Un haut fonctionnaire dont l'histoire retiendra qu'il sut, seul, en de moments dramatiques, éviter le bain de sang. Mais un haut fonctionnaire qui doit bien, lui aussi, malgré les pouvoirs qui furent les siens, admettre qu'il eut tôt fait de trouver ses limites : d'ailleurs, ne perdit-il pas son poste de préfet de police, en 1971, pour avoir laissé manifester dans la rue des gardiens de la paix simplement désireux de dialoguer avec la population ?

Pour lui non plus, les bavures ne sont pas un épiphénomène, mais bien le résultat de la conception restrictive que le pouvoir se fait de la police, ravalée au rang d'instrument de gouvernement que protège — que couvre ? — la religion du secret. Ainsi, toutes les tares actuelles de la police se trouvent liées pour aboutir à une conclusion en forme de double mise en garde quant au danger de voir un corps aussi puissant s'isoler du reste de la population ou sombrer dans des réflexes purement répressifs.

Un livre court mais dense, à méditer. Le livre de deux hommes de bonne volonté qui illustre, en définitive, une certaine idée de la démocratie.

JAMES [illegible]AZIN.

* *Flic ou gardien de la paix*, par Gérard Monate, suivi de *la Police malade du pouvoir*, par Maurice Grimaud. Le Seuil, 118 pages.

MÉDECINE

● *Candice Elisabeth, troisième « bébé éprouvette »* au monde, est née le lundi 23 juin, à la maternité royale de Melbourne. L'enfant pèse 7 livres et se porte bien. Sa mère, Mme Reed, infirmière, et son père, instituteur, avaient déjà un fils âgé de quatre ans. Un autre couple australien, habitant Victoria, attend également un enfant pour lequel la fécondation a été réalisée en laboratoire, par une technique qui consiste à implanter, dans l'utérus maternel, un œuf déjà fertilisé dans une éprouvette. C'est le 28 juillet 1978 que le *Daily Mail* annonçait la venue au monde du premier bébé éprouvette à l'hôpital de Stobhill de Glasgow. Cette naissance fut suivie d'une seconde, le 15 janvier 1979, dans le même hôpital. — *(A.F.P., A.P.)*

POINT DE VUE

Racisme d'État et travailleurs immigrés

Pour sauver l'honneur

par le docteur FRANÇOIS GREMY (*)

LE racisme s'installe en France...

Nous ne pensons pas seulement au racisme commun, privé, celui des *Dupont-Lajoie* de tout poil et de tout calibre, ridicule, odieux ou parfois meurtrier — et de tous les pays sans doute, — mais au *racisme d'État* que met en place un arsenal légal et réglementaire qui se développe implacablement depuis quelques années...

Il frappe les plus pauvres et les plus démunis des habitants de ce pays : les travailleurs immigrés, ceux qui viennent d'Afrique, du Maghreb, du Portugal, de Turquie...

Les symptômes en sont nombreux.

Les contrôles d'identité au faciès datent déjà de quelques années. En raison du sentiment d'insécurité qui règne dans l'opinion, spécialement dans le métro, ils entretiennent l'idée que la présence des immigrés est le principal facteur de cette insécurité. Les policiers eux-mêmes s'insurgent contre le rôle qu'on leur fait jouer, ce qui ne va pas sans alarmer les autorités.

La loi Barre-Bonnet, votée, non sans réserves, par le Parlement, fragilise la situation des étrangers à un point tel qu'elle a eu pour effet de multiplier par sept les cas d'expulsion. Elle faisait la part si belle à l'arbitraire — en particulier l'internement administratif sans aucun contrôle judiciaire, — que le Conseil constitutionnel en a cassé plusieurs dispositions comme contraires à la Constitution de la République.

M. Stoléru avait projeté une loi qui liait de façon quasi automatique le titre de séjour à l'obtention d'une carte de travail. L'attribution de celle-ci ne dépendait plus que de l'arbitraire de l'administration et du patronat, et sans aucun recours. Ce projet de loi ayant soulevé une vague de protestations dans l'opinion publique et de sérieuses réserves au Parlement, le secrétaire d'État, dans la crainte qu'il ne soit rejeté, vient d'adresser une note aux préfectures qui reprend les principaux éléments de ce texte.

Le ministre de l'intérieur juge les étudiants étrangers trop nombreux en France. De lui, passe encore, une telle myopie est compréhensible sinon pardonnable. Mais le ministre des universités, gardien de notre culture, partage et exprime cette même opinion ! Une circulaire du 12 décembre 1977 transforme l'obtention d'un droit d'inscription aux études supérieures en une espèce de parcours du combattant, où la liberté des individus est foulée aux pieds, de même que l'autonomie des universités. Menacée par un pourvoi du MRAP en Conseil d'État, cette circulaire vient d'être abolie et remplacée par une autre du 2 avril 1980 d'une rédaction légèrement modifiée, mais identique quant au contenu. Scandaleuse façon de gouverner qui, dessaisissant les Assemblées élues et défiant les arrêts de la plus haute instance juridique, bafoue les institutions républicaines.

Tout cet arsenal de « normalisation » — selon la propre expression du ministre de l'intérieur, — aboutit à la construction progressive d'un système proprement monstrueux. Nous avons déjà connu un engrenage qu'il convient de méditer : les premières mesures administratives contre les juifs n'étaient-elles pas très simples et presque anodines ? Dans le pays du « juste milieu », nous n'irons pas aux extrémités d'antan. On nous mijote simplement un petit « apartheid » honteux.

M. d'Ornano prépare une loi sur les « foyers de résidence » qui prévoit les conditions d'hébergement pour certaines catégories de personnes, pêle-mêle les vieillards, les jeunes travailleurs, les handicapés, les immigrés, bref les « inutiles » qu'on assiste et les « suspects » qu'on encadre.

***

Nous voyons ainsi progressivement ce pays glisser vers un arbitraire généralisé, où l'administration sera toute-puissante, où les recours seront nuls, où le pouvoir judiciaire risque d'être étouffé. Cet arbitraire menace plusieurs millions de personnes dont les deux tiers sont en France depuis plus de dix ans ; des jeunes qui n'ont jamais connu que notre pays et sur qui plane la menace d'expulsion vers un pays d'origine qu'ils ignorent et où ils seront encore plus déracinés. Voilà comme est bafouée l'image que notre pays se doit de donner de lui-même et qu'il peut conserver aux yeux de beaucoup, car il vaut quand même mieux que les « deux pour cent du monde » auxquels on veut qu'il se résigne : France, pays des libertés, mère des droits de l'homme, que fait-on de toi ? Avec quel écœurement et quel mépris les petits écoliers de demain reliront-ils cette histoire médiocre et scandaleuse de notre avilissement. France, mère des arts et d'une culture exceptionnelle, on refuse à l'étranger l'accès de tes universités. Quelle myopie, quelle absurdité et quelle sottise, quelle honte... et, chers amis étudiants, même si votre révolte prend parfois une forme discutable, merci pour votre sursaut qui sauve notre honneur.

A la sottise et à la honte s'ajoute la duplicité ! Les mêmes responsables qui mettent en place cet ensemble législatif répressif organisent périodiquement des « semaines de dialogue », à grand renfort de publicité, qui coïncident souvent avec une aggravation de la répression. Ces sourires mensongers ne cachent pas le gourdin, et n'ont recueilli l'adhésion ni du MRAP ni d'aucune organisation démocratique.

L'indignation et la dérision ne suffisant pas, on peut se demander quelles sont les raisons de cette politique. Chaque fois qu'il est question de l'immigration dans les déclarations officielles, elle est présentée comme un élément du problème de l'emploi. L'excès des immigrés ne serait-il pas la cause essentielle du chômage ? C'est méconnaître l'idée toute simple que, les travailleurs n'étant pas tous interchangeables, en raison de leurs qualifications et de leurs goûts divers, le départ d'un immigré ne crée pas *ipso facto* un poste pour un Français. Et nul n'a contesté sérieusement à ce jour la conclusion du rapport Le Pors, de 1975, d'où il ressort que le renvoi de cent cinquante mille immigrés ne créera pas plus de treize mille emplois.

Mais cette campagne a-t-elle vraiment pour objectif de réduire le nombre des étrangers ? Celui-ci est à peu près constant depuis 1974, les départs étant compensés par les embauches persistantes de certaines entreprises (et par la natalité). Ce qui apparaît clairement, c'est que le but poursuivi est moins quantitatif que qualitatif : fragiliser la population immigrée, favoriser la sélection des étrangers sur critères éthiques, politiques ou syndicaux, tout cela n'a d'autres résultats que de faciliter l'exploitation de ces esclaves des temps modernes.

***

Est-il digne de la France d'accepter cela ?

« Nous ne reconnaissons pas la France quand on prétend répondre au chômage par une politique de remise en question des droits des étrangers... »

« Il est immoral et contraire aux droits de l'homme d'expulser un ouvrier étranger parce qu'il est licencié (1). »

Ces deux citations sont de Mme Geneviève de Gaulle, résistante de grand courage, arrêtée par la Gestapo, déportée de Ravensbrück. Le nom qu'elle porte est aussi celui d'un homme illustre. Quelle que soit l'opinion qu'on peut avoir sur tel ou tel aspect de son action, cet homme n'a jamais transigé sur l'honneur de ce pays ; il a su dire *non*, il ne fut, *lui*, jamais petit.

(*) Président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

(1) *Le Monde* daté 22-23 mars 1980.

FAITS DIVERS

Accusés d'avoir encouragé leur public à commettre des violences

TROIS MUSICIENS D'UN GROUPE DE ROCK ONT ÉTÉ ÉCROUÉS A NICE

De notre correspondant

Nice. — Musiciens du groupe anglais Stranglers (les Étrangleurs) (1), MM. Jean-Jacques Burnel, vingt-huit ans, Brian Duffy, quarante-deux ans, et Hugues Cornwell, trente et un ans, ont été inculpés, dimanche 22 juin, par M. Serge Faliech, juge d'instruction à Nice, *« d'instigation d'une action concertée à force ouverte par un groupe »* et placés sous mandat de dépôt. Tombant sous le coup de l'article 314 du code pénal — dit loi « anticasseurs », — ils encourent une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement. Le quatrième membre du groupe, M. David Greenfield, trente et un ans, est sorti libre du cabinet du juge.

Les incidents qui sont à l'origine de l'arrestation, de la garde à vue et de l'inculpation des musiciens ont eu lieu, vendredi 20 juin, à la faculté des lettres de Nice, dont le parvis est souvent utilisé pour des concerts de rock. Peu avant la fin du concert des Stranglers, interrompu à plusieurs reprises par des baisses de tension électrique, des groupes de spectateurs ont cassé les vitres et les portes du campus à coups de bouteille, avant de s'en prendre aux locaux de la conciergerie et du restaurant universitaire.

Les dégâts sont évalués à 100 000 francs au moins. Les cyprès qui bordent l'entrée de la faculté ont été incendiés. Les autorités universitaires ont porté plainte pour *« dégâts volontaires à la propriété d'autrui »*.

Selon le bassiste de la formation, M. Burnel, la direction de l'université, en refusant de brancher un générateur supplémentaire, *« a empêché le déroulement normal du concert »*. *« Nous en avons informé le public, sans toutefois l'inciter à la violence »*, a ajouté le musicien.

Le témoignage de M. Alain Deliau, secrétaire général de l'université, en revanche, dénonce la responsabilité du groupe dans le déclenchement des incidents. *« L'un des membres de la formation, aidé d'un traducteur*, affirme-t-il, *a crié que l'université pouvait payer, qu'elle aurait pu mettre en fonction un groupe électrogène mobile et qu'il n'y avait qu'à tout casser, même le sol en ciment. »* Une bande magnétique enregistrée par un technicien de l'université pendant le concert et contenant les paroles exactes prononcées par les rockers à l'adresse de l'auditoire a été transmise au magistrat.

Pour M. André Dunkley, organisateur de la tournée, l'université de Nice s'est mise dans son tort en rompant elle-même le contrat et en refusant aux professionnels l'usage d'un apport de courant électrique, ce qui aurait évité tout incident. — M. V.

(1) Constitués à Londres il y a moins de quatre ans, en période punk, les Stranglers ont une réputation d'agressivité. Ils se disent « sexistes et fiers de l'être ».

DEUX MILITANTS SOCIALISTES ATTAQUÉS A CLICHY

Deux militants du parti socialiste, MM. Gilles Catoire, secrétaire de la section de Clichy (Hauts-de-Seine) et Claude Brunette, secrétaire aux entreprises de la fédération de la Vienne du P.S., ont été agressés, samedi 21 juin, vers 9 heures, par un groupe d'individus alors qu'ils « fléchaient » la réunion de la commission nationale entreprise du P.S. qui avait lieu le même jour à Clichy. Tous deux ont été frappés et injuriés par les membres de ce commando qui, d'après les victimes et deux témoins ont déclaré appartenir au parti communiste. Les deux victimes ont déposé plainte au commissariat de Clichy.

Les policiers ont identifié les propriétaires du véhicule des agresseurs, mais rien, selon les enquêteurs, ne permet pour l'instant d'affirmer que les auteurs des violences sont membres du parti communiste. D'ailleurs MM. Catoire et Brunette n'excluent pas qu'il puisse s'agir d'une provocation de droite ou d'extrême droite. Cet incident survient alors que le climat continue de se dégrader entre socialistes et communistes à Clichy.

● *Un double meurtre dans les Vosges.* — M. Azizou Boumaza, trente-neuf ans, employé municipal à Epinal (Vosges) a tué deux personnes et en a grièvement blessé deux autres, par plusieurs coups de fusil après une violente altercation, dans un restaurant de Golbey près d'Epinal.

RELIGION

UN COLLOQUE A CHANTILLY

Des juifs, des chrétiens et des musulmans s'interrogent sur leurs responsabilités

L'Association des *écrivains croyants d'expression française* que préside M. Olivier Clément, a organisé du 20 au 22 juin, à Chantilly, une rencontre sur « la vocation de l'homme dans *le judaïsme*, le christianisme et l'islam ». Une centaine de participants (six juifs, huit *orthodoxes, dix protestants, cinquante* catholiques environ) ont entendu trois grands rapports de M. Armand Abecassis, chargé de cours à l'université de Strasbourg (juif), Mgr Georges Khodr, archevêque du Mont Liban (orthodoxe) et M. Mohamed Talbi, *professeur d'histoire médiévale* à la faculté des lettres de Tunis (musulman). Trois carrefours se sont partagé les thèmes suivants : le risque de fanatisme, l'état *actuel de la situation* mondiale pour les juifs, les chrétiens et les musulmans ; le rôle de la femme.

La synthèse finale a été faite par l'abbé René Berthier.

L'idée de créer un front commun des trois grandes religions *monothéistes ne devrait pas* effleurer les juifs, les chrétiens et les musulmans. Pour pacifique qu'elle serait, *cette « croisade »* des temps modernes paraîtrait suspecte. La foi authentique n'a pas à faire face à l'athéisme, d'une part, parce que chacun porte un incroyant en lui-même et, d'autre part, parce que nombre d'athées ne sauraient éviter à un moment ou à un autre l'inquiétude métaphysique. Il ne s'agit donc pas de s'opposer à une partie grandissante de l'humanité mais plutôt de mettre à jour ses convictions et de se stimuler mutuellement pour *devenir plus fidèle* à son idéal. Aujourd'hui, le prosélytisme est essentiellement interne. *Il convient de se convertir* soi-même afin de donner un témoignage plus valable.

Le colloque de Chantilly présentait le rare avantage de mettre en contact les adeptes des trois religions à *certains égards* plus ou moins traditionnels. La théologie y a pris une part prépondérante *ainsi que le voulait le thème* général et la compétence des principaux rapporteurs.

Une rencontre de ce type — elle sera suivie d'autres — ne peut que balbutier devant l'immensité de la *tâche* : approfondissement de la foi dans sa triple dimension confessionnelle, grevée par *l'histoire*, le sang et la polémique ; renouvellement de l'herméneutique des textes inspirés, imbroglio politico-religieux en Israël et dans les pays arabes notamment en Iran.

Quelle est la part exacte de la *responsabilité de la religion* dans la montée des fanatismes ? Le colloque a été tenté à plusieurs *reprises d'innocenter les* confessions religieuses et d'accuser la politique de corrompre les mentalités. Nouveau rousseauisme ? Les individus sont bons, la politique est néfaste.

« La foi est conquête »

Qui *ne souscrirait à cette* définition de la foi musulmane donnée par le dernier rapporteur : *« La foi n'est pas obscurantisme, mais révolte, conquête permanente. Elle prend l'homme là où la science l'abandonne. Le Coran est une exhortation à réfléchir, à méditer, à observer, à découvrir les signes de Dieu. L'exégèse se doit de progresser aux dépens de la compilation »* ?

Si l'islam ne saurait accepter *« une filiation ou une quasi-filiation »* divine de l'homme, en revanche les trois confessions se retrouvent pour affirmer le devoir d'aimer Dieu et son prochain. *« La vocation universelle de l'homme, c'est l'amour. »*

Accessoirement, *plusieurs* participants, tant chrétiens que musulmans, ont mis ce colloque à profit pour *réclamer à l'intention* des immigrés la mise en place de nouveaux lieux de culte et pour souhaiter l'envoi en France d'éducateurs de la foi par les pays d'Afrique du Nord. On aimerait que les évêques *soient aussi* sensibles à cet aspect cultuel qu'aux aspects sociaux.

Enfin, le colloque *s'est préoccupé* à plusieurs reprises de la transmission de la foi aux jeunes. Non seulement la *catéchèse* actuelle ne se soucie pas assez de l'éducation œcuménique, mais elle néglige les *motivations* religieuses de la justice sociale ou internationale. Il y avait peu de jeunes à Chantilly, mais ceux qui s'y trouvaient se sont montrés plus sensibles que leurs aînés au problème capital de la misère dans le monde.

L'indifférence religieuse des jeunes est un fait *massif* dont les confessions ne semblent pas avoir suffisamment conscience. S'attaquer à la question de la transmission de la foi aux générations montantes donnerait par surcroît un coup de *fouet appréciable* au décrassage des croyances et de la morale. Les confessions font encore souvent *figure de musées* vénérables, insensibles aux réalités quotidiennes. Cette préoccupation fera vraisemblablement l'objet d'un prochain colloque en 1981.

HENRI FESQUET.

M. ALAIN GOLDMANN GRAND RABBIN DE PARIS

M. Alain Goldmann, quarante-neuf ans, a été élu le 22 juin grand rabbin de Paris au premier tour, à la quasi-unanimité d'un collège électoral spécial, comprenant les membres du consistoire de Paris et les représentants des communautés. Il succède au rabbin Meyerjais, en fonctions depuis 1955.

Le mandat du nouvel élu est de sept ans. M. Goldmann l'a emporté par 26 voix sur 27 sur les rabbins Jacob Madar, membre du tribunal rabbinique, et Edouard Gourevitch, aumônier de l'armée de l'air.

[Né le 14 septembre 1931 à Strasbourg, M. Alain Goldmann a fait ses études secondaires à Paris et a passé une licence d'allemand à Bordeaux, où il a occupé son premier poste religieux de 1958 à 1965. Puis il vint à Paris, où il fut rabbin de deux communautés dans le 20e et le 15e arrondissement.

Responsable de l'enseignement religieux dans la région parisienne depuis 1969, M. Goldmann est aumônier des armées depuis 1978. Il s'apprête à collaborer étroitement avec le nouveau grand rabbin de France, notamment pour les problèmes d'éducation.]

JEAN-PAUL II DÉCLARE BIENHEUREUX CINQ MISSIONNAIRES DANS LE « NOUVEAU MONDE »

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Jean-Paul II a proclamé, dimanche 22 juin, *bienheureux* » cinq personnes dont « *les vertus héroïques* » ont brillé, il y a quelques siècles, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

Il s'agit des bienheureux François de Montmorency - Laval, Mère Marie de l'Incarnation, Kateri Tekawitha, Giuseppe de Anchieta et Pedro Betancur. La cérémonie s'est déroulée dans la basilique Saint-Pierre, en présence de plus de vingt-cinq mille fidèles.

Des *chefs* indiens aux costumes traditionnels, représentant les peuples iroquois, cheroquee, mohawk et micmac, se sont joints aux indiens guatémaltèques à *l'offertoire pour la procession des* offrandes : calumet de la paix, mocassins, couvertures flûtes *douces indiennes*, etc.

[Né à Montigny-sur-Avre (Eure-et-Loir) en 1623, *François de Montmorency-Laval* est nommé vicaire apostolique du Canada à l'âge de trente-cinq ans, avec le titre d'évêque *in partibus*. Après avoir « fondé » l'Eglise dans la Nouvelle-France, alors terre de mission, *Mgr Laval est mort pauvrement en* 1708 au séminaire de Québec, qu'il avait créé.

Née à Tours (Indre-et-Loire) en 1599, Marie Guyart, mariée à dix-sept ans contre sa volonté et veuve à dix-neuf, est entrée chez les ursulines à trente-deux ans, où elle prend le nom de Marie de l'Incarnation. Huit ans plus tard, elle est envoyée au Canada, où elle participe à la mission en compagnie des Pères jésuites. Elle meurt à Québec en 1672.

Née à Auriesville (Canada) en 1656, Kateri Tekawitha, fille d'un chef mohawk et d'une Algonquine (membre d'une tribu indienne de l'est des Etats-Unis), est baptisée à l'âge de vingt ans. Après sa mort, à l'âge de vingt-quatre ans, sa tombe est devenue un lieu de pèlerinage et de miracles. Sa béatification a été dénoncée par la plupart des Mohawks traditionalistes, qui considèrent sa conversion comme une trahison.

Giuseppe de Anchieta, missionnaire du seizième siècle, qui fonda *la ville de Sao-Paulo, au Brésil, et* Pedro Betancur (1619-1667), missionnaire au Guatemala, étaient nés aux îles Canaries.]

ÉDUCATION

LES SUJETS DU BACCALAURÉAT

Philosophie

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE.

SERIE A

1) Le sens commun tient volontiers le travail pour une malédiction et la paresse pour un vice. Y a-t-il là ou non une contradiction ?

2) *L'apparence est-elle un mensonge ?*

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Descartes.

SERIE B

1) Peut-on parler d'une violence légitime ?

3) Quelle est la valeur de l'esprit mathématique ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Bergson.

SERIES C ET D

1) *Que désigne-t-on par le qualificatif « scientifique »* ?

2) La libération de l'homme, et *finalement* sa liberté, passent-elles forcément par la connaissance des déterminismes ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Platon.

ACADEMIE DE MONTPELLIER.

SERIE A

1) Comment comprendre l'amour du beau ?

2) Dans quelle mesure la morale doit-elle prendre en compte la réalité politique ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Hegel.

SERIE B

1) Quand et pourquoi est-on fondé à dire d'une idée qu'elle est dépassée ?

2) Quels sont les problèmes philosophiques posés par la technique ?

3) *Dégager l'intérêt philosophique* d'un texte de Bergson.

SERIES C ET D

1) Dans quelle mesure le temps nous appartient-il ?

2) Un savoir sur l'homme peut-il être séparé d'un pouvoir sur *les hommes* ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Nietzsche.

ACADEMIE DE NICE.

SERIE A

1) Que pensez-vous de cette affirmation de Hegel : *« Les circonstances ou les mobiles n'ont jamais sur l'homme que le pouvoir qu'il leur accorde lui-même. »*

2) En quelle circonstance peut-on dire que nommer des objets es une première démarche scientifique ?

3) *Dégager* l'enjeu philosophique d'un texte de Pascal.

SERIE B

1) Agir sur les choses et agir sur les hommes, ces deux modes *d'action* peuvent-ils se *proposer* le même but ?

2) Faut-il voir dans l'art le produit de la vie sociale ou l'expression d'une révolte ?

3) *Dégager l'intérêt philosophique* d'un texte d'Auguste Comte.

SERIES C ET D

1) L'objectivité est-elle donnée dans l'expérience sensible ou résulte-t-elle des progrès de la recherche scientifique ?

2) Qu'est-ce que les *techniciens peuvent nous* apprendre sur l'homme ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Kant.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● *Italien.*

Mmes et MM. Authier (3e), *Dominique Carmesini* née Gianvitti (6e), Danièle Gas (1re), Latourelle (7e), Evelyne Maruotti née Grande (2e), Corinne Pasquier (5e), Mariane Rey (8e), Vittoz (4e).

LES RÉACTIONS AUX PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DE LA LOI D'ORIENTATION

● **Démission du président de l'université Lille-III.**

● **Le conseil de l'université Nancy-II suspend ses travaux.**

Le président de l'université de Lille-III, M. Patrick Rafroidi, a démissionné de ses fonctions le 20 juin — plusieurs mois avant la fin de son mandat — parce que « *les propositions d'amendement de la loi d'orientation ne permettent pas d'envisager l'élection d'un successeur entre le 1er juillet et le 1er décembre* », nous signale notre correspondant.

D'autre part, le conseil de *l'université* de Nancy-II a suspendu ses travaux, le 20 juin, pour protester contre « *la proposition de loi sauvage qui dénature la loi d'orientation de 1968* ». Le conseil se réunira en séance extraordinaire le 27 juin « *pour faire le point sur les votes du Parlement* », indique notre correspondant.

● RECTIFICATIF. — *Concours internes d'entrée dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de Paris.* Une erreur de transmission s'est glissée dans l'article paru dans *le Monde* daté 22-23 juin. Nous aurions dû imprimer que le nombre de places est de quatre-vingt-trois au total pour Paris : quinze à l'école d'Auteuil, soixante-huit à celle des Batignolles.

DÉFENSE

LE VICE-AMIRAL PHILIPPE DE GAULLE ACCÈDE AU RANG D'AMIRAL

Le vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle a été élevé au rang et à l'appellation d'amiral, aux termes d'un décret paru au « Journal officiel » du dimanche 22 juin. Cette promotion du fils de Charles de Gaulle prend effet à compter du mercredi 25 juin.

L'amiral Philippe de Gaulle, qui aura cinquante-neuf ans à la fin de cette année, avait reçu sa quatrième étoile de vice-amiral d'escadre en mai 1977. Il préside actuellement la commission permanente des essais de la flotte, chargée de surveiller l'exécution des commandes de bâtiments pour la marine nationale et de contrôler les essais avant l'admission des unités au service actif.

On remarquera que, lors des dernières promotions et nominations militaires approuvées par le conseil des ministres du mercredi 11 juin et aussitôt annoncées (« le Monde » daté 13 juin), il n'avait pas été fait publiquement mention de la décision concernant *l'amiral Philippe de Gaulle*. La publication de cette promotion survient, apparemment, après *la célébration* du quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin, qui, on le *sait, a donné lieu à quelques* contestations de la part de personnalités gaullistes. Philippe de *Gaulle a assisté aux cérémonies* du Mont-Valérien, en présence du chef de l'Etat, et au *spectacle « son et lumière »* au Trocadéro, donné par la Ville de Paris et l'ordre de la Libération.

La mesure dont bénéficie le fils du chef de la France libre est d'autant plus exceptionnelle que, seuls, présentement, le chef d'état-major de la marine nationale, l'amiral Jean Lannuzel, et l'inspecteur général de la marine nationale, l'amiral Jean Tardy, ont *ce rang et ces prérogatives*. On compte treize amiraux en deuxième section (réserve) ayant *atteint la limite d'âge* (soixante et un ans).



Le Monde

sports

FOOTBALL — L'Allemagne fédérale remporte le championnat d'Europe

De notre envoyé spécial

Rome. — Le sixième championnat d'Europe de football a pris fin, dimanche 22 juin, à Rome, avec la victoire en finale de la République fédérale d'Allemagne sur la Belgique par 2 buts à 1.

Comme les compétitions européennes de clubs de la dernière décennie, ce championnat par équipes nationales a donc confirmé la supériorité du football anglo-saxon. Anecdote significative : on ne comptait que trois joueurs wallons d'expression française pour dix-neuf flamands dans la sélection belge. Parmi les pays latins qualifiés, seule l'Italie a pu parvenir à une phase finale de cette épreuve, où elle a été battue pour la troisième place par la Tchécoslovaquie, le champion sortant (1 but à 1 et 9 penaltys à 8), le 21 juin à Naples devant à peine vingt-quatre mille spectateurs.

Cette désaffection populaire — 347 738 spectateurs pour quatorze rencontres dont plus de la moitié pour les quatre matches de l'Italie — devrait attirer l'attention de l'Union des associations européennes de football (UEFA) sur la dégradation progressive de son sport et surtout de son environnement (« le Monde » du 19 juin), le prix élevé des places (de 20 francs à 150 francs) et la retransmission télévisée en direct de tous les matches n'expliquent pas tout. La nouvelle formule de la compétition, qui regroupe huit pays en deux poules, assure certes trois rencontres à chaque équipe mais augmente la part de calcul dans cette discipline, qui souffre déjà d'excès de prudence et des tactiques de plus en plus défensives. Ainsi l'Italie a pu se qualifier pour la finale pour la troisième place en marquant un but en trois matches.

En fait, ce championnat d'Europe qui, dans l'esprit des organisateurs, devait ressembler à une mini-Coupe du monde, a laissé aux observateurs une impression de travail de fin de saison bâclé par la plupart des équipes et des joueurs. Ainsi les footballeurs belges et allemands souhaitaient même que, en cas de match nul après prolongation, la finale ne soit pas rejouée deux jours plus tard comme le prévoit le règlement, mais que le titre de champion d'Europe soit attribué pour quatre ans pour une épreuve de penaltys.

Ce phénomène de lassitude, accentué par les conditions climatiques et la saturation de la plupart des joueurs devant la multiplication des rencontres, explique peut-être la meilleure impression laissée par les équipes en « gestation ». Comme la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, l'Espagne qui ont profité en fait de ce championnat d'Europe pour rajeunir leur effectif dans l'optique de la Coupe du monde 1982 par rapport à des équipes comme la Tchécoslovaquie, l'Italie ou les Pays-Bas, formées de joueurs plus âgés et déjà comblés d'honneur. Cela explique aussi que, à titre individuel, les jeunes Belges, à l'image de Jan Ceulemans (vingt-trois ans), ou les Allemands comme Klaus Allofs (vingt-quatre ans), Bernd Schuster (vingt et un ans), aient profité de ce championnat pour ravir la vedette à ceux qui semblaient voués à ce rôle comme l'Italien Roberto Bettega ou l'Anglais Kevin Keegan.

« Tous les Belges vous regardent »

Même battus *in extremis* en finale à deux minutes de la fin, les footballeurs belges savent désormais ce que veut dire l'expression « *voler au secours de la victoire* ». Ils ont été rejoints, dimanche 22 juin, à Rome, par un millier de leurs compatriotes — dont le prince Albert et la princesse Paola — venus par avions, par cars ou en voitures particulières pour assister à la finale. Ils se sont aussi découvert, depuis leur qualification contre l'Italie, un nombre de supporters connus ou inconnus qu'ils étaient loin de soupçonner.

Tandis que sur le terrain de Pomezia, une petite localité à 30 kilomètres au sud de Rome, ils terminaient leur préparation pour la finale, les télégrammes de sympathie et d'encouragement s'accumulaient à leur hôtel, signés par les personnalités politiques et les principaux ministres. Le premier d'entre eux, M. Maertens, avait tenu à s'exprimer en français et en flamand pour leur dire : « *Bravo ! bravo ! les Diables rouges, pour votre courage et votre organisation. Tous les Belges vous regardent et vous soutiennent. Tenez bon.* » Le contenu du télégramme prenait toute sa saveur quand on sait que, pour leur dernier match de préparation à ce championnat d'Europe, l'équipe de Belgique avait rassemblé moins de trois mille spectateurs contre la Roumanie, le 8 juin à Bruxelles, et que la fédération avait vendu... quatorze places à des supporters pour le déplacement en Italie. Les matches éliminatoires et de préparation avaient d'ailleurs laissé un déficit de 6 millions de francs belges dans les caisses fédérales.

Cette équipe-surprise du championnat d'Europe faisait, en effet, antichambre dans toutes les compétitions entre sélections nationales, depuis sa troisième place dans l'édition 1972 de cette même épreuve, organisée en Belgique, et déjà remportée une première fois par les Allemands de l'Ouest. La Belgique avait, en effet, été tenue à l'écart des Coupes du monde 1974 et 1978 ou du championnat d'Europe 1976 par les Pays-Bas.

En fait, l'équipe nationale a surtout été victime d'une politique fédérale au service des grands clubs comme Anderlecht, vainqueur de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes en 1976 et 1978 ; Bruges, finaliste de la Coupe européenne des clubs champions 1978 ; le Standard de Liège ou Beveren. Avec trois étrangers autorisés par club, sans compter les « assimilés » qui résident dans le pays depuis un minimum de cinq ans, le championnat de Belgique est le plus cosmopolite d'Europe.

Des juniors

Quand il a succédé à Raymond Goethals, en 1976, comme entraîneur de l'équipe belge, Guy Thys a d'abord dû recenser tous les talents disséminés. En quatre ans, quarante-six joueurs ont ainsi été appelés sous le maillot national. Pour préparer la Coupe du monde 1982, il n'a pas hésité à faire confiance à des juniors champions d'Europe de leur catégorie en 1977, comme Ronny Martens, Gérard Plessers ou Erwin van den Bergh, auteur de trente-neuf buts cette saison en championnat, mais malheureusement blessé en Italie à l'occasion du premier match contre l'Angleterre.

Le plus gros problème de Guy Thys a peut-être été de donner un style à cette sélection venue d'horizons très divers, puisque sept clubs étaient représentés dans cette équipe finaliste. Après quatre matches nuls consécutifs pour les premières rencontres de qualification à ce championnat, la Belgique a, peu à peu, trouvé la cohésion et la bonne formule avec le rappel, malgré ses trente-cinq ans, d'un ancien comme Wilfried Van Moer pour éliminer la Norvège, le Portugal, l'Autriche et l'Ecosse, en gagnant ses quatre autres matches.

Le piège du hors-jeu

Arrivée en Italie avec une seule défaite pour ses dix-huit derniers matches, la Belgique a néanmoins surpris ses adversaires par son style de jeu reposant sur une défense de zone très regroupée, une technique individuelle dépouillée et un engagement constant vers le but adverse de deux dévoreurs de grands espaces comme Jan Ceulemans et Erwin Van der Elst. L'efficacité de cette défense a, d'autre part, été améliorée par le recours constant au piège du hors-jeu. Vingt fois les Anglais ont ainsi été stoppés dans leur offensive, les Espagnols dix-huit fois, les Italiens quatre fois et les Allemands de l'Ouest douze fois.

Finalement, seule l'équipe de la République fédérale d'Allemagne, elle aussi considérablement rajeunie dans l'optique de la Coupe du monde 1982, et dotée de grands talents, aura pu venir à bout du commando belge.

Pendant un peu plus d'une heure de jeu, après un premier but de leur avant-centre Hrubesch, les Allemands de l'Ouest ont fait impression par leur maîtrise collective, grâce à une ligne de demis souveraine, où Hansi Muller apportait son abattage, Bernd Schuster son sens de la passe décisive et Hans Peter Briegel la puissance de percussion. Gênés pour conclure par le recours des Belges au hors-jeu, ils sont restés sous la menace d'une égalisation qui allait survenir sur une erreur d'appréciation de l'arbitre roumain M. Rainea, accordant un penalty transformé par René Van der Eycken à la soixante-dixième minute, pour une faute commise, comme à Naples, devant les Pays-Bas, juste avant la surface de réparation, sur François Van der Elst.

Cela devait valoir aux spectateurs un final enfin échevelé entre une équipe allemande doutant de sa force et une formation belge confiante en sa bonne étoile jusqu'à deux minutes de la fin du temps réglementaire, où Horst Hrubesch s'élevait au-dessus de tout le monde, sur un corner, pour inscrire son deuxième but de la soirée. La meilleure équipe de ce championnat, toujours invaincue depuis la Coupe du monde 1978, avait gagné. Mais les principaux bénéficiaires de la compétition ne sont-ils pas les footballeurs belges, qui ont fait découvrir à leurs compatriotes qu'ils avaient aussi une équipe nationale ?

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

Le redressement français

De notre envoyé spécial

Thonon-les-Bains. — Les équipes de France masculine et féminine d'athlétisme ont largement dominé leurs homologues suédoises et suisses au cours du match international qui a eu lieu samedi 21 et dimanche 22 juin à Thonon-les-Bains.

Les garçons, qui ont marqué 198 points contre 116 pour les Suédois et 107 pour les Suisses, ont gagné quatorze épreuves sur vingt en prenant les deux premières places neuf fois. Les filles, qui ont marqué 137,5 points contre 96 par les Suédoises et 77 par les Suisses, ont remporté neuf épreuves sur quinze en prenant les deux premières places quatre fois. Le relais 4 × 100 mètres féminin, composé de Grandieux, Rega, Naigre et Sulter, a pour sa part amélioré pour la troisième fois de la saison le record de France de la spécialité en réalisant 42 sec. 84, soit la deuxième meilleure performance mondiale de l'année et la troisième de tous les temps.

Cette double victoire, qui a pu paraître trop facile, a témoigné en fait du redressement de l'athlétisme français amorcé depuis deux ans.

Le stade de Thonon-les-Bains avait tout pour plaire, une altitude idéale, un environnement charmant et le ciel avait été, somme toute, fort clément pour les athlètes et les spectateurs.

Les équipes de France avaient, d'entrée de jeu, dominé leur sujet et les sprinteuses venaient, en particulier, de réaliser un 4 × 100 mètres quasiment parfait qui leur avait permis d'améliorer pour la troisième fois le record national tout en approchant le meilleur « chrono » mondial des Allemandes de l'Est (42 sec. 36). Bref, toutes les raisons paraissaient réunies, dès samedi soir, pour que le directeur technique national, M. Jean Poczobut, fût satisfait. Or, au terme de la première série d'épreuves, il était « grognon ». C'était que, loin de susciter l'enthousiasme chez certains reporters de radio et de télévision — qui ont pourtant, en d'autres circonstances, le superlatif facile — ces résultats ne provoquaient que des moues dubitatives. « *Pas très forts, ces Suédois et ces Helvètes !* disaient-ils en substance, *quelle gloire pourrait bien retirer la France à triompher de si médiocres adversaires ?* »

Médiocres, vraiment ? C'était avoir la mémoire courte. En 1977, à Lugano, les Suisses avaient battu les Français à plate couture et, l'année suivante, à Malmoë, les Suédois n'avaient concédé que quelques points aux Français.

Esprit de groupe

Si, au bout du compte, les Français et les Françaises ont nettement fait la différence, aggravant encore dimanche le score en gagnant toutes les épreuves, sauf une, chez les hommes comme chez les femmes, c'était que le travail de redressement de l'athlétisme national — au creux de la vague il y a deux ans — a commencé à porter ses fruits.

Pour Jean Poczobut, ces résultats ont tenu pour une large part à la reconstitution d'un véritable esprit d'équipe. De fait, le temps des *prima donna* capricieuses et jalousées est bien apparu révolu à Thonon. Les uns et les autres s'encourageaient et s'entraidaient au fil des épreuves. Un tel état d'esprit a fait que l'abandon avant la première haie du 110 mètres d'un Guy Drut n'a pas tourné à la catastrophe nationale. Chacun donnait, en effet, le meilleur de lui-même dans son concours. La preuve en a été donnée par le fait que dix-sept records ou meilleures performances personnelles ont été améliorées au cours de ces deux journées. Parmi ceux-ci, outre le relais féminin, les progrès de Francis Agbo au saut en hauteur, de Lecurieux au lancer du javelot, de Dubois sur 400 mètres et de Raymonde Naigre sur 200 mètres ont été les plus notables.

Dans ces conditions, il n'était vraiment pas déshonorant de battre des adversaires qui, dans la plupart des cas, étaient à leur meilleur niveau, comme l'ont montré le sauteur à la perche suédois Zalar, qui a franchi 5.50 m en améliorant de 15 centimètres son record personnel, et sa compatriote la sauteuse en hauteur Lorentzon qui a porté le record national à 1,88 m puis à 1,90 m.

Après ce match, il s'agissait plutôt de savoir qui Jean Poczobut pourrait ajouter à la liste des vingt sélectionnés olympiques qui ont déjà été retenus par le Comité olympique français. Au regard des critères imposés — avoir un potentiel de finaliste, — il semblait que quelques noms pourraient retenir l'attention du sélectionneur : Francis Gonzalez (5 000 mètres), Francis Agbo (hauteur), Christian Valétudie (triple saut) et Véronique Renties (1 500 mètres). En revanche, au saut en longueur, ni Philippe Deroche ni Jackie Curtet n'ont fait bonne impression. Toutefois, fidèle à sa ligne de conduite, Jean Poczobut s'est refusé au jeu des pronostics. Il attendait les championnats de France qui se disputeront à Lille du 25 au 27 juillet pour faire ses choix définitifs.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Pierre Villemiane champion de France

Hinault et sa bande

De notre envoyé spécial

Les Echelles (Savoie). — On attend toujours du championnat de France qu'il désigne non seulement le meilleur coureur du jour, mais aussi le meilleur coureur de l'année, et il nous a semblé que Bernard Hinault répondait à cette double condition. Le récent vainqueur du Tour d'Italie est en effet le routier numéro un du moment. Il ajoute à la plénitude physique un ensemble de qualités que ses adversaires ne possèdent pas, et, de l'avis unanime, il aurait dû confirmer cette supériorité, dimanche 22 juin, sur le circuit de la Chartreuse : un circuit difficile, manifestement destiné aux athlètes du vélo.

Pourtant, contre toute logique, Hinault n'a pas gagné. Il a laissé la victoire à son équipier Pierre Villemiane, un Gascon de vingt-neuf ans, connu pour ses succès dans la semaine du *Midi libre* ou Paris - Vimoutiers, et l'opinion concevra sans doute mal qu'il n'ait pas obtenu le titre national au terme d'une épreuve au déroulement limpide, marqué par une insolente domination du groupe Renault-Gitane dont il est le leader.

Par le passé, les championnats de France avaient souvent donné lieu à une compétition déconcertante, caractérisée par une rivalité intermarques qui favorisait la réussite d'un outsider. Ce n'était pas le cas cette fois. La formation Gitane ayant rapidement écrasé une opposition au demeurant assez inconsistante, Hinault a pu contrôler tous les mouvements offensifs, et il a pratiquement fait ce qu'il voulait. C'est d'ailleurs lui qui provoqua l'éclatement du peloton en deux occasions : dans la montée de Méribel-les-Echelles, ce qui eut pour effet de condamner les interdits de façon irrémédiable.

A la fin du sixième tour, soit à 120 kilomètres de l'arrivée, il ne restait plus à ses côtés que Villemiane, Le Guilloux (deux de ses équipiers), Raymond Martin, Alban et Vallet. L'avance de ces hommes frisant les 4 minutes, il devenait évident que la course était jouée. Par la suite, les écarts se creusèrent rapidement pour atteindre 7 min. 30 au huitième tour. Finalement, le peloton... ou ce qu'il en restait — moins de vingt coureurs — devait franchir la ligne avec un quart d'heure de retard, et l'on ne dénombra que trente et un arrivants sur soixante partants.

Protégé par Hinault, Villemiane s'échappa à 63 kilomètres du but. Il eut le mérite de rouler seul pendant une heure et demie, de conserver un avantage supérieur à 2 min. et de gagner à près de 40 kilomètres à l'heure de moyenne, ce qui est remarquable compte tenu de la sévérité du parcours. Cependant, répétons-le, Bernard Hinault était l'homme fort de l'épreuve, et son rival le plus sérieux s'appelait Raymond Martin. Sans sous-estimer la performance de Villemiane, nous déplorons que le résultat ne reflète pas exactement l'ordre des valeurs.

Il y a tout juste cinquante ans... en 1930, Henri Desgranges modifiait le règlement du Tour de France et instituait la formule des équipes nationales, afin de mettre un terme à l'hégémonie des grandes marques de cycles, d'Alcyon en particulier. Nous sommes, toutes proportions gardées, en présence d'une situation comparable aujourd'hui avec une équipe Gitane qui dicte sa loi et la dicte d'autant mieux qu'elle règne sur un cyclisme appauvri. En l'occurrence, Hinault peut agir à sa guise et privilégier le partenaire de son choix. Villemiane ou Bernaudeau, par exemple. Or nous avons l'impression qu'il préférait le succès du premier à celui du second. Bernaudeau n'a-t-il pas déjà recueilli une énorme publicité à la suite du Giro et du *Midi libre* ?

JACQUES AUGENDRE.

AUTOMOBILISME

Menaces sur le Grand Prix de France

Aucune solution n'a pu être trouvée vendredi 20 juin, à Nice, où se sont rencontrés les représentants de l'Association des constructeurs (FOCA) et ceux de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), pour que le Grand Prix de France ait lieu le 29 juin au Castellet (Var) avec toutes les voitures de formule 1.

Chacun est resté sur des positions intransigeantes, et si rien n'intervient dans les tout prochains jours, il n'est pas exclu que le Grand Prix de France réunisse un plateau hybride et déséquilibré composé de formule 1 (Renault, Ferrari, Alfa-Romeo, Osella) et de formule 2 pénalisées de quelque 250 C.V.

Sur le fond, le différend entre la FOCA et la FISA concerne les nouvelles réglementations votées par la FISA — essentiellement la suppression des jupes — et qui, selon la FOCA, pénalisent les constructeurs artisans.

JEUX OLYMPIQUES

Seize rameurs français à Moscou

L'assemblée générale du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) a approuvé, samedi 21 juin à Paris, la rigueur de la sélection olympique et la position de M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F., qui entend demander aux comités nationaux olympiques européens, réunis le 28 juin à Paris, d'adopter une attitude commune à Moscou, c'est-à-dire ni drapeau ni hymne.

Le C.N.O.S.F. a indiqué qu'il accepterait la présence de seize rameurs français (la Fédération française des sociétés d'aviron demandait trente et un sélectionnés) à Moscou.

Après les violentes protestations de la fédération de basket-ball, indignée par le refus du C.N.O.S.F. de repêcher son équipe masculine alors que la gymnastique bénéficie d'une mesure contraire, M. Collard a expliqué que le C.N.O.S.F. avait pris cette responsabilité du fait des caractéristiques techniques spécifiques à la gymnastique afin de soutenir certaines individualités, comme Henri Boerio et Willy Moy.

VOILE

Transat : Marc Pajot localisé

Le suspense grandit à quelques heures de l'arrivée de la course transatlantique en solitaire. En effet, alors que l'Américain Philip Weld possédait ces jours derniers une confortable avance sur ses poursuivants, son allure a diminué de manière considérable. Certes, son trimaran Moxie est toujours largement en tête, mais le Français Marc Pajot, à bord du Paul Ricard, *a été localisé ce lundi à 185 kilomètres de l'Américain.*

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le « 100 kilomètres de la division Leclerc », course à pied organisée par les anciens de la 2e D.B. (division Leclerc) à l'occasion du quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin, a été gagné, dimanche 22 juin, par un étudiant de vingt-trois ans, Jean-Michel Dupoux, en 7 h. 35 min. et 29 sec.

Basket-Ball

M. André Ostric a été nommé dimanche 22 juin directeur technique national du basket français par le comité directeur de la Fédération réunie à Reims en assemblée générale. Il succède à M. Joe Jaunay, qui s'était démis de ses fonctions en décembre 1979.

Bateaux

Championnat du monde de hors-bord, classe OC (500 cc), à Melun. 1. Richter (R.F.A.), 1 300 points ; 2. Rohm (Suède), tenant du titre 1979, 1 000 pts ; 3. Rytkonen (Finlande), 596 pts ; 4. Guestock (R.F.A.), 511 points ; 5. Loth (R.F.A.), 450 pts, etc., etc.

Cyclisme

Championnat de France professionnels aux Echelles (Savoie)

1. Pierre-Raymond Villemiane, les 260.810 km en 6 h 37 min 36 sec. (moy : 39,357 km-h.) ; 2. Hinault, à 2 min. 9 sec. ; 3. Martin, à 2 min. 11 sec. ; 4. Le Guilloux, à 7 min. 30 sec. ; 5. Vallet, m.t. ; 6. Alban, à 7 min. 33 ; 7. Seznec, à 10 min. 8 sec. ; 8. Bernaudeau, m. t. ; 9. Chalmel, m.t. ; 10. Toso, à 13 min. 47 sec.

Football

Championnat d'Europe des nations

Finale, à Rome : R.F.A. bat Belgique, 2 buts à 1.

Match pour la troisième place, à Naples : Tchécoslovaquie bat Italie, 1 but à 1 et 9 penalties à 8.

Gymnastique

Orléans chez les garçons et Toulon chez les jeunes filles ont remporté la Coupe de France dimanche 22 juin à Dijon.

Handball

En battant la France sur le score de 31 buts à 24, dimanche 22 juin, les Cubains ont finalement remporté le Tournoi international d'été organisé à Paris. L'équipe de Chine a pris la troisième place.

Ski nautique

Coupe du monde à Bordeaux

Finale : 1. Grande-Bretagne, 5 304 pts ; 2. Canada, 4 932 pts ; 3. Etats-Unis, 4 689 pts ; 4. Australie, 4 508 pts.

Sports de glace

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération française des sports de glace (F.F.S.G.), le colonel Pierre Courbe-Michollet, ex-directeur technique national, a été élu à l'unanimité président de la F.F.S.G. en remplacement de M. Jean Heckly, qui ne se représentait pas.

Tennis

Tournoi de Surbiton. — Finale : Gottfried (E.-U.) bat S. Mayer (E.-U.), 6-3, 6-3.

Tournoi de Vienne. — Demi-finales : Gimenez (Esp.) b. Roger-Vasselin (Fr.), 6-3, 6-3 ; Smid (Tch.) b. McNamara (Austr.), 6-4, abandon.

Finale : Gimenez b. Smid 1-6, 1-1, abandon.

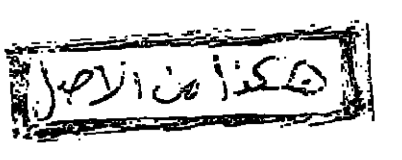
Tournoi d'Eastbourne (féminin). — Finale : T. Austin (E.-U.) bat W. Turnbull (Austr.), 7-6, 6-2.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ALPINISME. — *Une équipe d'alpinistes japonais conduite par M. Keisuki Nakaé a réussi l'ascension du pic Panwali-Dowar (6 663 mètres), dans le massif de Garhwal (Himalaya). Cette expédition de quatre alpinistes s'était divisée en deux pour effectuer l'ascension du sommet. Le premier groupe a atteint le 30 mai, le second le lendemain.*

— Deux alpinistes autrichiens, MM. Herard Landel et Norbert Jaeger, tous deux étudiants à Innsbruck, sont morts après une chute de plus de 1 000 mètres. Ils avaient quitté Zermatt (Suisse) le 12 juin pour s'attaquer à la face nord du Cervin.

BOXE. — *L'ancien champion de boxe sud-africain Pierre Fourie est mort, samedi 21 juin, dans un accident de voiture, près de Johannesburg. Fourie avait disputé et perdu trois championnats du monde des mi-lourds.*



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les témoins de Toscanini.

Célèbre pour ses colères, parce qu'il brisa, un jour, d'un coup de baguette l'archet d'un violoniste qui ne se donnait pas assez, mais aussi pour son refus de revenir diriger à Bayreuth, après la promulgation des lois contre les juifs, ou de commencer un concert par l'hymne fasciste, Toscanini est entré de son vivant dans la légende. Vingt-cinq ans après sa dernière apparition en public, mille anecdotes courent encore sur lui dans les milieux musicaux : « Beaucoup de chefs, *aurait-il dit pour expliquer son habitude de diriger de mémoire,* ont la tête dans la partition, moi j'ai la partition dans la tête. »

Certaines ont été inventées de toutes pièces, mais les témoins de sa carrière, qui débuta au pied levé, en 1886, lorsqu'il dirigea par cœur une représentation de Aïda, *sont encore assez nombreux pour que la biographie que lui a consacrée Harvey Sachs, parue à Londres il y a deux ans, et dont la traduction de M.-C. Cuvillier et G. Zeisel vient de sortir des presses, comporte une multitude d'informations véridiques. Elles indiquent que cette rigueur dont Toscanini donnait l'exemple dans ces interprétations était semblable à celle dont il faisait preuve dans la vie. Il y avait dans son intransigeance, dans ses exigences presque toujours insatisfaites, une véritable passion, et cela explique peut-être pourquoi l'exactitude dont il s'était fait le champion ne se muait jamais en sécheresse.*

★ *Toscanini,* par H. Sachs, 388 pages. Francis van de Velde éditeur.

Enfin les Troyens

Inauguré l'an dernier avec la résurrection de Lelio, *le Festival Berlioz de Lyon, fort du succès qu'il a su s'attacher, se tourne à présent vers les* Troyens, *dont l'audition intégrale (en deux soirées) n'avait jamais été tentée en France. Pour diverses raisons, il ne s'agira pas d'une véritable représentation mais d'une version de concert dramatisée, avec des costumes et quelques éléments de décors, ainsi que Louis Erlo l'avait tenté il y a quelques années pour* Béatrice et Bénédict, *au Théâtre des Champs-Elysées. A l'exception de Nadine Denize dans le rôle de Cassandre, la distribution ne contient aucun des chanteurs qui se sont illustrés dans les diverses productions étrangères des* Troyens, *mais la présence de Jean-Philippe Lafont, de François Loup, de Bruce Brewer et d'un jeune ténor wagnérien, Stan Unruh, pour Enée, permet de bien augurer du résultat final, sous la direction de Serge Baudo.*

La Prise de Troie *sera présentée les 18 et 25 septembre, les* Troyens à Carthage *les 20 et 26. Entre les deux, on pourra découvrir les grandes cantates avec chœur, entre autres la* Menace des Francs, le Cinq Mai, l'Impériale *(le 17 à Lyon et le 19 à la Côte-Saint-André), l'adaptation de* Lélio *par Liszt avec, en complément,* Harold en Italie, *par l'Orchestre de la RAI de Turin, soliste Bruno Gutranna (21 et 22 septembre), et les mélodies :* Nuits d'été, Irlande, *sous la direction de Sylvain Camberling (les 22 et 23 à la Côte-Saint-André).*

★ Renseignements : auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi, 69431 Lyon Cedex 3. Tél. : (7) 860-85-40.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

SAXOPHONE. — *Premiers prix :* Tu Lam-Kuang, Marie-Claude Binette ; *deuxièmes prix :* Jean-Paul Bouvatier, Frédéric Frouin. Tous sont élèves de Daniel Deffayet.

Cultures noires au Havre

(Suite de la première page.)

Pour la Maison de la culture du Havre, il ne s'agissait pas de tout dire ni de tout montrer mais de proposer par « *des choix précis* » quelques *aspects des cultures antillaises,* africaines, brésiliennes, à partir *de* ce qu'elles sont devenues en France, dans la d i a s p o r a, d'ouvrir une réflexion sur le rapport entre la création actuelle et les racines — l'Afrique. Propos vaste, ambitieux, difficile : le festival, trop *marqué d'ambivalences et d'ambiguïtés, n'a pas été* sans faille.

Comment résumer en quelques lignes dix jours de musiques, de sons, de forces circulantes au-dessus de cette ville ouvrière, austère, *balayée par le vent, noyée de pluie, dix jours de concerts ponctués de* débats, *de projections de films.* Quinze jours pendant lesquels on a entendu et vu un éventail assez large allant des cérémonies rituelles de l'Afrique à toutes les formes *plus* ou moins éclatées du jazz : afro-antillais, afro-caraïbe, négro-brésilien, africain. *Près de cent musiciens invités : assez pour percevoir l'immense* champ des musiques noires.

Il y eut de très hauts moments, de moins hauts, il y en eut un dont on espérait beaucoup, davantage que ce qui fut donné car c'était la première expérience du genre, la « rencontre » *(enfin !) à travers le jazz des musiciens noirs d'où qu'*ils viennent.

La *semaine* du 7 au 14 juin, exclusivement consacrée aux musiques, a été marquée par quelques chocs profonds, différents, reliés par le même fil, un esprit. Akendengue, chanteur, auteur-compositeur gabonais, dont la sensibilité à fleur de *peau,* l'humour, découpent à *petits coups de hache, par fables dérapantes et surréalistes,* l'*hypocrisie* humaine, l'ambition, le népotisme, le colonialisme, les rapports de forces entre l'Occident et le tiers-monde, que le public a rappelé plusieurs fois. Konket, chanteur, batteur, auteur-compositeur guadeloupéen, habité par un feu qui semble brûler à chaque fois davantage *les tambours (Ka) des ancêtres esclaves,* le *piano,* les *chants,* les *calebasses,* a donné *un* concert d'une forme épurée jusqu'à l'incandescence.

Geoffrey Oryema, Ougandais, joue *de la harpe et de la sanza avec une grâce, une intériorité légère, une* spiritualité héritée de son grand-père, qui lui a enseigné en même temps que le sens de la musique celui du monde.

Il y a une philosophie de la musique *chez Oryema* comme il y a *une « conscience politique » au sein* du groupe brésilien Sacy Perere, *re*visitant le samba des racines. Musiciens noirs, militants, ils viennent dire que le samba n'est pas seulement un défoulement, une danse mais l'expression de l'âme d'un peuple, *le samba est mystique, issu de rituels comme* le candomble, la macumba. Les musiciens de Sacy Perere savent casser la danse *pour* obliger les gens à écouter.

Il y a eu aussi Akonio Dolo (Mali) et Raymond Betzi (Martinique). *Le 10 juin, tandis que huit mille travailleurs se croisaient en une demi*-heure sur le parking de l'usine Renault, la flûte tranquille et lente d'Akonio Dolo s'est élevée bizarrement sur l'horizon plat, industriel et gris, sur cette plate-forme immense *où des centaines de cars déversaient des fournées d'ouvriers, dont* des Africains. Le lendemain (avec Konket) ils ont battu, tapé la peau de leur tambour, frappé des percussions avec une violence impressionnante dans un foyer pour Africains. *Le surlendemain, ils ont rejoué encore,* Akonio Dolo, tête renversée en arrière comme s'il était en communication avec ses ancêtres Dogons, rebondissait sur ses tambours. Raymond Betzi se déplaçait comme on danse, d'un instrument à un *autre : musique* d'air, presque arabe.

Une attitude devant la musique

Autant de moments forts, durables. *La même* e x i g e n c e politique. Musiques *de « saints » même si on rit, même si on danse.* Il y eut d'autres concerts, les danses et chants rituels Iisalmbou du Gabon, danses initiatiques à caractère secret, interprétées par une étonnante femme de plus de soixante ans, fougueuse, délurée, Mme *Catherine Mapage,* et *les rituels masqués de Zamble.*

La soirée du 14 juin était très attendue. Faire jouer ensemble sur la même scène quarante musiciens de jazz, noirs américains, brésiliens, antillais, ghanéens, guinéens, camerounais, sénégalais (six groupes, six batteries, trois saxophones, trois pianos...), avec Jo *Maka,* c'était une expérience. Jo *Maka, saxophoniste guinéen, est peut-être le seul capable* de diriger autant de musiciens sans conflits. Diriger n'est pas le mot ! Un concert avec Jo Maka, c'est d'abord une aventure humaine, quelque chose d'instinctif, de spontané : ce qui importe ici, c'est la rencontre, même pagailleuse, c'est le festin. C'est un peu comme à un mariage, *on boit un peu trop, sans retenue. Cela donne des moments éclatants, emballés* avec la force d'une locomotive en marche. Le piano d'Alain Jean-Marie s'est soulevé un instant comme le fond de la mer au-dessus de l'orchestre. Les saxophones de Sorrleo et de Richard Raux ont roulé *mais les percussions restaient soudées les unes aux autres* dans une confusion dure, les guitares électriques n'ont pas su se taire.

Le public, une vraie foule encore, semblait comprendre que le jazz est aussi une attitude devant la musique. Il participait à la fête visible sur l'estrade, passant d'un rythme à un autre : *on retrouvait les rythmes* de fanfare, de salsa, de samba, une manière de « *refaire l'histoire des musiques noires* » à l'endroit et à l'envers. Il manquait quoi ? Peut-être l'esprit, « *l'esprit de saint* ».

Au moment où la (les) musique(s) noire(s) commence(nt) juste d'être reconnue(s), une série de dangers menacent les musiciens de la Diaspora. Il y a l'exploitation qui s'exerce *sur eux, ou, à l'inverse, la tentation du show-business,* il y a surtout, plus grave, que les musiques noires changent dans leur nature. La musique traditionnelle en Afrique a une fonction sociale, religieuse, cosmique, qui lui a permis de résister à toutes les tentatives de déni et d'écrasement, elle était l'expression de la collectivité, un art communautaire. *Elle ne l'est plus. Arrivent de fausses questions, la confusion. Au Havre,* la *réflexion politique surtout a manqué.*

CATHERINE HUMBLOT.

VARIÉTÉS

« IL S'APPELAIT DE FRANCE... »

Serge Lama, le chanteur qui bat depuis cinq ans le record des recettes au Palais des congrès et dans les tournées en province, et qui s'est construit au fil du temps un personnage de Français moyen vigoureux et tendre, avait déjà, en forme de coup de gueule, évoqué dans des chansons l'année 1940, l'Algérie et le « *Chili comme à Prague où au nom des mots en isme on torture et l'on tue dans un même lyrisme auquel, hélas ! on s'habitue* ». Il vient d'écrire, par réaction, dit-il, à ce qu'il voit et entend depuis deux ans dans les journaux télévisés et les débats, une chanson intitulée *De France* :

Dix ans que papa est parti
Dix ans qu'il a quitté la place
Et chacun dans tous les partis
Prétend qu'il était de sa race.
Même ses anciens détracteurs
S'abritent à l'ombre de son [chêne
Et la droite et la gauche
Arborent la croix de Lorraine.
Il s'appelait De France,
Un chanteur l'avait déjà dit
Avec quinze ans d'avance
Ce sera la zizanie
Quand papa sera parti.
Qui donc, parmi tous ces loups [bavards
Qui s'invectivent, ralliera son [étendard
Moutons bêlants, brebis crain-[tives.
Qui donc, parmi ces héritiers,
Se dressera dans le tumulte
Pour nous gueuler qu'être Fran-[çais
C'est pas forcément une insulte.
Il s'appelait De France,
Bécaud l'avait déjà dit
Avec quinze ans d'avance
Ce sera la zizanie,
Pour pas dire la chienlit,
Quand papa sera parti.

C. F.

★ 45 tours Philips.

MORT DU CHANSONNIER JEAN VALTON

Le chansonnier et imitateur Jean Valton est mort d'une crise cardiaque, samedi 21 juin, à son domicile de Neuilly. Il était âgé de cinquante-huit ans.

[Né le 14 juillet 1921 à Bry-sur-Marne, Jean Valton, pensionnaire depuis plus de trente ans du Caveau de la République, y exerçait ses *talents d'imitateur de Michel Simon,* de Fernand Raynaud, de Pierre Fresnay et de Sacha Guitry, et son esprit *de chansonnier rattaché à la tradi*tion. Jean Valton avait été à l'affiche de nombreux music-halls et cabarets et participait régulièrement à l'animation de jeux radiophoniques et télévisés comme « la Francophonie » et les « Jeux de 20 heures ».]

ROCK

Le nouveau disque des Rolling Stones

Déjà dix-huit ans de carrière ; à l'occasion d'un entretien paru dans la revue *Best,* Bill Wyman, le bassiste des Rolling Stones a *déclaré* qu'il *quitterait* le groupe *dans* deux ans : « *J'irai jusqu'à vingt ans et je plierai bagages,* s-t-il dit. C'est une promesse. Vingt ans, c'est ma limite, je n'irai pas plus loin. Je ne voudrais pas être responsable de la mise à la retraite du groupe, mais cela me plairait s'ils arrêtaient. »

Dix-huit ans de maison ! Dix-huit ans d'une aventure sans précédent sur le devant de la scène, d'une *légende sans comparaison,* les *Rolling Stones* sont le rock'n roll et l'on en revient toujours à dire les mêmes choses, à se poser les mêmes questions. S'arrêteront-ils avant d'être vieux ? Mick Jagger sera-t-il le prochain Frank Sinatra ? En attendant, un disque des Rolling Stones apparaît toujours et encore comme un *événement* ; deux ans après la sortie de *Some Girls,* le nouveau *Emotional Rescue* sera, *le 25 juin,* dans les bacs des disquaires, enveloppé dans une pochette et un immense poster d'un mauvais goût — comme à l'habitude — criard et calculé (des photos de chaque musicien prises au moyen du procédé thermographique utilisé dans la médecine).

Le groupe a enregistré au Compass Point Studio de Nassau, Bahamas, et surtout au studio *Pathé-Marconi* de Boulogne-Billancourt, où, *avec quelques invités de m*arque (Bobby Keys, Nicky Hopkins, Max Romeo, Michael Shrieve, Sugar Blue, Ian Stewart), il est resté plusieurs mois, réalisant plus de quarante morceaux dont seulement dix figurent sur l'album. Durant cette période, on a vu des photos de Jagger avec la barbe, sans vouloir se l'avouer, on a vu des visages qui ont *vieilli. Et puis on a entendu* les *disques* de Costello, des Pretenders, du Clash et en découvrant les nouveaux rebelles du rock'n roll on a compris que pour la première fois les Stones n'étaient plus tout seuls. Les Rolling Stones frisent tous la quarantaine et ne représentent plus grand-chose pour les gosses de quinze-seize ans, sinon une tranche de mythologie un peu floue. Pire, ils sont presque *les ennemis* : les idoles *de leurs aînés.* Avec eux, le rock gagne son premier conflit de génération interne.

Alors, *Emotional Rescue* est un disque des Rolling Stones sans surprise. Un bon disque de rock, efficace, qui s'essouffle parfois sur des tempos sans *flamme* et des *mélodies ingrates. Restent les riffs acérés* de Keith *Richards,* la voix mouvante de Jagger et puis, au fil des morceaux, des arrangements de cuivres inattendus, des percussions toniques, une ambiance chaotique qui s'installe, et toujours cette fantastique assimilation des influences noires. En 1980, les Rolling Stones ne sont *plus le plus grand groupe de* rock'n roll du monde, mais qui l'autre peut se flatter du même prestige ?

ALAIN WAIS.

★ 33 t. Pathé-Marconi, PM 63 774.

CINÉMA

La fin des premières Rencontres des cinémas méditerranéens

Histoires d'amour et de malheur

Rien de commun entre le circuit fermé, obligé, du Club Méditerranée, et la formidable échappée vers d'autres ciels, d'autres rêves, d'autres mondes, mis en scène pour le cinéma. Rien de commun entre l'abondance étalée ici et les *images de misère filmées là-bas,* entre la facilité *d'accès* aux plaisirs offerts aux vacanciers, et les possibilités de plus en plus restreintes accordées aux cinéastes : les festivals sont toujours étranges, et les premières Rencontres des cinémas méditerranéens se sont achevées le 22 juin comme elles avaient commencé *(le Monde du 21 juin), dans la perplexité.*

Le Club Méditerranée ne devrait-il pas *créer* une fondation, aider un jeune réalisateur pour la production et la diffusion de son film, plutôt que d'organiser tant bien que mal une manifestation aux répercussions hypothétiques ? *Certains* disaient cela, à Vittel, d'autres pensent que les confrontations *sont toujours bonnes à prendre, et qu'à défaut d'un public nombreux* (les membres du Club avait d'autres sports à pratiquer) les réalisateurs des films présentés — tous invités — ont trouvé des confrères, des distributeurs, des journalistes, attentifs à leur travail.

Les projections des derniers jours ont suscité des enthousiasmes divers. Seul *le Troupeau,* de Yilmaz Güney et Zeki Okten (grand prix du Festival de *Locarno l'an dernier), est allé droit au cœur de chacun.* La sortie parisienne est *prévue* le 9 juillet dans six salles : espérons que le maximum de gens aura appris entre-temps que cette traversée de la Turquie avec des centaines de moutons est une belle histoire, où l'amour et le malheur sont tressés dans le réalisme le plus désespéré et la poésie *la plus ancestrale.*

Les autres r é c i t s présentés *n'avaient pas cette qualité. Cependant, une fantaisie très* italienne courait d'un bout à l'autre des *Etoiles dans le fossé,* de Pupi Avati, où l'on voit quatre garçons un peu bêtas et leur père, accueillir dans leur communauté une jeune fille comme une fée. Cela se passe au dix-huitième *siècle,* en Emilie. *La légende circule tout naturellement* dans la vie quotidienne.

Arrebato, de l'Espagnol Ivan Zulueta, aux *antipodes de la légèreté,* est la relation savante d'une rencontre entre un cinéaste et un jeune névrosé. Ils communiquent à travers l'héroïne et la pellicule. Les personnages sont suffisamment sur*prenants pour que le spectateur sup*porte le *climat* du film.

Dans *Les jours s'écoulent lentement,* enfin, le réalisateur yougoslave Goran Paskaljevic regarde avec tendresse une veillée de Nouvel An dans une maison de retraite, où il a inventé un personnage gai, *tonique, un capitaine qui vient là pour* lutter contre la solitude et faire entrer dans ce combat tous les pensionnaires. Pas de grand discours ici, rien de plus efficace que la simplicité quand on parle de vie et de mort.

CLAIRE DEVARRIEUX.

■ Un concert symphonique sera donné au profit d'Amnesty International ce lundi 23 juin à Saint-Merri par l'Orchestre de Paris-Rive droite, sous la direction de Marc-Olivier Dupin (œuvres de Haendel, Schumann et *Mozart*).

■ Eugène Ormandy a dirigé le 18 juin son concert d'adieu à l'Orchestre de Philadelphie, où, à quatre-vingts ans, il cède sa place à Riccardo Muti. Il était à Philadelphie depuis quarante-quatre ans.

■ Le concours de composition des neuvièmes Rencontres internationales de chant choral de Tours a été *remporté, dans la catégorie voix égales,* par Claude Pascal pour « la Nouvelle Invitation au voyage ».

La caméra chez les moines coptes

La finesse de travail du directeur de la photographie égyptien Ramsès Marzouk, âgé aujourd'hui de quarante ans, était connue depuis longtemps hors de son pays. Dès 1968, *Henri Langlois,* directeur de la Cinémathèque française, écrivait de lui : « *Travaillant jour et nuit (...) comme un ouvrier, il est exactement l'artiste qui ne se contente pas de son talent mais qui, comme les peintres de jadis, veut pouvoir connaître et dominer la matière.* »

Q u a n t à Claude-Michel Cluny, auteur du *Dictionnaire des nouveaux cinémas arabes,* il a décelé dans la caméra de R. Marzouk « *un moyen tactile de voir, selon les traditions occidentales de l'art — et une confiance enfin accordée à la sensualité de l'Orient* ».

La première Rencontre des *cinémas* méditerranéens, qui vient de se tenir à Vittel, a donné l'occasion pour la première fois en France à un public non spécialiste (et à des *s p é c i a l i s t e s* d'une douzaine de pays méditerranéens) d'apprécier l'acuité de cet œil d'Egypte. Dans deux des quatre courts métrages égyptiens *montrés* à Vittel — *Sur le Nil,* de Hachem Nahhas, et *la Goutte d'eau,* d'Asma Al-Bakri, film tourné dans une oasis du désert libyque, — la photographie était en effet signée R. Marzouk.

Mais surtout celui-ci présentait pour la première fois son premier film, un documentaire en c o u l e u r s de vingt-huit minutes en 16 mm sur les moines coptes-orthodoxes de Ouadi-Natroun, dans les *cellules* et le réfectoire desquels aucun c i n é a s t e n'avait encore jamais été admis.

Si l'on excepte *la Fête du Mayroun* (1967), due à Youssef *Chahine,* et une *œuvre* plus récente de Nabiha Lotfi sur le Vieux Caire, les caméras égyptiennes n'avaient guère tenté jusqu'ici de percer le *mystère copte. Ramsès* Marzouk nous fait découvrir une grande E g l i s e dans laquelle de jeunes moines pétrissent eux-mêmes leur pain, mais *manipulent* avec dextérité imprimeries électroniques et tracteurs dernier cri. Six autres courts métrages mis en chantier par le réalisateur devraient parfaire le portrait cinématographique de la plus mal connue des chrétientés orientales.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Conservatoire (874-44-30), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; la Fille bien gardée.
Montreuil, Maison populaire, 20 h. 30 : Tonton Couteau.
Petit T. E. P. (636-91-02), 21 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Boris Godounov.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et Singulis.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : les Cahiers du cinéma ; 20 h. 30, Débat : Qu'est-ce qu'une rumeur ? (E. Fulchignoni).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.

Les autres salles

Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staaar.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Archéologie. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 15 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Montehus... Montehus.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie blanche.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : A. Ricages.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. —
Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boudin, A. Cuniot et G. Verchère.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Phèdre, P. Dac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 22 h. 30 : Chansonges. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Sélénite (354-58-14), 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
La Tanière (377-74-39), 21 h. : B. Meulien et V.-A. Sens.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : D. Kaminka.

Le music-hall

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Giovanna Marini.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : J.-L. Calliat.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Tallia.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : F. Aguessy (Mozart, Liszt, Chopin).
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : C. Arrau (Beethoven, Chopin, Liszt).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Ensemble de chambre de Paris, dir. G. Sziffra Jr., sol. I. Gitlis et R. Panot (Bach).
Point-Virgule, 21 h. : Ensemble polyphonique de Paris, dir. J.-P. Loré (Ramirez).
Ranelagh, 20 h. 15 : Trio d'anches Ozi. D. Fontaine (Morales, Gombert, J. des Prés).
American Center, 21 h. : Rencontre avec Ph. Glass.
F. I. A. P., 21 h. : A. Perchat (Bach, Schubert, Schumann, Brahms).
Point-Virgule, 21 h. : Ensemble vocal S. Vilo (Renaissance espagnole).
Lucernaire, 19 h. 30 : J.-C. Velin, J. Pontet, M. Beaucoudray (Bach, Haendel).

Jazz, pop' et folk

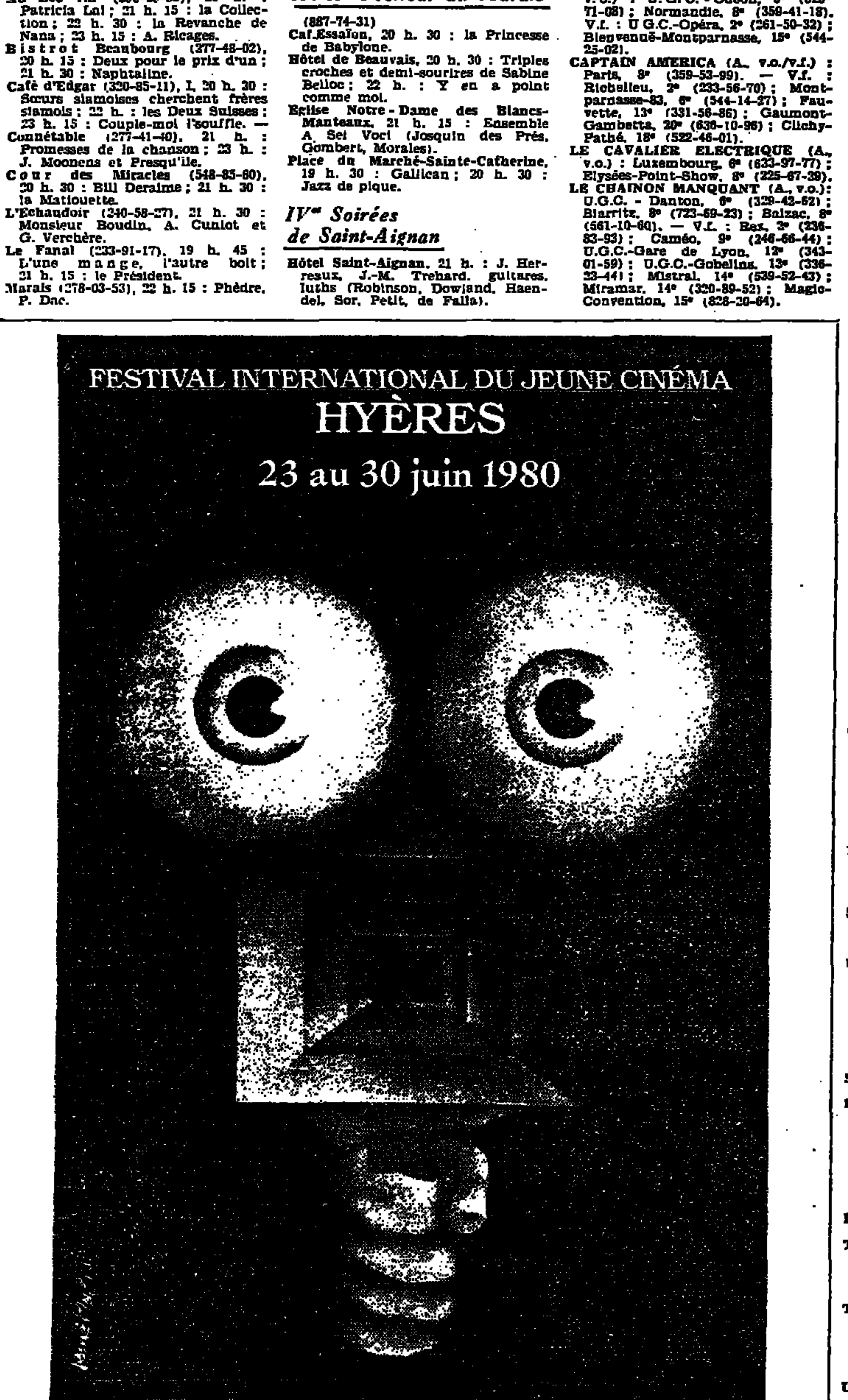
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Gene Mighty, Flea Connors, avec Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Bill Dixon Trio.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Chet Baker Quartet.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Salsa all stars, Henri Guedon.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Sham 69 + Ici Paris.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : New Jazz Bandar.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 45 : Henri Samba. — II, 20 h. 30 : Sonia Mad.

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)
Caf.Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Triples croches et demi-sourires de Sabine Belloc ; 22 h. : Y en a point comme moi.
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : Ensemble A Sei Voci (Josquin des Prés, Gombert, Morales).
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Gallican ; 20 h. 30 : Jazz de pique.

IVe Soirées de Saint-Aignan

Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : J. Herreaux, J.-M. Trehard, guitares, luths (Robinson, Dowland, Haendel, Sor, Petit, de Falla).



Lundi 23 juin

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Monsieur Ripois, de R. Clément ; 17 h., Cinéma japonais : l'Ecole du sexe, de R. Kinoshita ; 19 h. : les Cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).
ALLIGATOR (It., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
APPRENDS-MOI L'AMOUR (A., v.f.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v. o.) : U. G. C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CAPTAIN AMERICA (A., v.o./v.f.) : Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e 633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15), sauf mardi ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.f.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELLE (A., v.o.) (**) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
FANTOMES DE LA VIDEO : LA TELEVISION DE R. RUIZ : Action République, 11e (805-51-33).
LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (A., v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P. L. M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GIRLS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LULU (Fr.-It.-All.) (**), vers. allem. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) (sf Mar.) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.), vers. ital. : Racine, 6e (633-43-71) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (*) (All., v. o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Berlitz, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).
THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UN COUPLE PARTICULIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
THIRD WORLD PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint - Séverin, 5e (354-50-91) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA NUIT DES MORTS - VIVANTS (A., **, v.o.) : Saint - Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
PATTON (A., 70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-94-50).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Forum - Cinéma, 1er (297-53-74).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (Mer., S., D.).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
TAKING OFF (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., **) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
VOL AU - DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
WOODSTOCK (Ang., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

ENQUETE SUR UNE PASSION, film américain de N. Roeg (**) (v.o.) : St-Germain Studio, 5e (354-42-72), Monte - Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES MONSTRESSES, film italien de L. Zampa, (v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; (v. f.) : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
DROLES DE DIAMS (ex-Laisse-moi rêver), film français de R. Ménégoz : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (246-49-07), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
L'ARME AU POING, film anglais de M. Winner (v.o.) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43).
INTERNATIONAL PROSTITUTION, film français de B. Biorovitch (**) : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
CATCH 22 (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTES DE CANTERBURY (It. v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v. o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v. f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Murielle-au-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Forum les Halles, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FARENHEIT 451 (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Frankenstein Jr. (A., v.o.) : Elysées Point-show, 8e (225-67-29).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (562-45-90) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

Les festivals

QUINZE ANS DE CINEMA ALLEMAND, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Nosferatu, fantôme de la nuit.
QUATRE GRANDS FELLINI (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : le Jeux du music-hall.
TROIS GRANDS RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : l'Année dernière à Marienbad.
TROIS COUPS POUR HITCHCOCK, (v. o.), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : la Maison du docteur Edwards.
SERGIO LEONE (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83), t.l.j., à 21 h. 30 et sam., dim., 14 h. : le Bon, la Brute et le Truand ; t.l.j., 16 h. 30 : Et pour quelques dollars de plus ; t.l.j., 18 h. 45 : Il était une fois la révolution.
HOMMAGE A A. LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action la Fayette, 9e (878-80-50) : Sylvia Scarlett.
F. TRUFFAUT, ECLAIRAGE INTIME, Studio, 43, 9e (770-63-40) : l'Amour en fuite.
SAINT-AMBROISE, 11e (v.o.) (700-89-16), en alternance : les Aventures de Robin des Bois ; Macbeth ; l'Ombre des anges ; l'An 01 ; les Doigts dans la tête ; les Raisins de la colère ; Sybil ; Casanova (F.) ; Sex O'Clock U.S.A. ; le Goût du saké ; la Vengeance d'un acteur ; Fin d'automne.
GRAND-PAVOIS (v.o.), 15e (554-46-85), I, 13 h. 20 : Intérieur d'un couvent ; 15 h. : Missouri Breaks ; 17 h. 10 : Voyage au bout de l'enfer ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 30 : Jérémiah Johnson ; V., S., 0 h. 15 : la Course à la mort de l'an 2000. — II, 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 20 : Mon Oncle ; 18 h. 30 : Valentino ; 20 h. 45 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 15 : Julia ; V., S., 0 h. 25 : The Kids are allright.
SAINT-LAMBERT (v.o.), 15e (532-91-68), L., 19 h. 15, V., 21 h. 15 : Patrick ; J., D., Mar., 19 h. : l'Ile nue ; Mer., V., S., 19 h. 15, D., L., 21 h. 15 : Satyricon ; Mer., S., 17 h. 15, J., 21 h. 15 : Un après-midi de chien ; Mer., S., 21 h. 15, D., 17 h. 15 : Une étoile est née.
MARGUERITE DURAS (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : les Deux Cavaliers.
ASPECTS DU CINEMA BRESILIEN (v.o.) : Le Denfert, 14e (354-00-11) : Dona Flor.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio des Ursulines 5e (354-39-19) : l'Œil du diable.

RADIO-TÉLÉVISION

UN ENTRETIEN AVEC Mme JACQUELINE BAUDRIER, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RADIO-FRANCE

« Nous ne voulons pas nous laisser déposséder de notre avenir »

Les « radio-pirates » régulièrement saisies par les forces de l'ordre, et inlassablement brouillées par les services techniques de T.D.F., s'acharnent à continuer leurs émissions.

La plus récente est née à Paris le samedi soir 21 juin et a pu se faire entendre des heures durant : « Radio Ici et Maintenant ». Pendant ce temps, dans la région parisienne, les jeunes « se branchent » sur Radio-7 « à cause de la musique », disent-ils. On suppose en effet que ce ne sont pas ces petites annonces ennuyeuses distillées pour les auditeurs à la recherche de matériel hi-fi ou en mal d'occasions de voyages qui justifie le succès d'une station offrant, à côté de France-Musique, un fond sonore. Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, explique pourquoi et comment la société nationale de radio avait à se situer dans le « créneau » ouvert par les émetteurs libres.

Tout à fait coquet le studio, spécialement aménagé, du premier étage de la maison de Radio-France, à gauche en entrant dans le grand hall. Tout neuf, tout beau, ce local réservé à l'équipe dirigée par Patrick Meyer — dix animateurs et cinq techniciens — qui jour après jour, de 7 heures à 24 heures (le dimanche à partir de 8 heures seulement), anime la septième des chaîne de Radio-France, Radio-7. Même les deux cabines techniques, avec leur aspect simplifié, mais rationnel, semblent avoir été conçues dans une optique « jeune ». Jeune résolument : tout est dans le style bois peint, en laqué blanc et vitres fumées. Les étagères pour ranger les disques sont encore un peu vides, et la moquette n'a subi aucun dommage : ça fleure bon le récent, et les non-professionnels qui collaborent à l'entreprise, tous réunis dans la même pièce (comme dans les rédactions prestigieuses — le mythe américain), ces jeunes qui travaillent pour les jeunes de la région parisienne, vous ont des sourires, ou des airs très affairés (débordés), qui pourraient bien traduire cet enthousiasme un peu excité qui une fois ou l'autre a atteint ceux qui ont « commencé » quelque chose.

Cinq minutes après notre arrivée, on nous avait fait savoir que le courrier affluait. Seulement des lettres de satisfaction : du genre *« Radio-7, c'est super », « continuez les gars ! », « Enfin de la bonne musique »*, et *« Bravo à la chouette équipe de « Vitamine 7 »*. Le ravissement, en somme. Et personne pour déplorer que parfois les musiques, au demeurant bien choisies (chanson, salsa, folk, rock ou reggae), soient un peu abîmées voire difficilement audibles en raison du mauvais signal sonore de la première de nos radios thématiques expérimentales. Enfin... il paraît qu'en septembre ces programmes seront émis en stéréophonie.

Au quatrième étage de la maison-gruyère, dans son bureau nettement plus solennel, Mme Jacqueline Baudrier était à la veille de partir pour Laval, où s'inaugurait la deuxième des « locales expérimentales » Radio-Mayenne. C'était à la mi-juin. De la même façon, un mois plus tôt, elle était allée à Lille, convaincre surtout les représentants de la presse écrite régionale, leur dire que « Fréquence-Nord » ne consituterait pas une concurrence.

A Laval, elle reprendrait les mêmes arguments, ou plutôt cet unique argument selon lequel les enfants de Radio-France vivront sans rien recevoir des annonceurs publicitaires.

Une certaine collaboration des journaux locaux

D'après les échos reçus au terme d'une semaine de fonctionnement de cette station d'échelle départementale, il semble même que *Radio-Mayenne* ait — *mieux que Fréquence-Nord* — réussi à obtenir une certaine collaboration des journaux locaux (*le Monde* du 17 juin). Les représentants du *Courrier de l'Ouest* — soucieux d'améliorer les ventes dans cette zone où leur publication s'est implantée il y a trois ans seulement — ont accepté les premiers d'assurer une revue de presse quotidienne, c'est-à-dire de donner surtout leurs propres titres (on n'est jamais si bien servi que par soi-même). Partant, l'équipe d'*Ouest-France*, installée plus solidement à Laval, ne pouvait refuser plus longtemps d'être présente à l'antenne de façon identique. Même si, initialement, les réticences du quotidien régional étaient fortes, le boycottage n'a pas été possible. A noter que Radio-Mayenne ne rétribue pas les confrères invités. Cela est un détail.

A « la présidente » de Radio-France, nous avons précisément demandé comment était assuré le financement des « expériences » et comment serait envisagée, après le délai d'un an imparti par le gouvernement, la poursuite — voire l'extension — des opérations.

Il semble que, là, le bât risque de blesser un peu. Mme Baudrier répond en termes généraux et n'avance que de prudentes suppositions :

« La loi de 1974 mettant fin à l'Office, a été, dit-elle, *bonne pour la radio dans la mesure où elle libérait celle-ci de l'emprise de la télévision. Mais il faut savoir que les ressources de Radio-France proviennent pour 89 % des produits de la redevance, liées au parc des téléviseurs. Or la redevance, si elle a encore été en augmentation de 3 % cette année, ne progressera guère davantage. Il faut comparer ce chiffre de 3 % — qui sera réduit à zéro d'ici trois ans — au glissement annuel des budgets, estimé à 14 %. En raison des restrictions, le budget de Radio-France n'a été augmenté cette année que de 11 %. Or, à la fin de l'exercice 1980, auront été créées cinq chaînes supplémentaires. Bien entendu celles-ci n'auront pas fonctionné douze mois — loin de là. Nous ne savons pas encore, par exemple, à quelle date sera lancée Radio-Vermeil, la deuxième radio thématique, destinée celle-là aux personnes âgées.*

Des crédits spéciaux ont été affectés : 7,2 millions de francs en plus, soit 1 % du budget de Radio-France, avec lesquels nous avons dû couvrir également la série des concerts donnés par Isaac Stern. »

Mme Baudrier nous a répondu qu'elle *« n'avait pas en tête »* le coût exact de ce mois où le violoniste aura consacré son talent à Radio-France et à ses orchestres, mais que clôturera la journée d'hommage prévue à l'antenne le samedi 28 juin. Renseignements pris, les frais occasionnés par cet accueil du virtuose s'élèveraient à un million de francs. Cela est une parenthèse.

Ce que tient à souligner Mme Baudrier, c'est qu'à Radio-France les frais de personnels (salariés et occasionnels compris) représentent 45 % du budget ; à cela s'ajoutent les sommes versées à la Télédiffusion de France, et l'on obtient un total de 76 % du budget — affecté d'avance. *« Ceci*, dit-elle, *limite la marge de manœuvres. Nous devrons, par exemple, payer à T.D.F. 60 millions supplémentaires pour l'utilisation du réseau B* (ondes moyennes) *au-delà de 19 heures — l'heure à laquelle il ferme. L'existence de Radio-Vermeil, qui devrait émettre sur ce réseau, dépendra de la suppression d'une telle contrainte. »*

Pour que les expériences « locales » ou « thématiques » n'entraînent aucun déficit préjudiciable à l'équilibre de Radio-France aucun emploi supplémentaire n'a été créé. Fréquence-Nord a été couplé avec *FR-3 Lille* et fonctionne avec six techniciens et *« un journaliste et demi »* (sic). Jean-Luc Le Hédé, qui dirige ce groupement d'intérêt économique, était auparavant le correspondant de France-Inter à Lille. (Radio-France dispose à travers la France de huit correspondants permanents). On a donc simplement fait « glisser » le journaliste d'une chaîne à l'autre... Comme on fait « glisser » vers Laval des techniciens du siège, qui s'étaient portés volontaires. Pour Melun, il n'y aura pas besoin de grand monde : la radio n'émettra que dans un rayon de 30 kilomètres autour de la ville. *« Et puis*, dit Mme Baudrier, *nous proposons des contrats à des jeunes étudiants des écoles de journalisme. »*

Ce qui est plus important, selon Mme Baudrier, qui dirige la *Radio de service public*, c'est la coupure instaurée par les articles 7 et 10 de la loi de 1974 entre les radios régionales confiées selon les textes à la société FR 3 et la Radio nationale. C'est en quelque sorte la *« concurrence »* (encore ce mot). *« Nous avons perdu notre vocation d'implantation régionale, et les opérations « coup de poing » du style « Une semaine de France-Inter à Bordeaux », ou dans le Nord, ou en Poitou-Charentes, outre qu'elles sont coûteuses et pesantes à l'antenne, n'ont jamais constitué cette Radio de communication et de dialogue, qui est celle de l'avenir. En 1974, alors que je travaillais encore pour la télévision, j'avais assisté à un colloque de l'U.E.R. (Union européenne de radiophonie) où l'on citait déjà en exemple les neuf mille radios locales ou thématiques qui fonctionnent aux Etats-Unis en respectant des cahiers des charges, des contraintes techniques. L'attribution des fréquences y est réglementée : il n'y a pas d'interférences.*

» Dès 1975, le conseil d'administration de Radio-France a demandé à être associé à toute expérimentation d'une autre forme de radio ; car nous ne pouvons pas nous laisser déposséder de notre avenir. Les fréquences sont limitées et le seront au moins jusqu'à la prochaine conférence de Genève, qui devait répartir les fréquences entre 100 et 108 MHz et non plus entre 100 et 104 MHz comme à l'heure actuelle.

» Nous avons insisté pour que les nouvelles missions locales de la radiodiffusion soient confiées à Radio-France, nous avons insisté surtout quand, de son côté, en 1979, FR 3 a proposé un plan prévoyant cinquante-trois radios dans les régions, radios qui auraient nécessité quatre-vingt-dix émetteurs : toute la modulation de fréquence était pour ainsi dire retirée à Radio-France dont la vocation est tout de même spécifique. Déjà la cellule d'études prospectives que dirige François Billetdoux, déjà des chercheurs de l'INA, en collaboration avec la DATAR, avaient entrepris des expériences comme celle de « Radio-Solitude » dans les Cévennes, ou fait des études.

» Cependant, à partir de février 1979, à côté de ces plans à long terme, nous avons entrepris des actions concrètes, plus immédiates : l'installation des douze réseaux du style FIP, où les radios de montagne, l'hiver, ou encore les radios de vacances dans les stations balnéaires, sans parler de la radio itinérante ou du tour de France à la voile. Un test très simple : dans chaque cas, les ventes de postes en modulation de fréquence se multiplient. Dans chaque cas, lorsque ces radios cessent d'émettre, le public local demande à ce qu'elles ne s'interrompent pas. Elles préservent le paysage sonore, elles intègrent la population locale à la vie du tourisme...

» Ce que nous tentons actuellement va plus loin, avec notamment les tribunes d'expression locales. Nous ne devons pas laisser la place aux plus entreprenants, ni laisser s'installer l'anarchie.

» Je ne sais quelle sera la décision prise à l'issue de l'année probatoire. Le maillage du territoire reste à faire.

» Il reste aussi à étudier les modes de financement possibles. Mais ces nouvelles orientations ne mettent en aucun cas en cause l'existence de France-Inter, de France-Musique ou de France-Culture. Elles sont le signe d'un changement inéluctable. La presse écrite, de son côté, n'a-t-elle pas, avec la télématique, à reconsidérer ses méthodes ? »

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

● *Les émissions de Radio-Lille 80* ont repris samedi 20 juin depuis un studio aménagé dans les locaux de la Maison de la nature et de l'environnement, deux jours après l'évacuation de ce studio et la saisie du matériel par la police, le jeudi 19 juin (*le Monde* du 20 juin).

● *M. André Godin*, adjoint au maire de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, est convoqué le 27 juin par le parquet de Dijon pour avoir participé à l'émission de Radio-Riposte, le 14 octobre dernier, à l'occasion de la fête du parti socialiste.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 23 JUIN

— Le professeur *Yves Bauvrain* participe à l'émission de France-Inter « Le téléphone sonne », à 19 h. 15.

— *M. Henry Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat américain, est reçu par le magazine « *Cartes sur table* » sur Antenne 2, à 20 h. 35.

MARDI 24 JUIN

— *M. Bernard Lafont*, administrateur désigné de l'Opéra, est l'invité du Journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

— Les professeurs *Yves Grosgogeat, Christian Cabrol* (hôpital Pitié-Salpêtrière), *Michel Bertrand* (hôpital de Lille), *Henri Denonin* (hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles), répondent aux questions des auditeurs à propos de l'infarctus, à partir de 22 heures sur *Europe 1*.



Lundi 23 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vous avez dit mince ?
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
L'Armistice est signé.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « Que faisiez-vous quand les lumières se sont éteintes ? »
Film américain de H. Averback (1968), avec D. Day, R. Morse, Terry-Thomas, P. O'Neal, L. Albright, B. Blus.
Les mésaventures d'une actrice qui, rentrée chez elle plus tôt que prévu à cause d'une grande panne d'électricité à New-York, a surpris son mari en galante compagnie.
Transposition, dans une atmosphère américaine, de Monsieur Masure, pièce de Claude Magnier. Des quiproquos fastidieux.
21 h 55 Magazine : Indications.
La chirurgie lourde ; Opération médico-aéroportée au Tchad ; Transfusion sanguine.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.

20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Henry Kissinger.
21 h 55 Série : Portrait de l'univers.
Paracelse ou la naissance de la médecine.
22 h 50 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes et leur place dans la société, avec P. Segall et Marc Laforêt.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la guerre de 1939.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « la Peau de torpédo ».
Film français de J. Delanoy (1970), avec S. Audran, L. Palmer, K. Kinski, M. Constantin, Y. Claudio, F. de Pasquale, N. Adam.
Le femme d'un antiquaire parisien, se croyant trompée, a tué son mari. Or, il appartenait à un réseau d'espionnage étranger et des tueurs sont chargés d'éliminer la femme en fuite, dont le contre-espionnage se sert comme appât.
Bonne adaptation d'un roman de Francis Ryck. L'univers kafkaïen et sans héros de l'espionnage. Mise en scène classique, efficace.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les cours d'Europe ont-elles été les centres de décision politique ?
18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.
19 h. 30, Sciences : Préserver les livres et les dessins (Bibliothèque nationale et laboratoire du C.N.R.S.).
20 h., *Dialogues franco-suédois* : Engagement politique et social de l'écrivain, avec L. Forsell et J.-M. Domenach.
21 h. 15, Musiques de notre temps : à propos de Pierre Boulez.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concertos : « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » (Vieuxtemps), « *Concerto pour clarinette et orchestre* » (Nielsen), dir. L. Bernstein.
« Concerto pour tuba, contrebasse et orchestre » (Vaughan-Williams) : 16 h., « Concerto pour violon et orchestre » (Loucheur), dir. *D. Chabrun* ; *16 h. 25*, Les cercles musicaux : Mozart, ses amis, ses élèves, œuvres de Sussmayer, Von Avernhammer, Mozart, Lickl et Salieri.
18 h. 2, Six-Huit : jazz time ; 18 h. 20, cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Sonate n° 23 », par A. Gorog ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert au théâtre de l'Atelier à Paris : « Septuor imaginaire III » (Cl. Ballif), « Octuor » (J. Françaix) « Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse en sol mineur » (Prokofiev) par l'Octuor de Paris.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « La nouvelle connaissance de la musique » d'Ed. Buchet ; 23 h., Poèmes symphoniques : œuvres de Liszt, Debussy, Saint-Saëns, Franck, V. d'Indy, Magnard, Fauré ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Schubert, Vivaldi et Charpentier.

Mardi 24 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri. Etre à la une ; 14 h., mardi guide ; 14 h. 30, Série : Columbo ; 15 h. 40, Variétés (et à 17 h. 35, 17 h. 52) ; 15 h. 45, Le regard des femmes sur la société : les femmes et les métiers d'art ; 16 h. 45, Chant et contre-chant ; 17 h. 5, Livres *service* ; 17 h. 40, Cuisine.
18 h TF 4.
18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'alimentation : mangez mieux, vous ne grossirez pas.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Ligne Maginot : Les combattants du dernier jour.
20 h 30 Dramatique : « Des vertes et des pas mûres »
Réalisation de M. Delbez, avec S. Laloq, S. Paris, C. Aubin, M.-P. Casey, B. Feraux...
Les affabulations d'un garçon de huit ans, d'une famille aisée, pour se faire accepter par trois compagnons de jeux de rencontre, issus d'un milieu modeste, auxquels il fait croire qu'il a commis un crime.
21 h 45 Documentaire : La roue de la vie.
De la peur au refus.
La mort, les craintes qu'elle inspire, l'espoir avoué ou inavoué de voir la science pouvoir, un jour, ressusciter l'homme. Quelques témoignages inattendus.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Musique à deux.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Un mariage chez les Forsyte.
15 h 55 Libre parcours.
Les Celtes aux têtes coupées ; Le drame d'Alésia.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le carnaval de Dunkerque.
17 h 50 Récré A 2.
Papi vole ; Emilie ; *Discopuce* ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 20 D'accord pas d'accord.
20 h 40 : Les dossiers de l'écran : Que sera la décennie 1980 ?
Pour répondre à cette question, les Dossiers de l'écran ont réalisé un documentaire qui est un essai de réflexion et de mise en ordre des grands événements qui ont marqué les dix dernières années. La décennie 70 voit une période de crise et de doutes succéder à une période de prospérité. De profonds changements s'amorcent.
22 h Débat : Que nous apporteront les années 80 ?
Avec MM. M. Felden, professeur de physique nucléaire, Cathelat, sociologue, M. Elmandjra, président de la Fédération mondiale des études sur le futur, A. Jacquemin, professeur à l'université de Louvain, P. Bloch, professeur des relations économiques internationales à Tufs University, L. Dramaliev, professeur des sciences humaines à l'université de Sofia.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : aménager le cadre de vie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « les Hors-la-loi de la Casa Grande ».
Film américain de R. Rowland (1964), avec A. Nicol, J. Mistral, D. Bentley.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Hommage à Jean Forest : « *La composition de calcul* ». Prix Italia 1956. Avec : R. Hirsch, M. Dumure, H. Vilbert, R. Vattier, A. Rignault, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la *Bible d'Amiens ou le jaillissement des questions.*
22 h. 30, Nuits magnétiques : Partir... aller-retour ; 23 h. 30, Henry Miller.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les chasseurs de son, magazine international de l'enregistrement amateur (prélude au concours de Radio-France).
20 h. 30, Cycle Isaac Stern (en direct du Théâtre de la Ville, à Paris) : « Variations pour orchestre sur un thème de Haydn » opus 56 a (Brahms), « *Concerto pour violon et orchestre n° 5* » (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » (Sibelius), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. L. Slatkin, avec I. Stern, violon.

CARNET

Naissances

— M. Jacques RUDANT et Mme, née Danielle Clément, et Séverin ont la joie d'annoncer la naissance de

Clément-Charles,

le 18 juin 1980.

78, rue de Longchamp, 75116 Paris.
Et ambassade de France, P.O. Box 403, Kingston 5, Jamaïque.

— M. et Mme P. Duprilot ont la joie d'annoncer la naissance de

François

au foyer de Jean-Pierre et Myriam DUPRILOT, et de

Marie-Eve

au foyer de Marie-Noëlle et Bernard EMERY.

Lyon. Boulogne-sur-Seine.

Mariages

— Nathalie
FONVIEILLE ALQUIER
et
Philippe LECAT
ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu le 21 juin à Paris.

Décès

— M. Georges Croizard,
Mme Pierre Croizard,
M. et Mme Jean Tinel,
Le docteur et Mme Georges Tinel,
M. et Mme Maurice Croizard,
M. et Mme Jean Gacougnolle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges CROIZARD,
née Marianne Tinel,
agrégée de l'Université,
professeur au lycée de Sèvres,

survenu le 19 juin 1980, jour de son soixante-troisième anniversaire.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 juin, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, et l'inhumation à Bessancourt (Val-d'Oise).

Ni fleurs ni couronnes.

— Les familles Camy-Palou, Desclaux, Latapy et Trebucq ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Hélène DESCLAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des palmes académiques,
ancienne directrice
des écoles normales de Saint-Brieuc, Amiens et Paris,

survenu à Oloron-Sainte-Marie, le 16 juin 1980.

Les obsèques et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 18 juin 1980, à Thèze (Pyrénées-Atlantiques).

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

— Mme Louis Falcoz, son épouse,
Mlle Andrée Falcoz, sa fille,
Mlle Germaine Foullouse, sa belle-sœur,
La famille Gittenait,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis FALCOZ,
professeur honoraire
au lycée Chaptal,
officier de l'Académie,
médaille militaire,
croix de guerre
avec palme 1914-1918,

survenu le 20 juin 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre d'Yzeure (Allier), le mardi 24 juin, à 16 h., suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

28, avenue Mozart, 75016 Paris.
33, rue Aristide-Briand, 03400 Yzeure.

— La famille Roulin,
Mme Iza Caron Befnard,
Mlle Jeanne Tozza,
font part du décès, survenu à Paris, le 14 juin dans sa soixante-dix-neuvième année, de

M. Georges R. MANUE,
journaliste,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
lieutenant de réserve
de la légion étrangère,
fondateur de l'agence Diloutremer.

L'inhumation a eu lieu à Estavayer-le-Lac (Suisse).

Un service religieux sera célébré jeudi 26 juin, à 10 heures, en la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Etienne-Ternet, 75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Mlle Jeanne Tozza.
122, rue de Javel, 75015 Paris.

— L'agence Diloutremer fait part du décès de son fondateur,

M. Georges R. MANUE,
journaliste,

survenu à Paris, le 14 juin, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un service religieux sera célébré jeudi 26 juin, à 10 heures, en la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Etienne-Ternet, 75015 Paris.

(Le Monde des 20 et 21 juin.)

— Mme Dominique Mathon,
Aleth et Pierre Grojean,
Dary et Gildas Lemaitre,
Muriel Mathon,
M. et Mme Emmanuel Mayolle,
ont la profonde tristesse de faire part du retour à Dieu de

Dominique MATHON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,

endormi dans la paix du Seigneur le 20 juin 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 25 juin 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, rue Gerbert, à Paris (15e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gilles Planchais a la douleur d'annoncer le décès accidentel de

Gilles PLANCHAIS,

son époux, à Düsseldorf, le 13 mai 1980, à l'âge de trente-trois ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

50, rue des Carrières, 92150 Suresnes.

— Mme René Rul,
M. et Mme Léon Foulquier et leurs enfants,
Mme Danièle Rul-Neveu et sa fille,
Mme Georges Rul,
M. et Mme Jean-Claude Rul et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

René RUL,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
membre d'honneur
de l'Institut des actuaires français,

survenu à Paris, le 18 juin 1980, dans sa soixante-dix-septième année.

On se réunira au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise (entrée place Gambetta), le mercredi 25 juin, à 14 h. 15.

18, boulevard Maillot, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le président, les membres du conseil d'administration, le délégué général et les collaborateurs du Centre national de prévention et de protection ont la tristesse de faire part du décès de

René RUL,
fondateur
et délégué général honoraire
du C.N.P.P.,

survenu le mercredi 18 juin 1980.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 juin 1980, à 14 h. 15.

Réunion au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, place Gambetta, Paris (20e).

— La commission technique, le comité de direction, les professeurs, les collaborateurs, les élèves et les anciens élèves de l'Ecole nationale d'assurances et de l'Association pour l'enseignement de l'assurance, ont la tristesse de faire part du décès de

René RUL,
fondateur et directeur général
de l'Ecole nationale d'assurances
de 1948 à 1970,

survenu le mercredi 18 juin.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 juin 1980, à 14 h. 15.

Réunion au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, place Gambetta, Paris (20e).

[Né en 1903 à Mazamet, René Rul, docteur en droit, fut d'abord instituteur puis professeur d'éducation physique avant de devenir, en 1947, directeur général de l'Ecole nationale d'assurances. Il était président de la revue « L'Assurance française » et il avait dirigé le centre d'enseignement de Sécurité incendie.]

— Mme Charles Warin,
M. et Mme Francis Warin, Vincent, Marie, Jean et Anne,
M. et Mme Gilbert Warin, Antoine et Julien,
M. et Mme Bertrand Warin et Pierre,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Sandberg,
Ses beaux-parents,
M. et Mme Edouard Warin et leurs enfants,
Mme Louis Zeligson,
M. et Mme René Sandberg,
M. et Mme les docteurs A. et L. Morel-Maroger et leurs enfants,
Mlle Francine Sandberg,
M. et Mme Serge Haroche et leurs enfants,
M. et Mme Marc Sandberg et leur fille,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux, nièces et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles WARIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de l'ordre du Mérite,
Bronze Star,

survenu à Paris, le 19 juin 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 juin.

[Né en 1907 à Versailles, ancien élève de l'Ecole polytechnique, Charles Warin entra dans l'industrie chimique en 1931 à la direction de l'usine des Produits Houghton et ne cessa, au cours de sa carrière industrielle, de s'intéresser aux problèmes économiques mondiaux.

Officier du génie, il rejoignit les Forces françaises libres en 1943 et prit part, avec le corps expéditionnaire, à la campagne d'Italie, au débarquement en Provence et au passage du Rhin.

En 1947, il publia un « Essai sur l'organisation du commerce international », puis fit paraître en 1966 un livre intitulé « Un étalon monétaire contre la faim », proposant une réforme du système monétaire international, dans le sens de ce que souhaitait également M. Pierre Mendès France, fondée sur l'adoption d'un étalon matières premières, en vue de résoudre les problèmes économiques des pays du tiers-monde. Il écrivit également de nombreux articles dans les revues « Banque », « Après-Demain », « Forum du développement », entre autres, et donna des conférences, notamment au Collège de France et à l'Ecole pratique des hautes études.

Mettant ses compétences d'économiste au service de ses convictions mondialistes, il participa de très près aux activités des Citoyens du monde.]

— M. et Mme Henri Maus,
Mme René Maus,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Madeleine WOLFF,
docteur en médecine,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenu en son domicile, 5, rue Lalo, Paris (16e), à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

62 bis, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris.

Remerciements

— Le docteur François Perrier,
Le docteur Antoinette Mitchell née Perrier,
Leurs familles, leurs amis,
remercient tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Mme veuve Martial PERRIER,
née Logier,

inhumée le 25 mai 1980 au cimetière de Gentilly (Val-de-Marne).

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Benoît AURENCHE,

une messe sera dite à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le dimanche 29 juin, à 11 h. 30.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le vendredi 27 juin, à 12 heures, en Notre-Dame-de-Grâce de Passy, chapelle de la Vierge, à l'intention de

Mme Maurice CHIRAY,
née Germaine Delavalle,

décédée à Marseille, le 5 avril 1980, et inhumée au cimetière du Trocadéro, le mercredi de Pâques.

De la part de :
Mme Georges Regnier-Delavalle,
Mme Michel Regnier et ses enfants,
M. et Mme Philippe Regnier et leurs enfants,
M. et Mme François Roy et leurs enfants.

Communications diverses

— Nane Stern rappelle l'exposition des sculptures de Tiné et sera heureuse de présenter le Théâtre à bretelles (Anne Quesemand et Laurent Berman), les 24, 25, 26 et 27 juin, à 19 heures, dans sa galerie, 25, avenue de Tourville, Paris (7e). Tél. : 705-08-46.

— L'Association professionnelle des anciens élèves de l'Ecole de psychologues-praticiens tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 26 juin à 19 heures, à l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, Paris (6e), salle B 20.

Soutenances de thèses

Doctorats d'Etat

— Université de Paris-XII, lundi 23 juin, salle du Cerclef, à 14 h. 30, Mme Maryvonne Leclaire, épouse Nedeljkovic : « L'Australie chez les écrivains d'origine britannique : adaptation et problèmes d'interprétation ».

— Université de Paris-II, lundi 23 juin, à 15 heures, salle des fêtes, M. Fabien Ovono N'Goua : « Essai sur la capacité d'intégration des économies africaines ».



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

PRESSE

M. Lecat réaffirme l'attachement du gouvernement au pluralisme

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a, devant les membres du Syndicat des quotidiens départementaux (S.Q.D.), réunis en assemblée générale, le 20 juin à Cherbourg (Manche), réaffirmé l'attachement du gouvernement au pluralisme de la presse.

« Seule la presse écrite, qui exige une double réflexion, celle du journaliste et celle du lecteur (...) est le lien du pluralisme », a souligné M. Lecat.

Le ministre a ainsi répondu aux inquiétudes exprimées par M. Jean Bletner, président du S.Q.D. et président-directeur général de *la Haute-Marne libérée*, qui, après avoir posé la question : *« Veut-on ou non maintenir le pluralisme de la presse française ? »*, avait mis l'accent sur les deux grandes préoccupations de son syndicat : la prolifération des radios expérimentales ou libres et la télématique.

M. Lecat a précisé la position du gouvernement sur ces deux points. Il a réaffirmé le refus de permettre *« l'anarchie que constituerait l'éclosion des radios qui seraient au service soit d'intérêts politiques soit d'intérêts commerciaux »*.

Quant aux radios régionales et locales commerciales, a dit en substance le ministre, leur autorisation marquerait la fin de la presse écrite régionale et départementale par le détournement du marché publicitaire. Le ministre a souligné qu'en ce qui concerne l'expérience des trois radios régionales de services publics mises en place dans le Nord, la Mayenne et la Seine-et-Marne, un bilan sera établi dans un an.

Abordant le problème de la télématique, M. Lecat a précisé qu'il y aurait concertation entre la presse et l'ensemble des organisations concernées. Il a insisté sur le fait que la presse écrite ne pouvait être *« un prestataire de services quelconque »* parmi ceux qui participeront à l'expérience télématique. Pour M. Lecat, le cahier des charges de cette dernière sera déterminant.

Le Livre blanc des journalistes économiques et financiers

RÉSISTER AUX PRESSIONS

Un Livre blanc est un moyen de faire le point sur une situation concrète à un moment précis. L'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) le sait, qui, après avoir publié deux études de ce genre en 1971 et 1973, n'hésite pas à remettre sur le métier sa critique — et son autocritique — de la profession.

Vulnérable, le journaliste économique l'est doublement. D'une part il travaille dans les conditions ordinaires du salarié dépendant d'un patron, et est donc soumis à des contraintes qui lui échappent. D'autre part, il traite d'une manière « stratégique » et plus politique qu'il n'y paraît souvent. Dès lors, il risque d'être l'objet de pressions de toutes sortes et de sollicitations abusives.

Y résistera-t-il ? Pour « être du bâtiment », les auteurs du Livre blanc n'ont pas la naïveté de prétendre que n'importe quel journaliste, armé de son code de déontologie, se dresse sans cesse comme un croisé pour combattre les puissances d'argent. Les quelques exemples qui nous sont fournis sur la nature et l'origine des pressions exercées laisseraient même supposer que rien ne sert de protester, qu'il faut écrire selon les ordres donnés, ou selon l'idée que l'on se fait des ordres qui pourraient être donnés.

Les membres de l'AJEF ne se résignent pas. Ils rappellent que les journalistes se sont fixé des règles de déontologie et peuvent utiliser des lois sur la presse qui ne les laissent pas entièrement démunis.

Enfin et surtout, apparaît l'idée-force qu'on ne résiste bien qu'en se regroupant, autant pour mener la lutte ensemble que pour se conforter dans le rappel des principes. — F. S.

★ Livre blanc 1980. Association des journalistes économiques et financiers : 93, rue de Rivoli, 75001 Paris. (Pour obtenir un exemplaire, s'adresser à Mlle Dagoury.)

DURCISSEMENT DE LA GRÈVE AU « PROGRÈS »

(De notre correspondant.)

Lyon. — La grève décidée le jeudi 19 juin par l'intersyndicale des journalistes du *Progrès* à Lyon a été reconduite le 21 et le 22 (*le Monde* du 21 juin). Le conflit, déclenché essentiellement sur la question des contrats à durée déterminée touchant 31 journalistes, s'est étendu aux employés. Le 22, la grève a été suivie par plus de 90 % des journalistes, annonce-t-on de source syndicale comme à la direction. Le quotidien a cependant continué de paraître sous une forme réduite grâce aux chefs de service.

Jusqu'à ce jour, aucune négociation n'a été réellement entamée avec M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la Société Delaroche, éditrice du *Progrès*. Le 22, en fin d'après-midi, une délégation syndicale a été reçue quelques instants par M. Lignel. Celui-ci a déclaré que le problème des contrats à durée déterminée était *« réglé »* puisque des lettres avaient été envoyées le jour même, mettant fin aux contrats en question. M. Lignel a ajouté, selon les syndicats, qu'il *« ne négociait pas sous la menace de la grève »*. Cette déclaration a provoqué l'inquiétude des grévistes.

Pour l'intersyndicale des journalistes (S.N.J., C.F.D.T. C.F.T.C., C.G.T.), qui veut rester ferme sur cette question des contrats à durée déterminée, *« contraires à la convention collective »*, ce conflit est *« révélateur du climat se dégradant dans l'entreprise »*. Les salariés souhaitent que soient prises en compte *« d'autres revendications, formulées dès la prise de pouvoir de M. Lignel, il y a quatorze mois, et non satisfaites »*.

(Intérim.)

[Le 23 juin au matin, plusieurs journalistes ont reçu de la direction une lettre recommandée leur signifiant que leur contrat de travail expirant le 30 juin 1980, ils n'auront « pas à reprendre le travail à partir de cette date et que les versements (qui leur seront) effectués le seront pour solde de tout compte ». Cette situation devrait concerner une trentaine de journalistes du « Progrès ». Une assemblée générale du personnel a été décidée pour le 23 dans l'après-midi.]

DÉMOGRAPHIE

La population de la France continue de s'accroître de 200 000 personnes par an

« La situation démographique de la France est grave », estime M. Matteoli, ministre du travail et de la participation dans la présentation du rapport annuel sur la population, établi par l'INED et publié ce lundi 23 juin (1).

Certes, la population de la France continue d'augmenter légèrement, à la différence de celle de pays voisins : le 1er janvier 1980, elle comptait 53 478 000 habitants, soit 216 000 de plus qu'un an auparavant, cet accroissement étant uniquement dû à l'excédent des naissances (757 000) sur les décès (541 000). Certes, la mortalité diminue, surtout la mortalité infantile dont le taux (10,1 pour mille au lieu de 19,6 il y a encore dix ans) situe la France parmi les pays les plus avancés du monde. Certes, le chiffre des naissances en 1979 est le plus élevé enregistré en France depuis six ans.

Mais tous ces éléments positifs ne compensent pas le fait que la fécondité, si elle a cessé de baisser depuis 1976, reste à un niveau très bas. Il a « manqué » l'an dernier plus de 100 000 naissances pour assurer le simple remplacement des générations ; le déficit serait encore plus élevé sans l'apport des immigrés, qui représentent 7 % environ de la population totale, mais assurent plus de 11 % des naissances.

La chute du nombre des mariages est une autre caractéristique de l'évolution récente : si les comportements actuels se maintenaient, on compterait désormais dans chaque génération 30 % d'hommes et 26 % de femmes qui ne se marieraient jamais. Et le nombre des divorces a doublé en huit ans : 22 pour cent mariages.

La deuxième partie du rapport consacrée aux relations entre fécondité, contraception et avortement, met en évidence le développement des méthodes contraceptives modernes chez les jeunes (53 % des femmes mariées âgées de vingt à vingt-quatre ans utilisent la pilule) mais surtout l'importance des avortements provoqués estimés à deux cent cinquante mille.

« Il est abusivement sommaire, conclut cependant le rapport de l'INED, *de rendre le développement de la contraception moderne et celui de l'avortement légaux, seuls responsables de la baisse de la fécondité en France. Il n'est même pas déraisonnable d'imaginer que c'est, au contraire, la diminution du désir d'enfants, associée à une volonté plus grande de n'avoir que le nombre d'enfants strictement souhaité, qui a conduit la société à mettre à la disposition des couples les moyens les plus efficaces pour y parvenir. »*

Ces thèmes devaient être à nouveau débattus au cours du colloque national de démographie, qui se tient à Paris du 23 au 25 juin (voir *le Monde de l'économie*, page 24.)

(1) *Neuvième rapport sur la situation démographique de la France.* Institut national d'études démographiques, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14, 9,50 F.

Le Monde

ECONOMIE

L'inflation aurait-elle favorisé la presse ?

par JACQUES SAUVAGEOT

Jacques Sauvageot a présenté au récent congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (F.I.E.J.) un rapport sur les conséquences de l'inflation sur la presse quotidienne mondiale entre le 1er janvier 1972 — date choisie à dessein comme antérieure à la crise pétrolière — et le 1er janvier 1980. Quelles conclusions peut-on en tirer ?

LE tableau qui illustre cet article ne retient que vingt pays parmi la trentaine qui *ont répondu à un questionnaire adressé aux organisations professionnelles de la presse.* Quelques uns ont *été écartés, soit parce qu'il faisaient double emploi dans l'échantillon, soit parce que les renseignements fournis n'étalent pas exploitables.* L'analyse finale porte donc sur treize pays européens, quatre d'Asie, deux d'Amérique et un d'Océanie. Sept comptent moins de dix millions d'habitants et quatre plus de cent millions. Il s'agit d'un échantillon suffisamment représentatif de la presse quotidienne dans les pays d'économie libérale pour que certaines conclusions générales puissent être dégagées.

Quatre objectifs étaient poursuivis :

● Etudier la liaison entre l'inflation *générale (colonne 3)* et l'augmentation du prix des quotidiens *(colonne 4). Dans le* tableau, les pays sont *classés non* pas selon l'importance de leur population ou leur zone géographique mais — du plus faible au plus fort — selon *l'évolution* de *l'indice général des prix de détail sur la base 100 en 1972.* Naturellement ce classement doit être accueilli avec une certaine prudence car les méthodes de *calcul de l'indice ne sont pas homogènes dans chaque pays.*

Toujours *par rapport* à la *base* 100 au 1er *janvier 1972,* on recherche (colonne 4) le prix des mêmes quotidiens en 1980 et, enfin (colonne 5), la comparaison entre l'indice d'évolution du prix des journaux et l'indice des prix dans chaque pays, donc le prix en monnaie constante. On obtient alors le pourcentage d'augmentation, ou de diminution, du prix des quotidiens par rapport à l'évolution générale des prix. C'est ainsi, pour prendre un exemple, qu'il faut constater, en Autriche et pour les quatre catégories qui y sont recensées, une évolution discordante : certains journaux *baissent* de 3 % *(indice 97)* alors que d'autres montent de 82 % *(indice 182)* ;

● Etudier l'évolution éventuellement divergente entre les quotidiens dits « populaires » et ceux dits « de qualité ». On constatera que dans de nombreux cas cette distinction, *traditionnelle dans le monde anglo-saxon* et en Europe *occidentale,* n'a pas de sens. On recense quatre pays *dans* lesquels les prix sont identiques, sept dans lesquels les variations constatées entre les prix ne concernent pas strictement l'une ou l'autre des catégories, et neuf dans lesquels la distinction a été possible. Elle est exprimée (colonne 5) par un P ou un Q ;

● A l'aide de ces éléments et d'autres qui sont tirés des comptes d'un certain nombre de journaux, on *examine l'influence* de l'inflation sur la structure des exploitations ;

● On se propose enfin d'étudier l'évolution du marché en fonction de l'inflation considérée comme facteur d'une plus ou moins grande élasticité.

Une première constatation s'impose : l'extrême variété des situations non seulement selon les pays mais aussi à l'intérieur de chaque pays. Quarante groupes de prix ont été recensés. Pour six d'entre eux, *l'évolution du prix du journal est inférieure à l'inflation générale,* et pour trente-quatre elle est supérieure. Faut-il conclure que la presse a, la plupart du temps, anticipé sur l'inflation ? Dans une certaine mesure, cette constatation n'est pas inexacte mais il faut se garder des conclusions hâtives.

(Lire la suite page 26.)

LA PRESSE QUOTIDIENNE DANS UNE ÉCONOMIE D'INFLATION

1 Population (en millions)	2 Pays	3 Indice des prix (base 100 en 1972)	4 Prix des quotidiens en 1980 (base 100 en 1972)	5 Prix en monnaie constante (base 100 en 1972)	6 Prix en centimes français (d'après les cours de janvier 1980)
6	Suisse	147	150 180	102 (P) 109 (Q)	150 202
8	Autriche	165	180 250	97 (Q) 152 (P)	131 164
			267 300	162 (P) 182 (Q)	197 262
14	Pays-Bas	177	162 200 283	92 (Q) 113 180 (P)	127 133 180
218	Etats-Unis	179	150 250	84 140	63 105
10	Belgique	183	240	131	174
4	Norvège	190	220 250	116 132	107 234
53	France	198	258 257	126 (Q) 130 (P)	186 200
8	Suède	199	267 300	134 151	157 202
114	Japon	207	240 300	116 145	50 108
14	Australie	230	200 300	87 130	37
5	Finlande	244	400 415	164 (P) 170 (Q)	226 305
136	Indonésie	264	230 571 667	87 216 258	400 500 600
57	Italie	290	333	115	120
9	Grèce	293	400	136	104
37	Egypte	331	400 500	121 151	118 148
10	Portugal	388	500 587	129 (P) 146 (Q)	43 86
36	Corée du Sud	552	533	97	580
43	Turquie	612	580 700	82 (Q) 114 (P)	25 35
119	Brésil	1392	1250 2000	90 (Q) 144 (P)	90
4	Israël	1919	2667 3000	139 (P) 156 (Q)	96 180
905					

L'emploi d'un pacte

MOBILISATION générale pour la relance du troisième « pacte pour l'emploi » : préfets, directeurs départementaux du travail, directeurs régionaux de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et délégués patronaux des entreprises pour l'emploi (DEPE) sont d'autant plus sur le pied de guerre, à l'instigation de M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, que le bilan 1981 du troisième pacte coïncidera avec la date de *l'élection présidentielle* et que les jeunes *de dix-huit* ans, *qui ont aujourd'hui le droit de vote, sont, avec les femmes, les plus touchés par le chômage.*

Aussi n'es-il pas étonnant que les objectifs fixés par le gouvernement — 534 000 embauches pour 1980-1981 — soient encore plus ambitieux que ceux du patronat (450 000), qui œuvrera sur le terrain. C'est même la première fois, depuis la création des pactes en 1977, qu'il y a une telle divergence dans les prévisions. En particulier, M. Mattéoli espère doubler le nombre des stages pratiques en entreprise pour le porter à 120 000. Cette disposition est, en effet, celle qui a donné le moins de résultats jusqu'ici, notamment en raison de la mauvaise volonté de certains employeurs à assurer les heures de formation obligatoire.

Au total, *selon les estimations officielles,* quelque 439 000 personnes, dont 120 000 apprentis, ont bénéficié du pacte 1979-1980, contre 313 000 en 1978-1979 et 579 000 en 1977-1978. Cette année, il y a eu, au titre du pacte, 144 100 embauches avec exonération de moitié des cotisations patronales de sécurité sociale (contre 95 000 embauches l'an dernier et 230 000 il y a deux ans). Sur les 161 000 contrats d'emploi-formation, de stages pratiques en entreprise, et de stages de formation, on a recencé 109 000 embauches effectives, soit 67,7 % du total des cas. Le troisième pacte avait coûté, fin mai, 3 480 millions de francs contre 2 097 millions de francs pour le deuxième, et 4 415 millions de francs pour le premier pacte.

Au-delà des *chiffres,* une question demeure : quelle est l'efficacité réelle de ces dispositions ? Autrement dit, si ces pactes n'avaient pas existé, les employeurs auraient-ils engagé autant, plus, ou moins de chômeurs ?

Il faut d'abord constater que ce sont les petites P.M.E. qui *ont été* le plus intéressées par les avantages financiers *offerts par* le gouvernement. Par exemple, les entreprises de moins de onze salariés ont réalisé 58,6 % des contrats d'emploi-formation et 40,6 % des stages pratiques, alors que les entreprises de plus de cinquante salariés n'en effectuaient respectivement que 15,6 % et 26,5 %.

Il est, en outre, probable que, pactes ou non, les employeurs auraient eu besoin d'embaucher à peu près le même nombre de jeunes. Le C.N.P.F., qui le reconnaît honnêtement, avance cependant un argument important pour justifier la nécessité des pactes : grâce à ce dispositif, les entreprises ont anticipé sur leurs besoins d'embauche et engagé plus tôt.

C'est *une des raisons* pour lesquelles 66 000 emplois salariés *supplémentaires* ont été créés en 1979 en France. *M. Mattéoli* a estimé que c'était « *une performance tout à fait remarquable, compte tenu du climat économique international* ». A condition, bien sûr, de ne pas rapprocher ce chiffre du million et demi de chômeurs.

MICHEL CASTAING.

La R.D.A. menacée par le démon de la consommation

Aujourd'hui, alors que s'achève le dernier *plan quinquennal,* le « miracle » *économique* est-allemand connaît ses premières *difficultés.* Trois mois après la *célébration de son* vingt-cinquième anni*versaire qui* consacrait le « triomphe du *socialisme* », la R.D.A. subit, elle aussi, les *retombées* de la hausse vertigineuse *des cours pétroliers.* Contrairement aux autres démocraties populaires, frappées également par les effets de la crise de l'énergie, Berlin-Est n'envisage pas de procéder à une augmentation générale des prix à la consommation.

Toutefois, une certaine hausse du coût de la vie apparaît dans cette « autre Allemagne », en même temps qu'une furie de consommation. Au pied du mur — au propre et au figuré, — les autorités réagissent en exigeant des travailleurs une productivité accrue. Pour payer ses achats d'énergie et de matières premières indispensables à la fabrication des biens de consommation, la R.D.A. se voit forcée de fournir des quantités accrues de produits finis non seulement à l'U.R.S.S., mais aussi de plus en plus à la République fédérale d'Allemagne, à la France ou à de nouveaux clients, notamment l'Irak et la Libye.

AU début de 1980, un certain Gerd Ganzkow, un Berlinois de vingt-huit ans, a été condamné à douze ans de prison pour avoir *pratiqué* le marché *noir* dans une branche *plutôt* mal fournie en R.D.A. : le commerce des voitures d'occasion. A la même époque, un couple préposé à la vente de saucisses dans un restaurant de *Dresde* a récolté *plusieurs années* de prison et plus de 100 000 marks d'amende pour un autre « *crime économique* », celui d'avoir écoulé cette marchandise à 1 mark la pièce au lieu de 0,85, prix imposé. Au cours d'une *enquête,* l'inspection des *prix a pu constater à Dresde* comme à Berlin-Est que de nombreux débits de boissons, au lieu d'augmenter la note, économisaient sur la quantité de bière servie. D'autres affaires du même *type ont* défrayé *la chronique* ces dernières *semaines,* attirant l'attention du public sur les méfaits des « accapareurs » et des trafiquants.

L'augmentation du coût de la vie

Ces procès *ont* au *moins* montré une chose : en dépit des déclarations officielles, le coût de la vie a augmenté en R.D.A. Le concept de niveau de vie en pays socialiste est certes difficilement *comparable* à son acception *occidentale,* surtout ouest-allemande. Le revenu mensuel moyen par personne est passé d'environ 350 marks est-allemands en 1960 à 900 marks. Au cours *de la même période,* bien que le coût des matières premières ait augmenté, le prix du pain n'a pas changé ; il en est de même du lait, des pommes de terre, des aliments de base : il est toujours de 5 *pfennig* pour un petit pain et de 98 pfennig pour un pain de 3 livres.

Les loyers, très *modiques* (110 marks est-allemands, chauffage compris, dans un immeuble de dix étages, pour un trois pièces avec salle d'eau et cuisine aménagée), n'ont pas connu de hausse depuis plus de dix ans. Même *situation pour* les transports *urbains* (en moyenne 20 pfennig). L'Etat compense le déficit des entreprises et des collectivités. Il faut ajouter la gratuité de l'enseignement et des soins médicaux.

Il n'empêche que des hausses se manifestent dans certains secteurs de la *consommation dite « de luxe »,* sans oublier les difficultés traditionnelles d'une économie en circuit fermé, qu'il s'agisse de trouver des pneus, des batteries ou des pièces de rechange pour les voitures, des *vêtements ou même* certains aliments. Le prix de l'essence se situe à 1,60 mark (environ 4 F) *le litre.* Une « Trabant », la voi*ture courante,* coûte 8 000 *marks* (20 000 F), et il faut 80 000 marks (200 000 F) pour construire une maison. Cependant, les salaires varient (de 600 à 2 000 marks), et ils n'ont pas augmenté, sauf dans les industries électroniques.

La situation ne serait pas néanmoins vraiment préoccupante s'il ne se produisait de plus en plus une raréfaction *des produits bon marché* au profit de denrées plus luxueuses, proposées à des prix plus élevés. Ainsi en va-t-il des chaussures : les godillots peu élégants, mais solides, vendus 20 marks disparaissent mysté*rieusement* des *magasins* de vêtements de travail. On peut en trouver d'autres, d'une plus belle facture, à 60 marks dans une boutique voisine. Et les chaussures de femmes, pour peu qu'elles *sacrifient* à la mode occidentale, dépassent aisément 100 marks.

Comme en Occident

« *Malgré tout,* déplore un responsable d'une centrale d'achat, *les gens se précipitent sur ces nouveaux produits plus à la mode et ils veulent en changer souvent, comme en Occident.* » Une ménagère de Leipzig nous dira, en revanche, que « *les gens ont de l'argent, mais ne trouvent rien à acheter, sauf du grand luxe* ». La vente *de catégories* de produits plus luxueux constitue presque un marché parallèle qui fait grimper le coût de la vie réel. Cependant, l'épargne privée, très importante en R.D.A. — elle at*teindrait* 5 000 *marks* par habitant, — est elle-même un facteur supplémentaire d'inflation du fait que l'offre des produits reste inférieure à la demande. La hausse des prix avoisinerait actuellement 10 %.

(Lire la suite page 25.)

JEAN BENOIT.

Le dixième partenaire de la C.E.E.

Le déficit global du commerce extérieur est-allemand s'est aggravé de 1,5 milliard de marks ouest-allemands en 1979 pour atteindre 6 milliards. Les exportations ont progressé de 11 %, représentant 51,3 milliards de deutschemarks ; mais les importations se sont accrues de 13 %, s'élevant à 57,3 milliards. Avec le Comecon, les ventes se sont élevées à 38,5 milliards (+ 12 %) et les achats à *37,3 milliards* de deutschemarks (+ 5 %). Le déficit s'est en revanche accentué *vis-à-vis des pays industrialisés occidentaux, les exportations n'ayant totalisé que 9,8 milliards (contre 9,1 milliards en 1978). Aussi les autorités* est-alle*mandes envisagent-elles* une nouvelle ouverture commerciale vers l'Ouest afin de faire rentrer les devises qui leur manquent.

En fait, la R.D.A. est devenue le dixième partenaire de la C.E.E., par le biais surtout des contrats conclus avec les auto*rités de* Bonn. Depuis plusieurs années, deux fois par mois, tantôt à Berlin-Ouest, tantôt de l'autre côté du « mur », le docteur Franz Rösch, l'un des dirigeants du ministère de l'économie ouest-allemand, rencontre son homologue du ministère du commerce extérieur de la R.D.A. La Bundesbank et la Banque centrale est-allemande comptabilisent les opérations de « clearing » en une unité de compte qui correspond au mark occidental. Plusieurs milliers de petites et moyennes entreprises de R.F.A. passeraient de la sorte avec la R.D.A. cinquante mille contrats *par an, pour* des commandes *généralement inférieures à 5 000 deutschemarks.*

Ce commerce inter-allemand, qui a atteint l'an dernier 10 milliards de deutschemarks, est *en droit, aux termes d'une annexe du traité de Rome, intra-allemand et ne donne lieu à aucun prélèvement douanier.* Ainsi, les produits agricoles est-allemands sont écoulés en R.F.A. aux prix d'intervention de la Communauté. En outre, les échanges ne pouvant s'équilibrer à tout moment, Bonn accorde à Berlin-Est un crédit de dépassement (« swing ») sans intérêt, fixé à 850 millions de marks pour la période 1979-1981. Toutefois, les Allemands de l'Est cherchent à diversifier leurs échanges et à s'approcher un peu plus de la France, qui est, à présent, leur second partenaire.

DEUX COLLOQUES

• Démographie : sensibiliser l'opinion à une situation préoccupante

M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, et Mme Monique Pelletier, ministre déléguée à la famille et à la condition féminine, devaient ouvrir le colloque national sur la démographie, qui se tient à la Maison de la chimie (28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris) les 23, 24 et 25 juin. Ce colloque devait être clos par une déclaration de M. Giscard d'Estaing.

Pendant ces trois jours, de nombreux professeurs et spécialsites avaient à confronter leurs idées pour chercher des solutions visant à inverser la tendance actuelle de la démographie et à sensibiliser l'opinion à une situation que certains dirigeants qualifient de « très préoccupante ».

LA situation démographique française se caractérise, depuis 1973, par la baisse continue du nombre des mariages (340 000 mariages en 1979, ce qui correspond au taux de nuptialité le plus faible depuis la libération : 6,4 mariages pour 1 000 habitants), depuis 1975, par la quasi-disparition de l'excédent migratoire et, depuis 1976, par la stabilisation à un niveau faible de la natalité (755 000 naissances en 1979) et de la fécondité (1,85 enfant par femme en âge de procréer en 1979) (1).

Depuis cinq ans en effet, le taux de fécondité se maintient à un niveau inférieur à celui correspondant au renouvellement des générations, qui est de 2,10 enfants par an et par femme. Ainsi, la population de la France métropolitaine ne représente plus qu'environ 1,2 % de la population du globe, évaluée à 4,4 milliards de personnes par les Nations unies, contre 1,4 % en 1970. Ainsi, on ne peut s'empêcher de penser au 1 % du président de la République (2). Selon les projections de l'ONU, la population française serait inférieure à 1 % dès 1994. Mais, selon la même source, tandis que le poids démographique « mondial » de la France diminue, comme celui des autres pays développés, son poids par rapport à l'Europe (U.R.S.S. non comprise) a augmenté : il est actuellement de 11 % contre 10,5 % en 1970.

L'enjeu essentiel se situe donc aujourd'hui dans le basculement démographique progressif, mais inéluctable, en faveur du tiers monde.

Le colloque national sur la démographie aura pour mission de répondre aux préoccupations nées de ce constat. Il se tiendra sous la responsabilité du ministère du travail et de la participation, en collaboration avec ceux de la condition féminine et de la santé.

La quasi-disparition des familles nombreuses

Trois organismes sont, en effet, à la disposition du ministère du travail pour ces travaux : le premier est la direction de la population et des migrations, qui traite de l'immigration, des actions sociales en faveur des immigrés et des problèmes de naturalisation. Les questions relatives à l'élaboration de la politique démographique sont, elles, sous la responsabilité de l'Institut national d'études démographiques (INED), organisme public chargé de la recherche et de l'étude des problèmes démographiques sous tous leurs asperts tant pour le passé et le présent que pour des projections sur l'avenir. Le haut comité de la population enfin a un rôle consultatif sur des mesures de développement de la natalité, de peuplement rural, etc.

Les recherches effectuées pour ces deux derniers organismes, assorties d'un rapport du haut comité, serviront de base au colloque.

D'ici là néanmoins, M. Jean Mattéoli a, lors d'une conférence de presse, tenu à exprimer ses préoccupations.

L'on sait qu'en matière de prospective démographique les incertitudes sont quasi totales. Le ministre a pourtant retenu l'une des hypothèses et non la plus invraisemblable d'un maintien de la fécondité au taux actuel de 1,85 ; ceci dans le cas où certains facteurs déterminants tels une conjoncture incertaine, de nouveaux comportements matrimoniaux ou des habitudes de consommation se perpétueraient. *« Un taux de fécondité stabilisé à 1,8 entraînerait à long terme un dépeuplement relatif de la France, qui ne compterait plus que 37 millions d'habitants en 2100, les décès devenants supérieurs aux naissances dès 2005 »*, a affirmé M. Mattéoli. Il poursuit : *« Le vieillissement de la population s'accentuerait. »* La fraction des jeunes de moins de vingt ans (30,4 % en 1979, 22 % en 2050) serait remplacée par une fraction équivalente de personnes âgées de soixante ans et plus (18 % en 1975, 27 % en 2050). La population adulte restant à peu près constante (26 millions en 1979, 25 millions en 2050), les actifs seraient cependant proportionnellement plus vieux, alors que la charge sociale s'alourdirait, les personnes âgées coûtant plus cher au pays que les jeunes.

« Les conséquences à long terme de cette analyse sont très préoccupantes », a déclaré M. Mattéoli, tandis qu'*« à court et moyen terme, si dans un premier temps l'emploi des jeunes s'en trouverait amélioré et les dépenses liées à leur présence diminuées, en revanche le poids démographique de la France serait amoindri »* nuisant ainsi au *« rayonnement de la France dans le monde »*.

C'est pourquoi le ministre a insisté sur les mesures prises par les pouvoirs publics, mesures d'accompagnement visant à enrayer cette tendance. La véritable rupture se situant dans la quasi-disparition des familles nombreuses et le resserrement vers la famille de deux enfants, et ceci dans tous les milieux socio-culturels de la population, ces mesures sont une incitation à la naissance du troisième enfant (*le Monde daté* des 8 et 9 mai).

« Si les pouvoirs publics ont le devoir d'apporter leur aide », notamment en *« réduisant les obstacles qui s'opposent au développement de la natalité »*, a poursuivi M. Mattéoli, les couples conserveront cependant le libre choix de leur décision.

Dès lors, la priorité réside dans la mise en œuvre d'une véritable politique d'information, notamment sur les dangers que comporte un pays où les vieux sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes.

VALÉRIE LECASBLE.

(1) Cf. « Population et Société », bulletin de l'INED, mars 1980.

(2) Entretien télévisé du 27 novembre 1979 : « *Nous serons un sur cent à la fin du siècle, ce qui pose à la France en tant que telle un problème de survie.* »

• Sciences économiques : comment intégrer la recherche aux processus de décision

L'Association française des sciences économiques (A.F.S.E.) a tenu son colloque annuel à l'université Paris-Panthéon les 16 et 17 juin derniers. Chercheurs, universitaires, mais aussi représentants d'entreprises et de l'administration — les « décideurs », utilisateurs de la recherche économique — ont ainsi échangé l'état de leurs travaux.

PAS question ici d'un thème non plus que d'une synthèse sur l'ensemble des réflexions. Disciples de Schumpeter, les organisateurs ont voulu innover. Et parce que les économistes travaillent de façon trop cloisonnée, qu'ils sont *« en retard dans le domaine de l'information mutuelle »*, ils ont enfin essayé d'instaurer le dialogue. Bilan : une centaine de communications des modèles économétriques les plus sophistiqués aux truismes sur l'emploi du temps des femmes mariées ; dix commissions sur la monnaie, l'information économique, les technologies et ressources naturelles, la production, l'équilibre et le déséquilibre, l'emploi, l'échange international, la modélisation, les ressources humaines et l'espace et la région. Mais surtout la preuve de la vitalité d'une science qui compte environ trente mille diplômés en France, dont six mille chercheurs.

Typiquement françaises sont les recherches sur les théories du déséquilibre, l'un des domaines où la primauté ne revient pas aux Anglo-Saxons. Plusieurs rapports traitaient de ce sujet : ainsi celui qui était consacré à la croissance et à l'inflation dans un modèle de déséquilibre et que présentait M. Pierre Picard. La réinterprétation de l'analyse keynésienne par MM. Clower et Leijonhufvud en est le fondement. Cette théorie s'intéresse à une situation où les prix ne s'adaptent pas suffisamment vite pour équilibrer l'offre et la demande sur les différents marchés. Ils sont alors considérés comme fixés dans le court terme et l'équilibre temporaire se réalise par le « rationnement » de certains agents. La compréhension des mécanismes de déséquilibre s'opère alors par trois éléments essentiels : l'évolution du salaire réel, de la masse monétaire et des capacités de production.

L'indexation de l'épargne, comme facteur de régulation du déséquilibre a, elle, été proposée par M. Philipe Jeannin. Si nul ne nie ses effets pervers potentiels, la construction d'un modèle simple incorporant certaines caractéristiques, permettrait d'utiliser l'indexation comme un moyen de lutte anti-inflationniste et comme une arme de la politique de redistribution des revenus.

Une autre région de déséquilibre avait été définie en 1977 par M. Malinvaud, président de la commission du colloque sur ces questions : celle consécutive à l'introduction des stocks, dite de sous-consommation.

D'autres thèmes, aussi variés que nombreux ont été abordés. A défaut d'un exposé synthétique, certains points peuvent être retenus.

Les raisons des fluctuations de l'investissement étaient la préoccupation de M. Pierre-Alain Muet, pour qui l'effet d'accélération de la demande, l'influence du coût relatif capital-travail sont désormais les facteurs déterminants de la décision d'investir, l'influence des profits ne venant qu'au second rang.

Contribuer à bâtir l'avenir plutôt que simplement le deviner, le modeler plutôt que le subir, tel est l'objet des nouvelles méthodes de prévision et d'aide à la décision, travaux de M. Ducos au travers des analyses d'interactions probabilistes.

Après avoir établi le coût de la « mort statistique » par accident de la route à un million de francs et celui de l'alcoolisme, des accidents du travail et du tabagisme à plus de 250 milliards de francs, lors de l'édition de son ouvrage : *le Prix de la vie humaine en 1979*, M. Michel Le Net s'est intéressé à la participation du citoyen à la prise de décision, notamment par évaluation du prix qu'il serait prêt à payer pour un effort donné.

Enfin, un rapport de MM. Guy Gilbert et Michel Movillart sur l'incidence de la taxe professionnelle établit un modèle explorant la modification de la position financière des contribuables locaux vis-à-vis des citoyens résidant hors de la commune, lors de transferts de taxe professionnelle de commune à commune en raison d'opérations de production et d'échange.

Les participants au colloque se sont interrogés en outre, au cours d'une table ronde, sur l'orientation à donner aux recherches économiques dans les années à venir. Quelle serait en effet l'utilité de toutes ces études si elles n'avaient pas pour but d'éclairer les décideurs ?

Mieux prendre en compte la dimension internationale des phénomènes, étudier plus attentivement certains domaines délaissés comme le secteur non-marchand de l'économie ou l'économie publique, adapter l'offre du chercheur — parfois ésotérique, trop souvent théorique — à la demande des décideurs pressés et avides de concret, telles sont quelques-unes des propositions qui semblaient faire l'unanimité.

Telles sont aussi les préoccupations de l'administration qui vient, après plusieurs mois de délai, de débloquer des crédits — ainsi que l'a annoncé M. Marc Albouy, chef du service des études et de la recherche au Commissariat général au Plan — pour développer dans les trois années à venir, sous l'égide du Plan et de la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique), sept thèmes de recherche : les contraintes internationales et l'économie nationale, les politiques sociales, les microdécisions et les politiques économiques, le développement spatial, le cadre de vie et la mobilité, l'analyse des systèmes socio-complexes, l'analyse quantitative de l'économie française et enfin la création d'un institut scientifique de conjoncture.

De quoi occuper de nombreux chercheurs pendant plusieurs années. Mais l'Etat n'est-il pas privilégié parmi les décideurs ?

V. L.

Le tableau de bord de l'économie française

	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
EMPLOI : FRANCE				
— Demandes d'emploi : Données observées	Mai 1980	1 337 400	— 2,8 %	+ 6,2 %
Données corrigées	Mai 1980	1 472 500	+ 2,3 %	+ 6,2 %
— Chômeurs secourus : Données observées	Avril 1980	931 666	— 1,32 %	(— 12,6 %) (1)
— Offres d'emploi : Données observées	Mai 1980	100 800	+ 0,6 %	+ 10,8 %
Données corrigées	Mai 1980	94 600	— 5,6 %	+ 10,8 %
— Licenciements économiques	Mai 1980	26 100	— 10 %	+ 20,8 %
— Effectifs en chômage partiel	Mars 1980	97 100	— 11,1 %	— 34,5 %
C. E. E. — Demandes d'emploi	Avril 1980	6 195 600	— 1,9 %	+ 5,2 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	1er avril 1980	41,1	+ 0,2 %	— 0,25 %
— Hebdomadaire employés	1er avril 1980	40,4	— 0,25 %	— 0,50 %
EFFECTIFS OCCUPES : — Indice 100 en décembre 1978	31 mars 1980	98,8	— 0,3 %	— 0,8 %
SALAIRES : — SMIC	Mai 1980	13,66	—	+ 17, 8 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Avril 1980	149,1	+ 3,9 %	+ 14,9 %
			en un semestre	
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Octobre 1979	2 480	+ 4,4 %	+ 11,5 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Octobre 1979	9 370	+ 5,6 %	+ 11,4 %
ASSURANCE MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Avril 1980	37 625 millions de F	+ 1 %	+ 14,4 %
PRIX	Avril 1980	244,9	+ 1,2 %	+ 13,9 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE	Avril 1980	141 (136)	— 4,1 % (=)	+ 61 % (+ 3,8 %)
COMMERCE EXTERIEUR : — Importations	Mai 1980	46 123 millions de F (45 558)	— 0,8 % (+ 2,8 %)	+ 20,4 % (+ 26 %)
— Exportations		38 374 millions de F (38 329)	— 13,3 % (— 9,4 %)	+ 3,8 % (+ 9,1 %)
— Taux de couverture			83,2 % (84,1 %)	92,7 %
MASSE MONETAIRE : — Données corrigées (en milliards de francs)	Mars	1 290	+ 1,8 %	+ 13 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Juin (du 2 au 19 de ce mois)	12,5536	Taux de mai 1980 12,6480	Taux de mai 1979 7,3016

(1) Cette importante baisse du nombre des chômeurs secourus (738 761 demandeurs d'emploi percevant une aide ; 174 412 garanties de ressources ; 1 912 P.R.E. ; 16 463 bénéficiaires d'indemnités de formation) — alors que les demandeurs d'emploi ne cessent d'augmenter — est essentiellement due à la mise en place du nouveau système d'indemnisation du chômage fusionnant l'aide publique et les allocations ASSEDIC.

Les ratés de la politique de restriction du crédit

Les P.M.I. s'endettent davantage

PLUS ouverts sur l'extérieur, désireux d'accroître leurs investissements en recourant plus souvent au crédit qu'à l'autofinancement, mais prudents vis-à-vis de l'embauche et, dans leur grande majorité, peu soucieux de croître exagérément, tels apparaissent les chefs d'entreprises industrielles petites et moyennes à travers l'enquête réalisée au début de cette année par le Crédit hôtelier, commercial et industriel auprès d'un échantillon représentatif des quelque trente-cinq mille cinq cents P.M.I. françaises.

Renouvelant l'expérience lancée pour la première fois (*le Monde* du 5 décembre 1979) l'an passé, le Crédit hôtelier a essayé de faire une étude qualitative de la population des petites et moyennes entreprises. Population peu homogène au demeurant. Selon la taille des entreprises ou le secteur auquel elles appartiennent, les écarts de comportement et de résultats sont énormes. Ainsi les entreprises de deux cents à cinq cents salariés, bien que peu nombreuses (6 % du total), apparaissent-elles comme un groupe distinct, véritable *« fer de lance »* des P.M.I., nettement plus dynamique que la moyenne en matière de chiffre d'affaires (27 % du total), d'emploi — main-d'œuvre plus qualifiée et plus jeune, — d'exportation (92 % d'entre elles exportent contre 51 % en moyenne) et d'investissement (cinq fois plus que la moyenne du secteur). De même, cinq secteurs (mécanique lourde, mécanique de précision, chimie, matériel de transport et construction électrique) se distinguent, *étant en moyenne plus performants* et plus dynamiques — surtout à l'exportation — que les autres.

Dans la foulée de ces quelques « leaders », l'ensemble des P.M.I. semblent désormais décidées à suivre les exhortations gouvernementales qui les incitent à prendre l'air du large. En 1979, la moitié des P.M.I. exportent (essentiellement dans les pays de la C.E.E.), bien que très peu d'entre elles effectuent des frais de prospection de marché (14 %) ou possèdent une filiale commerciale (8 %) *ou une unité de fabrication* (4 %) à l'étranger. Mais, sur l'échantillon interrogé, 50 % *prévoient en 1980* une augmentation du montant de leurs exportations, 41 % envisageant d'être présentes dans de nouveaux pays. Au total, 61 % des entreprises estiment qu'en 1985 la part de leur chiffre d'affaires réalisée à l'exportation augmentera.

L'optimisme prévaut également pour les perspectives d'investissements, pris, dans l'enquête, au « sens large », c'est-à-dire tels qu'ils sont perçus par les chefs d'entreprise. Cette notion d'investissements inclut, outre les investissements au strict sens comptable, les « quasi-investissements » — étude de marché, création de réseaux commerciaux, achat de brevet, rachat d'entreprise, etc., — en clair, tous les frais généraux qui contribuent à la valorisation du potentiel technologique et commercial. Bien qu'en 1979 les investissements (au sens large) n'aient augmenté que de 2,8 % en volume (+ 2,7 % seulement pour les investissements au sens strictement comptable), près de 9 % des entreprises n'ayant pas investi du tout, 45 % des entrepreneurs prévoient en *1980* d'accroître leurs dépenses totales d'investissement, alors qu'un an auparavant un tiers seulement d'entre eux l'envisageait.

Surtout, un changement très net apparaît dans les modes de financement envisagés de ces investissements. En 1973, *près de la moitié (45 %)*. des P.M.I. ont financé leurs dépenses d'investissements exclusivement par autofinancement, et 40 % seulement ont eu recours au crédit traditionnel. A l'inverse, pour l'année 1980, moins d'un tiers (29 %) des chefs d'entreprise envisagent d'autofinancer complètement leurs dépenses, 48 % d'entre eux prévoyant d'avoir recours au crédit (surtout à moyen et long terme). En conséquence, 73 % des P.M.I. estiment que leur endettement à moyen et long terme ne diminuera pas en *1980, alors qu'en 1979*, 35 % *seulement des entreprises* avaient augmenté ou maintenu cet endettement, plus du tiers (37 %) n'ayant aucun endettement à moyen et long terme.

Le désir de s'endetter est donc net, et lié, selon les auteurs de l'étude, à une *anticipation inflationniste plutôt* qu'à un manque de fonds propres (cité par seulement 30 % des intéressés comme un frein à l'investissement), ou au taux élevé du crédit (cité par 19 % seulement des P.M.I.).

Le travail temporaire

En matière d'emploi, les chefs de petites et moyennes entreprises sont beaucoup plus prudents. *Certes, en 1979*, les P.M.I. *ont embauché* 262 000 *salariés*, mais cette « embauche brute » (1), surtout importante chez les plus petites P.M.I., dont le personnel est le plus âgé, a coïncidé pour l'essentiel avec la nécessité de remplacer le personnel partant. En revanche, les P.M.I. montrent un intérêt de plus en plus marqué pour le personnel intérimaire : le nombre des entreprises qui ont eu recours au moins une fois à ce type de « service » est passé de 26 % au total en 1977 à 35 % en 1979.

Les P.M.I., les plus importantes surtout, ont pris le chemin des agences d'intérim : *66 % des entreprises de plus de 200 salariés* et 49 % des firmes de 50 à 199 salariés les ont utilisées, contre 27 % seulement des plus petites (10 à 49 salariés). Le recours à l'intérim est régulier (35 % des intéressés *ont en permanence* au moins un intérimaire dans l'entreprise) et concerne surtout le personnel ouvrier (à 76 %). Parmi les motifs les plus souvent invoqués par les chefs d'entreprise arrivent en tête les *« surcharges de travail »* et les *« vacances, congés de maladie, de maternité, absentéisme, etc. »*.

Enfin — signe d'une nouvelle sagesse ? — le souci de rester petit l'emporte de plus en plus *sur le désir de croissance*. A une majorité écrasante (79 % contre 77 % un an plus tôt), les patrons interrogés estiment qu'ils *« doivent avant tout s'attacher à ne pas dépasser un certain seuil de taille, afin de ne pas perdre leur originalité en tant que P.M.I. »*, alors que 17 % d'entre eux seulement (21 % un an auparavant) pensent qu'ils *« doivent avant tout se donner les moyens et les structures pour devenir une grande entreprise »*.

Ce souci est encore confirmé par une autre question : *« Dans le cas d'un fort développement »*, 11 % seulement des intéressés (14 % un an plus tôt) préfèrent *« croître et devenir une grande entreprise »*, 50 % *choisissent de « conserver leur taille »* (en constituant une ou plusieurs filiales), et 26 % envisagent de constituer un groupement avec d'autres P.M.I. La peur de grandir est particulièrement aiguë chez les plus petits (*9 %* seulement d'entre eux souhaitent *croître*) et *dans le secteur de* fonderie - travail des métaux (6 %), la chimie (10 %), la mécanique lourde (10 %) et le bois-ameublement (10 %).

VERONIQUE MAURUS.

(1) Cette notion ne tient pas compte des départs ou des licenciements et doit être distinguée des créations d'emplois.

Comment les ménages déjouent l'encadrement du crédit en matière de logement

par JEAN-FRANÇOIS GOUX (*)

LE renforcement de la procédure d'encadrement du crédit s'accompagne d'un renchérissement de celui-ci, dont le but *n'est pas différent*, à *savoir, décourager les emprunteurs potentiels, diminuer* ainsi la croissance de la masse monétaire et, dans une perspective monétariste traditionnelle, réduire les tensions inflationnistes. Mais, dans la pratique, les choses se passent différemment...

Le logement étant un gros *consommateur de crédits, ce sont les prêts en ce domaine* qui ont principalement fait l'objet des mesures récentes. Il ne s'agit d'ailleurs que de l'aboutissement d'un processus enclenché depuis longtemps et visant à la diminution de ce type d'investissement de la part des ménages. On le considère *généralement comme inflationniste et, d'autre part, il détourne* les Français des placements financiers. Il faut donc stopper ce comportement hâtivement qualifié de spéculatif. Comment d'ailleurs expliquer autrement une demande qui reste soutenue alors que les experts s'accordent à penser que les *besoins en logement sont* satisfaits quantitativement ?

Effet de revenu et effet de substitution

L'influence du montant des crédits sur les achats de logements est *a priori* assez simple à établir. Constituant la source *de financement principale, toute* variation exerce ce que l'on peut appeler un effet de revenu vis-à-vis des acquéreurs potentiels. Ceux-ci n'ayant plus à leur disposition les ressources nécessaires n'auraient pas d'autre solution que de renoncer à leur achat. La réalité est plus *complexe. Les ménages ne financent pas* leur acquisition avec 100 % de crédit, beaucoup disposent d'un apport personnel qui dépasse souvent le seuil minimal de 20 % demandé par la plupart des organismes financiers. Ce *taux d'apport personnel ou taux d'autofinancement* s'élevait à 36 % en ce qui concerne les logements neufs et 46 % pour les logements anciens en 1978. La même année, dans le cas des biens durables ce taux atteignait 72 %. Ces chiffres *se situaient parmi les plus bas* des vingt *dernières années*. Cette tendance a subi un coup d'arrêt en 1979, et, bien que des chiffres précis ne puissent encore être avancés, il est certain que ces taux ont dû augmenter surtout au dernier trimestre. Le *phénomène* s'est certainement *encore accentué* en ce début d'année. Il suffit d'interroger les banquiers pour s'en convaincre.

Cela s'explique par deux raisons. D'une part la hausse des prix a découragé certains acheteurs, les plus pauvres, ceux qui s'autofinançaient au minimum. Mais d'autre part il s'est produit ce qu'il convient d'appeler un effet de substitution. Les ménages ont augmenté leur apport personnel afin de compenser la diminution des crédits. Dans ce but, ils ont liquidé une partie de leur patrimoine financier et également une partie de celui de *leur famille* ; les *prêts inter-ménages se substituant* à ceux des *organismes financiers*. Les conditions de crédit jouent donc à la fois sur la valeur des achats (effet de revenu) mais également sur le mode de financement en modifiant l'apport personnel (effet de substitution), c'est-à-dire le *taux d'autofinancement*. *Cela signifie que l'élasticité (rapport des accroissements relatifs)* des investissements en logement par rapport au montant des crédits est inférieure à l'unité. Notre étude précitée (mais aussi diverses études du CREP) montre également la quasi-absence d'influence du taux d'intérêt des prêts *au logement sur* la F.C.B.F. (*Formation brute du capital fixe*) *des ménages* ; seule le partage entre les sources de financement est affecté.

L'épargne des ménages

Comment ne pas faire le rapprochement entre le durcissement des conditions de crédit et le ralentissement de l'épargne des ménages qui se traduit par une très forte diminution des excédents des dépôts sur les retraits *dans les caisses d'épargne* quand *on sait que c'est* précisément cette forme d'épargne qui constitue le support financier principal de l'apport personnel dans l'immobilier.

Contrairement à l'opinion couramment répandue, les ménages ne se *sont pas montrés « fishériens », en constatant* la dégradation du taux réel de rémunération de leur épargne et en la consommant. La hausse récente des taux d'intérêt créditeurs servis par les caisses d'épargne fondée sur un tel diagnostic devrait alors être sans grand *effet*. *Les ménages ont liquidé leurs comptes* pour financer leurs investissements dans l'immobilier, ce qui explique la bonne tenue de la demande.

Si l'on croit pouvoir faire diminuer ce type d'investissement au profit des placements *financiers* en resserrant le crédit, on se trompe. On risque, au contraire, d'aboutir au résultat inverse, à savoir une liquidation des placements financiers antérieurs afin de financer cet achat auquel on ne veut pas renoncer, pour de *multiples raisons* (les *motifs* en la matière étant loin d'être exclusivement financiers).

Les objectifs de croissance monétaire sont eux-mêmes contrecarrés par cette tendance à la déthésaurisation. Seules les entreprises subissent totalement les *effets de l'encadrement* et à un double titre : non seulement elles ont des difficultés pour obtenir des crédits mais en outre elles ne réussissent plus à mobiliser l'épargne des ménages que ces derniers utilisent comme apport personnel. On est loin des résultats escomptés.

(*) Maître-assistant d'économie à l'université de Saint-Étienne.

La R.D.A. menacée par le démon de la consommation

(Suite de la page 23.)

Comment remédier à cette situation, au moment où la population *est-allemande*, qui se considère comme sacrifiée, espérait recueillir enfin les fruits des efforts consentis depuis tant d'années ?

Contrairement à la Pologne, à la Hongrie et à la Tchécoslovaquie, la R.D.A. n'a pas, jusqu'à présent, pris de mesures d'austérité. L'hiver dernier, le secrétaire général du parti communiste est-allemand (SED), M. Honecker, assurait que, à la différence des autres pays socialistes, l'Allemagne de l'Est ne procéderait pas à une *augmentation générale* des prix. Il avait toutefois annoncé qu'en raison d'*« une demande accrue »* un système de trois catégories de prix allait être instauré : sans changement pour les produits de base, niveau *« moyen »* et niveau *« plus élevé »* en fonction de la qualité des nouveaux produits. Ce système avait d'ailleurs été adopté l'an dernier par les pays socialistes voisins, avant qu'ils ne se résignent à une augmentation pure et simple (*le Monde* daté 16-17 décembre 1979).

« Rationalisation »

Les dirigeants de l'R.D.A., parlent plus volontiers d'économie d'énergie et de meilleure productivité. On coupe l'éclairage public un peu plus tôt que d'habitude, on distribue, comme en Occident, des conseils au bon peuple, et l'on envisage surtout de développer un peu plus l'extraction du lignite et d'accélérer la *modernisation* de l'industrie chimique.

Dans les usines, les *mots d'ordre* portent sur la *« rationalisation »*. *« Chacun se voit assigner sa tâche à l'intérieur du plan »*, nous explique le délégué syndical à l'usine Hermann-Matern de Dresde. Cette fabrique de transformateurs et d'appareils de radiographie fait partie d'un trust d'État employant quatre mille cinq cents travailleurs, dont le salaire moyen est de 600 marks par mois (celui du directeur général atteint 2 000 marks). Il s'agit d'un salaire minimum garanti, *« lié directement à la production »*, auquel s'ajoutent des primes de rendement (de 3,50 à 6,50 marks l'heure pour un O.S., et jusqu'à un maximum de 150 marks par mois pour un ingénieur). Du fait de ces primes accordées sur des critères de qualité aussi bien que de quantité, l'éventail des salaires varie de 1 à 12.

Le délégué poursuit : *« Comme nous manquons de main-d'œuvre, le comité central du parti a prévu cette année un taux d'accroissement de la productivité de 20 à 25 % avec des effectifs identiques, ou même* avec un peu *moins...* » Le directeur de l'usine est responsable du plan de travail devant le ministre du département intéressé. Tous les trois mois, il rend compte devant les délégués du personnel du travail accompli. Mais pas question de remettre en cause le plan, adopté en accord avec les syndicats : la discussion porte uniquement sur les meilleurs moyens d'accomplir les normes.

Interrogé sur la qualité de la vie et l'aménagement du temps de travail, le directeur répond que les femmes, qui constituent 35 % des *effectifs* et qui, souvent, travaillent à mi-temps, peuvent quitter l'usine trois quarts d'heure plus tôt si elles ont au moins deux *enfants*. Puis il montre un tableau des activités socio-culturelles : club d'art dramatique ; section de chant ; croisières quasi gratuites, à Helsinki, Leningrad, voire Athènes, sur un navire des syndicats ; visite de musées..., sans compter tout un système d'équipements *sociaux* : crèches, cliniques, cantines (où le repas coûte 70 pfennig en moyenne).

Même esprit dans une autre usine de Dresde, le combinat Robotron, où l'on fabrique l'ordinateur EC 1055 de traitement à distance des données, qui sera bientôt vendu dans le monde entier. A l'entrée des ateliers, sous la banderole *« Sozialistischer Wettbewerb »* (compétition *socialiste*), un tableau d'honneur livre aux méditations du personnel les noms des trois camarades qui ont dépassé les normes de production au *cours de la semaine écoulée*. Avec, en légende, cette inscription : *« Für Wachstum, Wohlstand und Stabilität »* (pour la croissance, le bien-être et la *stabilité*). *Les décorations* décernées, comme le titre honorifique d'*« activiste du travail socialiste »*, entraînent l'octroi d'une somme d'argent, qui s'ajoute à la panoplie habituelle des primes ou « stimulants ».

Le règne du « système D »

A cette obsession de la production correspond une furie de consommation, souvent frustrée. On manque notamment parfois de ces petites choses superflues qui sont... si nécessaires. Aussi partout règne le « système D », que l'on appelle *« Organisteren »*. Il s'agit de se débrouiller, d'échanger un vélomoteur contre *une robe, une caisse de pommes* contre un stylo, de prendre la file au bon moment quand il y a du yoghourt, de soudoyer un fonctionnaire qui se rend souvent à Berlin-Ouest pour qu'il rapporte des cigares ou — le snobisme aidant — du whisky écossais ou du champagne français. *Dans les magasins réservés* aux seuls touristes étrangers, on voit des grands-pères venus de l'Ouest échanger gaillardement leurs *devises* contre des blue-jeans, des battle-dress et des rockers dernier cri, sans nul doute destinés à leurs petits-enfants de l'Est.

Parfois, dans le hall de la gare de Leipzig, des adolescents s'agglomèrent, assis sur le sol autour *d'un transistor, buvant leur* limonade au goulot d'une bouteille en plastique et se passant, avec des mines de conspirateurs, quelques *« joints »*, des bandes dessinées venues de l'Ouest ou encore la revue naturiste officielle (1 mark) où des beautés blondes *montrent leurs rondeurs plantureuses*. Pauvre imitation de l'Occident dans ce qu'il a de plus banal ou peut-être révolte contre la *répétition moralisante* des « grands principes », dans ce pays voué au travail et qui n'admet ni les chômeurs ni les marginaux.

Mise au pied du mur face à la crise, la R.D.A. va-t-elle connaître une période d'instabilité ? Le *temps est loin* des *émeutes ouvrières* de 1953. Apparemment, les mécanismes de contrôle, les verrous de sécurité du régime, *continuent de fonctionner*. Ils sont mis en place, désormais, non par les anciens fonctionnaires répressifs, mais par des techno*crates et des psychologues glacés*, soucieux de « ne pas faire de vagues » au milieu d'une majorité silencieuse qui rêve, elle aussi, malgré le prix de *l'essence*, de *fins de semaine à la campagne*.

JEAN BENOIT.

L'inflation aurait-elle favorisé la presse ?

(Suite de la page 23.)

On notera tout d'abord que, entre 1972 et 1980, l'évolution mondiale du prix du papier a été supérieure de 22 % à l'évolution générale des prix, ce qui apparaît à la lecture du tableau suivant :

Prix du papier en monnaie constante :

1972	100
1973	97
1974	115
1975	141
1976	122
1977	122
1978	126
1979	122

Après la pointe de 1975, on observe une certaine stabilisation autour de + 22 %. Si l'on considère comme une donnée quasi universelle le fait que le papier entre pour un quart dans le prix de revient du journal — et à supposer tous les autres éléments comme stables, — l'indice du quotidien en monnaie constante (colonne 5) devrait s'établir aux environ de 106.

$$\left(\frac{300 + 122}{4} = 105.5.\right)$$

Mais les poussées inflationnistes qui s'exercent sur la presse ne s'expliquent pas seulement par la forte augmentation du prix du papier. Elles sont étroitement liées au fait que les journaux sont une industrie de main-d'œuvre, à la fois lorsqu'il s'agit de leur exploitation propre (les salaires et les charges y représentent environ 50 % des dépenses) et lorsqu'on tient compte de toutes les opérations qui, en aval, sont liées à la distribution.

On calcule que le prix des quotidiens s'établit en moyenne à l'indice 132,8. Il est cependant possible de considérer comme probablement significative la proposition suivante : *Constatant que, dans les dix pays d'inflation plus modérée, l'indice se situe à 123,2, et dans les dix pays d'inflation plus forte à 147, plus les tensions inflationnistes ont été importantes entre 1972 et 1980, plus les quotidiens ont augmenté leur prix au-delà de la moyenne générale du prix des autres produits.*

Journaux populaires et journaux de qualité

Pour les neuf pays dans lesquels une distinction peut être valablement établie, l'étude permet de tirer la conclusion suivante :

En règle générale, les quotidiens s'adressant aux catégories supérieures (indice 125) ont moins augmenté leur prix que les quotidiens populaires (indice 139,6).

Cette constatation ne doit pas surprendre. En effet, si la clientèle des journaux destinés au grand public est dotée d'un plus faible pouvoir d'achat, la part des recettes de publicité dans le compte d'exploitation y est généralement moins importante. A l'évidence, tel journal économique, qui ne tire de sa diffusion que 30 % de ses recettes, ressent moins la nécessité d'augmenter fortement son prix de vente que tel journal populaire dont 90 % des ressources proviennent de la vente.

Un autre élément de comparaison nous est fourni par la colonne 6 du tableau qui recense les prix en centimes français, d'après les cours officiels du change en janvier 1980. D'incroyables distorsions sont ici constatées. Alors que les quotidiens français se vendaient en janvier 1980 à 180 ou 200 centimes, les prix varient ailleurs de 25 (Turquie) à 560 centimes (Indonésie), si l'on en croit la seule transposition monétaire. Voilà qui prouve bien le caractère très artificiel de cet indice de mesure lorsqu'il est employé isolément. Si l'on établit cependant une moyenne dans les deux catégories étudiées, on constate que les quotidiens populaires se vendaient en janvier 1980 à 126,5 centimes français et les quotidiens dits de qualité à 170,4. Il y a donc un écart significatif de + 34,7 % entre les prix pratiqués dans chacune des deux catégories, écart qui est, en France, inférieur à la moyenne.

L'inflation n'est pas sans conséquences sur la situation économique des quotidiens. Dans de nombreux pays, on enregistre une baisse globale de la diffusion dont on ne sait s'il faut l'attribuer exclusivement à la concurrence des autres moyens de communication ou s'il faut faire entrer, pour une part, l'augmentation du prix dont on a vu qu'elle était supérieure à l'augmentation générale.

L'augmentation importante du prix du papier a modifié la structure des comptes d'exploitation. Voici, par exemple, la décomposition, calculée en pourcentage, du prix de revient d'un numéro du *Monde*, entre 1972 et 1979.

	1972	1979
Rédaction	23,4 %	22,6 %
Fabrication	33,5 %	32,9 %
Papier	21,7 %	24,1 %
Administration et frais généraux	21,4 %	20,4 %

La part du papier s'est donc accrue de 2,4 points et les trois autres composantes ont baissé.

Autre conséquence : dans la mesure où les journaux ont augmenté plus fortement leur prix de vente que leur tarif de publicité, la part de la publicité a, en général, baissé. Au *Monde*, elle représentait en 1972, 65,5 % des recettes nettes. En 1979, elle ne constitue plus que 60.8 % et la part de la diffusion s'est en contrepartie accrue de 5 points.

L'évolution du marché

Un des effets de l'inflation est d'avoir introduit dans les prix ce que l'on appellera, par euphémisme, un certain désordre. Les fédérations nationales d'éditeurs contrôlent moins l'évolution des prix ; des journaux ou des groupes de journaux empruntent des routes divergentes. Cette élasticité plus grande du marché est due essentiellement au fait que l'inflation a bousculé quelques tabous. Qui, en 1972, aurait pu, en France, par exemple, imaginer que les quotidiens qui se vendaient alors à 70 ou 80 centimes puissent franchir, sans graves dommages, la barre de 1 F ? Or nécessité fait loi, et ces craintes ont été de peu de poids devant celles beaucoup plus réelles qui conduisaient à redouter l'instauration d'un déficit durable.

Dans de nombreux pays, et en tout cas en France, certains quotidiens nouveaux, à petits ou moyens tirages, ont pu, avec peu de risques, pratiquer un prix de vente supérieur et se rendre ainsi moins tributaires du marché de la publicité. Les dix dernières années ont été, en règle générale, plus favorables aux petits et moyens journaux ; c'est une conséquence indirecte et imprévue de l'inflation.

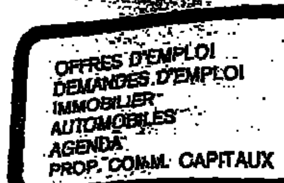
Le journal quotidien est devenu, au cours de cette dernière décennie, tout en restant un produit de grande consommation, un produit plus cher. C'est là une évolution inévitable, mais dont les retombées sont redoutables, car, une fois acquis les équipements de base, les ondes et l'électronique sont gratuites.

C'est la presse quotidienne mise à la disposition d'un peu moins d'un milliard d'êtres humains qui a été ici économiquement disséquée. Dans des systèmes dirigistes où la notion de juste prix n'existe que très partiellement, les journaux ont-ils mieux résisté à l'inflation ? Il faudrait, pour répondre à cette question, pouvoir disposer des éléments nécessaires à une étude de la presse mondiale dans sa totalité.

JACQUES SAUVAGEOT.

Avis financiers des sociétés





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

PHILIPP HOLZMANN A.G.

cherche pour son chantier en Algérie

UN CHEF DE CHANTIER

qualifié disponible aussitôt que possible pour la direction des travaux de forage et d'injection.

Champ de travail

Dans le cadre de la construction d'un barrage, le chef de chantier assumera la responsabilité du planning, de l'organisation et de la surveillance technique et générale des travaux de forage et d'injection en deux équipes, ainsi que de l'établissement des situations mensuelles s'y référant.
De plus, il s'occupera des évaluations numériques et graphiques de tous les essais en coordination avec le laboratoire du chantier.
Dans la représentation des intérêts du chantier auprès du maître d'œuvre, tact et diplomatie sont indispensables.

Conditions supplémentaires

Une expérience de plusieurs années dans les travaux publics et injections et une connaissance suffisante du français parlé et écrit sont nécessaires. La durée du contrat est d'environ deux ans. Nous offrons un contrat pour l'étranger à des conditions intéressantes. Des informations supplémentaires vous seront données lors de votre visite en nos bureaux.
Veuillez adresser votre curriculum vitae et prétentions à notre Service du Personnel, B.P. 11 90 89, D-6000 Frankfurt-am-Main 2, R.F.A., en mentionnant la référence 24/1-15.



PHILIPP HOLZMANN
Aktiengesellschaft

GRAND GROUPE INTERNATIONAL
(C.A. 8 milliards F.F.)
recherche

ADJOINT CHEF SERVICE TECHNIQUES INDUSTRIELLES

de son activité projet industriel automobile *(usines de montage à l'étranger)*

Il assurera la coordination entre les usines et les constructeurs ainsi que le suivi et la réalisation des projets industriels.

- 30 ans minimum.
- Diplômé d'études supérieures techniques.
- Expérience de quelques années en usine (entretien, travaux neufs).
- Passage chez un constructeur automobile apprécié.
- Anglais courant.
- Basé à Paris, il se déplacera fréquemment Outre-Mer.
- Expatriation à envisager à moyen terme au NIGERIA.

Envoyer curriculum vitae avec lettre manuscrite, *photo et prétentions à no 83.765*, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

SCAC Société de transports internationaux recherche pour
AFRIQUE NOIRE ANGLOPHONE

UN CHEF COMPTABLE

30 ans min. DECS ou niveau. Expérience Afrique Anglophone fortement recommandée. La pratique de l'audit sera un facteur de plus-value. Ce poste bénéficie des avantages sociaux et matériels liés au statut d'expatrié : salaire, retraite, prévoyance, logement etc...

Adresser C.V. et photo à :
J. SABATIER - SCAC
30 quai National 92806 PUTEAUX

BATTELLE
CENTRES DE RECHERCHE DE GENEVE
cherche pour son CENTRE D'ECONOMIE APPLIQUEE

plusieurs technico-économistes

Dans les domaines suivants :
- Industries mécaniques (spécialisation turbines à gaz appréciée)
- Industries mécaniques (biens d'équipement, transformation des métaux, machines-outils)
- Industries électriques et électroniques
- Chimie fine avec formation de chimiste ou de pharmacien (spécialisation pesticides appréciée)
- *Industries agro-alimentaires*
- Combustibles, énergie.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'une école d'ingénieur ou de l'université dans l'un des domaines techniques ci-dessus, la connaissance du français et de l'anglais est nécessaire. Un diplôme supplémentaire en économie ou en administration des entreprises serait un avantage ainsi que deux années d'expérience pratique dans le domaine des études économiques, des études de marché et de la stratégie d'entreprise dans l'industrie ou le consulting.

Les candidats sélectionnés seront chargés de la conduite et de la responsabilité d'études économiques *internationales* et seront *basés* à Genève.

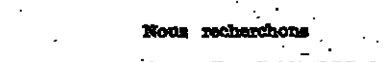
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature, accompagnée d'un bref curriculum vitae, d'une photographie et de leurs prétentions de salaire au *Chef du Personnel* - BATTELLE - 7 route de Drize, CH - 1227 CAROUGE / GENEVE.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

AFRIQUE NOIRE
COTE OUEST
recherche
INGENIEUR diplômé
expér. construction métallique et charpente, ayant connaiss. béton armé. âge 35 a. minim. Adress. C.V. Ecr. HAVAS, 06011 NICE Cedex, réf. 0.317.



Cabinet d'Expertise comptable et d'Audit

Nous recherchons

POUR LE GABON

un EXPERT - COMPTABLE

MÉMORIALISTE ou STAGIAIRE

3 ans d'expérience,
poste techniquem. très intéress. et rémunérateur.

Ecr. avec curriculum vitae et photo à Jean Adrian, 31, rue du Colisée - 75008 Paris.

SECRETAIRE GENERAL

ABIDJAN

Filiale d'un groupe français implanté en France et en Afrique, la Société (775 personnes) a une activité d'exploitation forestière, de sciage et de négoce de bois.
Son Directeur Général recherche, pour le seconder un Secrétaire Général dont la *mission principale sera de contrôler la gestion aux plans administratif*, comptable, fiscal, juridique, informatique et personnel. Formation économique supérieure : HEC, ESSEC, ESC ou équivalent. Optimum 38 ans. Expérience Afrique et langue anglaise souhaitées. Avantages habituels expatriés.

France Cadres — Adresser CV, photo et prétentions sous référence 202/13 M à FRANCE CADRES 22 rue St-Augustin 75002 Paris.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES
recherche URGENT pour
- AFRIQUE NOIRE

AGRO-ÉCONOMISTE

spécialiste en analyse des besoins en formation agricole.

Montage de systèmes de formation. Direction équipe pédagogique pour poste responsable de cellule nationale de formation agricole.

Dix ans d'expérience développement rural.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous le no 64.201 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche pour grand chantier au
VENEZUELA

son futur DIRECTEUR GENERAL base-vie

qui après une période initiale de formation sur site, prendra en charge une organisation qui emploie 600 personnes et qui héberge et nourrit 8000 ouvriers.
Homme de terrain, véritable pionnier, il parlera parfaitement l'espagnol et l'anglais.
Age de 35 ans minimum, il devra avoir une grande expérience de la direction de chantier et de solides connaissances en gestion.
Dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, C.V. et photo à communiquer à :
S.H.R.M. - Direction du Personnel
113, rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE

---

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Languedoc-Roussillon ...

JEUNES INGENIEURS

AM - ENSI - ENS CHIMIE ou équivalents

Notre société - 500 personnes - de grande notoriété, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipements destinés au Bâtiment et à la Décoration, est filiale d'un important groupe américain.

Nous recherchons deux ingénieurs débutants (ou mieux, ayant déjà acquis une ou deux années d'expérience...) à qui seront respectivement confiés après une période de formation aux produits et aux méthodes *de l'entreprise*, les fonctions d'ADJOINT *des chefs de service*

1o - FABRICATION et ENTRETIEN
2o - ACHATS - DISTRIBUTION et TRANSPORTS

Nous offrons d'intéressantes perspectives de carrière à des candidats de valeur......... s'exprimant correctement en anglais.

Si vous êtes intéressé, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 685 à R. d'OIRON

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

---

chef de secteur

NORD ET EST - 100.000 F

Cette entreprise de fabrication d'articles de ménage très bien positionnée sur le marché français, recherche le Responsable de son Secteur Nord et Est de la France. Sa mission consistera *essentiellement à suivre de près la clientèle* grandes surfaces à laquelle les livraisons sont faites directement. Pour cela il s'intéressera *aux performances de sa clientèle, étudiera et* proposera toutes mesures destinées à leur développement, négociera la mise en œuvre des *moyens nécessaires* pour y parvenir. Rattaché au Chef des Ventes basé à Paris, ce Responsable couvrira un secteur important dont le point milieu se situe à *Châlons s/Marne*. Il pourra avoir lui-même sous sa propre responsabilité plusieurs représentants. La préférence sera donnée à un candidat expérimenté connaissant bien le marché de la grande distribution, ne redoutant pas les fréquents déplacements.

Faire offre candidature détaillée sous réf. C 108-M à notre Conseil qui garantit la discrétion d'usage.



CEP annecy
37 avenue gambetta
74000 annecy
tél. (50) 23.10.19.

grenoble - lyon

---

mjb

Entreprise Electricité Industrielle
recherche pour son agence de METZ

ingénieur d'affaires

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs), il sera chargé du suivi des affaires au niveau de la réalisation des chantiers et des relations avec la clientèle.
Une expérience de plusieurs années en entreprise, de la conduite de travaux à caractère INDUSTRIEL est nécessaire. Poste évolutif pour tout candidat offrant un réel potentiel de développement.

Envoyer CV, photo et prétentions
en précisant la référence 720 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

BANQUE HERVET

recherche

UN CHEF DE PROJET

Le département **Organisation et Informatique** recrute un Ingénieur répondant aux critères suivants :
- diplôme d'Ingénieur Grandes Ecoles Scientifiques
- Ancienneté de 3 à 7 ans informatique de gestion, de préférence en milieu bancaire
- aptitudes et volonté d'encadrement équipe de réalisations.

Le poste est à pourvoir à BOURGES.

Adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à BANQUE HERVET, Centre Administratif de Fussy, Monsieur BARDON, B.P. 4043, 18028 BOURGES.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE
CHAMPAGNE
(1 heure 1/4 de Paris)
recherche

JEUNES DIPLOMES SUP de CO - DUT...

pour postes de :
- **commerciaux**
- **administratifs et comptables**

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 63621 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Groupe C.G.E.

NOUS CONSTRUISONS DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, CONCUS AUTOUR DE RESEAUX DE MICROPROCESSEURS, QUI EVOLUANT VERS DES APPLICATIONS TELEMATIQUES ET BUREAUTIQUES NOUS AMENENT A RECHERCHER

deux responsables de laboratoire d'étude électronique

Directement rattachés au Chef de Service, ils assureront la coordination et la supervision d'importantes études électroniques.

Encadrant un groupe de 5 à 8 ingénieurs et techniciens supérieurs, ils seront en relation constante avec le Service de Développement, le Service Composants, le Service Achats ainsi que le Responsable de Produit et d'Industrialisation.

De formation supérieure, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités, les candidats retenus pourront se prévaloir d'une expérience minimum de trois ans au sein d'un laboratoire d'Étude.

des ingénieurs de laboratoire

Ils participeront à l'étude de schémas conçus à base de circuits linéaires et logiques concernant les activités suivantes :
- interface de lignes téléphoniques analogiques et numériques
- transmission de la parole (spatial et temporel)
- terminaux de ligne intelligents (poste téléphonique vidéotex)
- unités de commande à base de microprocesseurs et de mémoires
- réalisation des programmes de calcul nécessaires à ces études (Fortran).

Ces postes sont proposés à des candidats. de formation supérieure, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités,. débutants ou possédant une première expérience professionnelle.

un ingénieur électronicien composants

En relation avec les différents départements de la Société, il sera chargé de l'étude de la fiabilité des composants et de nos systèmes à base de microprocesseurs et LSI.

Le candidat retenu sera un Ingénieur diplômé ou un Docteur 3ème cycle débutant ou expérimenté.

CES POSTES SONT A POURVOIR A STRASBOURG

Envoyer C.V. et prétentions, en n'omettant pas de préciser le ou les postes visés à LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE Direction du Personnel - 206, route de Colmar - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

Dans le cadre de son expansion

SEITHA
LYON VILLEURBANNE
Conditionnement d'air,
Energies nouvelles,
Economies d'énergie, recherche un

INGENIEUR OU TECHNICIEN CHARGÉ D'AFFAIRES

Il sera chargé de coordonner les études, l'approvisionnement des fournitures et le montage. Responsable du budget et du planning, il assurera également les relations avec la clientèle.

La connaissance de la branche sera un atout certain mais les qualités et aptitudes personnelles des candidats seront largement prises en considération pour pallier un manque d'expérience.

Ecrire, sous réf. 188 à Cabinet GATIER 32 rue Barrême, 69006 Lyon.

média-system

Cabinet Gatier



THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE
de BREST

recherche

1) Trois INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS confirmés

ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants :

— Traitement du signal et/ou
— Radar (antennes, hyperfréquences, émission).

2) Des INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS débutants

Diplômés d'une grande école. Pour travaux d'études et de développement dans les domaines ci-dessus.

Les candidats sont priés d'adresser C.V., photo et prét. au Service du Personnel THOMSON CSF, route du Conquet - 29200 BREST.

HYPERMARCHÉ AUCHAN LYON/ST-PRIEST J – 300 JOURS !

Maurice Farcy, 36 ans, Directeur depuis 4 ans d'un hypermarché du groupe, chargé aujourd'hui de former l'équipe et de diriger ce nouveau magasin : J'ai l'ambition que cette équipe, dans 2 ans soit la pépinière des hommes évolutifs nécessaires à l'expansion de la société dans la région Rhône-Alpes.

A 300 jours environ de l'ouverture, une équipe de 15 collaborateurs motivés et musclés, est déjà constituée pour vous accueillir et assurer votre formation.

Vous croyez à l'avenir de la Distribution... Rejoignez-nous!

Auchan a triplé le nombre de ses hypermarchés en 5 ans, nous avons aujourd'hui 27 hypermarchés. Le groupe Auchan emploie plus de 8000 personnes et réalise un C.A. de plus de 10 milliards de francs.

Nous cherchons des hommes de caractère et de pari.

- *qui savent que la réussite est faite à base d'efforts,*
- *qui veulent être entièrement responsables de leur gestion,*
- *qui sont capables de définir les objectifs humains et économiques, et de les réaliser,*
- *qui peuvent diriger une équipe et la faire s'épanouir,*
- *qui souhaitent que leur évolution de rémunération soit la conséquence de leur réussite et de leur progrès.*

S/Réf. 12 :
contrôleur de gestion :
jeunes diplômés grandes écoles (ESCP, ESC Lyon, niveau DECS exigé) 2 ans d'expérience, en entreprise, tres appréciée.

S/Réf. 13 :
cadres d'unité "rayons" autonomes :
jeunes universitaires courageux et ambitieux (avec ou sans expérience).

S/Réf. 14 :
responsable "chef de caisse" :
30 ans minimum, bon niveau, goût et expérience des relations humaines indispensables.

S/Réf. 15 :
responsable d'unités spécialisées
(boucherie, traiteur, pâtisserie, boulangerie..) : hommes jeunes de haut niveau et bonne formation capables d'animer une équipe de professionnels et de gérer ces unités difficiles.

S/Réf. 16 : secrétaire de direction :
collaboratrice de forte personnalité, passionnée par le consumérisme et la publicité, capable d'autonomie et d'initiative.

S/Réf. 17 :
responsable service entretien :
excellent professionnel possédant de hautes compétences dans les domaines du froid et de l'électricité industriels, ayant le goût et l'aptitude à l'animation d'une équipe.

Nous offrons :

- un contrat de rémunération annuelle dynamique,
- une formation au métier de l'hypermarché et à la gestion sociale et humaine,
- un outil de gestion sophistiqué,
- la possibilité de cumuler des expériences positives différentes.

Des entretiens d'activités permanents avec votre responsable direct vous permettront de réaliser un développement personnel, qui seul autorise un homme à prétendre à une évolution professionnelle.

Si ce premier pari vous intéresse... rencontrons-nous !

Écrivez, avec lettre manuscrite, C.V., photo, à Maurice Farcy, Directeur Auchan Lyon 46, boulevard Marcel-Sembat - 69200 Vénissieux.

AUCHAN

(CNEH)

Nous sommes un organisme parapublic du secteur santé dont une des missions est d'assurer sur l'ensemble du territoire la diffusion d'applications

D'INFORMATIQUE DE GESTION

pour le compte des Hôpitaux Publics.

Nous avons trois agences à BORDEAUX, LYON, POITIERS, ayant chacune la responsabilité du développement, de la maintenance et de l'implantation de «produits - programmes» sur le plan national.

Ces produits sont diffusés sur 3 matériels IBM 370, CII-HB 64, IRIS.

Nous recherchons pour notre agence de **LYON**

ingénieurs informaticiens

de formation supérieure

ingénieur - analyste
5 à 6 ans d'expérience

analystes
3 à 4 ans d'expérience

analystes-programmeurs
débutants ou
ayant une première expérience

Adresser CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi à CNEH, 4 boulevard Eugène Deruelle PDG La Part Dieu 69427 LYON Cedex 03.

média-system

Nous sommes un important groupe alimentaire. Pour notre usine proche de STRASBOURG nous recherchons

UN INGENIEUR MAINTENANCE

SA MISSION :
Sera chargé de l'organisation et du suivi de l'entretien des machines de production comprenant :
- des équipements de génie chimique
- des systèmes de convoyage
- des machines de conditionnement

dans une usine moderne, hautement automatisée et à la pointe de la technologie.

SON PROFIL :
- un homme de caractère et d'action ayant le sens pratique (organisation, rendement, qualité, relations humaines)
- une formation de base mécanique, électrique ou électromécanique avec un niveau Ingénieur, BTS, DUT et une bonne expérience industrielle.

Nous offrons un poste évolutif, un cadre de travail délégatif et une rémunération attrayante en ligne avec la politique générale du groupe.

Envoyer votre C.V. + photo + prétentions sous référence RW2 à :



ALIMENTAIRE
Service du Personnel
B.P. 36 - 67501 HAGUENAU CEDEX.

BEGHIN-SAY
DIVISION KAYSERSBERG

(CA : 1,5 milliard de francs ; 3 300 personnes)

Pour le Service Recherche et Développement de notre Usine de Normandie (27), spécialisée dans la fabrication de produits à usage unique

POUR COLLECTIVITES ET HOPITAUX
nous offrons à :

UN INGENIEUR TEXTILE ET UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

(PAPETIER, A.M., ou équivalent)
débutant ou avec un à deux ans d'expérience

un poste évolutif et d'avenir

Ils seront chargés, en liaison avec les Services de Marketing et de Fabrication, de développer et de mettre au point des produits et des procédés nouveaux ou d'améliorer les produits existants.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) sous pli personnel à M. CRESPEL
BEGHIN-SAY - Usine d'HONDOUVILLE
27400 LOUVIERS

Ets Publics, Région OUEST
crée pour faire face à son développement le poste d'

Adjoint au Chef du Service Promotion des Equipements

Il aura pour mission de participer à la préparation et au suivi des opérations d'aménagement notamment portuaire. Il s'agit d'un poste fonctionnel de gestionnaire et d'homme de terrain.

Il requiert une expérience technique et administrative d'une dizaine d'années en aménagement et un intérêt marqué pour les «choses de la Mer».

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à notre conseil qui garantit une totale discrétion.

Michel AUBRY 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

MEDIA PA

Premier fabricant européen d'Aliments du bétail

SANDERS

recherche

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION AVICOLE

Ingénieur agronome ou Vétérinaire

aimant les contacts humains

Avec expérience acquise dans la filière avicole.

Pour poste technico-commercial de développement des productions et des ventes.

Région Nord de la France

Adresser candidature à SANDERS S.A.
Service du Personnel,
17, quai de l'Industrie - 91200 ATHIS-MONS.

Directeur régional Rhône-Alpes

Nous sommes une Société nationale de travail temporaire à la recherche de notre directeur régional.

Rattaché à la Direction Générale, c'est un véritable manager prenant en charge :
- le développement commercial de sa région;
- la création d'agences;
- l'animation commerciale et le contrôle de ces agences;
- le suivi administratif et financier.

Ce cadre de bon niveau connaît parfaitement sa région et possède déjà une bonne expérience commerciale. Il est rompu aux relations individuelles et sociales.

Ce poste offre de larges possibilités d'évolution pour un élément de valeur.
La rémunération est motivante.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 29370 à Havas Contact - 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE MARSEILLE

recrute des jeunes

INSPECTEURS

La préférence sera donnée aux candidats ayant plusieurs années d'expérience de la fonction.

— Solides connaissances de la réglementation bancaire et très bonnes connaissances comptables, fiscales et juridiques exigées.
— Rémunération en fonction des compétences.
— Fréquents déplacements exigés.

Ecrire avec C.V. manuscrit, salaire actuel, prét. et photo à n° 63.963, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



DWM COPELAND

En Europe, nous sommes l'un des plus importants constructeurs de compresseurs et groupes frigorifiques, ayant des usines en Allemagne, en France et en Belgique.

Pour notre filiale de LYON

- Effectif : 200 personnes.
- Chiffre d'affaires : plus de 100 millions de francs.

Nous recherchons un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

dépendant directement de la Direction Générale, qui aura essentiellement pour mission de diriger et d'organiser les fonctions :

— *Administration Générale et Contrôle de Gestion*

Il aura également sous sa responsabilité les services :

— Comptabilité,
— Informatique,
— Personnel.

Ce poste exige plusieurs années d'expérience dans un poste similaire au sein d'une entreprise de dimension internationale et de bonnes connaissances linguistiques en français et anglais ou allemand.

Un diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce serait apprécié.

Le candidat devra être âgé de 30 ans minimum.

Si vous êtes intéressé par un poste de responsabilité et si vous êtes en mesure de satisfaire à nos exigences, veuillez adresser votre candidature sous forme de lettre manuscrite, en joignant curriculum vitae (en français et anglais ou allemand) et photo et en précisant prétentions et date de disponibilité.

Ecrire à : Zentrale Personalabteilung
DWM COPELAND GMBH
Eichborndamm 141-187 D - 1000 BERLIN 51 R.F.A.
Tél. : B.D.R. (030) 41 96261.



telesystemes

Importante Société d'Informatique
recherche pour l'exploitation de son centre de BORDEAUX-MERIGNAC
équipé d'un CII-HB IRIS 80 bi-processeur

RESPONSABLE DU GROUPE SYSTEME

Cet ingénieur aura 5 ans d'expérience minimum et devra connaître *l'Iris 80 de façon approfondie.*

RESPONSABLE DU GROUPE PREPARATION

Cet informaticien aura 5 ans d'expérience minimum, la connaissance de SIRIS 8 sera appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à TELESYSTEMES
M. SEUX - Z.I. du Phart - Ilot 1
Chemin de la Grange Noire 33700 MERIGNAC

Important organisme public, intervenant dans le domaine de la prospection et de l'exploitation des *ressources minérales, tant en France qu'à l'étranger,* recherche, pour étoffer son département juridique, un

Jeune juriste

ORLEANS 100 000 F +

Il sera appelé à participer à l'étude, la mise en forme, la négociation de contrats et à *suivre sous l'angle juridique* certaines des filiales et sociétés auxquelles participe l'établissement.

Ce poste, qui peut comporter des déplacements de courtes durées en France et à l'étranger, sera confié à un jeune diplômé d'études supérieures en Droit du niveau *Doctorat avec l'option* Droit des Affaires, *justifiant* de bonnes bases en anglais. Il sera totalement libéré de ses obligations militaires et une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans un Cabinet Juridique ou *dans une entreprise est indispensable.*

Cette fonction intéressante *par la diversité des affaires* à traiter et *l'autonomie d'action* qu'elle comporte, implique des qualités de précision pour l'étude des dossiers et une bonne aptitude à rédiger.

sélé CEGOS — *Adresser* lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 6134/M à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 *SURESNES.*

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon Madrid, Milan, *Munich, New York, Sao Paulo, Séville,* Tunis.

YR

LES LABORATOIRES DE COSMETOLOGIE YVES ROCHER
56 - LA GACILLY (CA I MD) créent la fonction d'

ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABLE

Il se verra particulièrement confier la *supervision de la comptabilité* générale (états mensuels, analyse des *comptes, gestion des immobilisations) ainsi* que des missions ponctuelles d'assistance à la Direction Financière.

Au sein d'une équipe de 45 personnes, ce poste nécessite 32 ans minimum, une formation supérieure avec D.E.C.S. et une solide expérience comptable acquise dans une entreprise de dimensions proches.

Merci d'adresser C.V. + prétentions + photo sous réf. 068 à Olivier PLESSE - **C.E.I.P. 35** - *Conseil d'Entreprises - 20, rue de Brest -* **35000 RENNES**

BRETAGNE SUD

qui garantit toute discrétion et réponse. Les premiers entretiens *pourront se dérouler* à Paris.

ATO CHIMIE

recrute
pour son centre de Recherches
à SERQUIGNY

Chimiste
Niveau BTS ou DUT

Expérience souhaitée en synthèse organique et/ou macromoléculaire.

Connaissance langue anglaise appréciée.

Chimiste
Niveau BTS ou DUT

Expérience très souhaitée dans le domaine des peintures et vernis, et/ou du revêtement.

Langue anglaise ou allemande appréciée.

Adresser C.V. *manuscrit détaillé,* photo et prétentions au Service du Personnel de l'établissement ATO -Chimie 27470 SERQUIGNY.

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ BIEN ÉTABLIE DANS L'INDUSTRIE DES SEMENCES

dynamique et de technologie avancée
recrutons

2 Ingénieurs Agronomes

pour promouvoir nos variétés de maïs et de betteraves à sucre. A ce titre, ils effectueront de nombreux déplacements dans la moitié *nord de la France*

Le candidat *idéal aura une solide expérience* soit de la betterave, soit du maïs ;
— il sera compétent tant sur le plan commercial que technique ;
— il devra avoir un minimum de 25 ans, résidera en PROVINCE ; ces conditions n'étant toutefois pas impératives, et il sera disponible rapidement.

Ses prétentions ne seront pas un obstacle pour un candidat de valeur.

Voiture fournie par la Société.
Frais de déplacements et, si nécessaire, de déménagements payés.

Il s'agit de situation d'avenir, notre Société devant prendre une expansion considérable dans les 5 prochaines années.

Env. C.V., photo et prét., au numéro 63.647, à Contesse P., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01.

MATRA

ESPACE
recherche pour son Centre *Spatial* de TOULOUSE

2 INGENIEURS GRANDE ECOLE

ENST — ESE - ENSAE ou équivalent pour :

1 - Etude et conception de systèmes digitaux embarqués.
2 - Etude et développement de simulateurs temps *réel de véhicules spatiaux.*

Expérience : 5 ans minimum.

Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 669

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL

recherche pour Usine PROVINCE

INGÉNIEURS

Quelques années d'expérience dans domaine Contrôle - Régulation.

Adresser C.V., photo et prétent. à N° 64.117, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

TRAILOR

Important constructeur de remorques et semi-remorques leader sur son marché

recherche pour le Département Qualité de son Usine de LUNÉVILLE

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Formation AM, ENSI, ETACA... *ou équivalent.* Anglais indispensable. Ce poste suppose de nombreux *déplacements* à travers la France. Perspectives intéressantes d'évolution de carrière
Adresser C.V. + photo à Claire BOURGEOIS, 5 RN 10 - B.P. 49 - 78311 MAUREPAS.

Nous prions instamment nos annonceurs *d'avoir l'obligeance de répondre* à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents *qui leur ont été confiés.*

Le CENTRE de RECHERCHE des LABORATOIRES
MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET
poursuivant son développement dans le cadre de ses installations ultra modernes de RIOM (Puy de Dôme) propose 3 postes :

Directeur du Département développement pharmaceutique

Responsable du développement de nouveaux produits, de la fabrication de produits destinés à l'expérimentation clinique et de l'élaboration *des dossiers d'AMM.*

Une expérience confirmée de Pharmacien dans des Services de Recherche et Développement pharmaceutique, des compétences de direction et une pratique courante de l'*Anglais* sont indispensables.

Pharmacien

Chargé des opérations liées au développement de nouvelles formes de dosage pharmaceutique.

Une première *expérience* professionnelle, une bonne connaissance *des formes galéniques modernes et la pratique courante de l'Anglais* sont requises.

Chef des Services Administratifs

Responsable de la gestion administrative du personnel, de la préparation et du contrôle des budgets, de la sécurité et des Services Généraux.

Homme d'expérience, il est l'Adjoint administratif du Directeur du Centre.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET — Merci d'envoyer un curriculum-vitae *détaillé en indiquant* votre rémunération actuelle à la Direction du Personnel 200, Boulevard Etienne-Clémentel 63018 CLERMONT FERRAND Cedex.

Les *candidatures* seront traitées *avec la plus grande* discrétion.



Directeur Général
Equipement de la Maison

Nous sommes une P.M.I. française parmi les plus performantes dans l'équipement de la maison (C.A. 1977 : 30 Millions, objectif 1980 : 60 Millions, excellente rentabilité) et avons en cours d'importants *projets d'expansion.*
Le Directeur que nous souhaitons a une formation supérieure commerciale et de gestion et, à 37 ans au moins, peut se prévaloir d'une expérience confirmée de Direction Générale et de développement d'une entreprise, acquise de préférence dans une branche similaire.
Anglais indispensable.
Réelles possibilités d'évolution pour un Directeur ayant le goût du «challenge». Logement de fonction assuré près d'une grande ville universitaire de l'Est.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence 80 104 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI **centor** — **13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS**

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche pour son

CENTRE de RENNES

C.C.E.T.T.
INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant 2 à 5 ans d'expérience.

- SYSTEMES de COMMUNICATION GRAPHIQUE (Vidéotex., Télécopie, Télétex).
  1 - Terminaux et Protocoles.
  2 - *Conception de bases de données et accès.*
- *VIDÉO COMMUNICATION*
  3 - Production Audiovisuelle assistée par ordinateur.
  4 - Distribution d'images Vidéodisque.
- TRANSMISSION de DONNÉES
  5 - Procédures signalisation (Logiciel).
  6 - *Réseaux de transport en boucle (Matériel).*

Envoyer C.V. + photo et prétentions en précisant le numéro de l'emploi postulé *à l'attention de Monsieur* LE GREL -

C.C.E.T.T. — 2, *rue de la Mabilais*
B.P. 1266 — 35013 RENNES CEDEX

BANQUE PRIVÉE

recherche

EXPLOITANT COMMERCIAL
DE FORMATION SUPÉRIEURE

ayant un bon tempérament commercial et le sens du risque pour développer une *clientèle d'entreprises.*

Une expérience de quelques années est nécessaire.

POSTE A POURVOIR A CHATEAUROUX

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 854.098 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

Message à un INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Vous souhaitez entrer dans une société connue qui consacre avec succès des moyens importants au développement d'une gamme de résines de haute technologie destinées au marché des

colles et adhésifs

Nous créons un poste d'ingénieur développement qui sera le trait d'union entre nos chercheurs et la clientèle française et européenne. C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes un ingénieur chimiste de haut niveau ayant une expérience de 5 à 15 ans dans ce domaine. Vous devez également parler anglais et allemand et être prêt à voyager 50% de votre temps.
Nous vous accueillerons dans une équipe enthousiaste et vous fournirons les moyens de vous réaliser.

Veuillez adresser un CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/103/N à notre conseil

mcp CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

CEGOS : Développement de nouvelles activités de conseil en organisation et gestion

Nous sommes une Société de Conseil importante et diversifiée. Nos activités sont en expansion mais aussi en mutation. Notre Direction du Développement contribue, pour l'ensemble de la Société, au perfectionnement de nos méthodes et à l'exploration de nouveaux domaines du consulting. Elle assure la conception, la négociation et la conduite de projets d'intervention complexes (orientation stratégique et restructuration d'entreprises, développements régionaux, organisation de systèmes d'administration publique). Nous souhaitons associer à notre Direction du Développement des anciens élèves de Grandes Ecoles administratives commerciales et scientifiques dont l'expérience professionnelle comprenne récemment 2 à 3 ans d'exercice du métier de conseil en gestion ou d'organisateur d'entreprise. Les missions qu'ils assureront, en temps que Chefs de Projet, impliquent une large culture économique et sociale, la maîtrise de situations complexes, la pratique des débats d'idées et des négociations, une entière disponibilité à l'égard de nos interlocuteurs pour la plupart dirigeants d'entreprises et hauts fonctionnaires. Ces missions sont fondamentales pour nos développements ; une rémunération élevée est associée aux responsabilités qu'elles demandent d'assumer.

Notre département Sélé-CEGOS est chargé de recueillir et d'examiner les candidatures en vue d'entretiens prévus pour la première quinzaine de juillet.

sélé CEGOS — Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, à R. VERDET, référence 71561/M, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

CREATION DE POSTE

Groupe immobilier important recherche

Jeune ingénieur grande école

pour participer au développement d'un important projet de gestion immobilière (système multiposte transactionnel, actuellement une dizaine de terminaux), et **prendre très rapidement en charge la gestion de l'ensemble du système d'information** et en assurer l'évolution.
Il sera directement rattaché à la Direction Générale.
Pour réussir dans ce poste, il faut être soit débutant avec spécialisation informatique et dégagé des Obligations Militaires, soit avoir 1 à 2 ans d'expérience.
Connaissances en gestion appréciées. Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : Paris-17e

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73530/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

3ème Société française de commercialisation de matériel d'optique-lunetterie de détail, nous souhaitons, dans le cadre de notre développement, étoffer notre équipe dirigeante en créant le poste de

CONSEILLER COMMERCIAL

Rapportant directement au P.D.G. de la Société, il participera à la définition de la politique commerciale des 12 établissements de la Société : fixation des objectifs de vente, définition d'un plan marketing annuel (produits nouveaux, publicité...) et jouera un rôle d'animateur auprès des Responsables d'établissements.
Nous voudrions confier ces responsabilités à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial ayant prouvé, lors d'une 1ère expérience professionnelle son tempérament de vendeur, son aptitude à définir et à réaliser une stratégie marketing et ses qualités de gestionnaire.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de candidature mentionnant vos prétent. + 1 CV à Pierre ANGOTTI Conseils - 2, allée des Avenues 60200 COMPIEGNE

amp

Vous êtes jeune diplômé (e)
HEC - ESSEC - E.S.C.

Vous avez le sens du concret, vous recherchez les contacts humains et vous êtes animé (e) par votre conviction de la valeur d'une bonne gestion.

LA RADIOTECHNIQUE

Vous propose de vous intégrer dans ses équipes décentralisées de

CONTROLE de GESTION

Postes à pourvoir en province dans des centres de fabrication et développement de composants électroniques.

— Formation assurée ;
— Nombreuses possibilités d'évolution en France au sein du groupe.

Ecrire avec C.V. à M. BERON, Chef du Personnel, LA RADIOTECHNIQUE, 51, rue Carnot. — 92150 SURESNES.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
Equipements automobile
Appareils ménagers
Radio - Téléphones
Caméras et projecteurs BAUER

recherche pour son activité TECHNIQUES HYDRAULIQUES

son responsable technico-commercial

sera chargé de la vente auprès de nos clients français les plus importants, des composants et circuits hydrauliques développés par le groupe.

Il assurera également la coordination de l'ensemble des ventes régionales.

Le candidat souhaité sera de formation ingénieur, spécialité électrotechnique et possèdera une expérience de plusieurs années de la vente de composants hydrauliques. Il devra maîtriser la langue allemande.

Des déplacements fréquents en France sont à envisager.

BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.

THOMSON-CSF

Recherche pour sa filiale
THOMSON CSF COOPERATION
chargée de la Formation des clients étrangers du Groupe Thomson

ingénieurs et techniciens

SPECIALISES DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

capables de former, d'animer et de coordonner dans les spécialités suivantes :

• traitement de l'information : connaissance micro-processeurs • radars
• électrotechnique • télécommunications : connaissance en hyper fréquences
• hydraulique • électronique générale • visualisation • électromécanique.

Anglais indispensable. Mobilité Paris, Province, Moyen-Orient.

Envoyer C.V., photo au Service du Personnel
147, rue Yves le Coz 78000 Versailles.

THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE INTERNE
PARIS 15e

recherche :
pour participer à l'étude et à la mise en place d'importantes applications de gestion sur mini-ordinateur

• 1 Analyste fonctionnel

3 à 5 ans d'expérience en gestion de production.
Il sera responsable de la réalisation d'un ou plusieurs modules d'un produit de gestion de production, assurera le dialogue avec les utilisateurs et effectuera la mise en place du produit en clientèle. REF. 1

• 1 Analyste confirmé

2 ans minimum d'expérience dans la fonction. Il dirigera une équipe de réalisation jusqu'à la mise en place de l'application, en liaison étroite avec les utilisateurs. REF. 2

Adresser candidature manuscrite avec prétentions (en précisant la référence du poste choisi) à 942 TRENDANCES, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

LE DEPARTEMENT «STAGES LONGUE DUREE»...
d'un important INSTITUT de FORMATION spécialisé depuis 10 ans dans la reconversion de CADRES SUPERIEURS recherche son(sa)

RESPONSABLE

qui, sous l'autorité du Directeur Général, maintient les contacts avec les organismes prescripteurs et les conférenciers, reçoit, informe et sélectionne les candidats, participe à l'établissement du programme, assure l'organisation, la vie et la gestion des stages longs (2 par an), assure le suivi quotidien des stagiaires et détecte leurs problèmes particuliers, assure les relations avec les entreprises en vue de leur reclassement, etc...
Cette fonction importante ne peut convenir qu'à une forte personnalité, dotée d'une excellente culture générale alliée à des qualités de tact, de diplomatie, de psychologie, d'autorité naturelle, de rigueur et d'organisation, et pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de quelques années au sein d'une entreprise.
Le poste est basé à Paris.
Si vous êtes intéressé par ce poste, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 684 à R. d'OIRON

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

Levi Tournay Pub

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE souhaite renforcer sa Direction du Crédit en engageant

UN RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS

Chargé du contrôle administratif des engagements en Francs et devises.

Ce poste nécessite une bonne connaissance pratique des opérations financières ; l'anglais est nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et salaire désiré à M. Jean MILLARD - MHBN - BP 259-08 75364 PARIS CEDEX 08. Discrétion assurée

amp

précision mécanique labinal

(aéronautique, électronique et automobile)
recherche pour son usine
de SAINT-OUEN (1000 personnes)

CHEF DU PERSONNEL

Pour assumer la responsabilité complète de la fonction (recrutement, formation, administration, paie informatisée, relations avec les représentants du Personnel) et superviser les services généraux et sociaux.

Ce poste conviendrait à un homme de terrain et de dialogue, âgé environ de 40 ans, connaissant bien la législation sociale et ayant une expérience confirmée dans la fonction Personnel en Unité de Production.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo, rémunération actuelle
Direction Relations Sociales P.M. LABINAL
45, rue de Courcelles 75008 PARIS

INGENIEUR STATISTICIEN

ISUP, ENSAE, IFSA, DEA (même débutant)

Dans le cadre d'une équipe restreinte et jeune, vous participerez à l'ensemble des activités de notre bureau d'études statistiques :
- Réalisation pour la Direction et les Services, d'études liées au bilan, à l'activité commerciale et aux résultats techniques,
- Elaboration des tableaux de bord des résultats techniques de nos contrats.
La diversité des études menées, implique des relations multiples avec les grandes fonctions de l'Entreprise. Le poste peut convenir à un débutant. Nous assurerons votre formation à l'assurance, à ses produits et à notre système informatique.
Société privée, indépendante, faisant partie des 10 grands de l'Assurance, notre implantation internationale et notre développement rapide vous offriront des possibilités diversifiées de carrière au sein du Groupe.
Lieu de travail : MARLY LE ROI (78) - 30 mn de Paris -
Ecrire avec CV et photo, sous référence : I 100 à :
JP BURTH - Service Recrutement - GROUPE DROUOT
1 Place Victorien SARDOU 78161 MARLY LE ROI Cédex.



tecg carrières

Importante société de fabrication et de négoce de produits chimiques recherche pour étoffer ses services commerciaux

un Ingénieur technico-commercial

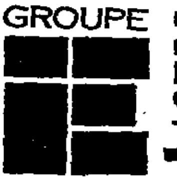
ayant le sens aigu de la vente, de formation ingénieur chimiste ou équivalent, bonne connaissance de l'anglais.
Une expérience de quelques années dans le domaine de l'industrie papetière ou de sa transformation serait appréciée.
Courts déplacements en Province à prévoir.
Une rémunération motivante est offerte au postulant.
La plus grande discrétion est garantie dans l'étude des candidatures.

Adresser votre C.V., photo et prétentions s/réf. 2745 à INTER PA - BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

Poursuivant son expansion, LE GROUPE I.E. — société de conseil en informatique de gestion — recrute de jeunes

INGENIEURS GRANDES ECOLES

débutants, pas nécessairement formés à l'informatique, pour une activité d'ingénieurs conseils de haut niveau.
Une session de formation débutera pour eux le 15 septembre 80 suivie d'une intégration à une équipe entraînée où ils seront en relation directe avec nos clients.
La progression des 3 sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrières motivantes liées aux efforts personnels.



Une lettre manuscrite, accompagnée d'un C.V. et d'une photo sont à adresser, sous la réf. 457 à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
— 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Groupe français
de notoriété internationale en expansion
recherche un

trésorier international

Au sein de la Direction Financière Etranger, il aura en charge :
- les opérations de trésorerie internationales.
- les études des devises étrangères.
- le suivi de la situation de trésorerie de chaque unité à l'étranger.

Le candidat, âgé de 30 ans environ, aura une formation supérieure (HEC - ESSEC - SUP de CO). Il aura une expérience de 3 à 5 ans dans une Banque ou au sein de la Direction Financière d'un groupe industriel.

La dimension du Groupe permet à un candidat de valeur d'envisager de multiples possibilités d'évolution de carrière.

Adresser candidature et prétentions
sous référence 8013 à :





Chef de produit
Réveils

Filiale du groupe MATRA, JAZ, produit et vend sur le marché national et international une gamme de produits horlogers de marque.

En France, ses ventes se font par un réseau traditionnel (H.B.J.O.) et grands magasins.

Le Chef de Produit a pour responsabilité de réaliser la meilleure adéquation possible Produit/Marché : analyse des besoins, détermination de la collection, recherche de fournisseurs éventuels, suivi de la concurrence... De plus, il procède à toutes études et statistiques nécessaires et apporte son aide à la force de vente : documentation, PLV, catalogues, etc...
Le candidat pour ce poste a une formation commerciale supérieure (E.S.C., option Marketing), son activité antérieure lui a permis de vivre une expérience concrète, même brève, de la vente complétée par une responsabilité Marketing. Il connait les réseaux de distribution traditionnels et modernes de biens de consommation durables. Il possède une bonne pratique de l'anglais. Le poste est à pourvoir rapidement.
La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.
Lieu de travail : PARIS.

SEFOP remercie les personnes intéressées de bien vouloir lui envoyer leur candidature sous réf. CR 636 M.



11, rue des Pyramides 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

COMES

COMMISSARIAT à l'Énergie Solaire

recrute pour son

SERVICE BIOMASSE
ÉNERGIE VERTE

UN INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES
(ARTS ET METIERS - ENSIAA - INSA...)

5 années d'expérience industrielle exigées

Le candidat est appelé, sous l'autorité du Chef de Service, à instruire et gérer des dossiers industriels, assurer le montage d'opérations de démonstration.

Qualités d'initiative, d'organisation et de créativité indispensables pour un poste doté d'une large autonomie.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photographie, rémunération souhaitée à :

COMES Secrétariat Général, 208, rue Raymond-Losserand, 75014 PARIS.

Ingénieur de coordination

Première entreprise française d'ingénierie, nous concevons et livrons clé en main des ensembles industriels de très grandes dimensions utilisant une technologie avancée. Nous recherchons dans le cadre d'un de nos contrats UN INGÉNIEUR PROGRAMME
Il suivra l'avancement des études, sur le plan des délais, de la coordination des différentes cellules d'études, de l'intégration de problèmes techniques en cours de projet. Ce poste de coordination technique exige une bonne expérience en ingénierie dans les domaines mécaniques, tuyauteries ou installation générale ou contrôle commande et si possible une expérience des négociations techniques
Ce poste est à pourvoir à Paris.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV, photo et lettre manuscrite sous réf 5045 à : rscg carrières, 64 rue la Boëtie 75008 PARIS, qui transmettra rapidement.

Filiale française d'un groupe international nous créons un poste de

chargé d'études et d'applications informatiques

Rattaché à la Direction Financière, vous aurez pour mission d'analyser les systèmes existants, de définir les besoins avec les différents utilisateurs, de proposer de nouveaux projets, d'en rédiger les cahiers des charges, d'en suivre l'application et de participer à la formation des utilisateurs.

Une formation supérieure et une solide expérience en informatique de 3 à 5 ans vous ont permis d'acquérir une bonne maîtrise de la mini-informatique et/ou de l'informatique répartie.

Déplacements de courte durée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, votre rémunération actuelle sous réf. M 422 à Madame Bozonnet, 80 rue Taitbout, 75009 PARIS.

Désirant augmenter la productivité de sa fabrication et évoluer vers des techniques très modernes, un Groupe français du secteur de l'Edition et de la Communication, recherche

INGENIEUR PRODUCTION
Réf. M 601

Rattaché à la Direction Générale du Groupe, il est chargé principalement de :
- suivre l'ensemble de la production, tant interne que sous-traitée, en vue de l'optimiser ;
- conseiller l'ensemble des Sociétés du Groupe dans leurs achats de papier ;
- effectuer les études d'opportunité et de rentabilité des investissements techniques ;
- préparer et diriger la mise en place des moyens de traitement de texte.

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieur, il a acquis une expérience professionnelle de production, de préférence dans les industries graphiques.

INGENIEUR METHODES
Réf. M 602

GEM PUBLICITE

Rattaché à la Direction de l'Imprimerie, il est chargé de :
- procéder à des études de productivité ;
- étudier les postes de travail et les méthodes de fabrication ;
- mettre en place les moyens nécessaires pour améliorer la production.

Ingénieur de formation, il a acquis une expérience similaire dans une unité de production.

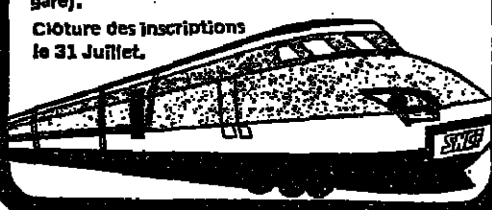
Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

I M H
49, avenue de l'Opéra - 75002 Paris

LA SNCF offre 85 EMPLOIS DE
CHEF de DISTRICT STAGIAIRE
et 60 EMPLOIS DE
CHEF de CIRCONSCRIPTION STAGIAIRE

Possibilité de postuler pour les deux emplois
Recrutement par concours les 2 et 3 septembre
Ouverts aux jeunes gens :
- Français ou naturalisés Français.
- Nés entre le 1 avril 1951 et le 1 avril 1963
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un BTS des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 59 000 F. environ.
Carrière intéressante, emploi stable.
Avantages sociaux.
Ecrire à Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) (adresse à demander à toute gare).
Clôture des inscriptions le 31 Juillet.



GROUPE DE PRESSE PARIS 8e
recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ (ÉE)

Expérience comptabilité mécanographique, comptabilité générale et budgétaire.
Sérieuses références - Libre de suite.

Téléphoner à M. ADAM - 563-01-02.

IMAGINER ET FAIRE VIVRE ORGANISATION ET SYSTEMES

Un grand de la distribution : l'organisation est une mécanique d'horlogerie qu'il faut développer et adapter aux exigences de la clientèle tout en maintenant sa fiabilité.

Vous êtes ingénieur ou homme de gestion, vous avez acquis une première expérience des méthodes et organisation administratives et des systèmes. Vous savez dialoguer avec les responsables, avec les informaticiens. Nous vous confions la responsabilité du développement d'un de nos points forts : notre mécanique administrative.

Basée en région parisienne, l'équipe que vous dirigerez vous attend.

Veuillez écrire en toute confiance à notre Conseil sous référence M-103.



SYNTHESIS Conseil de direction, Gestion des ressources humaines
36, rue Paul Valéry - 75116 Paris.



Cii Honeywell Bull

pour participer au développement de ses gammes d'ordinateurs recrute des

INGENIEURS

Ils seront chargés de la QUALIFICATION des grands et moyens systèmes de la compagnie (ligne 64 - DPS 7) dans les domaines suivants : système, micrologiciel et logiciel.

Leur adaptation à ces postes sera meilleure s'ils disposent de connaissances en architecture système, téléinformatique, réseaux, transactionnel ou maintenabilité.

Lieu de travail : Paris 20e, puis Centre d'Études des Clayes-sous-Bois (78), 3e trimestre 1981.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 137 M (à préciser sur l'enveloppe) à :
Cii Honeywell Bull - ACLES - 61-63, rue d'Avron - 75980 PARIS CEDEX 20.

HAVAS CONTACT

THE CHASE MANHATTAN BANK
PARIS

recherche pour son Département General Auditing
rattaché directement au Conseil d'Administration du Siège

auditeurs internes

pour effectuer le contrôle des opérations bancaires et des états financiers de la banque; utilisation des méthodes d'operational auditing et de la télé-informatique.

Les candidats, de formation universitaire / Grande Ecole / CPA / ACA ou ITB, auront un ou deux ans d'expérience de l'audit bancaire, ou une expérience approfondie de la banque ou 3 ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit International. Ils devront être parfaitement bilingues Français-Anglais ou de langue maternelle anglaise; l'espagnol sera un atout.

Ces postes impliquent de nombreux déplacements en Europe et en Afrique francophone.

D'autres postes d'auditeur sont également à pourvoir dans le réseau de la Chase Bank Europe, à LONDRES, FRANCFORT et GENEVE.

Pour tous ces postes, adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle au Service Recrutement, Elisabeth LAMIRAL.
The Chase Manhattan Bank, 41 rue Cambon 75001 Paris.

média-system



recherche

informaticiens
POUR SYSTEMES DE GESTION SUR MINI

- **ingénieurs systèmes**
  Paris, Grenoble, 3 à 7 ans d'expérience (Réf. DMG 2)
- **diplômés de l'enseignement supérieur**
  (Ecoles d'Ingénieur, maîtrises, écoles d'Informatique, MIAGE, IUT...) (Réf. DMG 3)

Offre : • Une rémunération intéressante • Les avantages sociaux du Groupe • Une possibilité d'absence pour les congés 80 **et une collaboration caractérisée par :** • Sa diversification technique • Ses méthodes de travail • Les techniques de pointe abordées • Des possibilités d'évolution de carrière au plus haut niveau • Une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent écrire ou téléphoner en vue d'un premier rendez-vous à Bénédicte DELAHAYE au 135 rue de Pompe 75116 Paris 749.02.33 poste 35.19 le matin.







SINTRA Groupe CGE

SINTRA (Société Industrielle des Nouvelles Techniques Radioélectriques et de l'Electronique Française)
SINTRA connaît sur ses marchés une progression régulière et est amenée à proposer divers postes pour faire face à ce développement.

Ingénieurs

Ingénieurs Electroniciens Débutants

Ils prendront en charge des études de systèmes à haute fiabilité et haute sécurité de fonctionnement destinés à être intégrés en micro-électronique.
Ces postes s'adressent à des Ingénieurs diplômés d'une grande école désirant travailler dans l'analogique. (Réf. M 300)

Ingénieurs Logiciel et Matériel Débutants

Ils prendront en charge la réalisation de systèmes de contrôle industriel en temps réel sur mini-calculateurs.
Ces postes s'adressent à des Ingénieurs diplômés d'une grande école ou possédant une maîtrise d'informatique. (Réf. M 303)
Ils sont débutants ou possèdent quelques années d'expérience dans le domaine de l'informatique temps réel.
Ils sont intéressés par la réalisation de :
- logiciel de base sur mini-calculateur. (Réf. M 304)
- logiciel produits temps réel. (Réf. M 305)
- logiciel d'application pour des systèmes temps réel sur micro-processeurs ou mini-calculateurs. (Réf. M 306)

Ingénieurs Electroniciens Confirmés

Ils se verront confier des ensembles destinés à fonctionner dans des ambiances perturbées.
Ces postes seront confiés à des Ingénieurs Electroniciens possédant de préférence des connaissances en composants unipolaires. (Réf. M 301)

Ingénieurs Logiciel et Matériel Confirmés

Ils se verront confier la réalisation de systèmes de contrôle industriel en temps réel sur mini-calculateurs et le langage Assembleur.

Ils devront être en mesure d'évoluer, à terme, vers des postes de Chefs de Projets Logiciel.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs logiciel, grande école, justifiant d'une expérience de 4 à 5 ans et connaissant les mini-calculateurs et le langage Assembleur. (Réf. M 307)

Ingénieur d'Etudes Assurance Produit

Il aura pour principale mission la revue de conception et l'analyse de sécurité dans le domaine de l'électronique générale.
Ce poste sera confié à INGENIEUR ELECTRONICIEN diplômé possédant une expérience de 1 à 2 ans en analogique et numérique et la connaissance de l'anglais écrit. (Réf. M 302)

Ingénieurs Système Confirmés

Ils se verront confier la définition matériel et logiciel de grands systèmes informatiques temps réel à vocation militaire.

Des connaissances sur les mini-calculateurs (SINTRA, MINI 6, SOLAR, ...) et les systèmes de visualisation sont exigées.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs diplômés d'une grande école ayant 3 à 5 ans d'expérience. (Réf. M 308)

Techniciens

Techniciens de Laboratoire

Ils interviendront dans l'étude de systèmes performants.
Ces postes conviendraient à des Techniciens de niveau BTS ou DUT option électronique débutants ou possédant une ou deux années d'expérience. (Réf. M 309)

Techniciens de Plate-Forme

Ils se verront confier la mise au point d'ensembles mini-calculateurs et péri-informatique.
Ces postes s'adressent à des techniciens de niveau BTS ayant la pratique des mini-calculateurs et, si possible, le permis de conduire. (Réf. M 311)
Ils se verront confier la mise au point de l'intégration de systèmes informatiques.
Ces postes s'adressent à des techniciens niveau BTS, débutants ou expérimentés.
Déplacements de courte durée à prévoir. (Réf. M 312)

Techniciens de Laboratoire

De niveau BTS ou DUT en technique informatique, ils auront la connaissance des micro-processeurs ou de la micro-programmation pour utilisation de systèmes de contrôles et de développement.
L'anglais leur est souhaité. (Réf. M 310)

Techniciens d'Etudes

Ces postes s'adressent à des techniciens de niveau BTS et dégagés des obligations militaires.
Ils devront avoir la connaissance des micro-processeurs 6800 et des mini-calculateurs. (Réf. M 313)

SINTRA

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence correspondante au SERVICE DU PERSONNEL.
SINTRA - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA.

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Ingénierie spécialisée dans la conception et la réalisation d'unités de CHIMIE NUCLÉAIRE!
souhaite étoffer sa division

GENIE NUCLEAIRE

en recrutant plusieurs

JEUNES INGENIEURS

Formation : GRANDES ECOLES GENIE CHIMIQUE

Ils seront intégrés à des équipes réalisant les études de PROCEDÉS ou de SURETE NUCLEAIRE dans le cadre d'importants projets d'ingénierie.

Envoyer C.V., photo, prétentions à SGN
Division du Personnel - B.P. 30
78184 St-QUENTIN-YVELINES
CEDEX

Jeunes Commerciaux
Aidez les chefs d'entreprise à financer leurs investissements

L'UFB-LOCABAIL est un établissement financier spécialisé dans le financement à court et moyen termes des investissements des petites et moyennes entreprises.

De niveau BAC + 2 années d'études supérieures (commerciales, comptables ou juridiques) les JEUNES COMMERCIAUX que nous recherchons auront en outre une bonne disponibilité, le sens de la négociation et l'esprit d'analyse.

Après une période de formation technique et pratique de 3 mois (produits - méthodes - étude du risque), ils feront partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des MISSIONS DE REMPLACEMENT OU DE RENFORCEMENT auprès de nos 70 agences.

Leur rôle sera de CONSEILLER et de VENDRE la meilleure formule de financement (en crédit ou leasing) aux responsables d'entreprise.

Pour ces postes formateurs et évolutifs, l'UFB-LOCABAIL offre un salaire motivant + primes + intéressement, de nombreux avantages et le remboursement des frais.



UFB LOCABAIL

Merci d'écrire (avec C.V. et photo) sous réf. 445.

compagnie bancaire
Service Orientation - Recrutement
5, Avenue Kléber - 75116 PARIS

MEDIA PA

T R W HIDROSYSTEMS

spécialisée dans les biens d'équipement robinetterie
recherche
pour poste basé à PARIS

RESPONSABLE DE MARCHÉ

Fonction :
- Prospection, négociation, suivi des contrats.
- Animation du réseau de vente.
- Déplacements en europe fréquents.

Anglais courant indispensable.

Une formation ingénieur mécanicien serait appréciée + expérience commerciale 5 ans minimum.

*Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 96564 M à BLEU Publicité
41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES
Qui transmettra
(Il sera répondu à toutes candidatures)*

BANQUE PRIVÉE
recherche pour PARIS 8e

1) Un(e) GESTIONNAIRE de FORTUNE

ayant une longue expérience de clientèle privée désireux de créer et développer une clientèle particulière de qualité.
(Age indifférent). Réf. 340 M.

2) Un(e) CHARGE(E) de RELATIONS

Pour commercialiser sur Paris et la Région Parisienne auprès de la population médicale et paramédicale des services financiers spécifiques aux professions de santé.
Formation assurée.
Une expérience des relations directes avec le corps médical est un élément important de la réussite dans ce poste. Réf. 570 M.

Pour ces 2 postes, adresser C.V. + photo + prétentions à O.C.R.P., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e, s./réf. indiquée.

Organisme important recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— Dynamiques et ambitieux ;
— Goût contacts haut niveau ;
— Très bonne présentation ;
— Sens des responsabilités.
Tél. pr R.-V. : 553-20-00 p. 201.

Recherche ingénieurs débutants pour recherches en mécanique des fluides, génie chimique et équilibre entre phases.
Tél. ou env. C.V. à M. H. Renon École des Mines de Paris, 60, bd Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 329-21-05, poste 310.

77302 FONTAINEBLEAU Cedex.
IMPORTANT JOURNAL AGRICOLE A DIFFUSION NATIONALE recherche
BEAUJEU
CHEF DE PUBLICITÉ
Ce poste conviendrait à jeune ingénieur agricole ou personne dynamique bien introduite dans les milieux touchant les obtenteurs de semences et la protection des cultures attirés par les contacts humains et la vente.
Écrire lettre manuscrite av. C.V. + photo et prétentions à SER Pté, 46, rue de Lille, 75007 PARIS no 3.653, qui tr.

IMPORTANT C.E. recherche
DIRECTEUR
pour SEJOUR ADOLESCENTS EN TCHECOSLOVAQUIE
du 4 au 26 juillet 80.
Appeler : 474-16-81 p. 222-224.

Filiale française important groupe américain matériel équipement pétrolier recherche
INGÉNIEUR D'ÉTUDES DIPL.
conviendrait à débutant intéressé par analyse informatisée des structures.
Lieu de travail 60 km sud Paris
Libre rapidement, connaissance anglais scolaire indispensable.
Env. C.V. et prét. à S.M.P. no 9.549, B.P. 34

WATEO
TRAITEMENT DES EAUX
Agence ILE-DE-FRANCE secteur PARIS-SUD
ESSONNE 92 et 94 partiel
Statut V.R.P., commission + participation introduit installateurs BET industrie connaissances de la branche appréciée.
Libre assez rapidement.
C.V., photo, lettre manuscrite, prétentions, 70-76, rue Brillat-Savarin, 75013.

Start-Pilote Holts

FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
cherche
dans le cadre de son développement le

DIRECTEUR DE SA DIVISION MECANIQUE

pour prendre en charge les responsabilités de la commercialisation et du développement de cette ligne de produits.

Agé de 35 ans minimum, études supérieures d'Ingénieur Mécanique et Moteurs Diesel, il bénéficie en outre d'une expérience confirmée dans le domaine de la vente, de la recherche et du développement de produits d'équipement.

Il parle anglais et allemand et dispose des qualités nécessaires à l'animation d'une équipe d'ingénieurs et du Bureau d'Etudes, et aux négociations à haut niveau avec les constructeurs.

Il sera amené à voyager dans le monde entier.

200.000 F +

Envoyer C.V. à T. KANAKY, PRO-COMBUR S.A. 14, avenue Hoche 75008 PARIS



LE GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES
recherche
pour sa Direction Commercial

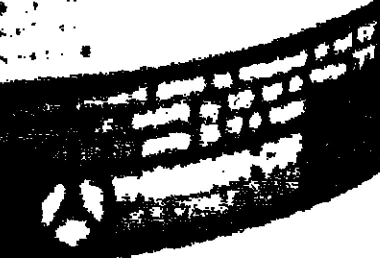
UN CHARGE D'ETUDES EN MARKETING
DEBUTANT

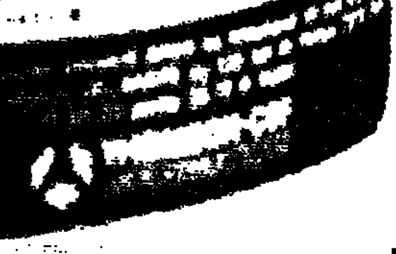
PROFIL DU POSTE :
- Collaboration avec les Chefs de marchés pour l'organisation, le planning et la mise en œuvre des campagnes de prospection.
- Études (réseaux, clients, marché).
- Organisation de manifestations diverses (Congrès, etc...)
- Contrôle de la préparation des argumentaires et documents commerciaux destinés aux campagnes de prospection.
- Le poste à pourvoir rapidement est basé à Paris.
- Une formation sera assurée à la prise de fonction.

PROFIL DU CANDIDAT :
- Jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ayant choisit l'option marketing.
- Stages en entreprise vivement souhaités
- Sens des relations humaines.

Le groupe peut offrir de réelles possibilités d'évolution à tout candidat de valeur.

Nous vous remercions d'adresser lettre de candidature C.V. photo et rémunération souhaitée à
Pierre FERAL - Groupe des Assurances nationales
Direction du personnel et des relations sociales
2 rue Pillet Will - 75009 PARIS.



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

FILIALE INDUSTRIELLE D'UN GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE EUROPEEN

recherche

UN CHEF COMPTABLE

Qui sera responsable de la comptabilité générale et analytique entièrement informatisée.
Le candidat possède au moins le certificat comptable du D.E.C.S. et a déjà occupé une fonction semblable dans une P.M.I. ou a vécu une expérience dans un cabinet pendant au moins 5 ans.

Lieu de travail : RUEIL-MALMAISON

Envoyer C.V., photo et prétent., à Mlle MORIZOT, 147, av. Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON.

IMPTE SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE

Métro Porte de SAINT-OUEN

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Ayant plusieurs années d'expérience et connaissant si possible matériel C.I.I. HB 64 fonctionnant sous TDS.
Adresser C.V., photo et prétentions n° 63.866, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

Après-vente auto: un grand patron

L'après-vente est une activité clé pour notre groupe qui distribue en Afrique francophone automobiles, poids lourds et engins aux marques prestigieuses.

Depuis des années, elle est assurée par un service compétent d'assistance auprès des ateliers — ceux-ci sont une vingtaine, situés à des centaines et même des milliers de kilomètres les uns des autres — par des assistants techniques et des spécialistes des problèmes de garantie. Afin de mieux coordonner leurs activités et d'assurer de façon très étroite les relations nécessaires avec les différents constructeurs, nous créons aujourd'hui le poste de Chef de Département Après-vente.

Nous vous le confierons parce que, ingénieur, vous êtes vous-même du métier de l'après-vente auto. Vous connaissez bien les difficultés qui se posent dans l'exploitation des ateliers, que ce soit au niveau de leur encadrement, de leurs produits que de leurs moyens en hommes et outillages. Les problèmes de garanties et de malfaçons ne vous sont pas étrangers. Vous savez combien il est important non seulement de définir une politique mais aussi de veiller à son application et d'en contrôler les résultats.

C'est à partir de Paris que vous exercerez cette activité qui vous amènera à vous déplacer régulièrement, mais sans excès, tant auprès des constructeurs que de nos établissements. Votre anglais et votre allemand vous seront alors utiles. Ecrivez rapidement aux consultants du cabinet de recrutement Sirca, sous référence 801 433 M, ils ne nous présenteront votre candidature qu'avec votre accord. Vous pouvez compter sur leur discrétion.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

L'E. S. I. E. E.

Ecole Supérieure d'Ingénieurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

recrute

POUR SON LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE

UN INGÉNIEUR

POUR ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE INDUSTRIELLE
débutant ou 2 à 3 ans d'expérience.

Envoyer C.V. à Madame Liliane Johnson, 91, rue Falguière, 75015 Paris.

CHERCHONS POUR PARIS XVIe

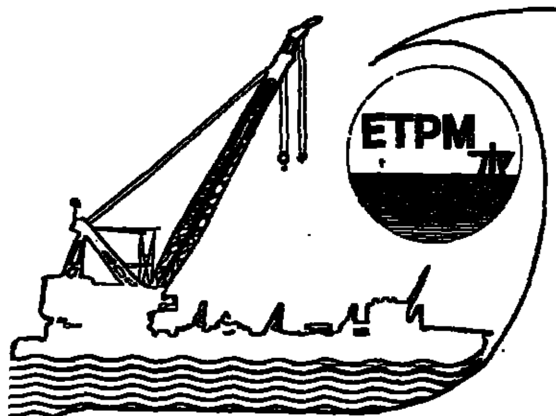
JEUNE INGÉNIEUR

BONNE FORMATION EN INFORMATIQUE

CONNAISSANCE DU FORTRAN

Anglais lu et si possible écrit. - Deux années d'expérience seraient un atout supplémentaire. Dégagé obligations militaires. - 13e mois. - Horaire libre. - Restaurant d'entreprise. — Avantages sociaux divers.

Env. lettre manuscrite, C.V. + photo récente et prétentions à n° 63.893, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.



Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'exportation

recherche

INGENIEUR ANALYSTE-CHEF de PROJET

expérience informatique d'au moins 5 années en entreprise : conception, analyse, programmation, démarrage d'applications.

Au sein du service informatique le candidat retenu participera à la réalisation du plan informatique de la société :
Comptabilité, Matériel, Trésorerie, Achats, Personnel, Budgets - Contrôle.

Pour ce poste, la connaissance du HB 66, du moniteur temps réel TDS et du système de gestion de base de données IDS est un atout important, mais non indispensable (formation assurée).

Envoyer C.V. photo et prétentions s/réf. 1963 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cette Société, multinationale américaine, est le leader mondial incontesté des produits thermorétractables qu'elle développe, fabrique et commercialise dans le monde entier. La maîtrise d'une technologie de pointe et l'efficacité d'un Service Développement permettent depuis plus de 15 ans, une progression supérieure à 30% par an. L'équipe commerciale « Télécommunications France » doit aujourd'hui être renforcée.

Il dépend du Directeur de cette Division mais il est autonome et responsable. Sa fonction est variée : les produits sont des biens d'équipements industriels, mais il assure avant tout la promotion d'une technologie ; il traite personnellement les négociations commerciales ; il participe au S.A.V. en formant le personnel à la mise en place de ces produits ; il recherche sur le terrain des possibilités d'applications nouvelles...

Nous souhaitons rencontrer un tempérament commercial de formation ingénieur (électricité, ...) justifiant de quelques années d'expérience acquise, si possible, dans la vente de biens industriels.
Il maîtrise bien la langue anglaise.
Il est basé en région parisienne, centre de son secteur, et il est aussi disponible pour effectuer des missions ponctuelles de courte durée sur la moitié Nord de la France.

La rémunération est de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Un véhicule de fonction est fourni.
Il existe de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel, sous réf. M 7288 K, à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

ETPM

Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'exportation

recherche

ADJOINT DU CHEF COMPTABLE

- Vous possédez le niveau DECS, BP ancien Régime ou SUP de CO
- Vous avez acquis une première expérience d'environ 5 ans, de préférence dans une Société de Travaux Publics dans les domaines suivants :
  - comptabilité générale et analytique
  - contrôle et consolidation de comptabilités
  - établissement de bilans et situations
  - gestion informatique.
- Vous exercerez des responsabilités directes de commandement
- Vous effectuerez des brèves missions dans nos établissements et filiales à l'étranger
- Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 1964 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

INGENIEURS COMMERCIAUX EN INFORMATIQUE

Nous recherchons de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur Économique, Commercial ou Informatique, souhaitant débuter leur carrière commerciale chez un leader de l'industrie informatique.

Des petits systèmes aux grands ensembles électroniques, du traitement de textes aux réseaux de télécommunication, nos Ingénieurs Commerciaux disposent des cartes maîtresses pour permettre à notre clientèle de choisir la solution informatique qu'elle souhaite.

Soutenu par une formation de grande qualité, assisté par des services de support et d'assistance efficaces et structurés, l'Ingénieur Commercial Burroughs est l'interlocuteur privilégié des entreprises souhaitant améliorer leurs systèmes de gestion. La taille et la structure de notre groupe garantissent des possibilités d'évolution pratiquement sans limite.

Nous avons un programme annuel de recrutement. Il vous est donc possible de prendre contact avec nous dès à présent ou dans quelques mois, afin que nous discutions de notre éventuelle collaboration.

Adressez-nous lettre et C.V. sous référence P.1 à :
BURROUGHS
Direction du Personnel
230-242, av. Laurent Cély - 92231 Gennevilliers Cedex.

Burroughs

POCLAIN S.A.

recherche

CADRE DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Formation H.E.C. - E.S.S.E.C. ou INGENIEUR + I.A.E.

Une première expérience de 2 ans environ dans un cabinet d'audit et de sérieuses connaissances en informatique sont souhaitées pour une intégration plus aisée dans la fonction.
Bonne connaissance de l'anglais exigée.

AUDIT INTERNE

Formation ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE + D.E.C.S.

Missions d'assistance et de contrôles ponctuels auprès de nos établissements français et étrangers.

- — Déplacements fréquents de l'ordre de 50 à 60 % du temps.
- — Anglais indispensable et espagnol apprécié.
- — Ce poste peut convenir à débutant.
- — Formation interne environ 6 mois au Siège Social.

Ces deux postes sont rattachés au Siège Social situé à 45 km Nord-Est de Paris.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à :
Direction du Personnel POCLAIN
60330 - LE PLESSIS-BELLEVILLE

Département Etranger CONTROLEUR DE GESTION

Société privée indépendante, 3,4 Milliards de C.A en 1979, faisant partie des 10 grands de l'Assurance connaissant, depuis 3 ans, le taux d'expansion le plus élevé de la profession crée le poste de Contrôleur de Gestion pour son Département Etranger.
Rattaché directement au Directeur Etranger, il sera chargé :
- De la responsabilité du dispositif central de gestion permettant de suivre périodiquement l'ensemble des informations chiffrées en provenance des filiales.
- De faire toutes analyses et propositions contribuant au management fonctionnel des filiales par le Département Etranger et la Direction Générale.
- D'assister fonctionnellement les filiales étrangères dans la mise en place de leur propre dispositif de Contôle de Gestion.

Ce poste évolutif convient à un candidat de formation grandes écoles de commerce (+ D.E.C.S. apprécié). L'expérience, nécessairement de deux à trois ans, aura été acquise comme contrôleur de gestion, auditeur ou financier dans une société industrielle multi-nationale, en cabinet d'audit international ou en compagnie d'assurance.
Anglais courant indispensable, espagnol apprécié, disponibilité pour déplacements à l'Etranger.
Lieu de travail : MARLY LE ROI - 30 mn de Paris.
Ecrire avec C.V. - Photo et rémunération actuelle, sous réf. J 200 à :
J.P. BURTH RECRUTEMENT
GROUPE DROUOT -
- 1, place Victorien Sardou
78161 - MARLY LE ROI (CEDEX)



rsog carrières

Equipe Professionnelle Cherche Commercial de Pointe

Notre équipe commerciale ne ressemble pas à une équipe de foot-ball ordinaire. Chez nous, il n'y a que des attaquants. Nos Commerciaux.

Des Commerciaux responsables de leurs secteurs d'activité, autonomes, sensibles à l'ambiance de travail qui règne dans leur équipe.

Pour faire face à notre développement, nous recrutons sur PARIS, sa REGION et les GRANDES VILLES DE PROVINCE, de

Jeunes Commerciaux

ayant une expérience de 2 à 3 ans dans la vente de biens d'équipement de préférence ou de service (visite médicale, édition, assurance...).

Compte tenu de la taille et de l'expansion de notre société, les candidats peuvent évoluer rapidement vers des postes fonctionnels ou d'encadrement.

Les salaires proposés sont intéressants. Ils comprennent un fixe important + variable + position cadre ou assimilée + participation + frais + avantages sociaux.

Merci d'adresser rapidement votre lettre de candidature + C.V. détaillé en précisant sur l'enveloppe la référence 176 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Société Spécialisée Exportation

recherche

CONTROLEUR FINANCIER

Chargé de :
- — coordonner l'élaboration et le contrôle du budget ;
- — participer à la gestion des opérations export.

Diplômé de grande école commerciale ayant une à deux années d'expérience professionnelle.

Anglais souhaité.

Candidature manuscrite avec C.V., photo et rémunération souhaitée à

SOFRESA 307, bureau de la Colline 92213 SAINT-CLOUD.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche

pour son département Gisements

2 AGENTS TECHNIQUES

- 1 TITULAIRE BAC TECHNIQUE
  (expérience professionnelle souhaitée)
- 1 BTS ou DUES GEOLOGIE, PHYSIQUE, MATHEMATIQUES
  Dégagés des obligations militaires - Anglais scolaire souhaité
  Eléments d'informatique souhaitables.

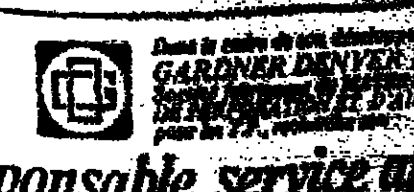
— LE PREMIER serait chargé d'archivage, secrétariat technique

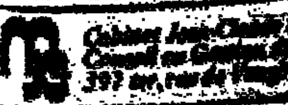
— L'AUTRE, sous l'autorité d'un ingénieur, agent chargé :
- de superviser les diagraphies,
- d'effectuer des calculs de réserves,
- de participer à des rapports d'études.

Affectation : PARIS LA DEFENSE puis EXPATRIATION

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas - Tour 12-04 - 64000 PAU.







responsable central des achats ELECTRONIQUE 1 Milliard FF 260.000 maxi

Société d'envergure internationale en matériels électroniques recherche un manager expérimenté, âgé d'au moins 35 ans. La pratique de la fonction Achats est souhaitée mais non indispensable.

Ce poste convient à un Cadre de haut niveau. Il a directement la *responsabilité* des négociations et le suivi des marchés. Il dirige les groupes administratifs nécessaires à l'accomplissement de sa tâche : programmes de formation, suivi et contrôle des systèmes de procédure et de mesure de productivité. Il contrôle plusieurs importants services d'Achats.

Sous l'autorité du Directeur des Appros, il participe à la définition de la politique des approvisionnements de la Société.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 1744-M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion garantie.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

publicité

PARIS **150.000 F.**

Une très importante chaîne de détaillants succursalistes recherche un **SPECIALISTE DE LA PUBLICITE**, pour lui *confier l'animation de ses points de vente répartis sur toute la France.*

Rendant compte au D.G., il sera responsable de son budget et aura pour mission de jouer un rôle de conseil au niveau de *la conception et de la gestion de l'ensemble des magasins.* *Le candidat recherché, âgé de 40 ans minimum,* devra bénéficier d'une expérience réussie dans une agence de publicité. Ce poste axé sur de fréquents déplacements implique d'excellents contacts sociaux. (Réfer. 6756/M)

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite en précisant le référ. du poste à, L. de Menthon, Sema-Sélection: **92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Ingénieur débutant, voilà pourquoi j'ai choisi une Carrière Commerciale

Quand je *suis sorti* de mon *ECOLE d'INGENIEURS* l'année dernière, j'étais plus que jamais persuadé que la technique était mon métier, ma passion.

Je ressentais le besoin de parler d'elle, d'en partager l'intérêt avec d'autres personnes.

Pouvoir échanger des opinions, des idées, trouver la meilleure solution à un problème donné faisaient partie de mes aspirations professionnelles.

Aujourd'hui, je suis ingénieur commercial.

Pourquoi chez HEWLETT-PACKARD ? Je connaissais H.P. de réputation : qualité des produits (plus de 4 500), *sérieux,* avance technologique. Son dynamisme, sa forte croissance (+ 39 % en 1979) étaient pour moi des gages d'efficacité, de crédibilité, de solidité.

Par ailleurs, je connaissais l'*attachement d'H.P.* à la recherche et au *développement (10 % de son chiffre d'affaires)* à la qualité du service après-vente et du support technique assuré à ses clients.

Pour moi, c'était la *certitude* de progresser tous les jours dans mon métier.

Après 10 mois de formation chez H.P., je comprends mieux l'entreprise et les raisons de sa réussite. Avant tout, chez HEWLETT-*PACKARD, nous avons la* volonté de satisfaire nos clients en leur apportant les matériels et les applications qui correspondent à un besoin réel. Ainsi nous gagnons leur confiance et leur *fidélité. C'est* ce que nous appelons chez H.P. de «bonnes ventes».

De plus, en cas de besoin, je peux compter sur le management et mes collègues tout en conservant ma liberté d'action. Une confiance totale m'est accordée. *Elle me permet de me sentir bien* dans mon travail, de me réaliser pleinement.

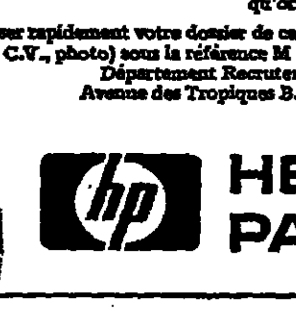
Cet état d'esprit, cette confiance réciproque, cette facilité de contact à tous les échelons, nous l'appelons «H.P. WAY».

Pour moi, H.P. c'est encore des possibilités de promotion importantes liées à sa volonté de poursuivre une croissance soutenue et en toute indépendance.

Dans ce but, HEWLETT-PACKARD recrute de Jeunes Diplômés Débutants issus d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (Informaticiens ou Electroniciens) ou Universitaires, motivés par la vente et par les contacts.

Et vous ? Vous êtes attirés par les perspectives d'évolution et la «qualité de vie» qu'offre *HEWLETT-PACKARD* ?

Adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite C.V., photo) sous la référence M 101 à Daniel CARPENTIER
Département Recrutement HEWLETT-PACKARD
Avenue des Tropiques B.P. 6 - 91401 ORSAY cedex.



HEWLETT PACKARD

Cadres d'Assurance-Vie

Une importante Société Mutuelle d'Assurance-Vie recherche pour faire face à son développement plusieurs Cadres d'Assurance-Vie de haut niveau, ne craignant pas les responsabilités, sachant prendre des initiatives et prêts à assumer une ou plusieurs des fonctions ci-dessous

- **DOCUMENTATION,** *constitution, organisation, mise à jour et exploitation de la documentation.*
- **REDACTION** *de documents contractuels, d'instructions et de notes d'informations.*
- **RECRUTEMENT ET FORMATION** de Producteurs-Vie.
- **SURVEILLANCE ET DEVELOPPEMENT** du portefeuille Groupe.
- **ETUDES TECHNIQUES.** Grande Branche et Groupe. Elaboration de nouveaux produits.
- **RELATIONS AVEC L'INFORMATIQUE.** Maintenance et développement des applications. Définition des procédures administratives.

Les fonctions proposées ne peuvent convenir qu'à des Cadres spécialistes de l'Assurance-Vie, diplômés de l'Enseignement Supérieur (scientifique - économique et financier - commercial - juridique) et ayant acquis au sein d'une autre société une réelle compétence dans l'Assurance-Vie.

Ces différents postes comportent d'intéressantes perspectives d'évolution pour des candidats de valeur.

Adressez lettre manuscrite, CV et photo sous numéro 854.075 à Régie Presse, 85bis rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra, en mentionnant votre rémunération actuelle et le salaire souhaité. Discrétion totale assurée.

Commerce international et industrie d'équipement

C'est votre champ d'action depuis des années. Une expérience industrielle, une bonne connaissance du commerce extérieur, l'habitude d'évoluer au sein des organismes officiels, nationaux et internationaux, vos atouts.

Courir constamment de par le monde ne vous amuse plus. Mais vous ne souhaitez pas pour autant abandonner ce domaine privilégié que constitue la vie économique internationale, tant institutionnelle que privée. Vous éprouvez simplement le besoin de mêler plus profondément la réflexion à votre action et peut-être même, de façon plus ambitieuse, de voir votre expérience servir l'intérêt général plutôt que le particulier.

Vous ne renoncez pas non plus à *toute idée de carrière.* Entrer aujourd'hui dans une organisation où vous pouvez espérer accéder dans un futur proche, si vous le *méritez évidemment,* à la direction des relations internationales ne vous est pas indifférent.

Les consultants du cabinet de recrutement Sirca ont été chargés de réunir les candidatures. Ecrivez-leur sous référence 801 435 M rapidement mais longuement. Vous pouvez compter sur leur discrétion.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

unisabi

spécialiste des aliments préparés pour animaux familiers (Canigou, Ronron, Kitekat, Pal, Frolic, Loyal, Buster)

leader de son marché,
filiale d'un groupe important,
implantée près d'une ville universitaire : 120 km sud de Paris,
nous recherchons :

NOTRE RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION DES VENTES

fonction marquante dans notre société.

- Vous êtes un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ISUP, Maîtrise de mathématiques).
- Vous avez une expérience industrielle de 2 à 3 ans.
- Vous avez, sur le plan personnel, des qualités de communication et d'imagination, un intérêt marqué pour la marche des affaires.

Votre mission :
- élaborer de nouveaux axes de recherche,
- analyser puis mener à bien des études prospectives,
- concevoir puis mettre en place des outils performants avec l'appui de l'informatique.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. sous réf. U 10 à notre conseil

INFRAPLAN 83, Bd Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Publi Champs

SFENA



Importante Société d'Équipements Aéronautiques
recherche pour sa
DIVISION NAVIGATION INSTRUMENTS

4 INGENIEURS D'ETUDES EN MECANIQUE ET ELECTRONIQUE

Dans le cadre de projets visant à développer des systèmes électro-mécaniques de haute précision, ils auront l'entière responsabilité de la conception, de la réalisation et des essais de prototypes.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation ***ARTS & MÉTIERS, MINES, ENSI*** *ou équivalent. Deux d'entre eux concernent des ingénieurs ayant quelques années d'expérience industrielle en conduite de projet.*

Lieu de travail : Vélizy-Villacoublay (1 poste)
Châtellerault (3 postes)

Adresser CV et photo S/Réf. I-041 à :
SFENA - BP 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

INGENIEURS INFORMATICIENS

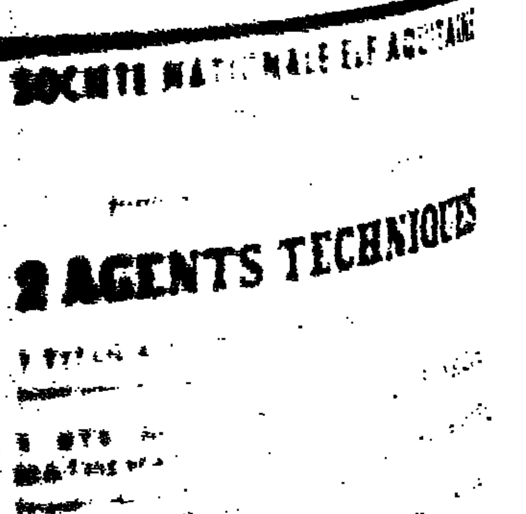
Voulez-vous programmer un microprocesseur pour un satellite ?
Souhaitez-vous réaliser une application de gestion sur un réseau national de terminaux ?
Désirez-vous réaliser un compilateur ?

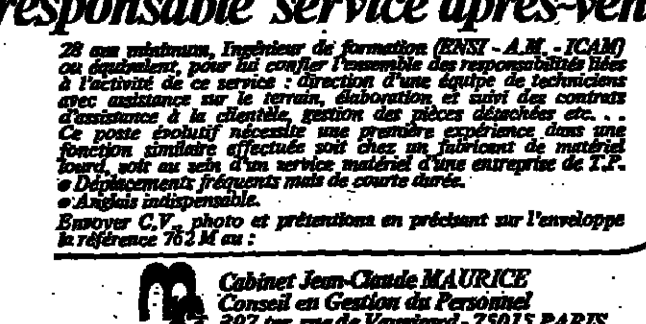
Ce sont quelques-uns des nombreux projets sur lesquels travaillent aujourd'hui les 600 ingénieurs informaticiens de notre société qui est spécialisée dans l'étude et la réalisation de logiciels de pointe. Nous renforçons nos structures et recherchons dans l'immédiat et le courant des tout prochains mois pour nos quatre divisions "Télématique et Télécommunications", "Informatique et Ingénierie", "Services Publics", "Produits Logiciels" plusieurs ingénieurs informaticiens qui occuperont des postes que nous créons à :

PARIS - LANNION - RENNES - TOULOUSE - GRENOBLE

Ecrire à Cap Sogeti Logiciel, 5 rue Louis Lejeune - 92128 Montrouge Cédex.

CAP SOGETI LOGICIEL





Dans le cadre de son développement
GARDNER DENVER FRANCE
Société fabricant du MATERIEL DE PERFORATION ET D'AIR COMPRIME pour les T.P., recherche son :

responsable service après-vente

28 ans minimum, Ingénieur de formation (ENSI - A.M. - ICAM) ou équivalent, pour lui confier l'ensemble des responsabilités liées à l'activité de ce service : direction d'une équipe de techniciens avec assistance sur le terrain, élaboration et suivi des contrats d'assistance à la clientèle, gestion des pièces détachées etc...
Ce poste évolutif nécessite une première expérience dans une fonction similaire effectuée soit chez un fabricant de matériel lourd, soit au sein d'un service matériel d'une entreprise de T.P.
- *Déplacements fréquents mais de courte durée.*
- *Anglais indispensable.*

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 762 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ASEA

Filiale Française du groupe Suédois
C.A. 12 milliards F.F. - 43.000 employés
recherche pour Persan (Val d'Oise)

JEUNES INGENIEURS diplômés

- postes technico-commerciaux
- matériels électro-mécaniques
- équipements pour :
  - manutention automatisée
  - réseaux électriques H.T.
  - robotique
- Anglais nécessaire

C.V. à ASEA, B.P. 5 - 95340 PERSAN

Société industrielle en développement constant recherche pour son siège et une de ses directions régionales des ventes situées en Banlieue Sud de PARIS

jeunes ESC ou équivalent

Pour leur proposer les deux postes suivants :
CHARGE D'ETUDES (Réf. 759-1) : rattaché au service des Etudes Commerciales, il participera à la mise en place et au suivi d'outils de gestion commerciale (tableaux de bord, analyses statistiques, documents de synthèse etc...)
CHARGE DE LIAISON (Réf. 759-2) : Collaborateur direct du Directeur Régional des Ventes, il constitue la plaque tournante dans la transmission des informations, assure la gestion administrative des dossiers et participe à la réalisation d'études commerciales. Le contexte de l'Entreprise laisse envisager à des candidats de valeur, une évolution intéressante.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions en précisant la référence choisie sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCAISE DE PRODUITS METALLURGIQUES POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE
recherche

TECHNICIEN de LABORATOIRE en TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Il sera chargé sous la responsabilité d'un ingénieur agro-alimentaire de travaux d'analyses, d'essais et de recherche en technologie et en microbiologie alimentaires.

Ce poste nouveau, basé à Paris, conviendrait à un JEUNE DIPLOME D'IUT en INDUSTRIE ALIMENTAIRE et BIOLOGIE APPLIQUEE.

Anglais nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous réf. 2491 à Madame LAMY à

ORION 35, rue du Rocher 75008 PARIS

DISCRETION ASSUREE

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(380 personnes, C.A. 65 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Notre vocation est la pratique d'une informatique de qualité et de haute technicité, nous appuyant sur des méthodes rigoureuses et éprouvées depuis 13 ans.

Pour constituer nos équipes, nous nous entourons d'Ingénieurs spécialisés, hautement compétents.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
Débutants, 2 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
ERIA ECA AUTOMATION, Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Pour lui confier :
la vente et la promotion de périphériques d'ordinateurs auprès des organismes bancaires et para-bancaires.

Le candidat devra justifier :
- d'une formation d'ingénieur
- d'une expérience de quelques années dans la vente de terminaux bancaires
- d'une bonne pratique de l'anglais

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, Avenue Descartes, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

CGCT

COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un important groupe mondial, leader dans les techniques les plus avancées en communications, et consacrant 15% de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement, recrute pour sa Division TELEPHONIE PUBLIQUE

ingénieurs informaticiens

Pour participer à la conception et à la programmation d'automatismes en temps réel.

Aux candidats confirmés ou débutants, nous proposons des possibilités d'avenir dans des domaines en pleine évolution : commutation avec intégration de services nouveaux, Télématique, etc...

Ecrire avec C.V. et rémunération souhaitée au Service du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15, ou téléphoner pour Rendez-Vous 545.29.40.

---

avec votre BTS ou DUT en ELECTROTECHNIQUE

vous pouvez exercer une profession d'avenir

La sécurité ne s'improvise pas.
Pour tout ce qui ne relève pas des techniques spécifiques de la production des entreprises, l'APPAVE - organisme de vérifications techniques de sécurité - offre l'assistance d'équipes spécialisées à haute qualification technique.
Pour ce faire elle souhaite s'attacher le concours d'Electrotechniciens (BTS ou DUT), désireux d'exercer une activité plus enrichissante dans un secteur en plein développement et d'exploiter au mieux leurs connaissances.
Ces derniers bénéficieront d'une formation rémunérée leur permettant d'accéder à la fonction d'INSPECTEUR chargé de vérifications d'installations industrielles. Ce sont des postes stables offrant des possibilités d'évolution de carrière.

Si vous êtes dégagé des obligations militaires, possédez le permis VL et résidez à Paris ou dans sa proche banlieue, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.
APPAVE - Service Recrutement (réf. 80-19)
17, rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17.



Nous sommes un groupe international leader sur le marché de la Distribution des escabeaux, échelles et échafaudages en alliage d'aluminium.
Pour diriger notre filiale France (créée en 1975, effectif 15 personnes) nous recherchons un :

Jeune directeur général 165 000+

Il se verra confier la responsabilité globale du développement de cette filiale en pleine expansion (Responsable du budget, de la planification, de la politique commerciale, du développement des ventes aux «grands clients») et rapportera à la Direction Générale Europe.
Ce poste ne peut convenir qu'à un jeune cadre agressif et de haut niveau, âgé de 32 ans minimum, possédant une solide formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent) et qui aura exercé avec succès des responsabilités de Direction Commerciale.
Un réel dynamisme commercial doublé d'un sens de l'organisation, un tempérament de leader et un goût prononcé pour le terrain font de vous le candidat que nous désirons rencontrer.
Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Résidence Paris ou Région Parisienne.

Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir lettre manuscrite, CV et photo sous réf. AL 707 M à Dr Yves BARUCHEL, Jean Pierre Tricard Sélection 37/39, avenue de Clichy - 75017 Paris

JPTS
Jean Pierre Tricard Sélection

Nous sommes une :
IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
- TRAVAUX PUBLICS -

Totalement tournée vers l'exportation, notre chiffre d'affaires est d'Un Milliard de Francs

Nous gérons un personnel extrêmement varié dont 600 expatriés de tous niveaux travaillant dans le monde entier.

Nous recherchons un :

jeune cadre fonction personnel

et vous proposons de rejoindre une équipe dynamique pour participer, sous la conduite du Chef du Personnel, à tous les aspects de la gestion du personnel de la Société.
L'évolution rapide de la fonction et les perspectives de développement de notre secteur d'activités devraient vous permettre d'acquérir très vite une expérience riche et complète.

De notre côté, nous souhaitons :
- que vous possédiez une solide formation supérieure (Sciences-Po ; HEC ; ESSEC ; DES de Droit ou Sciences Eco...)
- que vous parliez correctement l'anglais et soyez disponible pour quelques missions de courte durée à l'étranger.

Une première expérience serait appréciée mais nous recherchons surtout une personnalité affirmée dont l'ouverture d'esprit et les qualités d'analyse et de synthèse sont les caractéristiques essentielles.

Des perspectives réelles d'avenir sont possibles pour un candidat de valeur, motivé par la fonction.

Envoyez CV, photo et prétentions s/réf. 4198 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE A VOCATION NATIONALE
recherche pour son siège
QUARTIER TRINITE

RÉDACTEUR (TRICE)

Crédit moyen terme

Expérience 2 à 3 ans

Téléph. pour r.-v. au 874-54-60, à M. PRUVOST.

Un très important groupe industriel et financier (40 000 personnes) recrute dans le cadre de ses nouvelles activités en

ÉNERGIES NOUVELLES, ÉCONOMIES D'ÉNERGIES un INGÉNIEUR ARTS & MÉTIERS ou équivalent

afin de lui confier la responsabilité des études de faisabilité, jusqu'à la réalisation des projets.
Pour cela, il sera amené à coordonner les actions des différentes sociétés du groupe concernées et à négocier auprès des grandes entreprises nationales et des administrations.
Ces fonctions d'études et de contacts, basées à Paris et susceptibles d'évoluer au sein du groupe, requièrent une expérience (de 4 à 7 ans) du secteur industriel (thermique, électricité).
Une formation complémentaire en économie serait appréciée.
Nous vous invitons à envoyer un dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée), sous réf 79517 M à

HAVAS CONTACT,
156, bd Haussmann - 75008 Paris,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE
offre de larges perspectives à de jeunes ingénieurs

Elle recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour la gestion du personnel — Réf. : 146

Cet ingénieur s'intégrera à l'équipe dirigeante d'un service autonome de 30 personnes. Ce service est responsable, sur le plan informatique (conception, réalisation, exploitation), de la paye et de la gestion d'une vaste population et dispose de moyens modernes de conception et de mise au point.

Chargé de tâches variées, le candidat retenu, de formation grande école ou universitaire de haut niveau, aura une expérience minimum de deux ans. La connaissance du matériel CII HB 66 serait appréciée.

SIX INGÉNIEURS INFORMATICIENS DÉBUTANTS

Réf. : 147

Dépendant de la Direction Générale, ils participeront à l'étude et à la réalisation des systèmes informatiques s'appuyant sur des techniques de pointe. Les domaines de réalisation sont très divers : système général d'information de la banque (comptabilité, aide à la gestion et à l'exploitation bancaire), opérations avec l'étranger, opérations sur titres.

Les candidats retenus auront une formation grande école ou universitaire de haut niveau.

Pour tous ces postes, une formation complémentaire et permanente ainsi que de larges perspectives d'évolution de carrière sont assurées.

Ecrire en précisant la référence à A.L. CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Vous êtes Chef de Produit grande consommation depuis au moins 2 ans dans une société connue pour la qualité de son marketing ;

Vous vous exprimez bien en anglais par écrit et oralement ;

Vous avez une bonne formation universitaire de type grande école commerciale ;

Vous avez réussi de bons «coups» dans des marchés concurrentiels.

MAIS

Vous êtes dans une structure pléthorique ou toute promotion est alléatoire.

Vous souffrez de la lenteur apportée à la mise en œuvre de vos recommandations.

Vous déplorez la rigueur de certaines procédures internes ;

Vous regrettez le manque de liaison entre le marketing et les ventes ;

Nous devrions nous entendre pour vous confiez la responsabilité de :

chef de produit

dans une Société Américaine de grand renom dont la filiale française, située dans la Région Parisienne, peut vous offrir le dynamisme, la souplesse et les perspectives d'avenir que vous recherchez.

Envoyer C.V., photo (retournée) et prétentions sous réf. No 63682 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

---

Un ingénieur système

FORMATION ELECTRONIQUE
Débutant ou première expérience, connaissant bien le langage, assembleurs pour un poste exigeant de la disponibilité. (réf. EF)

3 Ingénieurs informaticiens

MIAGE DEBUTANTS ET CONFIRMES.
destinés à prendre rapidement les fonctions d'analyste-programmeur dans le domaine de la gestion (réf.GH).

Ces 4 postes sont à pourvoir au sein de notre direction informatique à Clichy (92)

Adressez CV photo et prétentions en précisant la référence du poste qui vous intéresse au Printemps, Service du Recrutement, 102 rue de Provence 75009 PARIS.

Printemps

Cabinet Conseil Fiscal
clientèle et implantation internationales recherche

fiscaliste confirmé

2 ans d'expérience minimum.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 8000 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Gérer nos participations

Vos études dans une grande Ecole Commerciale, complétées par une formation internationale, universitaire ou professionnelle, ont fait de vous, après quelques années de pratique, un bon expert du contrôle de gestion et/ou de l'analyse financière.
Vous savez étudier à fond les dossiers, analyser les comptes, évaluer les perspectives de développement, rédiger des synthèses claires débouchant sur des propositions concrètes que vous êtes prêt à mettre en œuvre vous-même.
Vous parlez anglais.
Malgré votre jeune âge, vous êtes capable d'intervenir dans les conseils d'administration avec diplomatie et si besoin fermeté.
Alors, la Société qui gère les participations de notre groupe vous offre de devenir son

FONDÉ DE POUVOIR

Le succès dans cette mission vous ouvrirait ultérieurement l'accès à la Direction générale d'une de nos filiales.

Adresser votre lettre de candidature et C.V. à n° 63.690, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Importante entreprise de Bâtiment
recherche

INGENIEUR
spécialité électricité

Il a une expérience minimum de 5 ans dans la profession et est capable de diriger un Bureau d'Etudes technique. Il a une bonne connaissance des études de prix et, si possible, une expérience travaux.

Une réponse confidentielle sera adressée à toute candidature envoyée sous référence 8027 à :



DIGITAL EQUIPMENT
l'un des tout premier constructeur mondial d'ordinateurs
recherche son

DIRECTEUR DE LA PUBLICITE FRANCE

Responsable de notre image de marque, il aura pour mission d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions, reflet de la stratégie Marketing de notre société.

Il sera chargé de l'adaptation pour la France des campagnes d'image de marque et la publicité-produits.

Avec l'appui d'une petite équipe (notamment de traducteurs) il assurera *la bonne réalisation de toutes les brochures et notices techniques de l'ensemble de nos produits.*

Véritable *négociateur* et bon créatif, il saura vendre ses idées à l'intérieur de la société et ainsi organiser : salons et expositions, mailings,... qui apporteront les nouveaux contacts nécessaires à la force de vente.

La préférence sera donnée à un candidat ayant une bonne formation marketing acquise au cours d'études supérieures du type grande-école-de-commerce suivies de 2 ou 3 ans d'expérience informatique *soit dans le commercial*, soit dans la publicité.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M 008 à :

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Direction du Personnel
18, rue Saarinen, Silic 225 — 94528 Rungis Cedex

digital



SNECMA

recherche pour son Usine de CORBEIL

RESPONSABLE TECHNIQUES de SOUDAGE

pour des matériaux de haute performance

Chargé :
- de mettre au point les fabrications à l'aide de moyens modernes de soudage *(faisceau d'électrons ...)* et d'assurer le *soutien technique aux ateliers pour* tous les problèmes de soudage.
- de développer de nouveaux procédés de soudure et de proposer les investissements correspondants.
- d'encadrer une équipe de *spécialistes.*

Le candidat retenu sera diplômé d'une *grande école d'ingénieur* et justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans *dans les techniques de soudage.*

Merci d'adresser lettre et C.V. à SNECMA - *Département Encadrement* - 2, boulevard Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
situé à PARIS
recherche

FISCALISTE

Il conseillera les responsables du groupe dans le domaine de la fiscalité et veillera à l'application des procédures internes.

Il coordonnera *le traitement* et le réglement des questions fiscales concernant les filiales du Groupe, en France.

Le candidat *doit être* titulaire d'une Maîtrise en Droit et disposer de solides connaissances comptables (expertise comptable souhaitée).

Anglais lu, parlé, écrit "impératif".

Expérience de 3 ans minimum dans une fonction similaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous N° 63.841, CONTESSE PUBLICITE, 20, *av. de l'Opéra,* 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

DET NORSKE VERITAS (FRANCE)

A.S. COMPUTAS
recherche

INGÉNIEUR
Calcul scientifique

Ce poste consiste à :
- — utiliser le software de Det Norske Veritas ;
- — assurer assistance technique aux clients utilisateurs.

Nous demandons :
- — expérience et bonnes connaissances dans le domaine de calculs aux éléments finis.
- — anglais parlé et écrit, bon niveau.

Ecrire à : Det norske Veritas
305, Bureau de la Colline, Saint-Cloud.
92213 Saint-Cloud cedex.



THOMSON-CSF

recherche
dans le cadre de l'expansion de son
ACTIVITE - TRAFIC
des

INGÉNIEURS

POSITION 2 et 3 A
pour l'établissement de projets et de conduites d'affaires en *TRAFIC URBAIN ou ROUTIER.*
Une expérience de 3 ou 4 ans en France ou à l'étranger dans des activités similaires est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à *THOMSON-CSF*
Division des Travaux Extérieurs
34, boulevard Ornano - 93204 SAINT-DENIS

Société informatique, filiale d'un important groupe français d'assurances, recherche un

responsable haut niveau

pour diriger son équipe système MVS/TSO

Les ordinateurs sont de très gros ordinateurs IBM avec bases de données et télétraitement.

GIE

Envoyer CV et prétentions à GIE, Service du Personnel, Tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris La Défense.

média-system

T.R.T. TELECOMMUNICATIONS *RADIOELECTRIQUES* ET TELEPHONIQUES

Dans le cadre du développement de ses activités

Télématique
offre à des

INGÉNIEURS
TECHNICO-COMMERCIAUX

POSITION II

ayant une première expérience technique en :
- — Réseau de téléinformatique ;
- — Transmission numérique ;
- — Commutation de données.

et ayant une bonne connaissance de l'anglais, des postes pour la commercialisation *en France et/ou* à l'exportation de terminaux, système de TELEMATIQUE, et services nouveaux.

LIEU DE TRAVAIL : Paris-13e.

Adresser C.V., photo et prétentions à T.R.T., 5, av. Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

---

microstar
COMPUTER SYSTEMS

Distribue maintenant en FRANCE
les systèmes multipostes et multitâches

MICROSTAR

(plus de 1.000 installations à ce jour aux U.S.A.)
Pour les commercialiser en particulier le modèle 2 (16 bits)

il faut de toute urgence des :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

- — l'expérience de la vente aux P.M.E. est indispensable,
- — l'habitude de travailler avec les S.S.C.I.,
- — la connaissance approfondie d'une application (verticale ou horizontale) sont autant de « plus » pour des hommes et des femmes capables de définir la stratégie de leur territoire et d'agir de façon autonome.

La rémunération liée à des objectifs réalistes est très attrayante.

Envoyer votre C.V. ou téléphoner à :
J.-L. Cheyrouse, MICROSTAR
57, avenue de l'Aérodrome, 94310 ORLY
Téléphone : 687-22-77

LABORATOIRE CENTRAL
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Laboratoire Privé spécialisé dans les études et développements recherche pour des systèmes avancés dans le domaine du radar

INGÉNIEURS - ÉLECTRONICIENS
GRANDES ÉCOLES

Débutants ou quelques années d'expérience en :
- — micro-ondes,
- — traitement du signal,
- — traitement de données.

Bonnes connaissances de l'anglais nécessaires.

TECHNICIENS D'ÉTUDES
(B.T.S. ou D.U.T.)

Débutants ou quelques années d'expérience en :
- — micro-ondes,
- — traitement numérique,
- — microprocesseur.

Le travail *en équipe structurée autour d'un projet* permet le développement de la créativité.

Nationalité française exigée.

Envoyer curric. vitae et photo en précisant les centres d'intérêt technique, sous le n° 63.749 à L.C.T., Boîte Postale 40. — 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche pour son Département spécialisé dans les
CONSTRUCTIONS HOSPITALIERES

cadre administratif

PARIS

Au sein d'une équipe de 5 cadres, il (elle) *devra assurer le suivi d'ensemble* administratif et financier d'opérations hospitalières pour lesquelles la société assure la maîtrise d'ouvrage déléguée.

IL EST DEMANDE :
- une formation juridique (minimum licence en Droit, de préférence Droit Public)
- *une expérience de quelques* années dans une fonction qui impliquait le maniement des mécanismes de financement et/ou des contacts avec des établissements hospitaliers
- une excellente aptitude aux contacts à tous niveaux (hopitaux, instances de financement...)

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 8008 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OIR TRANS.

ANALYSE DE LA VALEUR: INGENIEURS

(création de postes)

La direction des Informations d'une importante entreprise utilisant une *technologie de pointe*, filiale d'un des tous premiers groupe français, crée la cellule analyse de la valeur et recherche des ingénieurs ayant une des spécialités:
- METALLURGIE, SOUDURE, CONTROLE, QUALITE,
- MECANIQUE,
- *CHAUDRONNERIE,*
- ELECTRICITE, REGULATION.

Ils seront les promoteurs de cette activité au sein de l'Entreprise.
Ils animeront et conduiront les groupes d'analyse de la valeur.
Ils mettront en forme les résultats des travaux menés.
Une expérience concrète en fabrication ou gestion d'affaires et en méthodes et estimation est nécessaire pour remplir ces fonctions, ainsi que des qualités d'organisation et de coordination.
Les postes sont à pourvoir à Paris.
Adressez votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions sous réf.5020 à rscg carrières, 64, rue la Boëtie 75008 PARIS, qui transmettra.

DELEGUE GENERAL

Alain DULISCOUET, Conseiller de Direction, recherche pour la **FEDERATION NATIONALE** d'un secteur dynamique de l'industrie **(BIENS DE CONSOMMATION)**, un **DELEGUE GENERAL** qui assurera des responsabilités politiques, administratives, économiques d'ampleur nationale sous l'autorité directe du Président.

Ce poste conviendrait à une personnalité de haut niveau dans *la première moitié de sa carrière*, avec de fortes compétences en économie et en marketing et une bonne connaissance du commerce international.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous réf. 117 à A. Duliscouët CIT, 3, rue de l'Arrivée - 75749 PARIS Cedex 15, qui traitera les candidatures avec toute la discrétion demandée.

DEXION FERALCO

LEADER EUROPEEN DU STOCKAGE
recherche

UN RESPONSABLE pour l'une de ses agences parisiennes

Ce cadre, d'un haut niveau commercial, 35 ans minimum, aura une expérience confirmée de la vente de biens d'équipements et d'aménagement à une clientèle industrielle variée.

Responsable d'une équipe performante, il mettra tout en œuvre pour maintenir et développer un niveau de résultats qui soit compatible avec les ambitions de la Société pour cette agence.

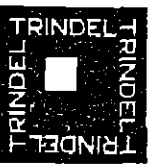
Il sera basé à PARIS.

NOUS OFFRONS :
Rémunération élevé (fixe + prime de résultats). Voiture de fonction + frais de route.

DEXION®

Adresser votre candidature, C.V., photo et prétentions à la Société DEXION FERALCO
Direction du Personnel
9, rue Saint-Sébastien - 75011 PARIS

offres d'emploi



TRINDEL

6.200 personnes

SOCIETE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE plusieurs

INGÉNIEURS D'AFFAIRES ÉLECTRICIENS

afin de leur confier la responsabilité de l'étude, du suivi commercial, de la réalisation, de la mise en service d'importants équipements électriques, ainsi que la gestion des affaires.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs de formation Grandes Ecoles (SUPELEC, ENSI) ayant 2 à 5 ans d'expérience.
— Anglais souhaité.
— Déplacements à prévoir.

Ces postes permettent une bonne évolution à des candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et PRETENTIONS sous réf. A 80/24 à : Société TRINDEL DP/PS 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08

Responsable Commercial

Notre client est une société de création récente distribuant des matériels de micro-informatique (application de gestion PME, traitement de textes).

Il recherche pour Paris un RESPONSABLE COMMERCIAL susceptible d'assumer à terme des responsabilités de gestionnaire.

Le candidat doit être de formation supérieure, scientifique ou commerciale et avoir si possible une première expérience professionnelle.

Il a 27 ans minimum et parle anglais.

Il sera à court terme étroitement associé au développement de l'entreprise (prise de participation, responsabilités des points de vente).

Jean-Louis MUTTE vous remercie de lui faire parvenir votre C.V. sous la réf. 243/1 à

MEDIA PA

Beckwell

41, Avenue de Friedland - 75008 PARIS
Beckwell International
Francfort, Paris, Londres

DIRECTEUR MARKETING EUROPE

Société multinationale ayant son head quarter européen à Paris, recherche son directeur de marketing Europe

PROFIL :
- Ingénieur électronicien.
- M.B.A. ou équivalent.
- Anglais parfait indispensable.
- Expérience multinationale.

POSITION :
- Direction marketing nouveau produit.
- Evolution de carrière très rapide.
- Salaire selon compétence et expérience.
- Bureaux situés à Paris/Banlieue Sud.
- Responsabilité territoire : EUROPE.

Envoyer lettre man., C.V., photo, rémunération actuelle ainsi qu'objectifs de carrière souhaités. DYNATEC COMMUNICATION, 6, rue des Gémeaux - SILIC 131 - 94523 RUNGIS.

chef de personnel



Grand groupe électromécanique recherche CHEF DE PERSONNEL pour son établissement de 2000 personnes, proche banlieue Parisienne.

Il est indispensable d'avoir au moins 30 ans, une solide formation supérieure et déjà plusieurs années d'expérience dans la fonction Personnel d'une entreprise industrielle moyenne ou grande.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui correspondent à ce profil. (Discrétion absolue garantie).

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 1750-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Nous appartenons à un puissant groupe bancaire et nous recherchons pour notre centre informatique (80 personnes) un jeune

PROGRAMMEUR SYSTEME

Capable de s'intégrer rapidement dans une équipe jeune, mais performante et de devenir un spécialiste système IBM 3031 (actuellement sous DOS/VS avec passage en VSE) familiarisé avec le télétraitement.
Il s'agit d'une opportunité pour un homme jeune, si possible déjà qualifié, capable d'autonomie et prenant plaisir à faire passer ses idées dans un environnement ouvert.



Nous avons confié la recherche à : IPPA 57, rue d'Amsterdam PARIS 8ème qui attend votre C.V. sous réf. 67501 IN ou votre appel téléphonique au 281.13.22

chef de service gestion comptable

Une Société de distribution de matériel chirurgical (Anesthésie, Réanimation), filiale d'un groupe américain, connaît depuis sa création une expansion continue. Le Contrôleur Financier souhaite s'entourer d'un professionnel de la comptabilité à qui il confiera la responsabilité de la gestion comptable (Comptabilité Générale, Comptabilité Clients, Fournisseurs, Facturation...); le titulaire devra se préoccuper tout particulièrement des recouvrements auprès d'une clientèle principalement composée d'administrations. Cette position Cadre, basée en région parisienne, devrait convenir à une personne de 30 ans minimum, diplômée en comptabilité, ayant acquis une solide expérience de la gestion comptable dans un contexte de PME et si possible des relations avec l'Administration. Cette personne devra pouvoir communiquer correctement en anglais.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 80.62-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui a été confié le soin d'étudier les candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Télédiffusion de France recrute

par concours pour ses services parisiens et régionaux

des CADRES TECHNIQUES

titulaires d'un D.U.T. option électronique ou électrotechnique ou d'un diplôme attestant une formation équivalente et reconnu par l'Etablissement. Les épreuves de sélection auront lieu courant octobre 1980.

Les candidats doivent être dégagés des obligations militaires, être âgés de moins de 40 ans et de nationalité française.

Les personnes intéressées par ces recrutements doivent adresser avant le 7 juillet 1980 leur curriculum vitae à Télédiffusion de France, Division du Personnel - Pièce 603 - B.P. n° 518, 92542 MONTROUGE CEDEX.

ENTREPRISE

TÉLÉCOMMUNICATIONS proche banlieue Nord-Ouest

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DE TRES BON NIVEAU

Débutants ou avec première expérience intéressés par :
- des activités techniques en laboratoire (hyperfréquences, circuits, antennes, haute tension),
- des études « systèmes »,
- des fonctions technico-commerciales.

Adresser C.V. détaillé et prétent. sous réf. 943 à TRENDANCES 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

FORMATION - SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce sont les 3 volets du poste que nous offrons

NOTRE ENTREPRISE : 14.000 personnes réparties entre 40 établissements.

VOTRE PROFIL : expérience d'animateur et de concepteur en formation et si possible en Sécurité et Ergonomie acquise en entreprise, solide formation en psychopédagogie des adultes et législation du travail.

Ce poste d'ADJOINT est rattaché au Chef du Service Central Formation, Sécurité, Ergonomie.

Lieu de travail : Paris.
Déplacements fréquents de courte durée.

Ecrire avec C.V., prét. ss le n° 63.445 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPTE STÉ SECTEUR TERTIAIRE PARIS recherche pour son Centre DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

(30-32 - 370/158, réseau télétraitement national, évolution vers l'OS devant déménager et se recréer en périphérie parisienne) son

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Ce poste évolutif conviendrait à un candidat pouvant justifier d'une bonne expérience dans un poste similaire sur gros centre et matériel IBM série 370.

Env. lettre manusc. C.V. et photo N° 63.888 CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

AXIAL Publicité
vous prie de noter sa nouvelle adresse à compter du 1er juillet 1980

27, rue Taitbout 75009-Paris
Tél. 246.33.44.

Organisme important recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— Dynamiques et ambitieux.
— Goût contacts haut niveau.
— Très bonne présentation.
— Sens des responsabilités.
Tél. pr R.-VS 553-20-00 p. 201.

Institut privé d'enseignement supérieur recherche pour août/septembre Enseignants de droit et sciences éco. Ecr. s/no 854.097 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

Organisme de formation tech. ATTACHE(E) PEDAGOGIQUE expérimenté(e)-gestion, comptabilité, administration. Env. C.V. + photo avec prét. à ASPROFORC 153, bd Haussmann 75008 Paris.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND 93160, VILLE NOUVELLE, 40.000 HABITANTS
Recrute d'urgence :
1 attaché(e) communal pr assister le directeur des affaires sociales et de santé (gestion BAS, crèches, P.M.I., etc.). Expérience du secteur apprée. Conditions statutaires, C.V., à adr. et renseign. à demander en MAIRIE de NOISY-LE-GRAND, SECRETARIAT GENERAL, place de la Libération, 93161 NOISY-LE-GRAND Cedex.

FEDERATION REGIONALE des MAISONS de la JEUNESSE ET DE LA CULTURE recherche DIRECTEURS et ADJOINTS EDUCATIFS pour associations Ile-de-France. Expérience exigée. Candidature + C.V. à la F.R.M.J.C., 168 bis, rue Gardinet, 75017 PARIS.

IMPORTANT CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION d'un grand groupe privé français d'assurances

recherche POUR SON EQUIPE SYSTEME

1 jeune ingénieur

avec option longue en informatique

Situé à Paris, ce centre est équipé de 2 gros systèmes utilisant MVS - J.E.S.-2 - CICS - TSO.

Missions du poste :
- maintenance et évolution des logiciels de base
- assistance et formation aux départements d'études et d'exploitation.

Formation assurée.
Avantages sociaux.

Merci d'adresser lettre de candidature avec CV et prétentions à No 63.890 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Nous avons un taux de croissance supérieur à 40 % an et sommes filiale (45 personnes) d'un Groupe très important.

Nous recherchons immédiatement un

INGÉNIEUR SYSTÈMES PÉRI-INFORMATIQUE

Ingénieur en électronique, le candidat retenu aura une bonne connaissance des matériels DEC (indispensable) et si possible DATA GENERAL.
Expérience logiciel souhaitée.
Action à mener, sur la Région Parisienne :
— étudier les problèmes de nos clients,
— coordonner la maintenance de nos produits,
— assurer des conférences/cours à nos clients,
— former notre propre force de vente.

Le candidat sera enthousiaste, ambitieux, motivé aux résultats et aura une FORTE CAPACITE D'ADAPTATION à une société en TRES RAPIDE EVOLUTION.
Formation complémentaire assurée.
Voiture de fonction fournie.
Salaire proposé : 120.000 F/an +

Adresser C.V. et photo N° T 20.317 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui trans.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

recherche pour son SERVICE du PERSONNEL à PARIS

JEUNE DIPLOMÉ

DE NIVEAU IUT, MAITRISE OU ÉQUIVALENT

HF

pour participer au développement d'un outil statistique

Les candidats devront absolument posséder une bonne formation mathématique et des connaissances de base en informatique.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 96940 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE à vocation exportatrice

recherche pour son Service de Comptabilité Siège

COMPTABLE

Homme minimum 30 ans

Ayant quelques années de pratique de comptabilité de succursales à l'étranger

- Connaissance des modalités de financement d'affaires à l'exportation.
- Bonnes notions de fiscalité.
- Disponibilité pour déplacements fréquents de courte durée à l'étranger.
- Anglais courant indispensable.
- La pratique des techniques comptables anglo-saxonnes serait appréciée.

Ecr. avec C.V. à n° 64.144 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

PHILIPS

DEPARTEMENT INFORMATIQUE INTERNE recherche

INGENIEUR en TELEMATIQUE

(GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT)

intéressé par l'étude, la réalisation et la coordination de projets de transmissions de données de taille et de nature diverses.

Une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion de projets de ce type est souhaitée.

Connaissances en téléphonie ou en logiciel de communication IBM appréciées.

Anglais parlé souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PHILIPS - Département I.S.A. - Service du Personnel, 6, rue Firmin Gillot 75015 PARIS.



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN II ou III A

Pour assurer la responsabilité d'un laboratoire d'études de matériels.

En plus d'une expérience de plusieurs années, le candidat devra avoir une solide compétence dans les domaines analogiques ou radio-communications.

Ce poste convient à un candidat possédant une grande faculté d'adaptation et désirant mettre en valeur ses qualités d'initiative et de décision.

Envoyer C.V. et prét. no 63.953, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Importante Société Française d'études, de construction de chaudières et de matériels thermiques pour Centrales Conventionnelles et Nucléaires dont le siège social est situé à VELIZY (78) recherche

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT + si possible E.S.S.A. (ou Sup. Fonderie)

ayant une expérience de chaudronnerie, soudage, mécanique, contrôle non destructif pour CONTROLE et ASSURANCE QUALITE FOURNISSEURS
— 30 ans minimum.
— Anglais indispensable.
— Allemand, Espagnol souhaités.
— Déplacements de courte durée en FRANCE et à l'ETRANGER.

Contrat limité à 2 ans.

Adr. C.V. dét. et prétentions, sous réf. 2.368 M. à : SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS - CEDEX 09, qui transmettra.

AGENCE DE PUBLICITE PARISIENNE EN EXPANSION
40 personnes
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Profil : formation D.E.S.C. ou équivalent avec expérience acquise dans société de services, de préférence agence de publicité, compétence particulière en gestion de trésorerie, analytique et informatique.

Age : 30 ans minimum.

Mission : comptabilité générale et analytique de l'agence et ses filiales, relations avec les banques, gestion administrative du personnel.

Pourra évoluer vers une Direction Financière en fonction du développement de l'entreprise et de l'aptitude et de la personnalité du candidat.

La rémunération sera fonction du profil et de l'expérience.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
Madame B. ROMANO
8, rue Meissonier
75017 PARIS

Le secret des candidatures est garanti.

ÉNERGIE SOLAIRE

Organisme à vocation publique développe son activité Energie Solaire auprès des Maîtres d'ouvrage publics et des collectivités locales, et recrute

1 INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

X - E.C.P. - MINES - A. & M.

Pour lui confier, au sein d'une équipe, la responsabilité du montage et du suivi d'affaires et d'opérations nationales complexes. Cet ingénieur, âgé d'environ 30 ans, aura acquis une compétence de base en matière énergétique et d'énergies nouvelles.

Les qualités d'initiative, d'autonomie et d'organisation sont essentielles ainsi que l'habitude des contacts à haut niveau.

Adresser lettre manuscrite, C.V, photo et prétent. sous le no 63.965 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

BANQUE INTERNATIONALE recherche

DEUX GRADES Crédits documentaires

- Classe II ou III.
- 1 ou 2 ans expérience vérification de documents.
- Connaissance Anglais appréciée.

Env. C.V. et prétentions à ETRAVE (réf. 195) 38, avenue Daumesnil, 75012 PARIS, qui transmet.

offres d'emploi

CENTI

recrute pour son Département
SYSTÈMES CLÉS EN MAIN

un RESPONSABLE EXPLOITATION

MINI - 6

ayant pratique pupitrage mini - 6 sous B.E.S. 2 ou MOD 400

Envoyer lettre avec C.V. et prétentions, à CENTI, 128, rue de Rennes - 75006 PARIS.

Les candidats, libres rapidement, pourront tél. au 222-25-31.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour son
SERVICE CENTRAL INFORMATIQUE

un RESPONSABLE PROGICIEL

En liaison avec les utilisateurs du groupe, il sera chargé de recenser les besoins, d'étudier, proposer et mettre en place les outils correspondants et leur structure de maintenance. Une bonne connaissance des problèmes d'analyse programmation et d'exploitation est indispensable.

Un complément de formation système IBM DOS/VSE et OS/VSE pourra être assuré.

L'Anglais parlé est nécessaire.

Lieu de travail : proche banlieue EST.

Adr. C.V., l. .tre man., prétent. sous le n 63.464 à CONTESSE Publicité. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ELEXO

Recherche pour ses nouveaux bureaux à VERRIERES-LE-BUISSON (91)

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

expérimentés dans les domaines systèmes et instrumentation numériques, analogiques, périphériques et téléinformatique.
Expérience de la vente 2 à 3 ans souhaitée.

SALAIRE : 120.000-140.000 F ANNUEL + VOITURE

Envoyer C.V. et photo à :
ELEXO, B P. 24 - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON.

Important Groupe Electronique

recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

motivés par action commerciale

1) Pour responsabilités d'un domaine de produits de haute technicité et d'une clientèle bien déterminée (télécommunications ou opto-électronique).
2) Pour négociations et gestion de contrats d'études nécessitant contacts à niveau élevé :
   - Formation Ingénieur Electronicien (Grande Ecole) ;
   - Anglais courant indispensable.
   - Expérience de quelques années en électronique professionnelle.

Adresser C.V., photo (retournée) et prétentions n° 63.364 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er q.t.

Madame MARIA GALLAND
Président de Sociétés de Fabrication et de Diffusion Internationale de Produits Cosmétiques, recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

35 ans minimum, diplômé Grandes Ecoles Commerciales, M.B.A. apprécié, trilingue français, anglais, allemand ou espagnol.

Expériences professionnelles exigées : parfumerie, cosmétiques, implantations internationales.

Téléphoner pour rendez-vs au 561-95-11 (poste 31).

SOCAMETT

Société de Caution Mutuelle créée en 1976 renforce son équipe de

2 ANALYSTES - CONSEILS

auprès de sociétés adhérentes

- Analyse financière ;
- Contrôle sur place du respect des règles sociales et fiscales.
- FORMATION E.S.C. - D.E.C.S. ou équivalent;
- EXPERIENCES EN ENTREPRISES ET CABINETS DE REVISION COMPTABLE APPREC.

Lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à adresser à J.R.G. HOUDAYER - SOCAMETT, 87, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS

QUARTZ ELECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour diriger l'un de ses serv. d'études oscillateurs. Le candidat devra posséder une solide expérience dans le domaine des circuits à haute fréquence et de l'électronique numérique.
Des connaissances dans les méthodes d'établissement et d'analyse des coûts des produits sont souh.
Lieu : ASNIERES.

Adr C.V. et prét. à QUARTZ ELECTRONIQUE, 1, rue d'Anjou - BP 215 - 92602 ASNIERES

MITSUI and Co Europe S.A.
Sté Internationale de Négoce quartier Champs-Elysées
rech. pour son départ. chimie
JEUNE HOMME
bilingue français-anglais, diplômé I.U.T. chimie
Envoyer C.V. et prétentions, à M. ROULIN, 37, avenue Pierre-1er-de-Serbie - Paris 8e

---

WANTED pour vente de MINI-INFORMATIQUE de gestion

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- Expér. et réf. indispensables
- Salaire 5.500 F + commissions
- Postes pour Paris-Lyon-Lille

PRENDRE CONTACT AVEC :
CAPA 150, rue de Rivoli (1er) Tél. 296-36-74

STE DE SERVICES INFORMATIQUES
recherche

RESPONSABLE SERVICE PAIE
A MI-TEMPS

Pour assurer la paie informatisée de 90 personnes
- Gestion des dossiers du personnel,
- Droit social,
- Connaissance comptabilité paie.

Dactylo appréciée
Expérience similaire dans P.M.E. souhaitée.
Ecr. avec C.V., à Mme PEROL B.F.M., Tour d'Asnières 92606 ASNIERES Cedex

---

OFFICE NATIONAL d'ETUDES et de RECHERCHES AEROSPATIALES
recherche

INGÉNIEURS

- Traitement du signal
- Aérodynamique des turbos machines
- Mécanique du vol (avions et missiles)
- Gros systèmes informatiques
- Génie civil tous corps d'état.

Pour entretien. Travaux neufs

Envoyer C.V. + photo, à Direction du Personnel 29, avenue de la Division-Leclerc - 92320 CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

Compagnie Aérienne
recherche

ASSISTANTE de DIRECTION

Anglais cour., exp. Cie aérienne souhaitée mais non indispensab. Env. C.V., à CAPITOL Airways 23, av. de Wagram, Paris 17e.

IMPORTANTE SOCIETE
proche banlieue Ouest
recherche pour assister une chef comptable et son adjoint

JEUNE CADRE

Pour comptabilité générale, prix de revient et notamment suivi des travaux quotidiens de 15 personnes, possédant B.T.S. ou équivalent. Minimum 5 ans d'expérience. Bonnes connaissances de la comptabilité informatisée.

Ecrire lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., à no 64.137, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Société Industrielle DRANCY
Nous recherchons

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérience COBOL - ANS

Poste disponible en septembre

Restaurant d'entreprise Mutuelle - Avantages sociaux

Tél. pour R.-V. : 838-11-12 (poste 1233)

Pour IMPORTANTE SOCIETE de Transport international
NOUS RECHERCHONS

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

- 2 ans d'expérience minimum
- Parlant espagnol ou allem.

CAPA 150, rue de Rivoli (1er) Tél. 296-36-74

Société de Traduction International recherche pour poste à plein temps à pourvoir immédiatement

UN TRADUCTEUR

nationalité anglaise, bil. franç., spécialisé en télécommunication, informatique et assimilé.

Paris, rég. paris. uniquement. Traducteur techn. indépendant, expérimenté, toutes langues et toutes disciplines.

Ecrire avec C.V. en précisant No de Tél. et si à Paris en été, sous référence no T 020.711 M, REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Société Expertise Comptable
recherche

UN FINALISTE

30 ans minimum pour diriger Cabinet banlieue Ouest de Paris.
Envoyer C.V. et prétent., s/réf. 5.041, à Publicité LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

94

Organisme Médical Profession. cherche

B.T.S. SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Références souhaitées
Tél. : 808-42-10

SOCIÉTÉ de SONDAGES
recherche

ENQUÊTEURS (RICES)
expérimenté (ées)
Parlant couramment l'anglais
Tél. 336-36-33, Danièle Fournet

AGENTS TECHNIQUES
2e échelon
en TELECOMMUNICATION
Expérience exigée dans le domaine téléphonie et télégraphie
Langue anglaise indispensable

Se présenter : EUROPTRONIC 29, rue Bergère, PARIS 9e Mo Montmartre - 246-93-06

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE
de Conseil et Formation en milieu hospitalier
recherche

JEUNE HOMME

23 ans minimum, bonne formation générale biochimie, biologie ou quelques années de médecine ou pharmacie.
Passionné par formation des adultes.
Adresser C.V., photo et prétent. à ESSEHA, B.P. 18, 95210 Saint-Gratien.

Nous sommes un
IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION

Notre Informatique se décentralise autour d'un réseau d'ordinateurs IBM
Notre plan est ambitieux et comporte de nombreux projets nouveaux.

Notre Filiale Informatique recherche, pour SON SIEGE A PARIS, le

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Sous l'autorité du Directeur, il animera et fera évoluer les services études, Système et exploitation. Une formation supérieure et l'expérience de la distribution seront nécessaires à ce collaborateur d'environ 32 ans.
La direction des études dans une entreprise, la connaissance des problèmes de gestion de stock, de transport, de trésorerie seront des atouts supplémentaires.
Ecrire en envoyant photo, C.V. et prétentions. La discrétion la plus absolue sera appliquée à toutes les candidatures.

Ecrire n° 8.491, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS Cedex 09.

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMPTABLE

recherche à PARIS
pour missions
Expertise comptable-Audit

STAGIAIRES E.C. - AUDITEURS

- Débutants D.E.C.S. ;
- Diplômés enseignement supérieur.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions et photo à F.C.P. - 19, rue Clément-Marot - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
proche ÉTOILE
recherche

ASSISTANT AU RESPONSABLE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Ce poste conviendrait à un :

B.T.S. COMPTABLE ou équivalent

Agé d'environ 25 ans et possédant un à deux ans d'expérience dans les domaines suivants :
- élaboration et suivi des prix de revient ;
- comptabilité matière et consommation ;
- rapprochement comptabilité analytique comptabilité générale.

Adr. C.V. et prét. à no 63.875, CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex, qui transm.

SAF

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE

(GROUPE L'AIR LIQUIDE)
recherche pour son Etablissement de

SAINT-OUEN-L'AUMONE
près PONTOISE

INGÉNIEUR

pour développement et industrialisation matériel électromécanique et électronique.

- Bonne pratique de l'anglais indispensable.
- Déplacements fréquents et de courte durée en France et en Europe.

Adresser C.V. et prétentions au Service Central du Personnel de la S.A.F., 13-17, rue d'Epluches - 95310 ST-OUEN-L'AUMONE.

GROUPE FRANCAIS

6.000 personnes
en plusieurs Etablissements
recherche :

DIRECTEUR DU PERSONNEL

PROFIL :
- Formation supérieure (Ingénieur ou gestion) ;
- Expérience d'encadrement (si possible en usine) ;
- Expérience de la fonction Personnel au niveau Direction.

Rémunération : 150.000 F +.

Poste basé en proche banlieue parisienne.

Adresser C.V. + photo + prétentions à no 64.221 Contesse Publicité, 20, aven. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

P.M.E. recherche futur

DIRECTEUR
pour son usine de DREUX

INGÉNIEUR
formation A.M. ou équivalent, salaire motivant. Envoyer C.V. + photo + Prét. à S. 3 A, 71 rue Fondary, Paris (15e).

Importante Administration recherche pour PARIS

INGÉNIEUR ÉTUDES DE CIRCULATION

(CADRE A)
50.000-55.000 F an.

Diplômés (e) d'une Ecole d'ingénieurs avec une option dans le domaine cité.
La personne recherchée sera chargée d'études de circulations, de constructions de modèles de simulation et d'études de faisabilité de régulation.
Ce poste comporte de nombreux avantages sociaux et des possibilités d'évolutin.

Adress. C.V., photo et prétent. s/réf. 5.425 à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

PROGRAMMEUR
PL1 - OS/VS1
HAUT SALAIRE
Tél. 770-86-32

GIRDEL

recherche

pour son service après-vente en instrumentation

TECHNICIENS

POUR PETITES ETUDES

- Formation DUT de mesures physiques ou équivalents.
- Expérience souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions au 28, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

GROUPE FINANCIER
recherche

DIRECTEUR
CENTRE COMMERCIAL IMPORTANT
et ensemble immobilier
REGION PARISIENNE

Poste de responsabilités pour lequel sont demandées une EXPERIENCE DE LA GESTION LOCATIVE et des connaissances en promotion-animation.
Rémunération en rapport avec l'expérience

Envoyer C.V. à O.P.P., no 1.263 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS qui transmettra.
Discrétion assurée.

SOCIETE ELECTRONIQUE
LEVALLOIS
PRES DU METRO
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- Titulaire D.U.T. informatique ou équivalent ;
- 3 ans d'expérience minim. ;
- Connaissant Cobol et système I.B.M. sous OS/MVS ;
- Capable de prendre des responsabilités.

Ecrire avec C.V. et prétentions Thomson C.S.F., division faisceaux hertziens liaisons spatiales. Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

TECHNICIEN ÉTUDE DE PRIX

pour étude bâtiment G.O. et S.O. Lieu de travail : Banlieue Sud proche Paris. Tél. pour R.-VS 657-75-00.

P.M.E. PARIS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR
(ou assimilé)

Pour :
VENTE MINERAUX INDUSTRIELS
avec quelques années d'expérience à la production et à la vente de produits industriels.
Déplacements fréquents en France.
Anglais courant.
Poste à pourvoir au plus tard le 15 septembre.
Ecrire à FIDUREX C. 17, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 PARIS, qui transmettra.

Société recherche

DIRECTEUR
Complexe audio-visuel PARIS

Responsabilité de promotion avec intéressement.
Solide formation administrative et financière.
Experience relations professionnelles, connaissances de l'industrie cinématographique.
Anglais parlé.
Env. candidature manuscrite, prétentions, avec photo, à M. COLLON, 64, bd Voltaire, Paris 11e - Tél. 805-78-95

SOCIÉTÉ CHIMIQUE SYNTHÈSE ORGANIQUE

région parisienne nord
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

DÉBUTANT
ou quelques années d'expérience.
Libéré obligat. militaires.

POUR POSTE
ADJOINT AU CHEF DU LABO DE CONTROLE

Anglais et bonne connaissance des techniques analytiques souhaités.

Adresser C.V. sous réf. 1958, Publicité A. LITAS, 27, av. de Tassigny, 94220 CHARENTON.

E.C.L.

recrute des

INGÉNIEURS
(option info)

- Grandes Ecoles
- ENSEEIHT, ENSIMAG, INSA

- Pour participer à des projets « système » à caractère industriel sur mini et/ou micro calculateur
- 1 à 3 ans d'expérience en logiciel de base et/ou d'application sur matériel : MITRA, SOLAR, INTEL, MOTOROLA...

Adresser C.V. détaillé ou téléphoner au E.C.L.
PARIS 55, rue Hermel 75018 Tél. : 259-10-40
LYON 41, rue Garibaldi 69006 Tél. : 89-29-50
en précisant la référence : MI

---

winterthur assurances

recherche

COLLABORATEURS

libérés des O.M.

NIVEAU BAC + 2

Pour travaux statistiques et rédactionnels.
Ces postes sédentaires nécessitent dynamisme et maturité.
Evolution possible suivant potentiel.

- Lieu de travail : LA DEFENSE ;
- Horaires mobiles ;
- Salaire sur 13,5 mois.

Adresser candidature à M. DILHAN, tour Winterthur, Cedex 18 92085 PARIS-LA DEFENSE.

CHATEAU MARGAUX
PREMIER GRAND CRU CLASSÉ
cherche

SA DIRECTRICE

C'est une jeune femme de 35 ans minimum, de formation supérieure économique (HEC, ESCP, IEP, Sciences éco) ou agricole (ENSA ou équivalent) qui, soit par son expérience antérieure de la Direction d'une Entreprise, soit par son caractère, a acquis des réflexes de « Patron ».

Ce poste est basé à Paris et implique des déplacements de courte durée au Domaine.

Env. C.V., photo et salaire actuel sous référence 198 à Mme GILMERT, Consultante en Recrutement, 47, rue de Prony, 75017 Paris.

Dans le cadre de son expansion

LAMBDA ÉLECTRONIQUE
route de Grivery, 91403 Gometz-le-Châtel (PRES D'ORSAY).
Leader mondial en alimentations stabilisées et composants, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

- 2 à 3 années expérience de la vente.
- Résidant Est ou Sud-Est PARISIEN.
- Clientèle existante et à développer.
- Rémunération motivante + frais.
- Voiture fournie.

Ecr. exclusivement C.V., prét. à l'attention de M. Mallet.

ESPAGNOL (E)

parlant français couramment, ayant sérieuses connaissances de comptabilité et compétences dans le domaine de la gestion administrative, recherché (e) par Sté française pour être le secrétaire général de sa filiale espagnole à Barcelone, distribuant dans toute l'Espagne du matériel pédagogique.
Envoyer C.V. à P. FRILET NOBELIA 12, rue Lincoln, 75008 PARIS.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche

- INGÉNIEURS LOGICIEL grande Ecole option informatique, si possible confirmés, 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs ou micro-processeurs.

Lieu de travail :
Banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prétentions en précisant référ. S.H.S. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche

INGEN. ELECTRONICIENS
chefs de projets
ayant au moins 5 ans d'expér. dans la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou micro-processeurs.
Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe.
Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, assistance technique au service commercial).

INGENIEURS
Grande Ecole,
débutants ou quelques années d'expérience pr développement sur micro-processeurs.

Lieu de travail :
Banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km à l'Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prétentions en précisant référ. HARD à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Vous êtes entreprenant et actif et vous n'avez pas trouvé jusqu'à ce jour les débouchés souhaités.

Vous recherchez un poste à caractère évolutif dans un secteur en expansion.

Nous vous proposons une

FORMATION A L'INFORMATIQUE DE GESTION

dans le Centre de formation d'EDUVISION.
Après une session intensive suivie d'un stage pratique, vous serez intégré à

SOPRA

dans une équipe opérationnelle pour concevoir, réaliser et mettre en place des systèmes d'informatique de haut niveau.

Ecrire avec C.V. détaillé à EDUVISION, M. BAZILLOU, 75, rue de Courcelles — 75008 PARIS.

SOCIETE SUD PARIS

COLLABORATEUR
Formation SUPERIEURE

INGÉNIEUR UNIVERSITAIRE

Pour mission administrative temporaire.

- Expérience souhaitée de gestion sur ordinateur.
- Apte à l'analyse et à la synthèse.
- Bonne rédaction.

Adr. C.V. + lettre manuscrite + prét. + photo sous réf. 4401 à no 63.732 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Etablissement Enseignement Supérieur NEUILLY
recherche

UN RESPONSABLE STAGES

- Recherche stages.
- Etablissement conventions avec entreprises.
- Affectation et suivi des étudiants.

UN RESPONSABLE PROMOTION

- Encadrement administratif et pédagogique des étudiants.
- Liaisons avec professeurs.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à no 63.922 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Société d'Etudes de Marchés B.V.A.
4 bis, impasse de Toulouse, 78008 Versailles Cedex
recherche urgent

JEUNE DIPLOMÉ

niveau I.U.T. informatique pour traitement de fichiers et d'enquêtes (N.L.T. souhaité).
Env. C.V. avec photo et prét.

SOCIETE DE SERVICES
spécialisée dans les contrôles industriels, recherche

JEUNE TECHNICIEN INFORMATIQUE

pour assurer la maintenance et le développement de progiciels.
- Formation IUT appréciée ;
- FORTRAN nécessaire ;
- Matériel DIGITAL.

Lieu de travail : région parisienne banlieue Sud-Ouest.

Si cette offre vous intéresse, envoyer C.V. et prétentions à P. BOURRIER SOCOTEC INDUSTRIE Tour Maine-Montparnasse, 33, av. du Maine, 75755 PARIS Cedex 15.

Organisme 14e arrondt rech.

EMPLOYÉE ADMINISTR.

Très bonne dactylo

plusieurs années d'expérience professionnelle, pour assumer tâches diverses dans un secrétariat.

Téléphone : 320-15-25.

STÉ DE MAINTENANCES
automatisée électronique
recherche
pour Banlieue Ouest

- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
  Débutants et confirmés pour élaborat. projets de tests, étude de maintenabilité et faisabilité.
- **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**
  Débutants et confirmés pour travx analyse et program. sur systèmes temps réel. pratiq. de l'Algol Pascal ou assembleur souhaité.

Adr. C.V., prétent., photo à : no T 20.733 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SPIE BATIGNOLLES
GENIE CLIMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS CHEFS DE GROUPE

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN
chargé d'affaires.
Travail en France, Région Parisienne.
Missions éventuelles de courte durée à l'étranger (quelques jours).
Nombreux avantages sociaux.
Téléphoner pour rendez-vous : 739-33-20 poste 2.317.

---

secrétaires

Société Industrielle PARIS 16e recherche pour contrat de cinq mois du 16 août 1980 au 15 janvier 1981 inclus
SECRETAIRE TRILINGUE
Français Allemand - Bonnes notions d'anglais.
Ecr. no 71.110 à : R.P.I., 36, rue du Fer-à-Moulin, 75005 PARIS, qui transmettra.

SECRETAIRE STENO-DACTYLO
confirmée
LIBRE DE SUITE
« Vacances et Liberté »
14, av. de l'Opéra, 75001 PARIS
Tél. 296-31-62

Importante Banque recherche des

SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS

30 ans minimum, niveau BAC G1 pour ses services financiers
Lieu de travail : Paris 2e

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 182 M à MEDIA PA, 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra.

Entreprise activité maritime recherche pour son siège à VERSAILLES

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Fonctions administratives ;
- Sténo nécessaire ;
- Notions souhaitées en comptabilité et anglais.

Expérience indispensable.
Les candidats à ce poste sont priés de faire parvenir leurs C.V., photo, prétent. accompag. d'une lettre de candid. manus.
Ecr. no 8.472 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75247 Paris-9e.

formation professionnelle

CADRES D'ENTREPRISES

(toutes branches d'activité)
qui désirez renforcer votre compétence en

GESTION DE PRODUCTION

le CENTRE D'ETUDES ECONOMIQUES D'ENTREPRISES vous propose un stage de formation agréé par l'Etat ORGANISATION DE LA PRODUCTION-CONTROLE DE GESTION

Durée : 8 mois dont 3 mois de stage pratique en entreprise.
Rémunération des stagiaires : ASSEDIC ou ETAT (nombre de places limité).
Frais de stage : 8.000 F.
Début du prochain stage : 8 septembre 1980.

CENTRE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES D'ENTREPRISES
(Organisme créé par le C.N.A.M.)
117, rue de Rennes, PARIS 6e - Tél. 548-45-63.

travail à domicile

Demande

Secrétaire Direction confirmée, frappe tous textes sur I.B.M. boule. Tél. : 051-44-49.

travaux à façon

Demande

PEINTURE TOUS CORPS D'ETAT
DEVIS GRATUIT - 893-03-01

demandes d'emploi

ÉTRANGER

Ancien P.-D. G. Sté industrielle, C.A. 270 millions, 2 000 personnes, 50 ans, étudie toute proposition pour poste important ou mission longue durée dans pays francophone ou anglophone.

Ecrire sous réf. 601154, à HAVAS - CONTACT, 49, rue Edouard-Herriot - 69002 LYON.

MANAGER D'ENVERGURE

HAUT NIVEAU SCIENTIFIQUE
TRES GRANDE EXPERIENCE

ayant réalisé de remarquables performances dans l'industrie de la santé.

Etudierait offre de :

PRÉSIDENCE
OU DE
DIRECTION GÉNÉRALE

d'une Société Industrielle ou Commerciale située en France.

Ecrire sous le nº 98.704 M à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANTE DIRECTION. — Parfaitement bilingue anglais. — Maîtrise gestion.

RECHERCHE : emploi administration générale - Paris - Expérience 4 ans - Salaire minimum 80 000 F/an. (Section BCO/LA).

CADRE COMMERCIAL. — 42 ans, bilingue anglais, diplôme ESAP, goût du contact humain et de la négociation, expérience et réussite dans diverses fonctions commerciales ou financières.

RECHERCHE : Paris ou proche banlieue poste de responsabilité opérationnelle (approvisionnements, logistique, exportation) dans entreprise dynamique du secteur agro-alimentaire ou para-chimique. Grande disponibilité pour voyages France ou Etranger, mobilité géographique possible à partir de 1982 (Section BCO/JV).

ATTACHEE DE PRESSE spécialisée produits de luxe très grande expérience. — Publicité, gestion de budgets, promotion, organisation de manifestations, conception de collection achats - Italien, anglais courants.

RECHERCHE : poste correspondant à expérience et/ou import-export - Paris, Région Parisienne, déplacements acceptés (Section BCO/DK).

JEUNE CADRE COMMERCIAL. — 28 ans, B.T.S. de gestion, trilingue anglais, allemand - 6 ans d'expérience professionnelle en Afrique Noire dans société import-export (poste : chef d'agence).
RECHERCHE : emploi à l'étranger ou en France dans société commerciale dynamique (Section BCO/JV).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

J.H., 27 a., lic. de lettres, documentaliste pendt 5 a. ds une équipe de sociologues, actuellemt pigiste ds différ. journaux (rubrique culturelle), étudie ttes propositions. Tél. : 270-68-41, entre 14 h. et 19 h.

Journaliste, 41 ans, licencié en biologie, ancien rédact. en chef d'une revue de vulgarisation scientifique à gde diffus., ch. sit. ds ts médias, y cmpr. édit. Ecr. nº 2.325 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F., 30 a., maîtrise Sc. Nat., dipl. documentation, exp. analyste et gestion centre de doc., cherche emploi, libre fin août. Ecr. nº 2.378 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.H.. MAQUETTISTE MISE EN PAGE ILLUSTR. rech. empl. Agence Publ. Ecr. : SOLONAITCH, 25-27, rue A.-Rozier, 75019. — Tél. : 209-21-17.

J.H., 26 a., ESC, bne cult. gén., expér. gest., rech. empl. stable. Ecr. nº 2.425 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

37 ans, polytechnicien danois. Expérience variée en milieu industriel, édit., analyse structurelle, analyse cybernétique. Expériences différents milieux étranger. Anglais, français, connaissances allemand. Location Paris. Déplacements à l'étranger poss. et appréciés. Disponible 1er septembre 1980. Etudiera toutes les propositions. Ecr. nº 8530 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Organisme de formation rech. des empl. stables dans services Import/Export commerciaux pr ses stagiaires titulaires B.T.S. Commerce international avec expérience professionnelle. Tél. : ASPROFORC 266-64-49, G. PIGOT.

Diplômé ESSEC 31 ans, expér. 5 a. aménag. territoire, marchés publ., promot., création établ. indust. fin., ch. poste rég. Lyon. Ecr. nº 8467 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Jeune Fille 17 a. 1/2, étudiante, ch. empl. pr juillet (employée aux écritur., aide-vendeuse, etc. TEL. : 826-62-95.

Homme de confiance, 47 ans. Rech. poste secrétaire privé Paris - Côte d'Azur - Amérique latine. Sens de la diplomatie et négociations. Notions financières, espagnol. Ecr. nº 2.413 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prof. certif. lettres 29 a. ch. serv. enseign. ds établiss. privé sous contrat Paris et banlieue Sud et Est. Téléph. : 806-73-12.

EXP. COMPT. MÉMORIALISTE COMMISSAIRE AUX COMPTES 31 ans, 8 ans d'expér. Audit., ch. collab. PARIS ou ABIDJAN. Ecr. nº 2.419 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRAD. TECH. EXPERIMENTE anglais, français, cherche empl. juin, septembre. Tél. : 541-18-80.

J.F. 27 a., MAIT. DE DROIT PRIVÉ, connaiss. angl., espag., ital., dactylog. ch. empl. stable. TEL. : 303-40-86.

Architecte français étudierait toutes propositions d'emploi à BERLIN dès octobre 80. Ecrire : J.-P. SEBASTIEN 42, r. Ramponeau, 75020 Paris. TEL. : 797-64-00.

J. F. attachée de direction, bil. portug.-franç., esp. lu, notions angl., cherche poste Sté internationale. Ecrire Mme BODEL, 78, avenue de Ceinture, Soisy - sous - Montmorency (95).

INGÉNIEUR AUTODIDACTE 59 a., gde expér. installations usines de mécanique, ch. poste respons. Paris proche banlieue. Ecr. nº 2.428 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vous souhaitez créer ou (améliorer) une revue ou un bulletin. Je vous apporte mon expérience dans le domaine de l'édition, publicité, rédaction. Etude de marché, fabrication. Ecr. nº T 96.564 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiante 2e année de droit. Libre de suite et juillet rech. bur., vte, récept., pet. standard. TEL. : 522-01-14.

J.F. 33 a., rech. empl. stable secrétaire sténodactylo conn. anglais, sérieuses référ. Libre de suite, Paris. Tél. : 366-67-54.

RESPONSABLE DE FORMATION
— 3 ans expérience dans organisme de formation ;
— 26 ans, diplômé Ecole des psychologues praticiens ;
— Bonnes connaissances du droit du travail ;
— Recrutement ;
— Analyse des besoins en formation ;
— Formation formateur ;
— Elaboration de stages ;
Etudie toute proposition.
Ecr. nº 2.433 le Monde Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

occasions occasions

LA S.A.E. - Dép. EVREUX

cède une chaîne complète d'impression typo avec presse rotative Albert, de capacité 24 pages format quotidien, plus une couleur d'accompagnement

Ensemble du matériel visible en état de marche à Louviers (Eure) - Zone industrielle, rue de Lery.

demandes d'emploi

DIRECTEUR - ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ ÉCOLE DE STRASBOURG

Maîtresse de maison - Gestionnaire Agréée DASS

Expérience et sérieuses références cherchent responsabilités en structures à caractère social (CAT - Foyer ; Maison de Retraite ; association ; services)

Libres de suite

Ecrire à : M. P. MORINET, 36, rue Erlanger, 75016 PARIS

J.F. 28 ans, relations publiques 1 an groupe de Presse cherche équivalent dans presse, publicité, édition. Etud. tte collaboration passionn. Ecr. nº 2.432 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens 75427 Paris Cedex 09

Dessinateur E 1, Bac F 1, 2 a. d'expér., bne connaissance allem. techn., lib. O.M., ch. poste stable Paris ou banlieue sud. Téléphone 016-04-98.

Ingénieur 30 ans, anglais, russe, 5 ans offshore chantiers études, rech. emploi URSS, séjours fréquents ou permanents. Ecrire no T 020772 M, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 27 ans, bne famille, excell. angl., espagn., cherche emploi cultivé, entregen, lic. droit, représentatif ou prestigieux France ou étranger. Téléphoner 647-42-65 avant 9 h. 30 ou après 19 h. 30.

J.F. 18 ans B.E.P. agent administratif, ch. remplacem. pour juillet. Prefér. Paris. Ecrire no T 20736 M, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Couple, 55 a., actif, bonne présentation, longue expér. gérance pension de famille, très bonne cuisinière, bon bricoleur, permis V.L., cherche emploi même ordre maison familiale, petite collectivité, Société, entreprise, gardiennage si logement assuré. Ecrire nº T 020.777 M., REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

!URGENT. J.F., 16 a., niv. 1re, bonne connaiss. littérat., angl., ch. empl. juillet, librairie, bureau, Paris, Versailles. Ecrire nº T 020781 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H. 24 a., formation attaché de presse, chargé de relat. publ., cherche opportunité pour acquérir l'expérience. Ecrire nº T 020.783 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 30 ans, licence anglais, 6 ans Royaume-Uni, Esprit de décision, sens de l'initiative, cherche poste à responsabilités, statut cadre, avec si possible déplacements à l'étranger. Disponible fin septembre. Ecrire nº 2.436 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

HOMME, 35 ans,
CHEF DE VENTE
Expér. prof. 12 a., (matériel bur. et fourniture, esthétique professionel, T.V., auto-radio). Rech. place équivalente sr Paris ou rég. paris. Libre sous 3 mois. Ecr. nº 2.420 «le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

CADRE FORMATION I.D.H.E.C. - RESPONSABLE
COMMUNICATION VIDÉO
10 ans d'expérience, aimant les responsabilités, conception tous programmes.
Formation, Information, Animation.
ETUDES MARKETING, utilisation du support VIDEO en promotion.
Etudierait toutes propositions avec entreprise désirant créer ou développer Service Audio-visuel.
Ecr. à nº 63.936 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IESTO
Cherche stage rémunéré d'organisation maîtrise de gestion DAUPHINE. Expér. d'informat. niveau analyste programmation (SSCI). But du stage : obtent. du diplôme de l'IESTO (Institut d'Etudes Sup. d'Organis.), du CNAM, av. rap. de st soutenu dev. un jury Embauche souhait. Ecr. nº 2.381 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

3e CYCLE SUP. DE CO-ACHAT INDUSTRIEL
Expérience achat, négociation, comptabilité, cherche poste à responsabilités. Ecr. nº 96739 M, REG. PRESSE, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme 33 a. doct. ès lettres
2 ans expér., enseign. du franç. en faculté étrangère. Français, anglais, persan parlé et écrit. Recherche poste D'ENSEIGN., TRADUCTION, RELATIONS, - RECHERCHE. Tél. : 358-05-63.

CHEFS D'ENTREPRISE
VOTRE DEMANDE :
Jeunes diplômés grandes écoles
- Dynamiques, fiables ;
- Sérieux, efficaces ;
- Goût de la négociation ;
- Facilité de contact.

NOTRE OFFRE :
ESSEC
SC. ECO IEP DECS IAE, etc., dont nous garantissons l'adaptation au poste.
AFIPEC 281-13-44

J.H. 28 ans, diplômé ISIT
TRADUCTEUR
trilingue français, anglais, allemand, expérience conférences internationales, ch. poste stable, étudie ttes propositions. Ecrire A. GIRAUD, 31, rue de Bellevue - 92100 Boulogne

J.F. 26 ans, maîtrise d'anglais expérience journalisme technique, traduction, enseignement adultes, cherche emploi de préférence mi-temps. Libre au 15 août. Ecrire no T 020.779 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.H. 27 ans, gradé de Banque classe IV, fondé de pouvoir. responsable administratif d'agence, 11 années d'expér. bancaire, connaiss. de portefeuille, contrôle inspection, recherche poste à responsabilités permettant évolution dans Etablissement bancaire Paris ou province. Ecrire sous nº T 020.793 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SPÉCIALISTE RECRUTEMENT
Mme TOURENNE : 281-13-44

INGÉNIEUR II
CNAM - Electromécanique grande expérience fabrications mécaniques, proto, maquettes, études, méthodes, relations clients, prospection, devis, rédaction offre de prix, gestion commandes, cherche situation, cause décentralisation, Paris ou Banlieue. Faire offre sous référence nº 7.992 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ, 2 rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

PRODUITS DE LUXE
27 ans, Expér. dépt Licences et Marques Parfumerie, Hte Couture et Accessoires. DEA + Maîtrise Marketing, Economie ; anglais. Cherche poste cadre commercial sur Paris. Disponible 15 sept. Ecrire Laurence DELCOURT, 10, r. de Berne, 75008 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez
UNE SECRÉTAIRE UN COMPTABLE
sélection rigoureuse garantie par des professionnels.
C.E.R.E.P., 340-57-58 +

CADRE DE DIRECTION
48 ans, 18 ans expérience dans les fonctions, en titre, de directeur technique, offre de très bonnes connaissances des diverses contraintes d'une PME sur les plans administratif, commercial et technique. — Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière (Paris et banlieue). Ecr. nº 6.184, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F. 30 ans, maîtrise. Sc. nat., dipl. documentation, exp anal. et gestion centre de doc. ch. emploi, libre fin août Ecr. nº 2.378 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J.F. 38 a. Assistante de gestion dans importante maison d'édit., recherche poste de COLLABORATRICE COMMERCIALE ds Edition ou secteur tertiaire Ecr. nº 2.370 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entreti., interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, Paris 9e

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS-14e.
Tél. : 633-67-28

SESSION INTENSIVE du 30 juin au 11 juillet.
pour :
- Gens pressés ;
- Lycéens en mal d'anglais ;
- Touristes.

Méthode orale
Cours dans la journée et le soir.

Inscriptions du 2 au 26 juin.

Egalement cours privés.

automobiles

12 à 16 C.V.

Mercedes 280S automat. 77, t.o. électr., 85.000 km, gris mét.

divers

ETOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES-BENZ
VEND

450 SLC bleu métal. 76.
450 SEL gris anthracite mét. 79.
280 E 79 bleu métal.
280 E 77 vert métal. ttes opt.
230/6 74 blanche.

GARANTIE ETOILE

SES REPRISES SELECTIONNEES

PORSCHE 928 78 et 79.
PORSCHE 924 78, 79.
PORSCHE 911 SC 79.
ROVER 3500 78 et 79.
ROVER 2200 TC. 74, marron.
BMW 3.3 LI gris métal, 76.
BMW 320-6 gris métal, 80.
PEUGEOT 604 78.
FERRARI 400 78 bleu métal.
FERRARI 308 GTB 78 rouge.
JAGUAR XJ6. 4.2 l, cpé, 78, ivoire.
R-5 Alpine. 80 blanche.
Mitsubishi colt 80, 4 portes, rouge métal.

53, rue Marjolin - LEVALLOIS
739-97-40

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

HALLES CLÉRY
PROPRIETAIRE vend ds imm. RÉHABILITÉ, GRAND 2 P. et GRAND STUDIO, tt cft. 325-63-00

3e arrdt.

MARAIS - 354-42-70 - Soleil
MAISON 180 m2 6 P.
Terrasse - Rénovation luxe

4e arrdt.

PLACE DES VOSGES (près) Hôtel Mansart 209 m2 triple réception, 1 chambre. EXCEPTIONNEL GARBI - 567-22-88.

ILE SAINT-LOUIS - DUPLEX **135 M²** STYLE PETITE MAISON RECEPTION + 3 CHBRES 633-29-17 - 577-38-38

5e arrdt.

A SAISIR Mº MONGE 11, rue Pestalozzi **2 P.** 36 m2, cft, cave, cabanon, 3e étage clair ,calme, dans bel imm. ancien P. de T.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
GID 281-33-35/34, 10 h à 20 h. 257-61-62/89, domicile.

6e arrdt.

PRÈS LUXEMBOURG
1) Vue sur arbres et Sénat, beau 5 P., vaste réception, chambre service.
2) Maison particul. 230 m2 + 100 m2 jardin, calme absolu. Profes. libérale. - 260-34-47.

7e arrdt.

RUE BARBET-DE-JOUY Ravissant 6-7 pièces, 2 bains, 160 m2, soleil, chambre service. EICHER - 359-99-69.

AV. DUQUESNE MÊME Sté pptaire vd studio 25 m2 et 3 p. 50 m2 occupés. Loi 1948. Tél. : 555-91-00.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES S/place 11 h à 19 h. - 550-21-26.

8e arrdt.

MIROMESNIL ensoleillé, ravissante petit chambre. T. 297-40-86 matin de préf.

EUROPE 6 P., bains, 140 m2, parfaitement aménagé. MICHEL & REYL - 265-90-85

SAINT-AUGUSTIN
IMM. PIERRE TAILLE, 2e ET.
BEAU LIV. + 3 CHBRES
Joliment rénové, tt cft + serv.
PRIX 1.060.000 F
S/pl. lundi, mardi, 11 h à 18 h :
17, RUE DE MADRID, ou Tél. 526-51-33

11e arrdt.

LEDRU-ROLLIN Atelier 142 m2 (ccial) divisible en 2 lots, duplex possibilité av. local habitation, 53 m2. Le tout à aménager. Tél. : 272-40-19.

BOULEVARD VOLTAIRE 2e étage, asc., 5 p. cuis., bains, cft., balcon, 106 m2 + service. Prix : 700.000 F Visite par notaire - 555-07-64.

VOLTAIRE 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., salle d'eau, chauffage central. 120.000 F. - Tél. 379-86-35.

12e arrdt.

HABITEZ près du Bois de Vincennes et du Métro, immeuble récent, entrée, 2 p., cuis., s. de bains, chf. central, cave, Tél., 248.000 F. Tél. 878-97-52.

14e arrdt.

MOUTON-DUVERNET Idéal placement beau 2 p., calme, entrée, cuis., w.-c., bns, bon plan, bon. imm. Px : 340.000 F. T. : 320-99-80.

DENFERT - Campagne à Paris **VILLA** 300 m2 dans Parc Calme - 354-95-10 - Parking

15e arrdt.

CONVENTION 170 m2 MAIS. PARTICULIERE + garage, atelier 70 m2. Rare 1.500.000 F. Téléph. : 532-66-10.

EXCEPTIONNEL
FRONT DE SEINE BEAUGRENELLE
4 P., 100 M2 GD STANDING VUE SUR SEINE triple exposition
895.000 F
cave + parking compris. LACHAL S.A., 501-50-50.

MONTPARNASSE imm. pierre de t., 3e ét. s. cour, jard., 3 p. 77 m2, bon état 640.000 F. T. Notaire, 555-07-64.

Volontaires - Imm. pierre de t. **6 P.** Bon plan, 135 m2 633-29-17 - 577-38-38

16e arrdt.

BOULEVARD SUCHET (dans voie privée) 85 m2 double liv. + 2 chbres. GARBI - 567-22-88.

AVENUE LAMBALLE Salon, salle à manger, 2 grandes chambres, 1 petite, 2 bains, chambre service, 566-00-75.

28, RUE GREUZE appt, récept. 160 m2, 4 m plafond, luxueuse décoration. Sur place ce jour de 14 à 17 h. PARIS-PROMO, 563-25-60.

IDEAL PLACEMENT
PASSY
Toiture, ravalement neufs, asc., desc. STUDIO 22 m2 OCCUPE dame âgée, 115.000 F, visite mardi 24, 14 à 16 h., 35, rue Annonciation.

PL. VICTOR-HUGO (près) Imm. pierre de t. entièrement rénové, asc., propriétaire vend occupé loi 1948 2 p. 39 m2, 4 p. 55 m2. Téléphone : 555-91-00.

MIRABEAU
15, quai Louis-Blériot, 8e étage, vue splendide, 6 p. 150 m2 + terrasse 90 m2 2.000.000 de francs. Sur place mardi de 15 à 18 h.
GRIMALDI FRANCE
124, bd Haussmann, 522-32-64.

16e A SAISIR 2 pièces refait neuf. 349.000 F. - 325-77-33.

18e arrdt.

RUE VAUVENARGUES beau 5 p. duplex, 116 m2, tt cft liv. 44 m2 + 3 ch. très clair. Tél. : 680.000 F. Tél. : 526-95-95.

20e arrdt.

RARE GAMBETTA - Pierre de taille - 1er étage, asc., 3 pièces refait neuf. 415.000 F - 325-75-42.

78 - Yvelines

VERSAILLES
Dans très bel immeuble XVIIIe, pptaire vd duplex rez-de-chauss. s/rez-de-jardin, 6 pces, entrée, cuis., 2 dble w.-c., 3 s. de bns. 194 m2, jard. 172 m2, chauffage individ. gaz, tout refait à neuf. Téléphone 757-84-50.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, Bd du Parc, récent, gd stand., étg. élevé. 5 P., 2, sanitaires, cuis. équipée 110 m2 + terrasse, plein-pied de 137 m2. Box + parking. Exclusiv. FORGET, 766-19-57.

NEUILLY-SUR-SEINE (CDT-CHARCOT), face bois, 200 m2, salon, s. à manger, 4 chbres tt cft + appt serv. 2 P. tt cft 35 m2 + 3 park. EXCLUSIVITE SOCIETE IMMOBILIERE ROQUEPINE. TEL. : 266-21-72.

NEUILLY-SUR-SEINE, boul. Maillot, face Bois 9 PIECES, 4 bains, 323 m2, 3 chbr. serv., park. LUXUEUX **COURTOIS** 265-49-85 265-49-97

Province

Très grand luxe, vue panoram. mer, part. vd studio nf, 34 m2 dans VILLEFRANCHE-S/MER, cuis. entièrement équipée, gde terrasse 18 m2, jardin. Prix : 600.000 F. Tél. apr. 19 h au 550-44-25.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 Pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. comptant chez notaire. Tél. 873-23-55, même le soir.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 Pces, Paris, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER - 261-68-81 ou le soir - 900-84-25.

ACHÈTE COMPTANT PARIS BON QUARTIER, URGENT, 2-4 PIECES. Tél. : 873-20-67.

viagers

Ermont - Propté 7 p., 260 m2. Parc 2.000 m2. Occupé. 340.000. 4650 rente Lodel - Tél. 355-00-41.

NICE Sur hauteur 3 km mer Villa, séjour, 3 chambres, bains, gar., nombreuses dépendances. 2.000 m2 complanté, agrumes. VIAGER RESERVE 500.000 CPT + rente mens. 4.500 F, 77-90 ans (valeur réelle 1.500.000 F). Ag. E. Raynaud, 12, Clemenceau Nice. Tél. (93) 88-04-21. FNAIM.

STE spécialiste VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

LIBRE prox. Place des Vosges Imm. caractère, bel appart. rénové. 2 têtes 71-75 ans. Cpt 350.000 F + rente 5.000 F. **VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

hôtels-partic.

NEUILLY HOT. PART. parf. état. 9 P., gar., terrasse, 327 m2 habitables. Px 3.200.000 F - 296-90-58.

MONTSOURIS Superbe villa 6 p., 267 m2. Tt confort, magnifiques volumes 3.600.000 F - 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

immeubles

BORDEAUX
SUR AVENUE THIERRE. bel imm. de caractère, 14 p., tt cft, garage 3 voit., jardin. Convient. ttes prof. libérales, Stés, etc, 1 million de francs. Cab. Bastide, 51, av. Thierre, Bordeaux. T. : (56) 86-18-28.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUÉREUR. Téléphoner le matin au 747-42-97 ou écrire : NOEL AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

11e. Murs d'hôtel-café. TRES BON ETAT Tél. : 543-83-33.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. T. 285-11-88.

ECOLE PRIVÉE 8e arrdt
Recherche pour ses étudiants et étudiantes de province chambres indépendantes ou chez particuliers. Disponibles au 1er septembre.
Institut Supérieur Tourisme Téléph. 266-32-47 hres bureau.

2 médecins grecs + 2 enfants rech. 3-4 p., Tél., parking. A partir du 1er sept., dans Paris. 3.000 F maximum, 329-87-17 soir.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

Paris

3e ARRDT (Mº Saint-Sébastien-Froissart), à louer appt : s. de séj. double, 2 chbres avec moquette, cuis. équip., s. bains, chauffage individuel CALME. Téléphoner de préférence le soir au : 430-00-84.

PROPRIETAIRES LOUEZ **SOUS 48 H** **SANS FRAIS** VOS APPTS 261-53-88

locations non meublées Offre

Paris

QUAI BLÉRIOT beau 3 p. cuis. éq., bns, Tél., gd balc. Vue s/ Seine, 4.200 F. Tél. : 260-41-05.

3e ARRT (Mº Saint-Sébastien-Froissart, à louer appt : s de séj. double, 2 chbres avec moquette, cuis. équip., s. de bns, chauffage individuel. CALME. Tél. de préférence le soir au : 430-00-84.

15e RUE DE SÈVRES
Près av. BRETEUIL, Imm. nf, appat 160 m2 en duplex, 8e et 9e étage. Réception 42 m2 + 3 chambres, 3 bains, parking. 8.000 F. Immo 5 : 707-57-88.

Mº NATION - TOUT CONFORT.
STUDIO 29 M2 1.000 F
Balcon, salle de bains. 233-71-14.

PARIS 15e
Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
STUDIO 33 m2, loyer 1.326 F, ch. 327 F, park. 167 F
S'adresser au Gardien : 22, rue Balard - Mº Javel Tél. 558-27-74

PARIS (19e)
Métro : PLACE-DES-FETES SANS COMMISSION Immeuble tout confort
2 P. 45 m2, loyer 1.330 F à 1.410 F, charges 352 F, parking 170 F.
4-5 P. 87 m2, loyer 2.270 F, ch. 681 F, park. 170 F.
S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris Tél. 202-05-88 de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

PARIS (11e)
Mº PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION Immeuble tout confort
STUDIO 36 m2, loyer 1.171 F, ch. 280 F, park. 173 F
2 P. 54 m2, loyer 1.630 F, charges 419 F, park. 173 F
3 P. 57 m2, loyer 1.640 F, charges 435 F, park. 173 F
S'adresser : 53-61, av. Parmentier - Tél. 355-52-46

PARIS 12e
Mº MICHEL-BIZOT SANS COMMISSION
2 P. 51 m2, loyer 1.595 F, charges 396 F, park. 145 F
3 P. 80 m2, loyer 2.100 F, charges 522 F, park. 145 F
3 P. 93 m2, loyer 2.486 F, charges 648 F, park. 145 F
S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau) Tél. 344-12-15

Couple fonction publique rech. pour octobre 3/4 pièces PARIS. Tél. : 206-35-93.

Ch. à louer à partir septembre, appart. 3-4 pièces. Prix raisonnables, Paris ou banlieue métro. Agence s'abstenir. Er. nº 6.248 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Région parisienne

BAGATELLE 3 pièces refait nf VUE MAGNIFIQUE. Téléph. : 333-36-93 après 19 h.

NEUILLY NEUFS LUXUEUX
JAMAIS HABITES. Libres suite Chbre service. Balc. Parking

7 PIECES	218 M2
6 PIECES	200 M2
5 PIECES	165 M2
4 PIECES	135 M2
3 PIECES	108 M2

2 PIECES ET STUDIOS
Pour visite, sur place ce jour, 9 h à 19 : 88, BD V.-HUGO COGETIMA - 720-51-00

bureaux

QUAI AUX FLEURS Propriétaire vend directement burx libres en toute propriété 9 pièces, 280 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine. TEL. : 887-08-21.

CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS votre bureau ou siège social démarches, perman. téléphoniq. ACTE SA PARIS : 261-80-88. MARSEILLE : (91) 93-11-13.

Votre SIÈGE SOCIAL bureaux meublés, télex PARIS 8e - 9e - 15e.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS prix compét. délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

Bon 20e - Immeuble récent **4.600 F** le m2. R.-de-ch. Urgt. Pptaire : 765-49-94

locaux commerciaux

GARE EST local ciel r.-d.-ch. 86 m2 + appt duplex tt conft 70 m2. Prix 650.000 F. A déb. IMMO 112. Tél. : 805-84-39.

fonds de commerce

A vdre Biarritz, pl. centre MAGASIN 70 m2 + ss-sol même superf. 16 (99) 79-32-10.

Affaire à saisir Boutique de luxe prêt-à-porter féminin, griffes grds couturiers, ville du Sud-Est. 150.000 habitants. C.A. annuel 700.000 F. Ecr. Havas Nîmes nº 594.048.

Vends cause retraite :
— Commerce S.A.R.L. confection Dames et Enfants.
— Ville Préfecture ALPES-SUD.
— T.B. placé.
— Bon rapport.
Ecr. nº 8.505 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Boutiques

FORUM rue de la Grande-Truanderie. A vendre ou à louer boutique + grand sous-sol. T. 325-63-00.

PLACEMENT 1er ORDRE - RUE ST-DENIS MURS DE BOUTIQUE **RAPPORT** 162.000 F l'AN Tél. : 325-63-00

villas

NARBONNE (11) - Mer 15 km, VILLA centre, fond impasse, 2 appts séparés, terr. 230 m2, 95 m2 hab. Garage, remise, terrasse couverte. 400.000 F. Plan si intéressé. Ecrire HAVAS, nº 17233 - 11100 NARBONNE.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE villa 7 p., gd séj. + 5 chbres, gar, jdin 470 m2, 1.150.000 F. TEL. : 451-57-12.

MARLY-LE-ROI résidentel, belle maison, séjour de 60 m2, sur 980 m2 jardin. Px : 1.460.000 F. T. : 451-57-12.

VAUCRESSON PRES GARE Gde VILLA 7 P., 160 m2, gar. JARDIN. SITE AGREABLE 950.000 F - 532-66-10

AGENAIS, près Bourg et Gare, vends VILLA dans parc résidentiel, 5 pièces, confort, garage, site exceptionnel. Libre. 350.000 F. Cab. JARGEAU - 47500 LIBOS Tél. (58) 71-01-28

pavillons

Part. vend pavillon Creuse, près Berry, rég. tour. pêche, chasse. F5, excel. état. Garage, jardin. Prix : 250.000 F. Ecrire : Escoty, 10, r. Tolbiac, 75013 Paris

terrains

CORSE Sud - Vends terrain constructible, 4.000 ou 6.000 m2. Golfe Valinco. Site remarquable. 50 F le mètre carré. Tél. : (94) 22-51-41 hres rep.

fermettes

AIX-EN-PROVENCE ferme à restaurer s/2 ha, tr. bel environnement 400 m2 habitab. CAB. LOGEPRIM 36, bd Carnot 13100 AIX-EN-PROVENCE. TEL. : (42) 62-53-71.

propriétés

10 km SAINT-TROPEZ Dans domaine privé, 800 m mer, villa avec piscine. Superbe vue mer. Tél. 16 (94) 79-22-70 - 255-04-51.

Landes, vds villa tt cft, 120 m2, 4 pces, cheminée, cuis. équipée, garage, dépendances, sur propté 9.600 m2 boisée, traversée par ruisseau. 450.000 F. (58) 58-81-34.

PROPRIÉTÉ RÊVE près BIEVRES (10 min. Pont-Sèvres). Maison Ile-de-France 500 m2 aménagés, grand stdg. piscine, sauna, terrain 5.000 m2 dominant vallée, vue unique. Prix justifié. Téléph. : 720-15-18.

SAINTE-MAXIME votre résidence dans un parc à 300 mètres de la plage, à partir de 700.000 francs.
MAXANDRE 14, rue Bixio, 75007 Paris. TEL. : 297-40-66.

manoirs

Manoir-gentilhommière f. XVIe-déb. XVIIe, occitan authentique, 35 km de Toulouse (vallée Tarn). Sans réfection. Parc 2 ha. Prix hautement justifié. Tél. : 704-83-93 (en soirée).

domaines

SOLOGNE
région NEUNG-SUR-BEUVRON plusieurs PPTES AGREMENT CHASSE, PECHE avec bâtim. Maison maître ou fermettes
152 ha, 2/3 bois, 2 étangs ;
175 ha, majorité bois, 2 étangs ;
269 ha, majorité bois, 4 étangs ;
307 ha, majorité bois, 5 étangs.
LIBRE A LA VENTE CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. TEL : (54) 76-02-92.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNESSE

Vacances bénévoles

Un grand nombre d'associations recherchent des jeunes désireux de participer à des actions bénévoles pendant les vacances d'été, dans des chantiers de travail, pour la construction de foyers, l'animation de loisirs auprès des handicapés et des inadaptés, les visites à des personnes âgées, l'accueil d'étrangers.

La *« Banque du volontariat »* ou *« Centre d'étude et d'information du volontariat »* (130, rue des Poissonniers, 75018 Paris, tél. : 264-97-34) recense les *associations qui ont besoin* d'aides bénévoles et oriente vers elles les jeunes qui l'interrogent. Elle a installé plusieurs antennes en province.

Voici, par ordre alphabétique, quelques-unes des associations qui font appel aux jeunes pendant les vacances :

— *Accueil et Service* (10, rue Erard, 75012 Paris, tél. : 345-46-67) recherche pour août et septembre des jeunes à partir de dix-huit ans pour s'occuper de personnes âgées.

— *Aide à toute détresse-A.T.D. Quart Monde* (122, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye, tél. : 037-11-11) recherche des jeunes à partir de dix-huit ans pour participer à des chantiers en juillet et en août. Se renseigner aussi auprès de sa section jeunes (tél. : 438-91-26) pour un chantier au mois d'août.

— *Association des paralysés de France (A.P.F.)* (17-21, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél. : 580-82-40) recherche pour cet été des garçons à partir de dix-huit ans pour encadrer des paralysés pendant leurs vacances. Les frais sont à la charge de l'A.P.F.

— *Les Compagnons bâtisseurs* (5, rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris, tél. : 373-70-63) recherchent pour cet été des jeunes à partir de seize ans pour participer à des chantiers en France et à l'étranger, d'une durée de trois semaines, dans le bâtiment, à caractère social.

— *Les Compagnons d'Emmaüs* (Emmaüs jeunesse, Ancienne cure de Sigismond, 73200 Albertville, tél. : (79) 32-37-97) organisent pour les jeunes de dix-huit ans et plus des chantiers internationaux de travail basé sur la récupération des meubles, cartons, ferrailles, etc., du 25 juin au 25 septembre.

— *La Croix-Rouge française* (17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 261-51-05) recherche pour cet été des jeunes pour participer à un grand nombre d'activités diverses.

— *Les Petits Frères* (33, avenue Parmentier, 75011 Paris, tél. : 355-39-19) proposent à des jeunes de dix-huit ans minimum d'encadrer et d'aider des personnes âgées pendant trois semaines dans un de leurs centres. Valable jusqu'à fin septembre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 juin 1980 :

DES DECRETS

● Conférant les rangs et appellation d'amiral, de général de division et de général de brigade et portant promotions, nominations, réintégrations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● *Modifiant* le décret du 9 août 1960 portant réorganisation de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer ;

● Relatif à la bonification des intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition et la transformation des navires de commerce et de pêche.

UN ARRETE

● Fixant les modalités des emprunts des départements, communes et leurs groupements, territoires d'outre-mer, régions, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, ports autonomes, établissements publics gestionnaires d'aéroports et organismes ou établissements, prévues par le code des communes.

PARIS EN VISITE

MARDI 24 JUIN

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, marches, Mme Vermeersch.

« Des Arts et Métiers au carreau du temple », 14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz.

« Quartier Mouffetard », 15 h., métro Cardinal-Lemoine, Mme Hulot.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Pennec.

« Hôtel de Noailles », 15 h., 296, rue Saint-Honoré, Mme Saint-Girons.

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Mouffetard », 15 h., métro Monge (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Charonne », 15 h., place Saint-Blaise (Mme Hager).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais mystérieux », 21 h., métro Saint-Paul (Templia).

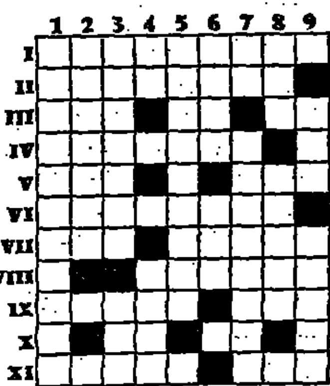
« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h., Académie diplomatique internationale, 4 bis, avenue Hoche. M. Boutros Dib : « Lumières sur les événements du Liban »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 697



HORIZONTALEMENT

I. Qui n'a donc pas été porté très longtemps. — II. N'a vraiment pas à être fière de ses enfants. — III. Fleur ; Conjonction ; Fait souvent un pli. — IV. Filles séduisantes. — V. Dans le nom d'une poétesse japonaise ; Point. — VI. Nom qu'on peut donner à tout ce qui enrichit. — VII. Qui a donc un grand nom ; Peut se faire avec un ballon. — VIII. Capable de monter. — IX. Ne peut être grand qu'avec un bon couturier ; Craint les caries. — X. Préfixe ; Pronom. — XI. Coule en Espagne ; Fait souvent abandonner le tricot.

VERTICALEMENT

1. Qui peut donc satisfaire ceux qui cherchent de l'ombre. — 2. Pilote, à la Martinique. — 3. Peut stimuler un système ; Peut griser quand il est pur. — 4. Note ; Coule en Irlande. — 5. Occasion pour un don. — 6. Peut servir à faire du fromage ; L'Alsace et la Lorraine. — 7. Note ; Qui risque donc de lourdes peines. — 8. Roue ; S'intéressa à l'abstraction. — 9. Est aussi lourd que l'andouille ; Canonisée par l'Église orthodoxe.

Solution du problème n° 2 696

Horizontalement

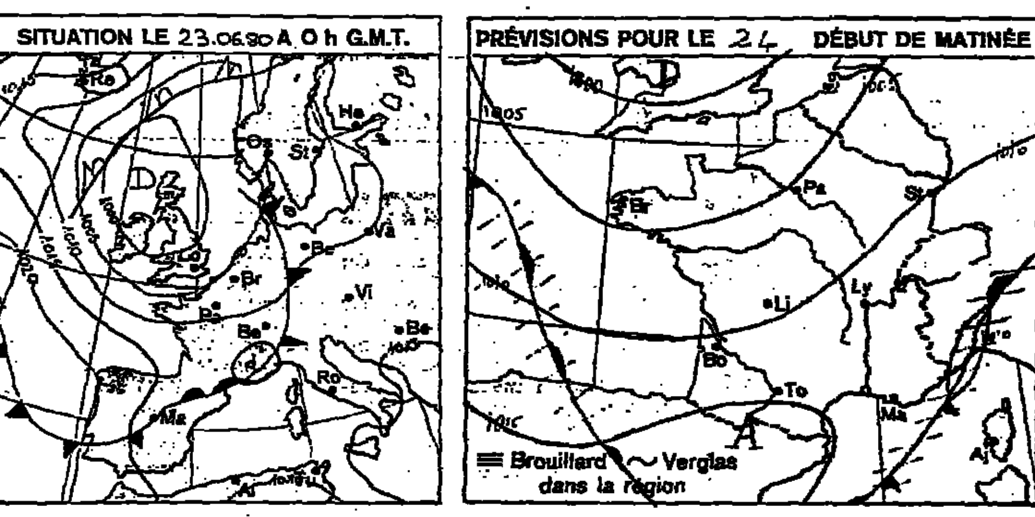
I. Démangeaisons. — II. Egosillés ; Doute. — III. Bon ; Eu ; Rôde ; Cap. — IV. Runes ; rôle ; La. — V. Otai ; Départagés. — VI. Indéchirables. — VII. Ise ; Loti ; La. — VIII. Là ; Nabab ; Epicé. — IX. Lia ; Ramier ; Eire. — X. Angot ; Aède ; Rail. — XI. Achat ; Ino. — XII. Dé ; Taper. — XIII. Rigodon ; Hareng. — XIV. Oraison ; Nain ; En. — XV. Ré ; Têts ; Insecte.

Verticalement

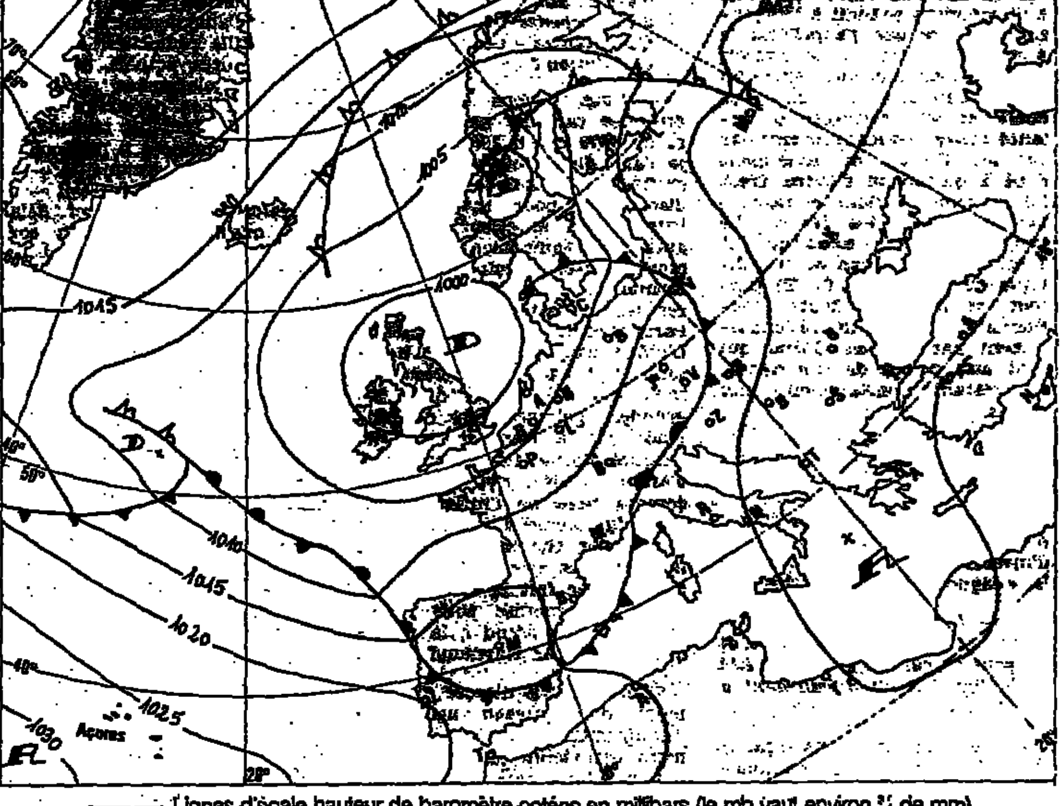
1. Débrouillard ; Or. — 2. Egout ; Sain ; Erre. — 3. Monnaie ; Aga ; La. — 4. As ; Ein ; Oc ; Gît. — 5. Niés ; Diarthrose. — 6. Glu ; De ; BA ; Dot. — 7. El ; Réclamations. — 8. Aérophobie. — 9. Isolait ; Edit ; Ni. — 10. Derrière ; Ahan. — 11. Ode ; Ta ; Epais. — 12. Nô ; Sablier ; Erne. — 13. Suc ; Glaciaire. — 14. Taiée ; Erin ; Net. — 15. Repasse ; Eloigné.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 juin à 0 heure et le mardi 24 juin à 24 heures :

Une vaste zone dépressionnaire reste centrée sur l'Ecosse, mais va se combler progressivement dans les quarante-huit heures. Au sud, des perturbations orageuses circuleront de l'Atlantique vers l'Europe occidentale. L'une d'elle achèvera de s'évacuer vers l'Italie mardi matin, mais l'après-midi une nouvelle onde se développera sur le proche Atlantique.

Mardi 24 juin, le temps restera encore médiocre et instable sur une grande partie du pays. Du sud des Alpes à la Corse, des résidus orageux et des ondées en début de journée puis une amélioration avec quelques éclaircies l'après-midi.

Du Sud de la Bretagne au Bassin aquitain, après une matinée assez belle avec un peu de soleil le ciel se couvrira vers la mi-journée et l'après-midi il y aura de petites pluies, les vents de sud-ouest se renforceront.

Entre ces deux zones, les ondées deviendront moins nombreuses et les éclaircies plus durables. Côté températures : une hausse légère des maxima, mais les minima resteront stationnaires ; les températures seront tout de même inférieures aux normales saisonnières en toutes régions.

Le lundi 23 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009 millibars, soit 756,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juin ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 23 et 16 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 18 et 8 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 15 et 11 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 12 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 23 et 13 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille, 22 et 15 ; Nancy, 17 et 9 ; Nantes, 17 et 12 ; Nice, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 19 et 13 ; Perpignan, 20 et 17 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 19 et 11 ; Toulouse, 20 et 8.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 17 et 9 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 19 et 11 ; Lisbonne, 21 et 14 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 28 et 15 ; Moscou, 27 et 17 ; Nairobi, 24 (max.) ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 27 et 18 ; Rome, 26 et 20 ; Stockholm, 19 et 11 ; Téhéran, 36 et 32.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRANSPORTS

A la S.N.C.F.

L'ENLÈVEMENT A DOMICILE DES BAGAGES ACCOMPAGNÉS

Depuis de nombreuses années, la S.N.C.F. offre à sa clientèle « voyageurs » la possibilité d'obtenir l'enlèvement à domicile des bagages accompagnés en téléphonant au 261-50-50. En revanche, rien n'était prévu pour les particuliers désirant faire enlever à leur domicile des envois devant être expédiés en « messagerie » ou en « service express ».

Depuis le 17 mars, un service d'enlèvement rapide a été mis en place par le Sernam (Service national des messageries de la S.N.C.F.). Tous renseignements au 296-06-06.

TOURISME

A L'ÉTRANGER EN VOITURE

Cet été, trois millions de Français, estime-t-on, profiteront de leurs vacances annuelles pour se rendre à l'étranger en voiture. Le Centre de documentation et d'information de l'assurance leur donne ces conseils :

1) La carte nationale d'identité française est valable dix ans : elle n'a, en principe, aucune valeur aux yeux de la police française, aux frontières, dès lors qu'elle est périmée ;

2) Les véhicules doivent obligatoirement porter la lettre « F » pour être autorisés à quitter le territoire national ;

3) Les touristes ont intérêt à se munir, avant de partir, de leur carte de Sécurité sociale et d'un imprimé spécial (formulaire E 111) qui leur permettront, dans les pays de la Communauté européenne, d'être pris en charge par les services de santé en cas de maladie ou d'accident ;

4) La carte verte n'est plus réclamée aux frontières des pays de la Communauté européenne : il convient toutefois de la demander à son assureur (si on ne la possède déjà), car elle s'avère indispensable en cas d'accident ;

5) Si l'on se rend dans un pays non mentionné sur la carte verte, il est prudent de demander une « extension » spéciale à son assureur ou de souscrire une assurance à la frontière du pays visité ;

6) Un coup d'œil à la rubrique « Limites territoriales » du contrat d'assurance automobile permet de vérifier si les garanties (facultatives) « vol » et « dommages » sont valables dans les pays visités ;

7) Des contrats spéciaux d'assistance prévoient des garanties telles que le remboursement des frais de rapatriement du véhicule et de ses occupants en cas d'accident.

SOCIAL

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE PARIS

Les audiences des jugements du conseil des prud'hommes de Paris, installé le 15 avril dernier, commenceront à partir de ce lundi 23 juin, les audiences de conciliation ayant lieu depuis la fin mai. A l'heure actuelle, quelque 18 000 dossiers sont en attente.

Les justiciables doivent désormais s'adresser, pour introduire leurs actions, au secrétariat du greffe du conseil des prud'hommes de Paris, 84-86, boulevard de Sébastopol, 75139 Paris Cedex 03. Tél. : 274-22-74 (75 et 76). Heures d'ouverture : de 10 h. à 17 h., du lundi au vendredi.

Pour ce qui concerne les audiences de conciliation et de jugement, les sections de l'industrie et du commerce utilisent des locaux du tribunal de commerce, 1, boulevard du Palais, à Paris. Les trois autres sections (encadrement, activités diverses et agriculture) tiennent leurs audiences 84-86, boulevard de Sébastopol. C'est à cette dernière adresse qu'auront lieu les audiences de référé, à partir du 1er novembre.

BREF

CIRCULATION

LA FIN DES BORNES HECTOMÉTRIQUES

Dans une réponse à la question écrite de M. Paul Granet, député U.D.F. de l'Aube, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a précisé que le système de jalonnement des bornes hectométriques le long des routes allait être progressivement abandonné. Seules les bornes kilométriques seront laissées en état. (« Journal officiel » du 3 mars).

(« Journal officiel » du 3 mars).

DOCUMENTATION

AIR FRANCE ET LES ENTREPRISES. — Air France vient d'éditer une plaquette qui, sous le titre : « Le voyage aérien, une valeur sûre pour l'entreprise », présente quatre solutions adaptées aux objectifs des firmes en ce domaine : le voyage « parrainé », le voyage avec séminaire et convention, le voyage de stimulation, le voyage relations publiques.

Air France, délégation générale France (FCL-KM), 119, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 720-70-50, poste 6-20-91.

ÉDUCATION

INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS. — L'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) organise au centre universitaire Tolbiac, « Trois journées d'information porte ouverte », animées par des enseignants de l'université pour permettre aux lycéens ayant l'intention de s'inscrire à Paris-I de s'informer sur l'organisation, le contenu et les débouchés des enseignements. Lundi 30 juin, mardi 1er et mercredi 2 juillet de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30, 90, rue de Tolbiac - 75013 Paris.

★ S'adresser à Cellule Accueil-Information-Orientation : téléphone 581-11-66, postes 336 et 356.

LOISIRS

CAMPING POUR HANDICAPÉS. — La Fédération française de camping et de caravaning vient de mettre au point une liste de plus de deux cent vingt terrains de camping spécialement équipés pour l'accueil des handicapés physiques.

★ Cette liste peut être obtenue, contre envoi d'un timbre, à la F.F.C.C., 78, rue de Rivoli, 75004 Paris.

VIVRE A PARIS

UN TICKET DE MÉTRO POUR LA TRANSVERSALE S.N.C.F. — A partir du 1er juillet, le ticket de métro urbain pourra être aussi utilisé sur la ligne « C » du R.E.R. (transversale S.N.C.F. rive gauche) dans sa partie urbaine, entre les stations Boulevard - Masséna et Boulevard - Victor, annonce la société nationale.

Le même titre de transport permettra depuis une des cinq gares de la ligne « C » (Paris-Austerlitz, Pont - Saint - Michel, Invalides, Champ-de-Mars et Javel) d'emprunter les correspondances avec le métro.

MURS EN TROMPE-L'ŒIL DANS LE MÉTRO. — Pour rompre la monotonie des longs parcours dans les couloirs de correspondance du métro parisien, la R.A.T.P. a confié à deux artistes en art mural, Patrice Charton et Dominique Damour, le soin de réaliser à la station Franklin-D.-Roosevelt des trompe-l'œil originaux sur trois panneaux, dont un de 11 mètres de long. Il s'agit de rendre plus perceptible l'impression d'ouverture sur le monde extérieur, d'introduire, dans cet univers souterrain, une « dimension poétique ».

LES ROSES DE L'HAYE. — La roseraie de L'Haye-les-Roses, rue Albert-Watel (Val-de-Marne) est ouverte tous les jours de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 28 septembre. Les nocturnes des vendredis et samedis (jusqu'à 23 h 30) s'interrompront le 12 juillet.

LE CENTRE RAVEL. — Le centre d'animation Maurice - Ravel édite une brochure d'information sur ses différents ateliers. Il organise, en effet, pour l'année 1980-1981 diverses activités culturelles (plus de trente spectacles), physiques, artistiques, sportives (judo, football), sociales, ainsi que des ateliers pour les enfants le mercredi. De nombreuses réunions sont prévues.

★ Renseignements et tarifs : 8, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris, téléph. 343-19-01.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Entretien avec M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris

Les arbitraires du « système Chirac »

« La mise en place du nouveau statut de Paris, tel qu'il a été défini par la loi du 31 décembre 1975, est intervenue en mars 1977. Quel est, pour vous, le bilan de ces trois années d'application du nouveau statut ?

— Avec ses cent neuf élus représentant les 2 100 000 habitants actuels, le Conseil de Paris est censé délibérer de toutes les affaires de la capitale. Le Conseil fonctionne très mal. Le nombre de ses séances a été ramené à une dizaine par an. Alors qu'il se réunissait en sessions de plusieurs semaines jusqu'en 1977, il n'est plus convoqué qu'une fois par mois, évidemment, sauf l'été. Les conseillers de Paris n'ont connaissance des dossiers que deux à trois jours avant la séance, et, à cet égard, les élus de la majorité ne sont pas mieux traités que ceux de l'opposition.

» De toute façon, le Conseil de Paris n'est qu'une chambre d'enregistrement. L'acte important est la conférence de presse qui précède les débats et au cours de laquelle Jacques Chirac annonce les décisions qui seront prises immanquablement. Les questions d'actualité introduisent un peu de vie dans nos débats, mais nous ne disposons que de deux minutes pour aborder tel ou tel problème essentiel.

» Dans chaque arrondissement, les commissions mises en place n'ont aucun pouvoir. Elles servent d'alibi démocratique. Elles ont, cependant, permis à Jacques Chirac de placer dans les mairies annexes de nombreux agents électoraux, et notamment certains candidats du R.P.R. battus aux élections.

» Le nouveau statut de Paris a directement conduit à l'instauration de ce que j'appellerai le « système Chirac ». Le pouvoir municipal est concentré entre les mains d'un cabinet : mais, les choix et les arbitrages importants passent obligatoirement par Jacques Chirac et échappent donc à quiconque d'autre. C'est lui qui remercie Bofill et régente l'aménagement des Halles. Le projet de Bercy constitue lui aussi une illustration de la politique du fait accompli. Et partout, ce sont les hauts fonctionnaires choisis discrétionnairement par Jacques Chirac qui sont aux postes de commande, en restant constamment aux ordres.

Administration bloquée

» N'est-il pas amusant que Jacques Chirac, lorsqu'il porte la casquette de chef du R.P.R., vitupère contre l'emprise de l'administration, l'envahissement de formulaires, la bureaucratie et que, maire de Paris, il préside à une administration bloquée, maintenue dans un carcan hiérarchique inouï. Autant de freins à l'initiative, à l'efficacité, à la disponibilité face au public et aux usagers.

— Vous avez critiqué à plusieurs reprises la politique financière de la Ville. Pouvez-vous préciser vos arguments ?

— Nous avons pu démonter les opérations à grands spectacles menées par le maire de Paris. Ainsi, après avoir ouvert en 1977 un contentieux avec l'Etat, justifié sur certains points, mais périlleux par l'étendue des questions soulevées, Jacques Chirac a essayé d'accréditer l'idée que dans le contexte de crise la Ville de Paris devait pratiquer une politique d'austérité : moins de crèches, moins d'équipement de quartier, désindustrialisation, etc. Mais dans le même emps, étaient programmées de coûteuses opérations de prestige, tel le Centre omnisports de Bercy, qui permettront sans doute les inaugurations spectaculaires, mais dont l'intérêt demeure très discutable. Et c'est pour cela que Jacques Chirac taxe hardiment les Parisiens.

» Or, une analyse minutieuse du budget a révélé que les excédents dont disposait la Ville — ce que j'ai appelé la « cagnotte » — permettaient des financements importants, sans recourir à cette surpression fiscale. Rappelons que la « cagnotte » s'élevait au 31 décembre 1978 à 483 millions de francs. Or, au budget modificatif de 1980, nous aurons d'un côté, 97,7 millions de francs de recettes nouvelles au titre de la dotation de fonctionnement, mais seulement 82 millions de francs de dépenses supplémentaires d'investissement. C'est dire que la « cagnotte » va s'accroître.

— Paris a pourtant la réputation d'être une ville riche, et pour ce qui est de la fiscalité le Parisien est-il tellement à plaindre ?

— Les augmentations drastiques des impôts ont certainement conduit à une dégradation de la situation du Parisien par rapport aux autres villes de France. Depuis 1977, la progression de la fiscalité locale s'est établie à 61,5 %. En ce domaine, Paris bat des records. La taxe d'habitation représente à Paris 581 F par habitant contre 436 F dans les villes de plus de cent mille habitants.

» Cette situation rend de plus en plus insupportables les inégalités énormes qui existent en matière de taxe d'habitation. D'un quartier à l'autre, d'un îlot d'immeubles à l'autre, les écarts entre les valeurs locatives, qui constituent la base sur laquelle est perçu cet impôt, sont considérables.

» Tout récemment, une association de quartier a pu démontrer que la valeur locative retenue pour des logements dits sociaux était supérieure à celle d'appartements de standing. Le Conseil d'Etat lui a donné raison au fond, malheureusement, l'association avait dépassé les délais légaux de recours, et n'a donc pu avoir satisfaction. Qui nous fera croire que le maire de Paris, surtout s'il se fait appuyer par le Conseil de Paris, ne peut rien faire pour mettre fin à de telles injustices ? Mais je doute que Jacques Chirac veuille le faire. Tout récemment, la Ville devait intervenir pour l'actualisation de ces valeurs locatives. Cette opération aurait pu être mise à profit pour corriger les injustices et les inégalités ; occasion perdue par la majorité ! On a tout simplement repris les valeurs locatives de 1971, en leur appliquant un coefficient de majoration uniforme pour l'ensemble de Paris. Les injustices, les estimations fantaisistes, demeurent.

» C'est pourquoi nous venons de fonder à Paris un « Comité pour l'égalité devant l'impôt parisien » (1) qui réunit tous ceux qui sont victimes de ces fantaisies fiscales, et qui agira pour que l'impôt local soit fondé sur des bases justes.

Une ville pour les bourgeois

— Du côté des investissements de la Ville, M. Chirac a, en 1979, marqué un coup d'arrêt dans la progression des dépenses d'équipement. Que pensez-vous de cette orientation ?

— Nous l'avons sévèrement critiquée car elle ne s'imposait ni en 1979 ni en 1980 : comme je l'ai indiqué tout à l'heure, il suffisait d'utiliser les excédents disponibles pour maintenir à leur niveau antérieur les programmes d'équipement. Or, selon nous, ceux-ci étaient déjà insuffisants. Là aussi, il faut comparer les réalisations observées à Paris avec ce qui se fait ailleurs. L'effort d'équipement par habitant était en 1977 inférieur de 30 % à celui réalisé dans les grandes agglomérations de province. Or, à compter de 1979, Jacques Chirac impose un coup d'arrêt sensible, c'est-à-dire, compte tenu de l'inflation, un recul du volume d'investissement à exécuter chaque année. Vous noterez ainsi que, à Paris, Jacques Chirac fait le contraire de ce qu'il préconise pour l'Etat, quand il s'en prend à la politique menée par Raymond Barre.

» Certes, Paris dispose globalement d'un niveau acceptable d'équipement, mais cet équipement est vieilli, mal réparti et inadapté aux besoins nouveaux. Ainsi Paris ne dispose que de trente-trois places de crèche par tranche de 100 000 habitants alors que, dans les départements de la petite couronne, il en existe quarante-cinq.

» De même, Paris dispose de 47 m2 de locaux socio-éducatifs et socio-culturels par tranche de 1 000 habitants contre 60 m2 en moyenne dans la région d'Ile-de-France. Enfin, le déficit est particulièrement net en matière d'installations sportives : 72 m2 d'installations de plein air contre 3 830 de moyenne régionale. Voici, d'après un document très officiel, qui émane du ministère de l'environnement et du cadre de vie, de quoi faire apparaître l'ampleur des efforts d'investissement restant à effectuer.

» Prenons l'exemple du « logement social », où Jacques Chirac, qui a pris l'engagement solennel de réaliser 10 000 logements sociaux durant les années 1977-1978, a seulement réussi à en financer (2) une partie : en réalité, si le rythme de financement des logements sociaux approche les 5.000 en 1979, les mises en chantier ne dépassent pas les 3 500 et les livraisons sont de l'ordre de 3 000 par an, comme du temps du préfet. Et, lorsqu'il est interrogé sur ce point, Jacques Chirac se dérobe.

» Je prendrai enfin l'exemple du onzième arrondissement, dans lequel j'ai été élu, pour montrer les conditions scandaleuses d'utilisation des fonds de la Ville. Il n'est question que de réhabilitation, pour des quartiers entiers. L'office H.L.M., ou telle société d'aménagement désignée par la Ville s'emploient à évincer les locataires actuels, sans leur offrir le relogement auquel ils ont droit. Les nouveaux loyers, après réalisation des travaux, ne sont pas annoncés à l'avance, et les intéressés craignent — à juste raison me semble-t-il — de se faire évincer, à bref délai, d'un quartier auquel ils sont profondément attachés, et de gonfler la cohorte des Parisiens qui, faute de ressources suffisantes, ont dû quitter la capitale.

» Il n'existe pas, à Paris, de véritable politique du logement social, alors que, par les facilités de trésorerie qu'elle consent, par les parts qu'elle détient au sein des organes délibérants des sociétés d'économie mixte, une municipalité plus soucieuse des intérêts des Parisiens serait à même d'imposer une orientation différente.

— Comment voyez-vous à échéance l'évolution de la capitale ?

— Si les choses continuent ainsi, c'est un virage irréversible sur l'évolution de la population de la capitale qui sera pris. A moyen terme, c'est tout l'équilibre social qui bascule, y compris dans l'Est parisien. C'est Paris tout entier qui déménage en banlieue ou en grande banlieue.

» Or le maire de Paris ne dit pas un mot, ne fait pas un geste pour dénoncer et guérir cette maladie mortelle. Et, qui plus est, discrètement, le maire pousse dans ce sens. Beaucoup feignent de ne pas voir que la politique de réhabilitation dans sa forme n'est pas adaptée à Paris. Elle crée une dynamique de la flambée des prix. Chaque opération ponctuelle de réhabilitation est une vitrine pour améliorer l'image de marque d'un quartier, puis d'un arrondissement, avec des conséquences dramatiques pour la population. L'action de Jacques Chirac pour le moment se solde par des échecs évidents : logement social, emploi, place de l'enfant dans la ville.

» Le résultat, on peut le prédire. Paris perdra beaucoup de sa saveur et de sa force. La fin du mélange des différentes catégories sociales enlèvera encore de son charme à la capitale. La ville aura ses musées, ses monuments, ses touristes, et accueillera les grands bourgeois français et étrangers. Paris sera une ville musée. »

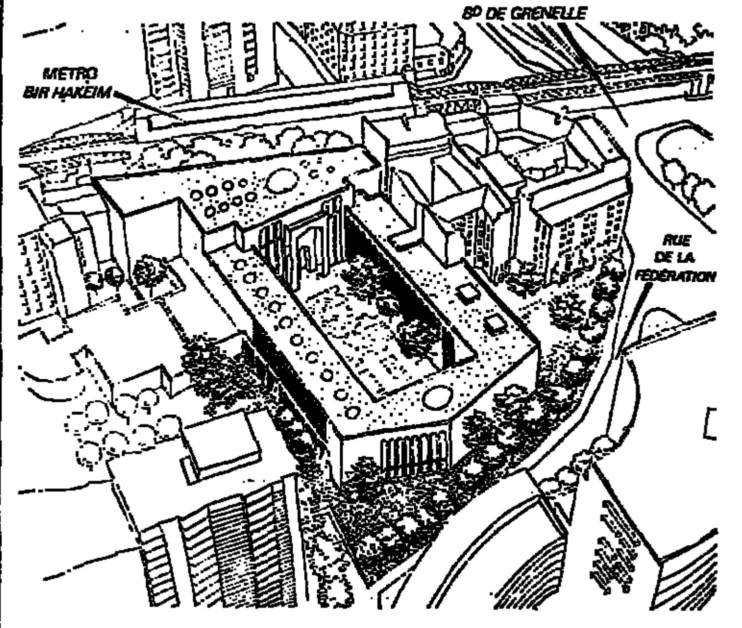
(1) CEDIP, P.S. 75, 31, rue Ballu, 75009 Paris.

(2) Financer : signifie que le permis de construire a été obtenu, que les marchés ont été passés mais que les terrains ne sont pas forcément libérés. Ce qui implique que la mise en chantier n'est pas immédiate.

L'ÉLYSÉE TRANCHE

L'architecte du futur institut du monde arabe est officiellement désigné

LE projet de construction d'un institut du monde arabe sur un terrain de sport de 8 400 mètres carrés, utilisé comme annexe du stade Suffren, dans le 15e arrondissement, entre le boulevard de Grenelle et la rue de la Fédération, avance rondement. L'architecte vient d'être désigné : le choix s'est porté sur M. Henry Bernard, inspecteur général des bâtiments civils et des palais nationaux, membre de l'Institut. Selon la préfecture de Paris, le projet de l'architecte *« évoque les grandes traditions de l'architecture islamique et son sens décoratif »*. Il comportera un jardin intérieur de 1 200 mètres carrés autour duquel s'ordonneront un musée, un hall d'exposition, une bibliothèque et un auditorium. *« Cet institut constituera ainsi dans un des plus beaux quartiers de Paris un hommage prestigieux à l'amitié et à la coopération entre la France et le monde arabe »*, précise la préfecture de Paris.



Favoriser la connaissance des civilisations arabes

La création de cet institut a été décidée par le conseil des ministres du 24 décembre 1974. La présidence de la République a suivi de très près l'élaboration du dossier. Le 8 juin 1977, elle précisait dans un communiqué : *« Le nouvel institut aura pour objectif de favoriser la connaissance des civilisations arabes et du patrimoine islamique en France et de servir de trait d'union entre les cultures arabes et européennes. »* Et c'est le président de la République qui aurait tranché entre les deux dernières études architecturales restant en course : celles de Mme Denis Sloan et Henry Bernard.

Le choix du lieu pour créer cet institut, dont les statuts seront prochainement soumis au Conseil d'Etat, rencontre une vive hostilité de la part des riverains et des fédérations des parents d'élèves des écoles voisines. Ils craignent, en effet, de voir disparaître un terrain de sport réservé aux enfants des écoles, aux habitants et aux associations sportives du quartier, *« alors que la construction du centre d'information et de documentation de la jeunesse, quai Branly, et d'une piscine, rue Jean-Rey, a amputé de moitié la surface de l'ancien stade Suffren »*, comme le déclare une association de parents d'élèves.

Ce terrain sur lequel doit être construit l'institut appartient à l'Etat. Mais, après des péripéties qui ont commencé il y a près de vingt-cinq ans, il a été mis le 27 octobre 1976, à titre précaire et révocable, à la disposition de la Ville de Paris. Celle-ci l'a alors aménagé en aire de jeux et de sport. L'Etat veut donc reprendre aujourd'hui son terrain — une enquête publique a été lancée à la mairie annexe du 15e arrondissement — pour l'affecter définitivement au ministère des affaires étrangères. Celui-ci le mettra alors à la disposition de l'institut du monde arabe par un bail emphythéotique encore à négocier et assurant ainsi à l'Etat le retour du terrain à la fin de ce bail.

Le financement de la construction de cette « maison » des pays islamiques sera assuré par une Fondation qui a été créée le 28 février dernier par la France et dix-huit Etats arabes (1). Parmi les pays fondateurs, plusieurs ont déjà effectué d'importants apports financiers pour la constitution du capital initial devant permettre ainsi le lancement rapide de cette opération.

JEAN PERRIN.

(1) Algérie, Arabie Saoudite, Bahrein, Djibouti, Emirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Somalie, Syrie, Tunisie, République arabe du Yémen, République démocratique populaire du Yémen.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Les négociations pour l'augmentation du prix du gaz algérien ont repris avec les Américains et les Français

De notre correspondant

Alger. — Les difficiles négociations engagées depuis trois mois par l'Algérie pour obtenir de ses principaux clients un substantiel relèvement du prix de son gaz naturel liquéfié reprennent à Alger. Lundi 23 juin les responsables algériens rencontraient une délégation américaine conduite par M. Goldman, sous-secrétaire d'Etat à l'énergie.

Les discussions devaient porter essentiellement sur l'avenir du contrat conclu en 1969 avec la société El Paso, et qui prévoyait la livraison annuelle de dix milliards de mètres cubes de gaz liquéfié dans les installations du complexe GNL-1, spécialement construit à Arzew à cet effet. L'application d'un avenant conclu le 11 mai 1979 avait porté, le 1er janvier 1980, le prix du gaz à 1,94 dollar le million de B.T.U. (1). Il devait passer le 1er juillet de cette année à 2,60 dollars. Mais le ministère algérien de l'énergie a refusé de ratifier cet avenant et la Sonatrach a demandé l'alignement du prix du gaz sur celui du pétrole, ce qui aurait porté, selon elle, le prix du million de B.T.U. à plus de 6 dollars. El Paso a refusé et le différend est passé du plan des sociétés à celui des gouvernements. Depuis le 1er avril, la ronde des méthaniers, qui relient Arzew aux terminaux américains de Cove-Pont, au Maryland, et de Elba-Island en Georgie, est arrêtée. Si l'on se réfère aux quantités livrées en 1979, et qui s'élevaient pour l'année à 6,4 milliards de mètres cubes, El Paso a été privé ainsi de 1,6 milliard de mètres cubes au moins. Ce qui représente pour l'Algérie, au prix de 1.94 dollar le million de B.T.U., un manque à gagner d'au moins 112 millions de dollars (2). Les installations de GNL-1 à Arzew sont « gelées », elles sont toujours entretenues par les quelques centaines de techniciens américains d'El Paso affectés à leur fonctionnement et qui ont mis à profit cet arrêt forcé pour mener à bien une révision complète des installations.

Parallèlement aux conversations de lundi avec la mission américaine, une nouvelle séance de discussion entre la Sonatrach et une délégation de Gaz de France se tient à Alger. A l'origine du différend entre les deux sociétés se trouve également une demande algérienne de porter le prix du gaz à 6,11 dollars le million de B.T.U. Mais, à la différence de ce qui s'est passé avec El Paso, un accord était intervenu pour la poursuite des livraisons. G.D.F. appliquant à titre d'avance sur le tarif définitif un prix de 3,05 dollars. La Sonatrach n'en a pas moins quasiment arrêté les livraisons puisque, du 15 mars au 15 juin, trois cargaisons seulement de méthaniers ont été déchargées en France. Est-ce un signe de bonne volonté ? Cinq rotations de bateaux sont programmées durant la seconde quinzaine de juin et deux ont déjà eu lieu. L'interruption des livraisons, il est vrai, compromettait la crédibilité d'un des arguments de la société algérienne, qui met volontiers l'accent sur la garantie de « sécurité » que procurent les contrats à long terme. Ceux conclus avec G.D.F., et en cours d'exécution, portent, l'un sur la fourniture de 500 millions de mètres-cubes par an pendant vingt-cinq ans, et l'autre sur la livraison de 3.5 milliards de mètres cubes par an pendant vingt ans.

M. Nabi, le ministre de l'énergie, aborde ces discussions avec une position renforcée sur le plan intérieur. Le 9 juin, ouvrant le sommet de l'OPEP, le chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid, l'a assuré de son appui en se prononçant pour un alignement du prix du gaz sur celui du pétrole. Le congrès du F.L.N., réuni du 15 juin au 19 juin, a adopté une position similaire et condamné *« toutes les formes de pression et les manœuvres de l'impérialisme visant à maintenir le prix du gaz naturel à un faible niveau et à influer sur les options de l'Algérie en matière de politique d'exportation des hydrocarbures »*. Les *critiques formulées par les adversaires de M. Nabi, accusant le ministre d'avoir ruiné, en quelques mois, une crédibilité commerciale patiemment construite grâce au rigoureux respect, pendant ces dix dernières années, des engagements pris, sont donc restées sans écho.*

La partie, pour M. Nabi, est cependant difficile. Avec les Etats-Unis, les discussions semblent être dans l'impasse : Washington achète du gaz canadien et mexicain à 4,47 dollars le million de B.T.U., prix C.A.F., c'est-à-dire rendu à la frontière. Ce gaz arrive par gazoduc. *Il* est directement utilisable alors que celui provenant d'Algérie, sous forme liquide, *doit être regazéifié. Compte tenu* du fait qu'à partir du 1er juillet le prix du gaz venant d'Algérie devait passer, en vertu du contrat, à 2,60 dollars le million de B.T.U., et si l'on ajoute à cette somme 1,70 dollar en moyenne pour le transport et la regazéification, on arrive à un prix de 4,30 dollars.

Pour tenir compte des investissements importants réalisés par l'Algérie, les Etats-Unis seraient *peut-être à faire un effort supplémentaire.* Mais il ne semble pas qu'ils soient disposés pour le *moment* à dépasser le prix de 3 dollars le million de B.T.U. (prix fob) ce qui mettrait le gaz rendu en Amérique et utilisable (CAF) aux alentours de 4,70 dollars. Les demandes algériennes paraissent se situer nettement au-dessus de ce niveau, encore que la SONATRACH n'ait pas clairement précisé jusqu'à présent si le chiffre de 6 dollars initialement avancé était fob ou CAF.

Avec G.D.F., les possibilités d'accord semblent à terme un peu plus grandes, bien que l'écart entre les positions soit encore très important.

Le coût du transport est, en effet, moins lourd. Regazéification comprise, il varierait de 0,80 à 1,20 dollar le million de B.T.U. selon qu'il est dirigé vers Fos ou vers Le Havre. G.D.F. ne *serait* pas hostile à un alignement du gaz sur le prix du pétrole brut, un principe qui gagne de plus en plus de terrain dans le monde. *Mais quel sera le pétrole de référence ?* La France, qui s'approvisionne en grande partie en Arabie Saoudite, paie en moyenne sont brut 30 dollars le baril.

Le prix « aligné » du million de B.T.U. serait alors de 5.17 dollars (2). Or Paris paie le gaz néerlandais entre 3 et 3,50 dollars. *Si l'on retient ce dernier chiffre* comme base de discussion avec l'Algérie et qu'on y ajoute le *transport* et la regazéification, *on* arrive à une *fourchette* de 4,30 à 4,70 dollars. L'écart avec un prix aligné sur le pétrole n'est plus que de 50 cents dans le cas le plus favorable pour Alger, ce qui n'est pas infranchissable. Cela suppose cependant que soient levés plusieurs obstacles et notamment que l'Algérie réclame un alignement avec le pétrole en prix caf et non pas fob et qu'elle n'impose pas comme prix de référence du gaz le prix du brut algérien, qui est l'un des plus chers de l'OPEP (35,21 dollars, auxquels s'ajoute une prime d'exploration de 3 dollars).

DANIEL JUNQUA

(1) British Thermal Unit. Un baril de 137 litres = 5,8 millions de B.T.U.

(2) Il s'agit, en principe, d'un minimum puisque G.N.L. 1 devait améliorer sa production cette année et se rapprocher de sa capacité de 10 milliards de mètres cubes.

Les Houillères du bassin de Lorraine

DU DÉFICIT A LA STABILISATION EN 1980 ?

L'année 1979 a été très difficile pour les Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.). Avec une production de *9,595 millions* de tonnes, en recul de 1,7 % sur celle de l'année précédente, un déficit *de 158 millions de francs* dépassant de 51 millions celui de 1978 ; une *compression* de 1 % des effectifs s'établissant à vingt-trois mille six cent vingt personnes au 31 décembre 1979, les résultats ont été inférieurs aux prévisions. Trois raisons essentielles, selon les responsables, expliquent cette situation : la difficulté de l'exploitation de certains gisements, l'augmentation des prix de vente inférieure à celle de l'indice général des prix, et enfin des mouvements sociaux.

Les perspectives pour l'année 1980 sont cependant plus encourageantes, annonce M. Jean Runel, président des H.B.L. La décision prise par M. Giraud, ministre de l'industrie, d'accorder des primes de 20 % à 25 % du surcoût de l'équipement « charbon » par rapport à un équipement « fuel » aux industriels qui se reconvertissent (*le Monde* du 21 mai 1980) ouvre en effet un nouvel horizon, même si la priorité est donnée à l'importation.

D'autre part, grâce à une majoration, et pour la première fois depuis 1974, le prix de vente du charbon en francs constants augmente tandis que son prix de revient, également en francs constants, est en cours de stabilisation.

ÉTRANGER

En Italie

M. Umberto Agnelli se prononce en faveur d'une dévaluation de la lire

De notre correspondant

Rome. — Pour la première fois, un grand industriel italien s'est prononcé en faveur d'une dévaluation de la lire. Il s'agit de M. Umberto Agnelli, vice-président et administrateur délégué de Fiat. Il a déclaré, le *21 juin, au quotidien la Repubblica : « Malheureusement, la valeur réelle de la lire est désormais inférieure à sa cotation officielle. L'inflation de ces dernières années, qu'on n'a pas su combattre, a gravement affaibli la valeur de notre monnaie. A* ce stade, *il ne reste plus qu'à en prendre acte. »*

Le cadet des frères Agnelli souligne qu'une dévaluation serait catastrophique *si elle n'était accompagnée* d'autres mesures. La mesure prioritaire, selon lui, devrait être *« une plus grande mobilité de la main-d'œuvre »*. Une manière pudique de réclamer des licenciements. L'administrateur délégué de Fiat le dit en toutes lettres un peu plus loin : *« Nous avons un excédent de main-d'œuvre. Il faut trouver le moyen de le réduire. »*

En parlant de dévaluation et de licenciements, M. Agnelli viole deux tabous. Personne n'osait réclamer jusqu'à *présent* une *nouvelle parité* de la lire, malgré la baisse des exportations. On note, à ce propos, que les dirigeants du patronat ont éprouvé le besoin de se démarquer *aussitôt du vice-président* de Fiat. Quant aux licenciements, ils sont bannis des mœurs industrielles *locales depuis plusieurs années.* Le simple fait d'en parler provoque la fureur des syndicats.

Cela n'a d'ailleurs pas manqué. L'interview de M. Agnelli est qualifié de *« chantage »*, de *« provocation »*, de *« terrorisme »* dans les milieux syndicaux. Fiat n'est-elle pas en pleine négociation du nouveau contrat d'entreprise ? La *menace* de la direction est *prise* au *sérieux*. A deux reprises au cours des derniers mois, les *frères Agnelli avaient* ignoré les règles en usage, sans se laisser intimider par les protestations, licenciant d'abord soixante ouvriers sous l'accusation de violences, puis mettant des dizaines de milliers d'autres en chômage partiel pour deux semaines.

Fiat traverse *« de sérieuses difficultés »*, affirme M. Agnelli. Elle ne peut réagir à la crise de l'automobile avec la même efficacité que ses concurrents d'autres pays, compte tenu d'un certain nombre de *contraintes. « Un pas en arrière est nécessaire pour faire un bond en avant d'ici* à *1985.* » Mais, dès cet été, des accords seront conclus avec d'autres firmes qui *« changeront le visage de l'industrie européenne de l'automobile »*.

M. Agnelli souhaite-t-il une *dévaluation* de la lire, ou a-t-il seulement cherché à faire beaucoup de bruit pour obtenir une aide des pouvoirs *publics ? Quoi qu'il en soit*, sa déclaration, venant d'un dirigeant de la première entreprise italienne, ne peut rester *sans* effets.

Le vice-président de Fiat s'en est pris avec une vigueur inhabituelle au *« non-gouvernement »*. Il n'en compte pas moins des alliés dans le cabinet *de M. Cossiga. Son interview* a suivi de peu celle du ministre de l'industrie, M. Bisaglia, qui réclamait, entre autres, une modification du mécanisme de l'échelle mobile. Or, celle-ci constitue, avec la dévaluation et les licenciements, le troisième tabou.

Les *syndicats s'accrochent* au mécanisme actuel, qui est, selon eux, l'unique moyen de défendre les salariés contre l'inflation. Si nous cédons sur ce point, soutiennent-ils, les pouvoirs publics adopteront une fois de plus des mesures conjoncturelles et se sentiront dispensés de résoudre *les problèmes de fond de l'économie.* Dans cet esprit, une grève de l'industrie a été décidée pour le 1er juillet.

Les résultats économiques n'encouragent pas les atermoiements. Au cours du premier trimestre, les exportations n'ont augmenté que de 19,4 % alors que les importations faisaient *un bond de 41,1 %. Cela se ressent* dans la balance des paiements courants : un déficit de 20 milliards de francs au cours des cinq premiers mois de l'année, au lieu d'un excédent de 6 milliards pendant la période correspondante de 1979. L'été arrange toujours les choses en Italie, grâce au tourisme et à la faible consommation d'énergie ; mais il ne suffira pas cette fois à masquer les déséquilibres de l'économie.

ROBERT SOLÉ.

● *La France a ouvert à l'Egypte* une ligne de crédit de près de 1,5 milliard de francs aux termes de deux protocoles financiers signés le 20 juin, à Paris, par le vice-président du conseil des ministres et ministre de la planification égyptien, le docteur Abdel Razzak Meguid, et par le ministre français de l'économie, M. Monory. Le premier protocole met à la disposition de l'Egypte 850 millions de francs de crédits comprenant un prêt du Trésor français et des crédits garantis pour l'achat de biens et services français destinés à la réalisation de la première tranche du *métro du Caire*. Le second protocole ouvre un volume de 600 millions de francs *de crédits d'aide, comprenant également* un prêt du Trésor et des crédits garantis pour financer l'achat d'équipements et de services français dans le cadre de la réalisation de la première phase du projet de rénovation des télécommunications égyptiennes.

AFFAIRES

A SAINT-CHAMOND

La reconversion de J.-B. Martin divise la municipalité d'union de la gauche

De notre correspondant régional

Lyon. — Dans le département de la Loire, J.-B. Martin a longtemps occupé le devant de la scène sociale. Aujourd'hui, alors qu'une solution industrielle se dessine pour l'usine d'Izieux-Saint-Chamond, c'est la municipalité d'union de la gauche, dirigée par M. Jacques Badet (P.S.), qui est à un double titre en première ligne. D'abord sur le plan industriel, puisque la municipalité a racheté les locaux de l'usine en faillite. Ensuite sur le plan judiciaire, puisque le maire saura le 4 juillet si la cour d'appel de *Riom (Puy-de-Dôme) l'inculpe* d'*« action concertée à force ouverte »* à la suite des heurts du 22 décembre 1978.

Conclusion provisoire d'un conflit vieux de trois ans, le lundi 23 juin, une des anciennes unités de l'usine J.-B. Martin de Saint-Chamond doit reprendre ses activités. C'est en avril 1977 que les deux cent vingt employés de cette entreprise textile avaient reçu leur lettre de licenciement. Une vingtaine seulement reprenaient le lundi 23 le chemin de l'usine. Le textile survivra sous une seule forme : la fabrication de peluche. Quatre *« lignes de produits »* sont envisagées : la confection, le jouet, l'ameublement et les rouleaux à peindre. Une nouvelle société, la Société Pelcham, prend le relais de J.-B. Martin. Dans quelques semaines, une autre activité va naître : la société Aldinall fabriquera des roues en alliage léger et cinquante employés se reconvertiront ainsi vers la métallurgie.

Ces deux solutions ont été rendues possibles par de multiples initiatives du secteur public, et surtout grâce à l'action du Comité d'expansion économique de la Loire.

Pour permettre ce timide redémarrage, la municipalité s'est engagée le 4 juin à racheter les murs de l'entreprise pour 4,2 millions de francs. Cette somme représente en fait une avance, remboursable par les industriels qui s'installeront et qui accepteront un *système de location-vente* sur dix ans. *« Nous, socialistes,* explique le maire, M. Badet, *n'attendons pas tout de l'Etat. Nous disons oui à l'intervention économique des communes à condition que notre action — en l'occurrence l'achat de locaux — permette l'installation de nouvelles activités industrielles viables. »*

Pour régler un problème aigu de sous-emploi (10 % de la population active de Saint-Chamond est inscrite au chômage) le maire estime faire un choix rationnel. *« A quoi serviraient les efforts que nous avons consentis pour l'équipement de notre commune si faute d'emplois, et très vite faute d'habitants, nos équipements sociaux, culturels ou sportifs restent inoccupés ? »*

Soutenu par la section C.F.D.T. locale, M. Badet n'a pu faire approuver son initiative par les quatorze conseillers communistes de Saint-Chamond qui se sont abstenus lors du vote de l'assemblée municipale. Ces élus ont estimé que *« la crise ne doit pas être payée par les travailleurs et la population »*, et ont regretté que la somme avancée n'ait reçu *« aucune garantie, ni écrite ni orale »*. De plus, poursuivent les représentants du *P.C.F.*, lançant une pierre dans le jardin socialiste, *« dans la lutte, les communistes ont pris dès le début toute leur place. Tout le monde ici ne peut pas en dire autant »*.

L'union s'est cependant ressoudée pour condamner les poursuites engagées contre ce dernier au titre de la loi anticasseurs. Le 22 décembre 1978, des heurts avaient opposé des syndicalistes et des *« vigiles musclés »*, qui avaient, la nuit précédente, *« libéré »* l'usine occupée. A la suite de la plainte déposée par l'ancien commissaire lyonnais Javilley, directeur de l'Agence lyonnaise de sécurité et responsable des vigiles, M. Badet est susceptible d'être inculpé.

La défense du premier magistrat de Saint-Chamond s'appuiera sur des témoignages précis, attestant de son attitude de médiateur *au moment des incidents au cours* desquels deux vigiles avaient été sérieusement blessés. M. Badet *fait un rapprochement* avec le projet de loi « sécurité et liberté », et parle d'un *« coup bas politique » : « Le pouvoir ne contrôle plus rien face au désastre économique. Tout lui est permis pour semer la confusion dans les esprits. »*

CLAUDE RÉGENT.

Les groupes Bis et Ecco présentent leurs résultats

Profession : assistant en ressources humaines

Pauvres sociétés d'intérim ! Elles ont beau faire de nobles efforts, louer le pavillon Gabriel ou le grand salon du Royal-Monceau pour la grand-messe des actionnaires, « mettre le paquet » *sur le champagne et les petits fours, aligner en rangs d'oignons leurs plus sympathiques dirigeants sur une estrade et convoquer le gratin des analystes financiers et de la presse, on ne parvient pas — Dieu sait pourquoi ? — à les considérer comme des entreprises ordinaires. Pis ! Lorsque M. Philippe Foriel-Destezet, président du groupe Ecco, déclare, triomphant que le rapport Cousté* (1) *ne prévoit pas d'alourdissement notable des charges de son entreprise, on se prend — qu'on nous pardonne ! — à... le regretter. On a beau se sentir coupable d'anti-intérim-primaire, se flageller l'esprit, tenter de se libérer de préjugés dépassés, on déplorerait presque le* « bon sens des dirigeants de ce pays », *quand M. Negro, patron de choc du groupe Bis, compte dessus pour poursuivre tranquillement ses activités. Au risque d'être damné par les actionnaires, même leur indéniable santé financière nous apparaît quelquefois illégitime.*

Pourtant, la profession tente de s'assainir depuis les temps héroïques où n'importe quel « gougnafier » pouvait ouvrir son agence et faire des millions en louant la force de travail des autres, sans respecter leurs droits les plus élémentaires. Depuis la législation de 1972, c'est un peu moins facile. Il faut, en tout cas, se conformer à certaines règles et prendre quelques risques financiers. Mais les performances de Bis et Ecco (100 millions de bénéfices à elles deux en 1979) démontrent qu'avec une solide organisation et de bonnes méthodes de gestion, des entreprises ayant pignon sur rue peuvent très bien prospérer. L'intérim, pardon, l'« assistance-en-ressources-humaines - aux - entreprise », *comme on dit chez Bis, est un* « marché porteur » *de 10 milliards de francs que se partagent mille sept cents entreprises spécialisées.* « L'environnement économique en France et dans le monde nous est propice », *déclare-t-on chez Ecco. On nous excusera de ne pas participer aux chœurs des réjouis : la progression du chômage et de l'instabilité de l'emploi dans le monde ne nous apparaît pas comme un progrès.*

Contrairement à ce qu'ils laissent entendre, les dirigeants de sociétés d'intérim savent d'ailleurs que leurs activités n'ont pas bonne presse. Dans le cas contraire, pourquoi dépenseraient-ils des millions (20 millions en 1979 pour Bis et Ecco) en frais de publicité radiotélévisée pour améliorer leur image de marque ? Une publicité qui gagnerait en efficacité si elle ne présentait pas comme un luxe, ce qui semble être le minimum dû à un salarié. (« Chez Ecco, on verse des acomptes, on présente l'intérimaire à ses nouveaux collègues, etc.)

« Rendre service à l'homme à travers l'économie » *est un noble but.* « Former des équipes rompues à travailler avec un seul dénominateur commun, le profit » *l'est déjà dans ce secteur d'activité, en tout cas, un peu moins. Refuser de fournir aux analystes financiers le montant des frais du personnel intérimaire sous prétexte, comme a dit M. Negro, qu'il s'agit d'un* « secret de fabrication » *peut être carrément choquant.. Mais assurer que* « le risque d'une législation contraignante comme *il en existe en Allemagne n'est* pas à redouter en France », *c'est faire preuve d'outrecuidance. Jusqu'à preuve du contraire, c'est le Parlement qui légifère dans ce pays.*

PATRICE CLAUDE.

(1) M. Pierre-Bernard Cousté, député (apparenté R.P.R.) du Rhône, a remis l'an dernier au gouvernement (*le Monde* du 13 juin 1979) un rapport préconisant notamment la création, à titre expérimental, d'agences publiques de travail temporaire. Tout récemment, il a déposé une proposition de loi visant à améliorer le statut des travailleurs intérimaires.

● *Le sauvetage de Chrysler.* — Les deux dernières banques créancières qui refusaient de s'associer au plan américain de sauvetage de Chrysler ont levé leur opposition vendredi 20 juin. Cela permet à la firme automobile d'obtenir du gouvernement le milliard et demi de dollars dont Chrysler a besoin pour survivre.

Les pressions, aussi bien de Chrysler que de ses principaux créanciers new-yorkais, ont d'autre part incité vingt plus petites banques à accepter le schéma de restructuration de 4,4 milliards de dollars de la dette de la firme.

On attend désormais de Chrysler qu'elle propose mardi 500 millions de dollars en bons garantis sur dix ans par le gouvernement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1010	4,1070	+ 85	+ 110	+ 210	+ 245	+ 570	+ 630
$ can.	3,5690	3,5730	— 65	— 25	— 30	— 20	+ 200	+ 270
Yen (100)	1,9030	1,9075	— 30	— 10	— 15	— 10	+ 155	+ 200
DM	2,3220	2,3260	+ 45	+ 70	+ 110	+ 145	+ 390	+ 145
Florin	2,1190	2,1230	+ 25	+ 45	+ 60	+ 80	+ 190	+ 230
F.B. (100)	14,5130	14,5290	— 335	— 170	— 385	— 165	—1190	— 725
F.S.	2,5190	2,5230	+ 130	+ 160	+ 275	+ 305	+ 845	+ 915
L. (1 000)	4,9120	4,9175	— 290	— 220	— 550	— 480	—1685	—1475
£	9,5970	9,6065	— 460	— 380	— 845	— 745	—1535	—1360

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/2	10	9 1/4	9 3/4	9 1/16	9 7/16	8 1/2	9
$ E.-U.	8 3/4	9 1/4	9 1/2	9 13/16	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16
Florin	10 5/8	11 3/8	10 1/4	11	10 1/8	10 7/8	10 1/8	10 5/8
F.B. (100)	17	21	14 3/4	15 1/4	14 9/16	14 13/16	13 3/4	14 1/4
F.S.	1 1/8	2 1/8	5 1/2	6	5 1/2	5 7/8	5 3/8	5 7/8
L. (1 000)	13	15	17 3/4	18 3/4	18 3/8	19 3/8	18 5/8	19 5/8
£	17 1/4	18 3/4	17 5/8	18 3/8	17 1/4	18	15 1/4	16
Fr. franç.	12 3/4	13	12 7/16	12 11/16	12 3/8	12 5/8	12 1/2	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

LA PRÉPARATION DU VIIIe PLAN

60 % des routiers travaillent plus de soixante heures par semaine

Les chauffeurs routiers travaillent en moyenne au moins soixante heures par semaine. Dans son prérapport, le comité des transports du VIIIe Plan, que vient d'animer M. Pierre Giraudet, président d'Air France, juge qu'une telle situation est « tout à fait inacceptable ». Il propose de retenir comme objectif, pour la fin du VIIIe Plan, une durée hebdomadaire de travail de quarante-huit heures.

On n'en finira pas de le dire et de le redire : les conditions de travail des chauffeurs de poids lourds sont proprement scandaleuses. A ce propos, l'an dernier, un rapport de l'organisme national de sécurité routière (ONSER) avait « *fait frémir* » le ministre des transports, qui, à la même époque, avait jugé « effrayantes » les conclusions d'une mission d'inspection sur le même sujet. De son côté, au début de cette année, la C.F.D.T. avait dressé, dans un Livre noir, un constat accablant sur la durée de travail des transporteurs routiers.

Des études et enquêtes de l'administration, il ressort en effet que « *les conducteurs routiers travaillent en moyenne soixante heures par semaine et que 60 % d'entre eux travaillent plus de soixante heures* ». Plus préoccupant encore : 80 à 90 % des « grands routiers » qui font du transport à longue distance — au-delà de 250 kilomètres — ont une durée hebdomadaire de travail comprise entre soixante et cent heures. Pour 40 % d'entre eux, la durée journalière de conduite dépasse huit heures.

L'exploitation faite en 1979 des disques de contrôle des temps de conduite et de repos qui portait sur sept mille deux cents entreprises, laisse apparaître que 53 % de celles-ci sont « *en situation d'infractions graves et chroniques* » par rapport à la circulaire ministérielle du 9 mars 1976, qui fixe à quarante-huit heures la durée maximale de conduite par semaine et à neuf heures la durée normale de conduite par jour. Or « *les mauvaises conditions de travail accroissent de façon très nette le risque d'accidents* ». Or « *le taux de gravité des accidents dans lesquels un poids lourd se trouve impliqué est le double de celui des accidents ne concernant que des véhicules légers* ».

Les causes de ces grossières « anomalies » sont multiples. Les auteurs du rapport constatent que le secteur des transports routiers est « *atomisé* » : 76 % des entreprises ont moins de cinq salariés ; presque une entreprise sur deux n'exploite qu'un seul camion. D'autre part, le développement de la sous-traitance des trafics les moins rentables à de simples tractionnaires oblige ceux-ci à enfreindre la règlementation du travail pour « s'y retrouver ».

Si leur part du marché est passée de 36 % en 1965 à 55 % en 1978, les transports routiers le doivent aux qualités d'adaptation et de souplesse dont ils ont su faire preuve, notamment pour aménager, à leur convenance, les conditions de travail du personnel roulant, en aggravant ainsi des disparités sociales qui, dans un climat de sévère concurrence, leur ont été profitables pour tenir le rail en respect.

Au demeurant, avec qui dialoguer ? « *Le minimum des structures de concertation sociale n'est pas réalisé,* constate le comité des transports. *L'organisation syndicale est faible. D'une part, les entreprises de moins de dix salariés échappent à toute représentation syndicale et 86 % des entreprises de transport sont dans ce cas. D'autre part, même dans les entreprises assujetties, la représentation prescrite par la loi est mal respectée. 35 % seulement des entreprises assujetties ont des délégués du personnel.* »

Les primes représentent environ le quart du salaire alors que dans les autres branches de l'économie elles ne représentent que 5 %. Or il s'agit, dans la plupart des cas, de primes de rendement déguisées sous des appellations diverses (bonne conduite, nettoyage) qui « *constituent fatalement une incitation au dépassement de la durée du travail, au non-respect des vitesses et à la surcharge des véhicules* ». Ce système est on ne peut plus vicieux puisque « *les conducteurs routiers eux-mêmes, dont le comportement est fatalement teinté d'indépendance, n'adhèrent pas sans difficulté aux limitations du temps de travail, dans la mesure où celui-ci est étroitement lié à leur rémunération* ».

Reste enfin l'insuffisance des contrôles. Faute de personnel — soixante-dix inspecteurs et trois cent vingt contrôleurs, — « *la probabilité d'un contrôle est faible : une fois par an sur route, tous les quatre ans dans les entreprises. En 1979, les contrôles ont porté sur environ 1 % des journées transports* ». Quant aux amendes ; elles sont très peu dissuasives : « *Sur neuf mille quatre cents prononcées en 1977, 56 % étaient inférieures à 100 F.* »

Le comité des transports « *propose de retenir comme objectif pour la fin du VIIIe Plan une durée de travail moyenne de quarante-huit heures par semaine pour les conducteurs routiers, cela ne constituant que la première étape d'une action devant, à terme tendre à un alignement sur les conditions de travail en vigueur dans les autres secteurs de l'économie* ». Il estime que la réduction à quarante-huit heures « *pourrait induire de trente mille à soixante mille créations d'emplois pendant la durée du Plan. L'augmentation des coûts des transports qui en résulterait pourrait être de l'ordre de 10 %* ».

La réalisation de cet objectif devrait notamment s'appuyer sur un renforcement des moyens de contrôle et une réduction de la part des primes dans les rémunérations. Le succès de cette action repose sur le concours des chefs d'entreprise qui sont nombreux à souhaiter un assainissement de la profession, et sur le soutien des pouvoirs publics qui, notent les auteurs du rapport, « *ont pu donner l'impression dans le passé que le problème des conditions de travail n'était pas prioritaire et que l'impératif économique l'emportait sur les préoccupations d'« ordre social »*.

JACQUES DE BARRIN.

LES RESPONSABLES DU PORT DE BOULOGNE COMPTENT AUTANT SUR LES PASSAGERS QUE SUR LE FRET.

Présentant les grandes lignes du développement économique de Boulogne-sur-Mer pour la période 1980-1982, au cours d'une récente conférence de presse, M. Pierre Remoleux, président de la chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer, s'est déclaré satisfait de l'activité portuaire en 1979 et a indiqué que les différents investissements prévus visaient à conserver la « polyvalence » des activités maritimes sur laquelle est fondé son développement.

Pour faire face au quasi-doublement du trafic des passagers (Boulogne est au second rang derrière Calais) entre 1975 et 1979, et à la croissance considérable du trafic de fret, les installations portuaires ont été modernisées en 1978-1979, notamment l'hoverport, capable d'accueillir dix mille passagers par jour. La gare maritime et les installations terminales, quant à elles, bénéficieront d'un programme de 180 millions de francs.

Le trafic commercial (tous trafics confondus) ayant quasiment doublé entre 1975 et 1980, Boulogne-sur-Mer projette aussi d'accroître la longueur des quais pour éviter leur saturation (300 millions de francs). Pour la pêche industrielle (Boulogne est le premier port français), le plan d'équipement prévoit un allongement des quais pour rationaliser les opérations de déchargement et de manutention (50 millions de francs).

Enfin, pour ce qui concerne « *l'amélioration de la situation économique dramatique* » du Boulonnais (où le taux de chômage atteint 11,5 %), M. Remoleux a indiqué qu'elle reposait essentiellement sur le « désenclavement » de la région, par un effort sur les infrastructures routières.

● *Grève des inspecteurs du permis de conduire.* — Les inspecteurs du permis de conduire sont en grève les lundis et mardis depuis quinze jours et se déclarent décidés à continuer leur mouvement qui gêne les candidats, nombreux en cette saison.

Deux cents bateaux, l'équivalent de la flotte française

Le plus grand armateur du monde fait l'éloge du libéralisme maritime

Sir Yue Kong-pao, de Hongkong, le plus important armateur du monde, a rencontré, le 19 juin à Paris, M. Joël Le Theule, ministre des transports, pour faire un tour d'horizon des questions maritimes internationales, examiner si des commandes pourraient éventuellement être passées par les entreprises de son groupe auprès des chantiers français et étudier les possibilités ouvertes par le développement des relations commerciales entre l'Europe et la Chine.

M. Pao devait être convié à déjeuner, le 20 juin, par M. Georges Thébaud, vice-président du comité central des armateurs de France, administrateur, directeur général de la société maritime Shell.

Au cours d'une conférence de presse presque confidentielle, ce qui montre à quel point la « vocation maritime » de la France reste peu affirmée, M. Pao, soixante et un ans, armateur, homme d'affaires, banquier, qui a quitté la Chine pour Hongkong en 1949, a décrit son « empire naval ». Il est aujourd'hui à la tête d'une flotte de quelque deux cents navires, essentiellement des pétroliers, des transporteurs de grains et de minerais, de navires de gaz, soit 20 millions de tonnes, dont 13 millions de tonnes de pétroliers.

Un chiffre qui égale à lui seul toute la flotte française réunie et dépasse, pour ce qui est des tankers, de trois fois celle des héritiers d'Onassis. M. Pao a actuellement en commande soit pour World - Wide Shipping (groupe fondé en 1955, dont le siège est aux Bermudes), soit pour Eastern Asia Navigation Co Ltd de Hongkong — ses deux principales filiales — une quarantaine de navires, dont vingt-huit de fort tonnage. Les bateaux du groupe Pao sont pour une très large part affrétés à des compagnies japonaises, mais M. Pao vient de conclure aussi des accords avec la Chine populaire et le Mexique pour créer des sociétés communes, maritimes et commerciales.

Cette flotte est extrêmement moderne, âgée seulement de six ans en moyenne, mais, pour l'essentiel, elle est immatriculée sous des pavillons de complaisance, panaméens et libériens. M. Pao se classe d'ailleurs comme le premier armateur libérien, et en réponse à la question : « *La conception qu'ont les nouvelles autorités du Libéria des droits de l'homme et de la démocratie va-t-elle vous conduire à retirer vos navires du pavillon libérien ?* », il a déclaré : « *Ces événements ne modifient pas pour le moment mon attitude à l'égard de ce pays.* »

Au titre de président du groupe Intertanko (association internationale d'armateurs pétroliers indépendants) dont le siège est à Oslo et qui regroupe quelque trois cents armateurs de vingt-trois pays (dont les navires représentent 190 millions de tonnes), M. Pao a indiqué : « *La libre concurrence sur le marché du transport du pétrole constitue l'objectif premier de Intertanko... D'ailleurs, depuis vingt-cinq ans le prix du transport maritime de pétrole brut a baissé de 60 %. Les projets élaborés à la CNUCED (1) pour répartir les cargaisons entre les flottes des pays exportateurs et celles des pays acheteurs aboutiraient à une restriction du marché et entraîneraient une hausse des taux de fret et une accélération des pressions inflationnistes.* »

La prévention des pollutions

Quant à la sécurité et à la prévention des pollutions, sachant que, souvent, les propriétaires de pétroliers sont accusés de faire naviguer des bateaux qui ne satisfont pas aux règlements internationaux, M. Pao a déclaré : « *Intertanko et ses membres accueillent favorablement les règlements et conventions de l'OMCI (2), en dépit de l'augmentation des coûts de construction et des charges qu'ils entraîneront pour les armateurs. Malheureusement, à part les États-Unis, l'attitude de certains grands pays maritimes vis-à-vis du renforcement des réglementations de l'OMCI est loin d'être claire... Cette attitude soulève bien des problèmes quant aux certificats de classification des navires. Intertanko souhaite que, par une action rapide et généralisée des gouvernements, les processus de ratification des conventions internationales soient menés à leur terme.* »

(1) Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement.

(2) Organisation intergouvernementale consultative de la navigation aérienne.

● *Grève dans les aéroports portugais.* — Quatre syndicats des différents métiers liés à l'aviation commerciale ont déposé des préavis de grève qui privent le Portugal de toute liaison aérienne pendant huit jours depuis le lundi 23 juin. L'objet de la grève est, notamment, d'obtenir le paiement des salaires de mai, qui n'ont pas encore été versés à plusieurs catégories de personnel d'Air Portugal.

Cependant, les compagnies étrangères pourront assurer des liaisons avec le Portugal pendant la grève. Les autorités locales ont en effet décidé d'appliquer un régime de « ciel ouvert » à tout l'espace aérien portugais pendant la période de grève.

SOCIAL

PRÉJUDICE MORAL

L'employeur payait le salarié mais refusait de le faire travailler

De notre correspondant

Lyon. — La chambre sociale de la cour d'appel de Lyon a estimé, récemment, que la mise à l'écart d'un salarié dans une entreprise pendant plus de seize mois constituait une « *atteinte à sa dignité de travailleur* », même s'il continue à percevoir sa rémunération. Un tribunal reconnaît ainsi qu'un employeur ne peut payer un salarié à ne rien faire. La CIAPEM-Brandt, l'employeur, devra verser 5 000 F de dommages-intérêts pour préjudice moral.

Le conflit opposant la CIAPEM-Brandt à M. Michel Martin, chef d'équipe pendant quatorze ans, dans cette société qui l'avait embauché en 1957, remonte à janvier 1978. La direction avait alors engagé une procédure de licenciement à l'encontre de M. Martin pour « *insuffisances professionnelles* » après que celui-ci eut refusé deux propositions de reclassement, dont une en Algérie. L'inspecteur du travail puis le directeur départemental du travail ont rejeté le licenciement après enquête. Le ministre du travail confirma tacitement ce refus. Le 20 février 1978, la CIAPEM-Brandt interdisait par lettre l'accès de l'entreprise à M. Martin en lui précisant qu'il continuerait à être payé.

Le chef d'équipe, quelques jours plus tard, était refoulé par le poste de garde. Il réclama devant le conseil des prud'hommes sa réintégration et 10 000 F de dommages-intérêts pour inexécution fautive du contrat de travail. Les prud'hommes estimèrent impossible la réintégration puisqu'il n'y avait pas eu licenciement, et rejetèrent les dommages-intérêts puisque le salaire était versé.

La chambre sociale de la cour d'appel de Lyon, présidée par M. de Galle, a conclu au contraire que, « *quelle que soit la complexité de la situation, la CIAPEM-Brandt devait fournir du travail à son salarié, d'autant que l'enquête de l'inspection du travail avait conclu à l'absence d'un comportement fautif* ».

« *En privant M. Martin de la prestation de travail à laquelle il était en droit de prétendre en contrepartie de son salaire,* a conclu la cour, *la CIAPEM lui a causé un préjudice qui, à défaut d'être matériel, présente un caractère moral, car cette mise en marge de l'entreprise est une atteinte à la dignité de ce travailleur, une mesure vexatoire.* »

Entre-temps, le 2 juillet 1979, M. Martin a été licencié effectivement, mais, cette fois, pour motif économique. — Y. L.

SI LES ENTREPRISES S'ENGAGEAIENT A INVESTIR

La C.G.C. ne serait pas opposée à un ralentissement de l'augmentation des salaires

De notre correspondant

Limoges. — Réélu avec plus de 95 % des voix président de la Fédération des cadres de la métallurgie C.G.C., M. Paul Marchelli avait demandé de faire du trente et unième congrès national, qui se tenait à Limoges, une nouvelle étape du développement de l'action syndicale, « *seul recours de l'encadrement* ». M. Jean Menu, président de la Confédération générale des cadres est venu, de son côté, lancer un appel à l'unité.

Après des années de luttes intestines il faut, a-t-il dit, « *décatégoriser* », car les rapports entre techniciens, agents de maîtrise, cadres et cadres supérieurs ainsi que V.R.P., sont trop souvent construits en termes de rivalités. Morcellement néfaste : seule l'unité permettra d'exercer une force efficace. Pour la C.G.C., la priorité, c'est l'emploi. Après avoir évoqué la crise, « *dont la durée et l'importance sont sans précédent* », M. Menu a déclaré : « *Les cadres C.G.C. ne sont pas opposés à examiner un ralentissement de l'augmentation salariale. Mais il ne faut pas que les salariés soient les seuls à supporter la solidarité nationale. Il convient que les chefs d'entreprise avec des trésoreries ainsi allégées s'engagent à investir* ».

La C.G.C. présentera-t-elle un candidat à la prochaine élection présidentielle ? Cette candidature est réclamée par le congrès de la métallurgie « *pour faire entendre les analyses et les propositions des cadres et techniciens de France* ». Pour M. Menu, « *cette candidature dépendra de la manière dont les pouvoirs publics auront répondu à nos préoccupations sociales et économiques. C'est la convention nationale, réunie à Vincennes au mois de novembre, qui prendra la décision* ».

La motion adoptée par le congrès « *condamne la politique économique et sociale mise en œuvre par le premier ministre et son gouvernement, sous l'autorité du président de la République avec la complicité de la majorité du patronat* ».

Elle demande la révision de la loi sur les conseils de prud'hommes afin que l'ensemble des techniciens, agents de maîtrise et cadres soient incorporés dans la section encadrement.

M. Marchelli a été réélu président, M. Jean-Pierre Chassin élu vice-président délégué, M. Maurice Cros réélu secrétaire général. — M. S.

ENVIRONNEMENT

CORRESPONDANCE

Le stockage de déchets radioactifs dans la Loire

M. G. de Marsily, directeur du Centre d'informatique géologique nous écrit :

Dans *le Monde* du 18 juin dernier votre correspondant fait état du problème du projet de stockage de déchets radioactifs de Saint - Priest - la - Prugne (Loire). Dans le cours de cet article, je suis personnellement mis en cause au sujet d'une session extraordinaire du conseil général de la Loire à laquelle j'ai participé.

Votre correspondant indique... des opposants [au projet], face aux scientifiques du C.E.A., avaient amené les leurs dont (...) un hydrologue à l'École des mines de Paris, M. de Marcilly ». (Orthographe erronée)

Je suis en effet professeur d'hydrogéologie à l'École des mines de Paris, et c'est à ce titre que je me suis rendu à une invitation que m'avait adressée le secrétaire administratif du conseil général de la Loire, pour venir donner un avis *indépendant* sur les problèmes hydrogéologiques posés par le projet de Saint-Priest-la-Prugne. Votre article laisse à penser en revanche que j'appartiens au groupe des opposants du projet, ce qui n'est en rien conforme à la réalité.

● *Des agriculteurs français et espagnols* se sont réunis pour une première prise de contact, samedi 21 juin, à la chambre d'agriculture de Perpignan. Cette rencontre n'a apporté aucun élément nouveau susceptible de résoudre les divergences existant sur les exportations espagnoles vers la C.E.E. Les délégués des producteurs français et espagnols se sont exprimés en catalan.

LES DISCUSSIONS EUROPÉENNES POUR CRÉER UNE SALINE EN ALSACE « CONTINUENT ACTIVEMENT »

La France continue « activement » les discussions avec ses partenaires européens en vue de l'installation sur les Mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.), près de Mulhouse, d'une saline internationale de 1 million de tonnes de capacité. Cette usine est destinée à réduire la pollution du Rhin provoquée, en partie, par les rejets de saumure dans le fleuve.

M. Henri Nicolas, président du groupe de travail sur l'avenir du bassin potassique alsacien, a confirmé ces orientations, le 20 juin, à Colmar (Haut-Rhin), au terme de la quatrième — et dernière — séance plénière de ce groupe qui réunit les pouvoirs publics, les élus locaux, les syndicats, et qui avait été mis en place il y a treize mois, à la demande du président de la République.

Le président du groupe a ajouté que les M.D.P.A. (qui rejettent 6 millions de tonnes de sel par an dans le Rhin) pourraient avoir accès au marché du sel de consommation domestique si leur produit satisfaisait aux normes fixées par le conseil supérieur d'hygiène publique.

M. Nicolas s'est montré, en revanche, très sceptique à l'égard du projet de plate-forme chimique dont la réalisation pourrait, selon les syndicats, favoriser la diversification des activités des M.D.P.A., menacées de fermeture d'ici dix à vingt ans.

Roissy-en-France

LES RIVERAINS DEMANDENT QUE L'ON RENONCE A ALLONGER LA DEUXIÈME PISTE DE L'AÉROPORT

Le conseil général du Val-d'Oise a adopté, le vendredi 20 juin, par 14 voix et 15 abstentions, une motion présentée par le groupe socialiste, qui demande au préfet du département « *d'intervenir pour soutenir l'instance engagée par l'Union régionale des associations contre les nuisances aériennes (URANA) contre l'État* », ceci afin d'obtenir « *un sursis à exécution des travaux d'allongement de la piste numéro deux et de la nouvelle aérogare à Roissy-en-France* ».

Les riverains de l'aéroport de Roissy ont, en effet, décidé de présenter, ce lundi 23 juin, un recours devant le tribunal administratif de Paris. Deux motifs à ce recours : la déclaration d'utilité publique du 22 juin 1965 était caduque au moment du début des travaux, en 1979 ; les travaux de la nouvelle aérogare ont été entrepris sans étude d'impact, contrairement à la loi du 10 juillet 1976.

Lors de cette même séance, les conseillers généraux du Val-d'Oise ont réclamé la création d'un établissement public chargé de répartir la taxe para-fiscale sur le bruit ainsi que l'adoption d'un texte « *permettant aux riverains et associations d'exercer commodément leurs actions de défense* ». Les conseillers généraux visent ici le projet de loi qui rend responsables des nuisances des avions non plus les compagnies aériennes mais les autorités aéroportuaires. — J. P.

Au Conseil de Paris

UNE ALLOCATION DE « CONGÉ PARENTAL » A PARTIR DU TROISIÈME ENFANT

Le Conseil de Paris a voté à l'unanimité, lundi 23 juin, la proposition de M. Jacques Chirac visant à créer à Paris une allocation de 1 200 francs par mois pendant un an à la naissance du troisième enfant et des suivants. Cette allocation, dite de « congé parental », sera versée au père ou à la mère de famille ne travaillant pas ou interrompant sa vie professionnelle pour élever l'enfant pendant la première année.

Pour bénéficier de cette mesure, qui ne tient pas compte du plafond des ressources, il faudra justifier de trois ans de résidence à Paris et s'engager à s'occuper soi-même du nouveau-né sans le confier de manière permanente à un service de garde. Les étrangers pourront bénéficier de cette mesure si, en plus de ces conditions, ils possèdent une carte de résident privilégié.

● *M. Bernard Pons sceptique sur le redressement de la Sécurité sociale.* — Le secrétaire général du R.P.R. s'est déclaré sceptique, samedi 21 juin, à Orléans, sur le redressement, en 1980, de la Sécurité sociale. « *J'ai vu émerger régulièrement des chiffres flatteurs puis des chiffres inquiétants. Hier, on nous annonçait 12 milliards de déficit et maintenant on nous promet 8 milliards de bénéfices. Je dis que c'est trop en trop peu de temps.* »

● *M. André Bergeron réélu à l'unanimité secrétaire général de F.O.*, samedi 21 juin, par le nouveau bureau confédéral, qui comprend, outre M. Bergeron, Mme Paulette Hofman et MM. Marc Blondel, Jean Donnac, Maurice Derlin, Antoine Faesch, Willy Gitler, Claude Jenet, Marcel Lalonde, Roger Lerda, Jean Rouzier et Roger Sandri.



Travailler autrement

(Suite de la première page.)

Après un boom récent, la *scène alternative* se stabilise : trois mille *appartements* communautaires, dix mille emplois plus ou moins éphémères créés depuis dix ans, trois cents collectifs de production, dont les trois quarts appartiennent au *secteur des services*. Imprimeries, coopératives de transport et de déménagement, maisons et collectifs de thérapie féministes, une douzaine de collectifs de *taxis*, *des restaurants*, des ateliers de réparation, des «*conseils*» en énergies douces, des troupes d'animation culturelle, des équipes d'aide sociale... la *scène alternative bourdonne* comme une ruche. Le *Stattbuch*, annuaire de la *scène berlinoise*, et édité par elle, comporte 560 pages ! Tous les courants y cohabitent, des «*Indiens métropolitains*» aux «*multicolores*» (rouge, vert, noir, couleurs de la *révolution*, de l'anarchie et de l'écologie), de ceux qui ont soutenu la «*liste alternative*» regroupant communistes et écologistes, à ceux qui ne veulent surtout pas avoir affaire aux partis, des partisans d'une *culture intermédiaire*, entre *la* société et la contre-société, aux acteurs d'une culture complètement *souterraine*. D'âpres débats opposent les uns et les autres, sans empêcher le fonctionnement d'expériences spectaculaires, comme la Fabrik.

A la Fabrik...

De *dédales* en recoins, la Fabrik pour la culture, l'artisanat et le sport, installée dans les 4 000 mètres carrés des anciens studios de cinéma du III[e] Reich (UFA), *recèle un bric-à-brac* étonnant. Ici, l'atelier de réparation de bicyclette, là le futur laboratoire des énergies douces, plus loin une salle de spectacle, une *immense cuisine*, un sauna, un atelier vidéo, une école parallèle tenue par des parents, un foyer autogéré de jeunes loubars, un cabinet dentaire pour éviter l'*arnaque* et faire du *self-help*, un hôtel pour «cœurs brisés»... Dans la *cafétéria*, on déguste, à des prix défiant toute concurrence de délicieuses tartes viennoises et des «boules d'énergie». Chaque jour, la Fabrik organise une dizaine d'activités gratuites, car on y pratique le troc de connaissances. Le week-end, on afflue vers les bâtiments de briques en cours de rénovation, ou vers les salles de concert où les *meilleurs groupes de rock défilent*. Cinquante personnes vivent et travaillent à plein temps dans la Fabrik, ce phalanstère d'un nouveau style.

Visage maigre sous les cheveux roux, *Upi, trente-neuf ans*, l'un des fondateurs, s'anime pour raconter les débuts de ce collectif. *En 1972*, après des études d'architecture, il lance avec quatre amis une association de loisirs auto-gérés et gratuits dans un vieil immeuble du quartier immigré de Kreusberg. *Le succès* est rapide — quelque cinq cents adhérents, — bientôt épuisant. Upi et ses amis *décident* alors de vivre ensemble dans l'immeuble, jusqu'au jour où le Sénat en décrète la démolition. Ils cherchent un logement... Pourquoi pas les studios de l'UFA ? Un petit commando les occupe par surprise. *Ils* seront ensuite une centaine à «squatter» pendant quatre mois, jusqu'à ce qu'en septembre dernier, le Sénat accorde le permis de logement, moyennant un loyer mensuel de 4.000 marks — 9 520 F — pour 4 000 m2. Bref, une sacrée affaire, *même* si l'on est chargé de rénover les bâtiments vétustes.

Aujourd'hui, la Fabrik vit de ses rentes : recettes de la cafétéria et des spectacles, — les clients ne manquent pas, — allocations chômage perçues par quelques-uns, honoraires de travaux artisanaux effectués à l'extérieur. Depuis le début de la communauté l'argent n'appartient plus à personne. *Ceux qui* travaillent au dehors — ils vont toujours par deux (contrôle !) — *reversent l'intégralité de leurs* gains. Un comptable enregistre les recettes, paie les frais communs, donne sur demande l'argent nécessaire à l'achat de cigarettes, *de tickets de bus*, d'essence pour les trois véhicules... ou même des nouvelles chaussures : «*dix paires ce mois-ci, les autres plus tard*». A tout moment, *ses* comptes peuvent être consultés. 50 000 marks *(119 000 F)* par mois de dépenses, et autant de recettes. Tous les six mois, un autre comptable entre en fonctions. Dans la Fabrik, tout le monde travaille *par rotation*... le *soir* ou le *matin*, qu'importe, à chacun son rythme.

Les cinquante «permanents» prennent leur repas ensemble, chaque soir. Une nourriture saine et recherchée. Les chambres sont, selon le choix, individuelles ou collectives. Quelques couples sont nés dans la communauté, plus ou moins stables. Deux enfants seulement. «*On n'a pas le temps de faire des enfants*», avoue Ingrid, vingt-quatre ans, dans le collectif depuis sept ans. Son copain vient de la quitter pour une autre. «*Mais ce n'est pas trop douloureux, avec l'affection du groupe.*» Il est fini le temps où l'on s'interdisait, *par crainte de l'idéologie* bourgeoise, les relations duelles. Même à la Fabrik, c'est le retour du couple.

«*S'acheter des robes, se maquiller, à quoi bon ?*» Ingrid porte une *tunique tissée sur des* jeans de velours, sa chevelure est rousse de henné. Quelques paillettes, les jours de fête, autour des yeux passés à la poudre de *köhl*. «*On fabrique nous-mêmes les vêtements indispensables. Les produits de beauté abîment la peau... On a tout ici. On peut vivre à la Fabrik sans en sortir et pourtant ne manquer de rien.*» Ainsi désapprend-on à posséder, à consommer, pour créer ensemble. Finie la solitude. A celui qui supporte mal la pression collective, on conseille d'aller faire un tour pour quelques semaines avant de *revenir*. *L'îlot d'utopie* recherché n'exclut pas la politique : la Fabrik a organisé récemment un mois de rencontre pour le quatorzième anniversaire de l'APO. Mais *on s'oppose* à toute subvention directe de l'Etat, pour éviter tout contrôle, toute récupération. Et puis, conclut Upi, «*on ne veut pas être les infirmiers des problèmes sociaux*».

Des « parasites »

Le Sénat de Berlin est partagé sur l'expérience. Mais par le biais des bas loyers, des aides sociales, des allocations de chômage, des *contrats d'emploi-formation* et des emplois d'utilité publique (programme A.B.M.), il finance, de fait, à sa manière, la scène alternative. Côté syndical, on *n'apprécie guère la Fabrik*. Le président pour Berlin de la D.G.B. y voit une marge «*peu représentative de la jeunesse travailleuse*». «*Qu'ils fassent ce qu'ils veulent*, précise-t-il, *mais qu'ils respectent les normes de salaires et de garanties sociales. D'ailleurs, tôt ou tard, s'ils veulent tenir, ils rentreront dans le système capitaliste.*» Et il donne pour exemple la première compagnie bancaire immobilière de R.F.A. — une ancienne coopérative montée par la confédération D.G.B. elle-même.

Des «*parasites*», ainsi qualifie-t-on le plus couramment les «alternatifs». M. Peter Glotz, quarante ans, *sénateur* pour la recherche, du Sénat de Berlin, et idéologue «rocardien» du P.S.D., le parti *social-démocrate*, n'est pas de cet avis. «*Il faut aider, sans chercher à l'intégrer, le mouvement alternatif. Pour éviter le pire.*» Il y voit une réaction *extrême contre* la *pollution et la* politique énergétique, ce qui n'exclut pas le calcul électoral : il s'agit de concurrencer sur son propre terrain le parti vert des écologistes, qui joue cavalier seul.

«*Et si tout n'est pas bon, on devrait réussir à intégrer quelques éléments de ce mouvement*», *ajoute-t-on* au *ministère* des affaires sociales. Car là, on est sensible à l'aspect financier. S'il fallait soigner, surveiller (en prison ou en foyer), nourrir tous ceux à qui *la* scène alternative donne une chance réelle, la facture serait infiniment plus lourde.

D'autres contradictions sont mises à jour par les «alternatifs» eux-mêmes. Ils s'interrogent *sur l'*«*auto-exploitation*». Le restaurant, l'imprimerie, le collectif de taxi, tournent. Mais à quel prix ? Des heures de travail, faiblement rémunérées, pour être compétitif. Moins de capital, plus de travail ? A la Galerie 70, on ne cesse de s'auto-analyser. Oui, la vie personnelle risque d'être envahie par le projet. Quatorze heures de travail, c'est lourd. On a parfois envie de se réfugier chez soi. Mais, en fait, qui vous en *empêche ? Le bilan* de la Galerie 70 n'est pas négatif. Après tout, ils réussissent à vendre leurs expositions dans toute la *R.F.A.*, en Autriche, et perdent progressivement l'étiquette gauchiste qui *marqua* leurs débuts. Ils s'octroient 1 500 marks (3 570 F) par mois et deux mois de vacances.

La lassitude guette aussi. Ainsi Mark, vingt-six ans, professeur d'anglais à l'école parallèle e formation permanente depuis ses débuts en 1974, vient de donner sa démission. Pourtant, l'école est une réussite : sept cents élèves de vingt à trente-cinq ans, lycéens en rupture de scolarité, ouvriers désireux d'une autre formation. «*Mais plus le temps passe, plus la liberté de l'autogestion se transforme en alibi*, explique Mark. *Pas facile d'étudier quand cela ne dépend que de votre propre volonté. Alors, être payé au SMIC dans ces conditions, j'en ai marre.*»

Un risque *est toujours* latent de voir les valeurs généreuses du début dévoyées par le professionnalisme.

Le risque est encore plus grand... quand on anime une banque parallèle. Et, pourtant, une telle banque fonctionne depuis 1978 : Netzwerk, à l'emblème du sanglier, sans que ses *fondateurs* perdent leur enthousiasme du début. «*Nous accordons des crédits sans intérêt, des cautions*», explique Joseph Huber, l'un des animateurs de ce *réseau* d'entraide de la scène alternative, par ailleurs chargé de cours à l'université de Berlin. Une centaine de projets auto-organisés ont été financés. Les critères de sélection sont multiples : l'utilité sociale du projet, l'autogestion, l'égalité des revenus... Mais aussi la capacité d'affronter un marché concurrentiel, de créer des conditions de travail plus humaines. Un conseil de vingt membres élus se réunit *toutes les trois semaines* pour attribuer les crédits.

Mais d'où vient l'argent ? En *majorité des anciens gauchistes* aujourd'hui installés, et de quelques membres de la culture «souterraine». La contribution est d'environ 15 marks par mois, ou plus. Ce n'est *pas un dépôt*, mais un don. Au total, en deux ans, cinq mille personnes ont adhéré à Netzwerk, où quatre personnes à mi-temps assument le *fonctionnement courant*.

Le réseau

Au début, le réseau Netzwerk avait été conçu pour aider plusieurs *centaines* de personnes privées, du jour au lendemain, de travail, pour avoir été soupçonnées de sympathie avec Baader. Puis le mouvement s'est élargi. Les *fondateurs* choisirent rapidement de financer des projets plutôt que des chômeurs. Depuis peu, les bureaux de la banque ont été transférés à Mehringhof, dans les locaux désaffectés d'une usine. Six étages, des couloirs où cohabitent Netzwerk, l'école parallèle de formation permanente et une cinquantaine de collectifs : la scène alternative a désormais son building, autorénové et autofinancé. Certains crient casse-cou : ils voient en Mehringhof le symbole de l'institutionnalisation, bref une déviation technocratique. Mais comment faire autrement ?

Pour Joseph Huber, ce type de réseau d'entraide *est* indispensable. L'isolement, le manque de moyens condamnent en effet de nombreux collectifs à une vie éphémère. Si la scène alternative se nourrit de tâtonnements, elle ne peut toutefois poursuivre sa route sans capitaliser un minimum d'acquis. Selon Joseph Huber (1), elle a environ 11 500 projets auto-organisés sur l'ensemble de la R.F.A., *engageant* très *activement* 80 000 personnes, en touchant près de 400 000 si l'on compte ses sympathisants. C'est beaucoup.

Même si le *mouvement se* ralentit quelque peu, il s'imbrique sans grand *heurt* au paysage. Il suffit de quitter la communauté pour retrouver le tourbillon de la ville. Mais, là *encore*, si loin qu'on soit de la scène alternative, *la gaieté* et *la fièvre* ne sont pas absentes. Toute la journée, le café Einstein au charme, désuet, ou les tavernes bruyantes de Savignyplatz ne désemplissent pas. Même la nuit lorsque, sur les grandes avenues, rôdent les chercheurs d'héroïne, étrangers à la *scène alternative*...

DANIELLE ROUARD.

(1) Cf. *Sur l'avenir du mouvement alternatif*, par Joseph Huber, Editions RottbuchVerlag, Berlin.
Cf. Die Zeit, *série de* Mme Cornelia Frei, 1, 8, 15 et 22 juin 1979.
Cf. Autogestions n° 2, *le Mouvement alternatif allemand*. Editions Privat, Toulouse.

Prochain article :

BIRMINGHAM OU L'ÉCOLOGIE SUR LA CHAINE

LA B.N.P. ET L'AUSTRALIE

Une mission de la chambre de commerce de Melbourne, conduite par l'Honorable R.J. Hamer, « Premier » de l'Etat du Victoria et ministre pour le State Development, Decentralization and Tourism, effectue un voyage en Europe.

Cette mission, composée de représentants de grandes sociétés de l'Etat du Victoria et de membres de la chambre de commerce, a été reçue à Paris le 12 juin 1980 par M. Gérard Llewellyn, directeur général de la Banque nationale de Paris.

Une quinzaine de dirigeants de grandes sociétés françaises intéressées par l'Australie en général, et par l'Etat du Victoria en particulier, ainsi que plusieurs membres de la direction générale de la Banque nationale de Paris, assistaient à cette rencontre.

La B.N.P., qui a installé ses agences de Sydney et Melbourne dès 1880 et qui dispose actuellement de six implantations en Australie, ouvrira cette année encore une agence à Canberra, capitale fédérale de l'Australie.

Le « Premier » du Victoria et M. Llewellyn ont souligné l'importance du rôle que peuvent jouer la B.N.P. et les entreprises françaises par leur apport technologique, pour accroître les investissements français en Australie et augmenter les échanges bilatéraux. La B.N.P. souhaite maintenant que les entreprises françaises puissent profiter de l'esprit d'ouverture manifesté par M. Hamer et les membres de la mission et, pour les y aider, offre l'appui de son réseau particulièrement dense dans cette partie du monde.

AVIONS MARCEL DASSAULT-BREGUET AVIATION

L'assemblée générale ordinaire de la société, réunie le 17 juin 1980 sous la présidence de M. B. Claude Vallières, a approuvé les comptes *de l'exercice 1979.*

Les prises de commandes de la société au titre de 1979 s'élèvent à 13 738 M.F., dont 10 896 M.F. à l'exportation (contre 10 525 M.F. en 1978, dont 7 159 M.F. à l'exportation) : le cap des 10 milliards de francs de commandes par an est atteint depuis trois exercices consécutifs.

Au niveau financier, le chiffre *d'affaires de la société s'établit pour* l'exercice 1979 à 7 123 M.F., en progression de 12,70 % par rapport à l'exercice précédent. La situation comparée des six derniers exercices se résume par le tableau ci-dessus (en M.F.) :

Années	Chiffres d'affaires totaux	Chiffres d'affaires exportation			Chiffres d'affaires métropole		
		Civil	Militaire	Total	Civil	Militaire	Total
1975	4 258	409	2 153	2 562	360	1 336	1 696
1976	5 927	429	4 120	4 549	111	1 267	1 378
1977	5 697	447	3 845	4 292	86	1 319	1 405
1978	6 321	442	4 353	4 795	118	1 408	1 526
1979	7 123	580	4 691	5 271	91	1 761	1 852

Il en ressort :

— Une légère progression en francs constants par rapport à 1978, l'impact de l'accroissement des prises de commandes constaté en 1977 ne se faisant sentir qu'à partir de 1980, compte tenu du cycle des fabrications de la société.

— Un maintien au niveau de 75 %, pour la quatrième année consécutive, des ventes à l'exportation.

— Une dépendance inférieure à 25 % des marchés de l'Etat.

Les résultats de la société ont marqué une augmentation de 10,89 %, passant de 245 MF à 272 MF, ce qui — compte tenu de l'accroissement du chiffre d'affaires de 12,70 % — marque une certaine stagnation.

Ces résultats ont permis la dis*tribution d'un dividende de F 35,50* par action, assorti d'un avoir fiscal de F 12,75, contre F 23 et F 11,50 pour l'exercice 1978.

Ce dividende est payable à compter du 1er juillet 1980, contre remise du coupon n° 11.

Au dernier salon de l'aéronautique, la société a présenté trois avions nouveaux, le Mirage 50, le Mirage 2 000, et surtout le Mirage 4 000, qui a été sans conteste la vedette de ce salon.

Les perspectives d'avenir de la société, sur le plan commercial, sont basées :

— *Dans le domaine militaire*, sur la poursuite des programmes en cours — Mirage, Mirage F-1, Alpha-Jet, de leurs versions modernisées, ainsi que sur la nouvelle génération d'avions : Mirage 2 000 et Mirage 4 000, — qui doivent assurer le long terme de la société.

— *Dans le domaine civil*, sur la poursuite des programmes Mystère-Falcon.

Les variations du dollar — celui-ci servant de monnaie de référence — et l'inflation américaine rendant difficile toute précision à long terme, la politique de la société Avions Marcel Dassault - Breguet Aviation doit rester fondée sur une production de qualité, la réduction des coûts et une gestion prudente.



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

Réunie sous la présidence de M. Jacques Masson, l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net de F 18 408 071,53.

L'assemblée a décidé de mettre en paiement à partir du 30 juin 1980, contre remise du coupon n° 18, un dividende de F 5. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor de F 2,50, le dividende global s'inscrit à F 7,50.

CERABATI

— Premier producteur français de carreaux céramiques.
— Produits sanitaires porcelaine de luxe.
— Extraction de matières premières (feldspath argile).
— Principales filiales et participations : Ceratera, Haviland Limoges, Haviland Inc.
— Effectif du groupe : 3 300.

L'assemblée générale, réunie le 19 juin 1980 sous la présidence de Mme de Vogüé, président-directeur général, a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil.

Le chiffre d'affaires (hors taxes) 1979 s'est élevé à 318 millions de francs, en progression de 13 %. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est de 394 millions de francs. Le compte de pertes et profits, après amortissements (14,6 millions), provisions, et notamment provision pour dépréciation des filiales belge et luxembourgeoise (5,42 millions de francs) et impôts, présente un résultat net de 6 431 455 F.

Le dividende fixé à 10 francs, assorti de 5 francs d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), formant un revenu global de 15 francs, sera payé à partir du 1er juillet 1980. Rappelons que pour les exercices 1977 et 1978, le revenu global se montait à 7,50 F (5 F + 2,50 F).

Un montant de 3 980 029 F est inscrit en report à nouveau, et un autre de 91 300 F porté en réserve pour investissement.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat de Mme de Vogüé.

Dans son allocution, Mme de Vogüé a indiqué la progression importante du chiffre d'affaires (+ 29 % pour les cinq premiers mois de 1980).

La hausse des coûts, notamment celle de l'énergie, ne permettra pas une progression équivalente du résultat, qui devrait être cependant supérieur à celui de 1979.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

L'assembée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux, tenue à Paris le 18 juin 1980, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le bénéfice net ressort à F 21 920 575,62.

Le revenu global par action a été fixé à F 17,70, constitué par un dividende distribué de F 11,80 et un avoir fiscal de F 5,90.

Le dividende sera mis en paiement, à compter du 27 juin 1980, contre remise du coupon n° 41 pour les titres au porteur et estampillage des certificats nominatifs.

Par ailleurs, M. Francis C. Fabre ne souhaitant pas être reconduit dans ses fonctions d'administrateur et de vice-président de la société, *l'assemblée a nommé M. Jérôme* Seydoux pour lui succéder. Les mandats d'administrateurs de MM. Yves Chegaray et Pierre C. Fabre ont été renouvelés.

Enfin, l'assemblée a décidé de modifier les statuts afin notamment de permettre l'institution au sein de la société d'un collège de censeurs. MM. Emmanuel de Baillencourt-*Courcol, Christian Dadvisard*, François Bureau, ont été nommés censeurs.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 19 juin 1980 sous la présidence de M. Maurice Mathieu, président du conseil de surveillance.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Résultats

Le bénéfice net consolidé du groupe de l'Auxiliaire d'Entreprises ressort à 66,5 millions de francs, malgré 48 millions de francs de provisions complémentaires au titre de l'Iran.

Ces provisions, ajoutées à celles constituées en 1978, doivent couvrir la totalité de la quotité non garantie par la COFACE.

Le bénéfice net de la société mère ressort, compte tenu de cette provision, à 65,1 millions de francs.

Dividende

L'assemblée a décidé le maintien du dividende net à 30 francs. Avec l'avoir fiscal de 15 francs, le revenu global sera de 45 francs par action.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1980 contre remise du coupon numéro 39.

Assemblée générale extraordinaire

A la suite de l'assemblée générale ordinaire, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire, qui a décidé d'autoriser le directoire à porter, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, le capital social à un montant maximum de 100 millions de francs.

SCAC

Secteurs d'activité

— Combustibles, charbons, fuel ;
— Bois et matériaux de construction, Bricorama ;
— Transport international ;
— Agences de voyages.

effectif : 13 488

Nombreuses filiales et participations en France et à l'étranger.

Principaux actionnaires

— Compagnie financière de Suez ;
— Société alsacienne de participations industrielles (ALSPI) ;
— Compagnie française de crédit et de banque.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin, sous la présidence de M. Poulenc, président-directeur général, a approuvé, à l'unanimité, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979, qui se soldent par un bénéfice net de 17,7 millions de F.

Le dividende a été fixé à 11,50 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,75 F. Rappelons que, pour les exercices 1978 et 1977, il avait été distribué respectivement 10 F plus 5 F d'avoir fiscal et 7,50 F plus 3,75 F d'avoir fiscal.

Le président a précisé que le bénéfice consolidé s'est élevé pour l'année 1979 à 29,1 millions, dont 23,6 millions de F pour la part du groupe.

Le président a indiqué enfin que l'activité du premier semestre aura été très bonne et les résultats du 30 juin devraient donc être supérieurs à ceux du même semestre de l'année précédente.



emprunt 14%

Émission au pair de 1.750.000 obligations de 2.000 F.

Durée de l'emprunt : 15 ans

Date de jouissance : 4 juillet 1980

Amortissement en 15 annuités constantes à compter du 4 juillet 1981 :

– soit au pair, par tirage au sort (moitié au moins des titres à amortir annuellement) ;
– soit par rachats en bourse.

Souscriptions reçues au Crédit Foncier de France, 19, rue des Capucines à Paris, dans ses Directions départementales et ses agences, aux guichets des banques, Crédit Agricole, agents de change, comptables du Trésor, P.T.T., Caisses d'Epargne, et par correspondance (C.C.P. du Crédit Foncier de France 9170.00 PARIS).

Taux de rendement actuariel brut :

13,92%

crédit foncier de france

Société anonyme au capital de F 800 000 000 - R.C.S. Paris B 542.029.848

Balo du 23 juin 1980



AGENCE HAVAS

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1980, présidée par M. Yves Cannac, les actionnaires ont pris connaissance des comptes du groupe pour l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 4,857 milliards de francs, contre 4,103 milliards en 1978, soit une augmentation de 18,4 %.

Le bénéfice net consolidé total a atteint 71,23 millions de francs, contre 56,75 millions (+ 25,5 %), dont, pour la part du groupe, un montant de 56,24 millions, contre 40,56 en 1978, soit un accroissement de 38,7 %.

L'actif net consolidé par action est de 609 francs.

Le bénéfice net consolidé par action (part du groupe) est de 57,30 F, contre 41,30 F en 1978.

L'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende de 16,50 F par action, auquel sera attaché un impôt déjà payé de 8,25 F, soit au total 24,75 F, alors que le dividende de 1978 avait été de 14 F, plus un impôt déjà payé de 7 F, soit au total un dividende de 21 F.

Dans son allocution, M. Yves Cannac, après avoir rappelé les efforts entrepris pour améliorer la productivité des exploitations, notamment par des réorganisations internes menées dans un souci de rationalisation et de simplification, a réaffirmé l'objectif fondamental du groupe :

« Notre objectif fondamental, tel que je l'ai exposé depuis deux ans, n'a pas changé : il est, tout en renforçant la dimension régionale du groupe Havas, de faire que celui-ci, encore excessivement hexagonal, devienne progressivement un grand groupe international français de communication. A la fois parce que les marchés extérieurs offrent aux plus performantes des entreprises du groupe des débouchés intéressants, et parce que notre groupe se doit d'apporter une contribution, à sa mesure, à la balance extérieure.

» De ce point de vue, les années 1979 et 1980 auront été davantage des années de préparation que de réalisation. Néanmoins, le réseau international UNIVAS de conseil en publicité a significativement amélioré ses implantations et ses parts de marché.

» Votre entreprise s'est ainsi engagée dans un effort qui s'étendra sur toute la décennie 80. Mais cet effort doit être conduit de façon que ses fruits puissent, dans une juste proportion, être recueillis au fur et à mesure. »

Assemblée générale extraordinaire

A la suite de l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires de l'agence Havas ont tenu une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle ils ont, d'une part, adopté une remise à jour des statuts de la société, et, d'autre part, autorisé le conseil d'administration à procéder, au moment opportun, à une augmentation du capital de la société pour porter celui-ci à un maximum de 300 millions de francs, soit par incorporation de réserves et distribution gratuite d'actions nouvelles, soit par voie d'émission d'actions de numéraire, avec ou sans prime, soit les deux à la fois.

DMC

Un des premiers groupes textiles européens

■ 5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1980

■ 22 000 personnes

Des produits diversifiés...

Tissus d'habillement, fils et ouvrages, linge de maison, tissus d'ameublement, tissus techniques, tissus écrus, filés et retors, *accessoires pour la mercerie et la* confection.

... largement diffusés sur les marchés extérieurs

Près de 60 % de la production du Groupe vendus sur les marchés étrangers

Des positions de leader sur des marchés porteurs

● **la mode féminine**
1er producteur européen de tissus d'habillement imprimés

● **les loisirs créatifs**
1er fabricant français de fils pour ouvrages avec une marque de réputation internationale (D M C)

● **l'équipement de la maison**
Leader sur le marché européen du linge de maison avec des marques renommées en France (Descamps) *et en Allemagne (Irisette et Möve)*

Participez à son expansion en souscrivant à l'emprunt convertible de F 70 000 000

■ **Emission à F400 de 175.000 obligations**

■ ***Conversion à partir du 1er janvier 1981*** **à raison de CINQ actions pour UNE obligation**

■ **Jouissance :** 1er Juillet 1980

■ **Taux d'intérêt nominal : 11%**
soit F 44 par titre payable le 1er Janvier de chaque année
(1er coupon : F 22 le 1er Janvier 1981)

■ **Amortissement :** en 7 tranches égales à des prix croissant de F 432 en 1984 à F 534 en 1990

■ **Taux de rendement actuariel brut : 13%**
(en cas de non conversion)

■ **Souscription :** droit de priorité des actionnaires du 17 au 30 Juin 1980 (une obligation pour quinze actions)
● du public à partir du 1er Juillet 1980

Balo du 16 Juin 1980. Visa COB N° 80-87 en date du 10 Juin 1980.

Esso S.A.F.
Exercice 1979

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Esso S.A.F. s'est tenue le 19 juin 1980 sous la présidence *de M. Michel KOPFF, Président-Directeur Général.*

Approvisionnements difficiles mais assurés

Forte progression des investissements

Meilleure rémunération des actionnaires

L'assemblée générale a fixé le dividende total à répartir à F 143 millions, soit F 12 par action et un revenu global de F 18 compte tenu de l'avoir fiscal (contre F 9 en 1979). Il sera payable le *2 juillet, coupon n° 46.*

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS	Millions de francs	
• Chiffre d'affaires commercial hors taxes	14 880	
• Autres recettes y compris transactions compensées	5 757	
Produits financiers et accessoires (hors dividende Esso REP)	169	
Recettes totales hors taxes (hors dividende Esso REP)		**20 806**
• Achats de l'exercice	12 310	
• Autres charges y compris transactions compensées	7 954	
• Dotation aux amortissements *(dont 78 sur écart de réévaluation)*	409	
Charges d'exploitation globales		**– 20 673**
Augmentation de la valeur des stocks		1 502
Résultat du compte d'exploitation (avant dividende Esso REP)		**1 635**
• Dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières		– 1 064
• Provision complémentaire pour renouvellement des stocks		– 200
• Pertes et profits divers		69
• Impôt sur les sociétés		– 324
Résultat propre aux activités d'Esso S.A.F.		**116**
Dividende reçu d'Esso REP		**83**
Profit net		**199**

APPROVISIONNEMENTS

Malgré les difficultés, les approvisionnements ont été assurés au niveau de nos parts commerciales existantes. Plus de 85 % du pétrole brut raffiné a été importé du Moyen-Orient. Près de 5 % a été produit en *France par Esso REP.*

EXPLORATION - PRODUCTION

Des résultats encourageants ont été obtenus en exploration à Vic Bilh et Saucède. Au total, Esso REP consacrera 300 millions de F en 1980 (contre 182 en 1979) à la recherche de nouvelles ressources et à l'amélioration de la récupération dans les gisements anciens.

INVESTISSEMENTS

Après un accroissement de plus de 50 % entre 1977 et 1978, les investissements ont connu une nouvelle progression de 302 à 534 millions de F en 1979. De nouvelles unités à Port-Jérôme et Fos, et des installations économisant l'énergie dans les 3 raffineries et sur les navires pétroliers ont représenté près des 2/3 de ces investissements.

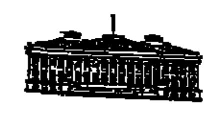


PERSONNEL

Cette année encore près de 200 personnes dont 53 cadres ont été engagés par la société. Les résultats "sécurité" classent Esso S.A.F. aux tout premiers rangs des sociétés françaises.

DIVIDENDE

Pour la première fois depuis longtemps, les résultats des activités raffinage-distribution ont pu contribuer d'une façon appréciable au dividende distribué par Esso S.A.F.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 JUIN

Légère reprise

Après avoir enregistré la semaine passée sa plus forte baisse depuis le moi de mars dernier, la Bourse de Paris s'est un peu ressaisie lundi 23. Une légère reprise s'est même amorcée et, en clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,5 % environ au-dessus de son niveau précédent.

Presque tous les compartiments ont profité de ce petit retour de flamme, comme en témoigne la liste des valeurs les plus en vue ce jour : U.C.B. (+ 5,8 %), C.I.C. (+ 5,5 %), Elf Gabon (+ 3,7 %), S.E.B. (+ 3,6 %), Ciments Français (+ 3,5 %), P. M. Labinal (+ 3,2 %), Viniprix (+ 3 %).

Toutes les traces de baisse n'ont pas disparu pour autant. et S.C.O.A., Silic, St-Louis, Béghin, Babcoc, C.N.E. 3 % ; Locafrance, et La Redoute ont encore subi des pertes (entre 1 % et 3 %).

Pris dans son ensemble, le marché est cependant apparu beaucoup mieux disposé. Cette amélioration est-elle appelée à persister ? Il convient de ne pas trop se leurrer. Cette séance était la première du nouveau mois boursier, et, comme à l'accoutumée des opérateurs ont repris position. Les achats ainsi réalisés ont eu d'autant moins de mal à relever le niveau général des cours que les courants d'échanges n'étaient guère étoffés. Au reste, les professionnels étaient assez prudents dans leurs pronostics, attendant de voir comment la Bourse allait se comporter ces prochains jours avant de se prononcer.

Le taux des reports a été fixé à 11 3/8 %, contre 11 3/4 % à fin mai.

Sur le marché de l'or, le lingot a reperdu 300 F, à 79 700 F, et le napoléon 5 F, à 694,90 F.

Le volume des transactions a diminué, revenant de 13,21 à 11,86 millions de francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 23/6 ... 12 1/2 %

LONDRES

Passablement déprimé à l'ouverture par les prévisions pessimistes du patronat, le marché se redresse un peu en cours de séance. Les industrielles effacent leurs pertes initiales et les pétroles se montrent mieux disposés. Les fonds d'État sont soutenus. Léger repli des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 596 contre 602 90

VALEURS	CLOTURE 20/6	COURS 23/6
Beecham	132 ..	138 ...
British Petroleum	366 ...	366 ...
Courtaulds	72 ...	73 ...
*De Beers	9 20	8 93
Imperial Chemical	384 ..	382 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	425 ..	423 ...
Shell	484 ...	482 ...
Vickers	132 ..	132 ..
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	33 3/8
*West Driefontein	36 1/4	35 1/4
*Western Holdings	62 1/4	61 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ING. C. OLIVETTI ET CIE (S.P.A.). — Augmentation du capital de 107,74 à 208,74 millions de lires : 21 000 000 d'actions de 1 000 lires, émises à 3 200 lires, dont la souscription est réservée à la Compagnie de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson S.A., 80 millions d'actions de 1 000 lires, émises à 1 200 lires, réservées aux porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées et aux porteurs d'obligations convertibles Mediobanca 12 % 1979-1989, série spéciale Olivetti. Toutes les actions nouvelles sont créées jouissance 1er juillet 1980.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — Emission d'un emprunt de 3,5 milliards, représenté par 1 750 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 14 % et amortissables en quinze ans.

MAJORETTE. — Emission à 960 F de 11 395 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1980, créées en représentation de l'augmentation du capital de 18 232 000 F à 19 371 500 F (une pour seize).

VILLAGE DE L'ANSE AZEROT. — Emission des 1 000 actions de 15 000 F devant constituer le capital.

CECA. — Emission de 200 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 14 % et amortissables en six tranches de 1982 à 1992.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/6	23/6
1 dollar (en yens) ..	217 36	215 40

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	13 juin	20 juin
Indice général	132,2	129,3
Assurances	228,3	225,9
Banq. et sociétés financ.	90,7	89,8
Sociétés foncières	142,5	144
Sociétés investiss. portef.	127,7	125,4
Agriculture	138,5	147,4
Aliment., brasseries, distill.	139	135,8
Autom., cycles et l. équip.	75,8	75,6
Bâtim., matér. constr., I.P.	162,4	158,8
Caoutchouc (ind. et comm.	58,8	59,7
Carrières salines, charbon.	125,1	123,8
Constr. mécan. et navales.	130,1	127,2
Hôtels, casinos, thermal.	185,6	164,6
Imprimeries, pap. cartons.	100,1	98,6
Magas., compt. d'exportat.	100,3	98,7
Matériel électrique	146,1	139,7
Métall., com. des pr. métal.	47	48,4
Mines métalliques	170,7	158,4
Pétroles et carburants	184,7	174,9
Prod. chimiq. et al.-mét.	171,6	170,3
Services publics et transp.	106,4	105,7
Textiles	108	109,7
Divers	154,6	149,9
Valeurs étrangères	151,4	150
Valeurs à rev. fixe ou ind.	182,4	183,8
Rentes perpétuelles	36,7	36,5
Rentes amort., fonds gar.	420,8	431,1
Sect. indust. publ. à r. fixe.	80,1	90,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	437,8	425,4
Secteur libre	97,9	98

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	319,6	322
Val. franç. à rev. variable.	916,1	896
Valeurs étrangères	1 119	1 108,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	110,2	107,3
Indice général	106,2	100,9
Produits de base	147,6	145,5
Construction	113,5	109,8
Biens d'équipement	83,9	82,3
Biens de cons. non durabl.	85,7	84,2
Biens de consom. aliment.	111,7	110
Services	158,6	157,6
Sociétés financières	110	108,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	205,5	207,9
Valeurs industrielles	103,7	100

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128,5	128,8

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	19 juin	20 juin
Valeurs françaises ..	105,4	105,4
Valeurs étrangères ..	107	106,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,9	107,3

BOURSE DE PARIS - 23 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	30 10	2 189	S.P.E.G.	208 ..	208 ..	Locabail Immob.	331 ..	330 ..	Immoinvest.	158 ..	158 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	U.A.P.	558	558 ..	Loca-Expansion	134	133 .	Cie Lyon. Imm.	133 ..	133

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973.	2240	2234	2121	2215 ..
3842	C.N.E. 3 %.	3842	3842	3885 ..	38	..
360	Afrique Occ.	360 10	366 ..	363 ..	361 ..
420	Air Liquide	529	415 ..	415	418
94	Als. Part. Ind.	94 10	94 10	94 10	93 50
449	Als. Superm.	442	442	442	442
1270	Elf-Aquitaine	1278 ..	1271 .	1275 ..	1278 ..
250 ..	— (certific.)	260 ..	261 ..	258	249 ..
266	E.J. Lefebvre	264	264 ..	264 ..	264 ..
129	E. Sau.-Duval	129 50	127 ..	127	127 ..
350	Essilor	395	325	325	315
295 ..	Esso S.A.F.	298	301 50	3 4 .	295 50
315	Eurafrance	315 ..	316	316 ..	313 20
170 ..	Navig. Mixte	170	166 ..	168 ..	163
44 ..	Nobel-Bozel.	43 60	44 40	44 50	44 40
34 ..	Nord-Est	34 ..	34 05	33 80	33 80
71 ..	Nouvel. Gal.	71 ..	74 90	75 ..	73 8.
215 ..	Olida-Caby	218	216	218 ..	217 .
187 ..	Opfi-Paribas.	188 50	188 90	188 50	187 10
151 ..	Paris-France.	151	160	150	147 .
900	Tél. Electr.	903	902 ..	903 ..	902 ..
127 ..	— (obl.)	126 80	128 ..	126 ..	125 10
220	Thomson-Br.	221 50	222 ..	222 ..	218 10
245	— (obl.)	244	242 10	242 10	240
335	U.I.S.	333 10	335	335 .	329 50
155	U.C.B.	155	164	164 .	168 7.)
165	Un. F. Bque	166 50	166 50	165 50	162 20
285	Gen. Electr.	284	286	286	284 50
30	Gen. Mining.	30 20	30 60	30 60	30
193 ..	Gen. Motors.	190	192 ..	192	191 60
46	Goldfields	45 60	47 30	46 70	46 10
79 ..	Harmony	80	79 30	79 2	79
5	Hitachi	5 15	5 25	5 25	5 15
279 ..	Hoechst Aktl.	272 30	277 .	277	273 60
80 ..	Vallourec	79 20	77 60	77 60	77 60
390	V. Clicquot-P.	390	375	375	381 .
390	Viniprix	328 .	399 60	399 60	392 ..
920	Elf-Gabon	925	960 .	960 .	943
200 ..	Amax	201 50	204	204 .	200 60
141 ..	Amer. Expr.	140 60	141 50	141 50	140 50
220 .	Amer. Tél.	221 50	218 50	218 80	218 8
64	Ang. Am. C.	64 45	63 35	63 35	63 05
335 ..	Angold	333 50	328 .	328 .	324 ..
505 ..	B. Ottomane	520 ..	510 ..	510	500 ..
340	BASF (Akt.).	338 .	342 .	342	348 .
275 .	Bayer	275	275 .	278 50	275 30
170 ..	Buffelsfont.	170 50	171 ..	170	168 ..
19	Charter	19 70	18	18 10	18
182 .	Chase Manh.	182 20	181 50	181 50	180 10
152 .	Cie Pétr. Im.	152 50	153 80	153 80	153 80
37 .	De Beers	37 40	36 55	36 55	37 ..
635 .	Deuts Bank.	637	638	638	633 ..
345 .	Dome Mines	334 50	349	345 80	345 50
169 .	DuPontNem.	169	168 57	168 50	165 .
235 .	East Kodak.	235 10	234 50	234 10	234 .
122 .	East Rand.	123	12)	120	117 60
88 .	Ericsson	89 50	89 20	89 20	87 50
275 .	Exxon Corp.	275 ..	275 20	274 80	275 .
90 .	Ford Motor.	99	99	99	97 .
235 ..	Free State.	224 60	220	228 ..	216 10
220 .	Minnesota M.	219 ..	219 80	219 80	218
310 .	Mobil Corp.	308 ..	301 50	301 50	301 50
8600 .	Nestlé	8600 ..	8610 ..	8610 .	8590 .
485 .	Norsk Hydro.	483 .	491 .	491 .	488 .
735 .	Pétrofina	734	730 ..	731 .	730 .
162 .	Philip Morris	162 10	164	164 ..	164 ..
37 .	Philips	37 05	37 10	37 10	37 10
173 .	Pres. Brand.	173	168 90	168 50	166 7.
485 .	Quilmès	489 .	490 ..	490	481
280 .	Randfontein.	279 10	275 ..	273 10	269 50
365 ..	Royal Dutch	364	351 70	362 ..	361 70
40 .	Rio Tinto Zinc	40 60	40 90	40 95	40 50
140 ..	St Helena Co.	140 60	138	138 .	140
480 .	Schlumberger	472 2.	469 90	471 50	469 60
38	Shell Fr.	38 10	38 ..	38 .	37 6.
630	Siemens A.G.	628	632 .	630	630 .
41 .	Sony	41 10	43 10	43 30	43 .
245 .	Unilever	243	245 10	245 50	243 50
104 .	U. Min. 1/10	104 ..	104 50	104 50	104 ..
177 .	Unit. Techn.	177 20	180	180 .	176 60
360 .	West Drief.	354	348 90	352 .	345
180 .	West Deep.	183 .	183 10	188 50	183 10
255 .	West Hold.	257 .	264 50	254 ..	255 50
235 .	Xerox Corp.	231	228 50	229	227 6.
2 50	Zambie Corp.	2 52	2 61	2 51	2 46

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 118	4 100	4 ..	4 210
Allemagne (100 DM)	232 330	232 210	226 ...	232 ..
Belgique (100 F)	14 533	14 510	14 050	14 750
Pays-Bas (100 fl.)	212	211 880	206	217
Danemark (100 krd)	74 920	74 860	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 540	84 560	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 586	9 500	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 916	4 908	4 540	5 150
Suisse (100 fr.)	251 60	251 450	246	258
Suède (100 krs)	98 800	98 550	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 620	32 652	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 857	5 853	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 390	8 385	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 568	3 549	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 894	1 903	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 6
Or fin (kilo en barre)	79960	79700 .
Or fin (en lingot)	79995	79290
Pièce française (20 fr.)	692 .	694 90
Pièce française (10 fr.)	394	391 .
Pièce suisse (20 fr.)	549 .	539 90
Pièce latine (20 fr.)	519 .	515 10
Souverain	722 .	711
Pièce de 20 dollars	2800 40	2784 .
Pièce de 10 dollars	1319	1317 ..
Pièce de 5 dollars	860	... .
Pièce de 50 pesos	3290 50	3300
Pièce de 10 florins	530	528 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU JAPON

Le parti gouvernemental dispose de 284 sièges sur 511 à la Chambre basse

De notre correspondant

Tokyo. — C'est par une victoire écrasante et inattendue que *le parti libéral démocrate (P.L.D.), au pouvoir depuis un quart* de siècle, a gagné les élections générales du 22 juin, en obtenant une majorité de 284 sièges sur 511 (1) à la Chambre basse. Un nombre de sièges proche de celui obtenu en 1969 (288), année où, pour la première fois, le P.L.D. avait commencé à régresser. En revanche, les partis du centre, et notamment le Komeito, d'inspiration bouddhiste, ainsi que le P.C., sont en nette perte de vitesse.

Fait constant : la stagnation du parti socialiste, dont le président, M. Asukata, a été élu de justesse à Tokyo. Un choix des électeurs dont il est difficile de contester la clarté étant donnée la forte participation électorale (74,5 %), la plus élevée depuis 1958.

Les doubles élections du 22 juin *pour le renouvellement des membres de la Chambre basse et d'une partie* du Sénat — les résultats de ce dernier scrutin ne seront connus que mardi — révèlent un renversement complet de la tendance observée au cours de la décennie écoulée : parallèlement à un effritement de l'électorat conservateur (le P.L.D. perdait en 1969 la majorité des suffrages et en 1976 la majorité des sièges), s'opéra une montée des partis centristes Komeito et social-démocrate.

Le grand perdant de ces élections est le Komeito, dont le nombre de sièges passe de 57 à 33. L'autre formation centriste, qui avait progressé ces dernières années, le parti social-démocrate, ne régresse que faiblement : de 35 sièges, il passe à 32. Le P.C., qui après une montée en 1972 (38 sièges) avait régressé en 1976 (17 sièges) puis remonté en octobre dernier (39 sièges), enregistre cette fois un nouveau recul avec 29 sièges seulement. Les pourcentages des voix obtenues par les *communistes restent cependant stables* : un peu plus de 10 %.

Les socialistes, pour leur part, confirment une régression régulière enregistrée depuis quatre ans : 123 sièges en 1976 et 107 en octobre dernier. Ils maintiennent leur position cette fois-ci. Signe cependant de l'affaiblissement de la première formation d'opposition qui perd peu à peu son soutien en milieu ouvrier, *même le secrétaire général du P.S.*, M. Tagaya, n'a pas été élu. La petite formation socialiste (fédération socialiste) maintient, pour sa part, ses 3 sièges.

Parallèlement à la remontée du camp conservateur, la notable amélioration des résultats de la petite formation dissidente P.L.D., le nouveau club libéral : en 1976, celui-ci avait dix-sept sièges, pour régresser *à quatre en octobre dernier, puis* remonter aujourd'hui à douze.

Le comportement de l'électorat nippon peut s'expliquer par différents facteurs, dont les éléments émotionnels (la mort du premier ministre Ohira) ne sont pas à exclure. La forte participation au vote a, d'autre part, joué en faveur des libéraux démocrates. Alors qu'en octobre la pluie avait dissuadé l'électorat flottant de se rendre aux urnes, favorisant les partis à structures solides comme le Komeito et le P.C. où joue la discipline de vote, cette fois les doubles élections ont apparemment encouragé les électeurs à s'exprimer.

Le choix des électeurs résulte, sans doute, d'une certaine appréhension devant l'inconnue que représente l'opposition même modérée. Il y a un peu plus d'un mois, le gouvernement Ohira tombait à la suite d'une motion de censure déposée par le parti socialiste et votée comme un seul homme par l'opposition. Mais ce vote était plus significatif des dissensions au sein de la majorité que d'une union des opposants : les électeurs ne s'y sont pas trompés en refusant d'entériner par leur vote la censure du gouvernement conservateur.

PHILIPPE PONS.

(1) *Une erreur de transmission nous a fait écrire (le Monde du jeudi 19 juin) qu'il y avait 835 candidats pour 511 sièges à pourvoir au Sénat; il s'agissait en fait de la Chambre basse.*

En Inde

Sanjay Gandhi, le fils du premier ministre se tue dans un accident d'avion

M. Sanjay Gandhi, le fils du premier ministre, s'est tué, lundi matin 23 juin, dans un accident d'avion. L'appareil d'entraînement bi-place à bord duquel il suivait une leçon s'est écrasé dans la partie sud de New-Delhi, non loin de sa résidence. Le principal instructeur de l'aéro-club de la capitale, M. Subash Saxena, a également trouvé la mort dans l'accident.

Mme Gandhi s'est aussitôt rendue sur les lieux de l'accident avant que son fils cadet ne soit transporté à l'hôpital où fut constaté le décès.

La mort du fils du premier ministre a fait l'effet d'une bombe en Inde. Une foule de ses partisans — jeunes congressistes, — s'est rassemblée devant l'hôpital puis à la résidence de Mme Gandhi, où a été ramené le corps.

Sanjay Gandhi avait fait son entrée sur la scène politique sous l'état d'urgence (entre 1975 et 1977), jouant alors un rôle important au sein du petit cercle de conseillers du chef du gouvernement. Il l'encouragea notamment à prendre des mesures énergiques contre l'opposition et pour appliquer des méthodes coercitives de contrôle des naissances.

Né le 14 décembre 1946, à Allahabad, dans l'Etat de l'Utta-Pradesh, ville résidentielle de son grand-père Nehru et de son père Feroze Gandhi, qui mourut en 1962, il montra peu de dispositions pour les études et fut renvoyé, de 1960 à 1963, en apprentissage chez Rolls-Royce. A son retour en Inde, il fut chargé de mettre sur pied une chaîne de fabrication d'une petite voiture populaire la « Maruti » mais ce projet se révéla être un fiasco en dépit des appuis officiels dont il bénéficia : le véhicule ne dépassa pas le stade du prototype et la société Maruti donna lieu à un scandale financier et commercial.

Après l'état d'urgence, en mars *1977, il tenta pour la première fois de briguer* un poste de député, mais fut, comme sa mère, battu aux élections législatives par la coalition du Janata. *Avec plus ou moins de* détermination — en raison de divergences à ce propos en son sein, — le gouvernement Desai ouvrit des enquêtes parlementaire et judiciaire sur les excès commis par le régime de Mme Gandhi pendant l'état d'urgence. Ces enquêtes soulignèrent toutes le rôle prééminent et les manières d'agir de Sanjay Gandhi. Il fut notamment accusé de voies de *fait sur des responsables de la* police, des parlementaires, des journalistes et d'être aussi l'instigateur de la démolition autoritaire de bidonvilles dans l'agglomération de Delhi. En 1979, le tribunal de la capitale le condamna à deux ans de prison pour avoir, d'autre part, détruit, en 1976, les copies d'un film satirique sur le pouvoir, mettant en cause sa famille. Après un mois de prison, il *avait fait appel et avait été libéré* sans caution. Il avait déjà été emprisonné en mai 1978 pour avoir fait pression sur des témoins dans cette affaire.

Malgré ce comportement et les doutes répandus également sur ses aptitudes, Sanjay Gandhi avait regagné de l'influence ces derniers mois et faisait même figure de dauphin. Il était redevenu le principal conseil*ler de sa mère, auprès de laquelle il* vivait avec sa famille. Il avait pris une part active à la préparation de la campagne pour les élections législatives du début de l'année — et suivi personnellement la désignation d'un grand nombre de candidats. Cette fois, ainsi que sa mère, il fut élu. Aussi bien était-il enfin investi d'une certaine légitimité. Au dire de l'opposition, il exerçait un droit *de regard sur la nomination de hauts* fonctionnaires, y compris dans la police. Bien entendu, les affaires dans lesquelles il était impliqué furent, les unes après les autres, enterrées et il fut, en revanche, nommé à l'un des postes de secrétaire général du Congrès-I (comme Indira), le parti gouvernemental. — G. V.

● *Une radio libre d'expression flamande*, Radio Uylenspiegel, a dû interrompre ses émissions, le dimanche 22 juin, peu avant 16 heures, son matériel ayant été saisi près d'Hazebrouck (Nord) par le service régional de la police judiciaire de Lille.

Talbot et Ligier s'associent pour la formule 1

Les futures voitures seront équipées de moteurs Matra

Le constructeur français Talbot a, en fin de compte, après *ses déboires avec B.M.W., décidé de s'associer avec Guy Ligier.* L'accord engage aussi P.S.A., holding du groupe Peugeot-Citroën-Talbot, et porte, outre une prise de participation du groupe dans l'entreprise de Guy Ligier, sur la construction de voitures de formule 1, équipées de moteurs Matra, qui entreront en service dès 1981 sous le nom de Talbot-Ligier.

Il ne fait aucun doute que *l'association de Talbot avec Ligier* sera mieux reçue par l'opinion que celle avec B.M.W., qui aurait été nettement moins logique, l'intention avouée de Talbot étant de construire une voiture dite « française ». Dans le domaine technique, eu égard à la grande maîtrise dans la construction des châssis que peut revendiquer Ligier, à l'expérience que possède désormais son équipe de course, rien de mieux ne pouvait arriver à Talbot. Les Ligier de formule 1 comptent aujourd'hui parmi les plus efficaces des monoplaces de formule 1, et leur développement aérodynamique, notamment, est un acquis inappréciable pour Talbot.

Talbot voulait gagner du temps, *c'est fait. On peut même être* étonné que la solution Ligier n'ait pas été envisagée en priorité il y a quelques mois, plutôt que de se fourvoyer dans une collaboration risquée avec B.M.W.

Les Talbot-Ligier seront équipées de moteurs Matra — lié avec le groupe P.S.A. — dès leur mise en service. Dans un premier temps, il est prévu que Matra fournira ses « vieux » moteurs V 12 montés sur les Ligier de la première génération (1976-1978), et qui avaient permis à Jacques Laffite de remporter le Grand Prix de Suède de 1977. On ne saurait *cependant oublier que c'est* dès l'abandon de ce moteur Matra, au profit du Cosworth, que les Ligier sont devenues extrêmement compétitives, ainsi qu'en témoignent les quatre victoires obtenues en 1979 et en 1980. L'utilisation du « vieux » et encombrant V 12 — lancé en 1967 — ne devrait donc être qu'une solution très provisoire en attendant le nouveau moteur dont Matra pousse la construction. Dans ces conditions, et compte tenu de ce handicap, 1981 pourrait n'être *qu'une saison de transition pour* Talbot-Ligier, la nécessité de disposer d'un moteur moins encombrant et plus moderne étant *désormais une évidence en formule 1.* La voie des moteurs turbo-compressés a certainement été envisagée par Matra.

Si l'association Talbot-Ligier est une aubaine pour Talbot, elle apporte à Ligier l'assurance de pouvoir travailler à l'abri de tout tracas financier tout en conservant sa liberté de décision. En somme, Ligier devient pour Talbot ce que Ferrari est pour Fiat (1).

L'association donnera aussi une voix plus puissante à Guy Ligier pour se faire entendre auprès de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) et, à ce titre, Ligier pourrait bien jouer les arbitres entre la FISA et l'Association des constructeurs (FOCA) si le conflit qui les oppose ne trouve pas de solution rapidement.

A la concurrence industrielle et commerciale que se livrent les deux grands groupes automobiles français, Renault et P.S.A., va dans les prochains mois s'ajouter une *concurrence sportive aiguë*. Si Talbot a décidé de s'intéresser à la formule 1, ce n'est pas seulement pour dynamiser une image de marque mal perçue, c'est aussi parce que P.S.A. supportait mal de laisser à la régie Renault l'exclusivité des retombées publicitaires du sport automobile au plus haut niveau.

FRANÇOIS JANIN.

(1) *La politique de Michelin étant d'équiper les grands constructeurs (Renault, Ferrari-Fiat), il n'est pas impossible que les Talbot-Ligier bénéficient en 1981 des fournitures du manufacturier français.*

LE DISSIDENT VLADIMIR BORISSOV A ÉTÉ EXPULSÉ DE FORCE

Vienne (A.F.P.). — M. Vladimir Borissov, le fondateur de l'Association interprofessionnelle libre des travailleurs (S.M.O.T.) expulsé d'Union soviétique, est arrivé à Vienne le dimanche 22 juin. Les *autorités soviétiques* ont dû faire usage de la force contre le dissident, qui refusait cette expulsion : il a été embarqué dans l'avion à Leningrad les mains liées derrière le dos et c'est dans sa tenue de prisonnier qu'il est arrivé dans la capitale autrichienne. Comme il refusait de descendre de l'appareil, il a été brutalement poussé sur la passerelle par les policiers qui l'accompagnaient.

Agé de trente-six ans, M. Vladimir Borissov, *électricien*, a passé neuf ans dans différents hôpitaux psychiatriques pour sa participation au mouvement de défense des droits de l'homme. Il a été à l'origine de la création du SMOT, à l'automne 1978, après que les autorités soviétiques eurent démantelé le premier « syndicat libre », fondé un an auparavant par M. Vladimir Klebanov, actuellement détenu dans un hôpital psychiatrique. Arrêté à Moscou, le 3 juin dernier (« le Monde » du 18 juin), M. Vladimir Borissov était détenu depuis dans une prison de Leningrad.

Le dissident est arrivé à Vienne accompagné par son frère et le fils de ce dernier. Il a laissé en Union soviétique son épouse, Mme Irina Kaploun, et une petite fille de dix mois.

M. CHIRAC N'IRA PAS A MOSCOU

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a *indiqué, lundi 23 juin*, qu'il ne se rendrait pas à l'invitation à assister aux Jeux olympiques qui lui avait été adressée par la ville de Moscou.

Répondant, à la tribune du Conseil de Paris, à une question de M. Henri Meillat (P.C.), le maire a confirmé que, selon la tradition, une délégation formée de membres de chacun des groupes politiques de l'assemblée parisienne le désirant assistera aux Jeux olympiques de Moscou.

MORT DE LA COMÉDIENNE ODILE VERSOIS

La comédienne Odile Versois est morte ce lundi 23 juin à son domicile parisien. Elle était âgée de cinquante ans.

[Née le 14 juin 1930, Odile Versois est la seconde des sœur Poliakoff : Olga, Marina Vlady, Hélène Vallier. Son père est chanteur, sa mère danseuse. Odile Versois fait partie du corps de ballet de l'Opéra et débute au cinéma à seize ans dans *les Dernières Vacances*, de Roger Leenhardt. Son personnage d'adolescente fragile, qui découvre les remous de l'amour, lui vaut le prix Suzanne Bianchetti en 1949.

Elle tourne ensuite en Italie, en Angleterre, en France avec Fernand Gravey dans *Mademoiselle Josette, ma femme* ; Bernard Blier et Serge Reggiani dans *les Anciens de Saint-Loup* ; avec Marina Vlady, pour Robert Hossein, dans *Toi le venin* ; pour Michel Deville, dans *Benjamin* ; Jean-Claude Brialy, dans *Eglantine*. Au théâtre, elle joue *la Répétition*, d'Anouil, reprend *la Petite hutte*, *Ondine*, interprète avec Marina Vlady et Hélène Vallier *les Trois sœurs*... Elle n'a rien perdu de son charme languide, elle garde son air venu d'ailleurs, douceur nostalgique de l'exil. Mais elle ne retrouve pas le rôle de ses débuts. Avec ses sœurs, elle enregistre des disques de chansons russes et publie l'histoire pittoresque de sa famille, *Babouchka*.]

● *Les fédérations de Paris* du P.S., du P.S.U., de la Ligue des droits de l'homme, de la L.C.R. et de l'O.C.I. appellent à une manifestation le mardi 24 juin à 18 h, place d'Italie, pour la libération immédiate de M. Claude Jacquin, militant C.G.T. de l'Office d'H.L.M. de la ville de Paris, arrêté le 20 mai dernier, lors de la manifestation *contre* les décrets Imbert sur les étudiants étrangers. Cette initiative est soutenue par l'Union départementale de la C.F.D.T., l'UNEF indépendante et démocratique et la section de Paris de la FEN.

Le numéro du « Monde » daté 22-23 juin 1980 a été tiré à 514 341 exemplaires.